

## Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

Le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (l'« Enhanced Disclosure Task Force » ou EDTF) a été établi par le Conseil de stabilité financière afin de fournir des directives et des recommandations sur les pratiques exemplaires en matière de présentation d'informations sur le risque en ce qui concerne les banques. À BMO, nous avons adopté ces recommandations afin de préparer et de fournir des informations au titre des risques transparentes et de grande qualité. La table des matières qui suit fournit des détails sur ces recommandations et indique la page de référence de l'information pertinente dans notre Rapport annuel pour 2023, les données financières complémentaires (DFC) ou les données complémentaires sur les fonds propres réglementaires (DCFPR). L'information figurant sur le site Web de BMO, y compris l'information présentée dans les DFC ou les DCFPR, n'est pas intégrée par renvoi dans le présent Rapport annuel pour 2023 et ne doit pas être considérée comme telle.

Sujet	Informations à fournir conformément à l'EDTF	Page de référence		
		Rapport annuel	DFC	DCFPR
<b>Généralités</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Renseignements sur les risques dans chacun des rapports, y compris une table des matières pour faciliter la consultation.</li> <li>Terminologie, mesures et principaux paramètres du risque.</li> <li>Principaux risques et risques émergents.</li> <li>Plans visant le respect des nouveaux principaux ratios réglementaires une fois que les règles applicables auront été finalisées.</li> </ol>	78-118 82-118,126-128 78-80 72	Table des matières	Table des matières
<b>Gouvernance des risques, stratégies de gestion des risques et modèle opérationnel</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Gestion des risques et cadre de gouvernance, processus et fonctions clés</li> <li>Culture de gestion des risques, appétit pour le risque et procédures visant à soutenir cette culture.</li> <li>Risques découlant du modèle opérationnel et des activités.</li> <li>Simulations de crise à l'intérieur du cadre de gouvernance des risques et du cadre de gestion du capital.</li> </ol>	82-86 86 84-85 85-86		
<b>Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Exigences de fonds propres aux termes du premier pilier.</li> <li>Composition des éléments des fonds propres et rapprochement du bilan comptable avec le bilan réglementaire. On trouvera un modèle de déclaration des principales caractéristiques au : <a href="https://www.bmo.com/principal/a-propos-de-nous/relations-avec-les-investisseurs/depot-reglementaire-de-documents">https://www.bmo.com/principal/a-propos-de-nous/relations-avec-les-investisseurs/depot-reglementaire-de-documents</a></li> <li>Tableau des flux des mouvements des fonds propres réglementaires, y compris les variations des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 supplémentaires et des fonds propres de catégorie 2.</li> <li>Gestion du capital et planification stratégique.</li> <li>Actifs pondérés en fonction des risques par groupe d'exploitation.</li> <li>Analyse des exigences de fonds propres pour chacune des méthodes utilisées pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques.</li> <li>Tableau du risque de crédit dans le portefeuille bancaire pour les catégories d'actifs définies dans l'accord de Bâle et portefeuilles importants.</li> <li>Tableau des flux servant à rapprocher les mouvements des actifs pondérés en fonction des risques par risque de crédit et risque de marché.</li> <li>Processus de validation et de contrôle ex post de Bâle, y compris les paramètres à l'égard des pertes estimées et réelles.</li> </ol>	70-73 73-74 69,75-76 74 73-74,87-90 112		5-6,13 5-7,16-17 8 14 14-15,22-44, 51-62,83-84 22-44,46-62,84 45,80 85-89
<b>Liquidité</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Gestion des besoins éventuels en matière de liquidité et de la réserve de liquidité nécessaire pour satisfaire ces besoins.</li> </ol>	100-106		
<b>Financement</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Information sur les actifs grevés et non grevés par catégorie du bilan.</li> <li>Total des actifs, des passifs et des engagements hors bilan consolidés en fonction des échéances contractuelles restantes.</li> <li>Analyse des sources de financement et de la stratégie de financement.</li> </ol>	102-103 107-108 103-104	36-37	
<b>Risque de marché</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Lien entre le risque de marché lié aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation et le bilan consolidé.</li> <li>Principaux facteurs de risque de marché lié aux activités de négociation et à des activités autres que de négociation.</li> <li>Hypothèses du modèle de risque de marché, processus de validation et contrôle ex post.</li> <li>Principales techniques à l'égard de la mesure du risque et de l'évaluation des risques, y compris le risque de perte.</li> </ol>	99 95-99 95-99,112 95-99		
<b>Risque de crédit</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Analyse du profil de risque de crédit, de l'exposition à ce risque et de la concentration du risque.</li> <li>Politiques visant à cerner les prêts douteux et les prêts renégociés.</li> <li>Rapprochements entre les soldes d'ouverture et de clôture des prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances.</li> <li>Risque de contrepartie découlant des transactions sur instruments dérivés.</li> <li>Atténuation du risque de crédit.</li> </ol>	87-94,159-166 159-161,166 93,164 87-88,94,178-179 87-88, 162,170,209	24-33	14-79 51-67 21,46-48,63
<b>Autres risques</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Analyse des autres risques.</li> <li>Événements impliquant des risques communément reconnus faisant intervenir des événements générateurs de perte importante ou susceptible de l'être.</li> </ol>	82-84,109-118 109-118		

# Rapport de gestion

Le chef de la direction et le chef des finances de BMO ont signé une déclaration qui établit la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière présentée dans les états financiers consolidés annuels audités et le Rapport de gestion. La déclaration décrit en outre les rôles du Comité d'audit et de révision et du Conseil d'administration en ce qui a trait à cette information financière.

Le Rapport de gestion porte sur les résultats d'exploitation et la situation financière de BMO pour les exercices clos le 31 octobre 2023 et 2022. Il doit être lu en se reportant aux états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 octobre 2023. Le commentaire a été établi en date du 30 novembre 2023. Sauf indication contraire, les montants sont indiqués en dollars canadiens et proviennent des états financiers consolidés annuels audités établis en conformité avec les Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles sont émises par le Conseil des normes comptables internationales. Nous nous conformons également aux interprétations des IFRS que fait notre organisme de réglementation, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). Toute mention des principes comptables généralement reconnus (PCGR) renvoie aux IFRS.

## Table des matières

21	<b>Mise en garde concernant les déclarations prospectives</b>	61	<b>Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice</b>
22	<b>À propos de BMO</b>	63	<b>Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2023</b>
23	<b>Objectifs financiers et mesures de la valeur</b>	64	<b>Analyse des résultats financiers de 2022</b>
26	<b>Favoriser un avenir durable et inclusif</b>	67	<b>Analyse de la situation financière</b>
27	<b>Faits saillants financiers</b>	67	Sommaire du bilan
28	<b>Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières</b>	69	Gestion globale du capital
32	<b>Acquisitions récentes</b>	77	Arrangements hors bilan
33	<b>Évolution de la situation économique et perspectives</b>	78	<b>Gestion globale des risques</b>
34	<b>Analyse des résultats financiers de 2023</b>	119	<b>Questions comptables, contrôles de communication de l'information et contrôle interne</b>
42	<b>Analyse des résultats de 2023 des groupes d'exploitation</b>	119	Estimations et jugements comptables critiques
42	Sommaire	122	Modifications futures de méthodes comptables
43	Services bancaires Particuliers et entreprises	123	Autres faits nouveaux en matière de réglementation
44	Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada	123	Transactions avec des parties liées
48	Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis	124	Services et honoraires des auditeurs nommés par les actionnaires
52	BMO Gestion de patrimoine	125	Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière
56	BMO Marchés des capitaux		
59	Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations	126	<b>Données complémentaires</b>
		135	<b>Glossaire de termes financiers</b>

### Documents déposés auprès des organismes de réglementation

Les documents d'information continue de BMO, y compris les états financiers consolidés intermédiaires et les rapports de gestion intermédiaires, ainsi que les états financiers consolidés annuels audités, le rapport de gestion annuel, la Notice annuelle et l'Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires et circulaire de sollicitation de procurations de la direction, sont accessibles sur notre site Web, au [www.bmo.com/relationinvestisseurs](http://www.bmo.com/relationinvestisseurs), sur le site des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), et dans la section EDGAR du site Web de la commission des valeurs mobilières des États-Unis (SEC), au [www.sec.gov](http://www.sec.gov). Le chef de la direction et le chef des finances de BMO certifient la pertinence et la fidélité de l'information contenue dans les états financiers consolidés annuels et intermédiaires, dans le rapport de gestion annuel et dans la Notice annuelle de BMO, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information, ainsi que l'efficacité et, s'il y a lieu, les faiblesses significatives du contrôle de BMO à l'égard de l'information financière. L'information contenue dans notre site Web ([www.bmo.com](http://www.bmo.com)) ou celui des tiers mentionnés aux présentes, ou accessible par l'intermédiaire de ces sites, ne fait pas partie du présent document.

### Mise en garde

Les sections À propos de BMO, Objectifs financiers et mesures de la valeur, Favoriser un avenir durable et inclusif, Acquisitions récentes, Évolution de la situation économique et perspectives, Charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes, Accent en 2024, Contexte et perspectives, Gestion globale du capital, Arrangements hors bilan, Gestion globale des risques, Modifications futures de méthodes comptables et Autres faits nouveaux en matière de réglementation contiennent des déclarations prospectives. En raison de leur nature, les déclarations prospectives exigent de nous que nous formulions des hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. L'encadré intitulé Mise en garde concernant les déclarations prospectives traite de ces risques et incertitudes ainsi que des facteurs importants et des hypothèses qui ont été formulées concernant les déclarations énoncées dans ces sections.

## Facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs

Comme il est mentionné dans la section Mise en garde concernant les déclarations prospectives qui suit, toutes les déclarations et informations prospectives comportent, de par leur nature, des risques et des incertitudes qui peuvent être généraux ou spécifiques. Par conséquent, il est possible que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions énoncées dans ces déclarations prospectives. La section Gestion globale des risques décrit un bon nombre de ces risques, notamment les risques de crédit et de contrepartie, de marché, d'assurance, de liquidité et de financement, ainsi que les risques opérationnel non financier, juridique et réglementaire, de stratégie, environnemental et social et de réputation. Si notre cadre de gestion des risques devait se révéler inefficace, notre situation financière et nos résultats financiers pourraient subir des répercussions importantes.

### Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Les communications publiques de la Banque de Montréal comprennent souvent des déclarations prospectives, écrites ou verbales. Le présent document contient de telles déclarations, qui peuvent aussi figurer dans d'autres documents déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis ou dans d'autres communications. Toutes ces déclarations sont énoncées sous réserve des règles d'exonération de la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, et elles sont conçues comme des déclarations prospectives aux termes de ces lois. Les déclarations prospectives contenues dans le présent document peuvent comprendre notamment des énoncés concernant nos objectifs et nos priorités pour l'exercice 2024 et au-delà, nos stratégies ou actions futures, nos cibles et nos engagements (y compris en ce qui a trait à la carboneutralité), nos attentes concernant notre situation financière, notre assise financière, le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités, nos résultats ou les perspectives de notre exploitation ou des économies canadienne, américaine et mondiale, les plans visant à combiner les activités de BMO et de Bank of the West, et elles comprennent des déclarations faites par notre direction. Les déclarations prospectives sont généralement identifiées par des mots tels que « devoir », « croire », « s'attendre à », « anticiper », « projeter », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « s'engager à », « viser », « perspectives », « échéancier », « suggérer » et « pouvoir », y compris sous leur forme négative et toutes leurs formes grammaticales.

En raison de leur nature, les déclarations prospectives exigent que nous formulions des hypothèses et elles comportent des risques et des incertitudes de nature aussi bien générale que particulière. Il existe un risque appréciable que nos prévisions, pronostics, conclusions ou projections se révèlent inexacts, que les hypothèses soient erronées et que les résultats réels diffèrent sensiblement de nos prévisions, pronostics, conclusions ou projections. Nous conseillons aux lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives étant donné que les résultats, les conditions, les actions ou les événements réels futurs pourraient différer sensiblement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans ces déclarations prospectives en raison de plusieurs facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et dont les effets peuvent être difficilement prévisibles.

Les résultats futurs ayant trait aux déclarations prospectives peuvent être influencés par de nombreux facteurs, notamment la situation économique générale et la conjoncture des marchés dans les pays où nous sommes présents, ce qui comprend les enjeux liés à la main-d'œuvre, l'incapacité de réaliser les avantages prévus découlant de nos acquisitions, notamment de celle de Bank of the West; les modifications de nos cotes de crédit; l'émergence d'urgences sanitaires de grande envergure ou de pandémies, ou leur prolongation, et leur incidence sur les économies locales, nationales ou internationales ainsi que l'aggravation qui en découle de certains risques susceptibles de toucher nos résultats futurs, la cybersécurité et la sécurité infonuagique, y compris la menace d'atteinte à la protection des données, de piratage, de vol d'identité et d'espionnage d'entreprise, ainsi que le déni de service pouvant découler des efforts visant à provoquer une défaillance du système et une interruption de service, la résilience technologique, l'incapacité de tiers de s'acquitter de leurs obligations envers nous, la situation politique, notamment les changements liés aux questions économiques ou commerciales ou influant sur celles-ci, les changements climatiques et d'autres questions liées aux risques environnementaux et sociaux, le marché de l'habitation au Canada et l'endettement des particuliers, les pressions inflationnistes, l'innovation technologique et la concurrence, les changements de politique monétaire, budgétaire ou économique, les changements apportés aux lois, y compris la législation et les interprétations fiscales, ou les changements dans les attentes ou les exigences des organismes de supervision, y compris les exigences ou directives en matière de fonds propres, de taux d'intérêt et de liquidité, ainsi que l'incidence de tels changements sur les coûts de financement et les exigences en matière de capital, la faiblesse, la volatilité ou l'illiquidité des marchés financiers ou du crédit, l'intensité de la concurrence dans les secteurs géographiques et les domaines d'activité dans lesquels nous œuvrons, l'exposition à d'importants litiges ou questions réglementaires et leur résolution, notre capacité de faire appel avec succès en cas d'issue défavorable de ces affaires ainsi que le calendrier, la détermination et le recouvrement des montants liés à ces affaires, l'exactitude et l'exhaustivité de l'information que nous obtenons sur nos clients et nos contreparties, notre capacité de mettre en œuvre nos plans stratégiques, de conclure les acquisitions ou les cessions proposées et d'intégrer les acquisitions, ce qui englobe l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation, les estimations et les jugements comptables critiques et les effets des modifications des normes comptables, des règlements et des interprétations sur ces estimations, les risques opérationnels et infrastructurels, y compris en ce qui concerne la dépendance envers des tiers, les activités des marchés financiers internationaux, les répercussions possibles de guerres ou d'activités terroristes sur nos activités, les catastrophes naturelles et les répercussions de perturbations des infrastructures publiques telles que les services de transport et de communication et les systèmes d'alimentation en énergie ou en eau, et notre capacité à prévoir et à gérer efficacement les risques découlant des facteurs susmentionnés.

Nous tenons à souligner que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. D'autres facteurs et d'autres risques pourraient influencer défavorablement sur nos résultats. Pour plus d'informations, il y a lieu de se reporter à la section Risques pouvant influencer sur les résultats futurs ainsi qu'aux sections portant sur le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché, le risque d'assurance, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel non financier, le risque juridique et réglementaire, le risque de stratégie, le risque environnemental et social, et le risque de réputation de la section Gestion globale des risques, qui ont été mises à jour dans les rapports trimestriels et qui présentent l'incidence que certains de ces facteurs et risques clés pourraient avoir sur nos résultats futurs. Les investisseurs et toute autre personne doivent tenir soigneusement compte de ces facteurs et de ces risques, ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels, et de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les déclarations prospectives, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par l'entreprise ou en son nom, sauf si la loi l'exige. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée dans le but d'aider les actionnaires et les analystes à comprendre notre situation financière aux dates indiquées ou pour les périodes closes à ces dates ainsi que nos priorités et objectifs stratégiques, et peut ne pas convenir à d'autres fins.

Les hypothèses économiques importantes qui sous-tendent les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent celles présentées dans la section Évolution de la situation économique et perspectives, ainsi que dans la section Provision pour pertes sur créances, mises à jour dans les rapports trimestriels. Les hypothèses relatives au comportement des économies canadienne et américaine, ainsi qu'à la conjoncture de marché globale et à leur effet combiné sur nos activités sont des facteurs importants dont nous tenons compte lors de l'établissement de nos priorités et objectifs stratégiques et des perspectives de nos divers secteurs d'activité. Pour élaborer nos prévisions en matière de croissance économique, nous utilisons principalement les données économiques historiques, les liens passés entre les variables économiques et financières, les changements de politiques gouvernementales, ainsi que les risques qu'ils posent pour l'économie au pays et à l'échelle mondiale.

# À propos de BMO

Fondé en 1817, BMO Groupe financier (ci-après désigné par « BMO », « Banque de Montréal », « la Banque », « nous », « nos » ou « notre ») est la huitième banque en Amérique du Nord selon la valeur de l'actif, lequel s'établit à 1,29 billion de dollars. Nous sommes une institution financière hautement diversifiée qui offre une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de la gestion de patrimoine, des marchés mondiaux et des services de banque d'affaires. Nous servons treize millions de clients au Canada et aux États-Unis, ainsi que dans certains marchés à l'échelle mondiale, par l'entremise de trois groupes d'exploitation intégrés : les Services bancaires Particuliers et entreprises, BMO Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux.

À BMO, nous continuons de bâtir une banque numérique hautement performante et prête pour l'avenir qui repose sur un effectif mobilisé et une culture centrée sur la réussite. Nous nous efforçons de donner à nos clients les moyens d'améliorer leurs finances, de croître et d'innover, tout en investissant dans nos employés. Animés par notre raison d'être, nous établissons des liens de confiance avec nos parties prenantes en étant portés par nos priorités stratégiques axées sur la croissance, soutenus par notre approche à l'égard de la durabilité et guidés par nos valeurs.

## Notre raison d'être : Avoir le cran de faire une différence *dans la vie, comme en affaires*

BMO a une raison d'être bien ancrée : être un champion du progrès et un catalyseur de changement. Nous tirons parti de notre position en tant que fournisseur de services financiers de premier plan pour permettre aux collectivités et à nos parties prenantes d'apporter des changements positifs et durables, parce que nous croyons que la réussite peut et doit être mutuelle. Nos engagements audacieux pour une économie florissante, un avenir durable et une société inclusive se reflètent dans notre réponse directe et active aux défis les plus pressants d'aujourd'hui :

- **Économie florissante** – Faciliter l'accès aux capitaux et offrir de précieux conseils financiers – investir dans les entreprises, soutenir l'accès à la propriété et renforcer les collectivités que nous servons, tout en favorisant l'innovation qui simplifie les opérations bancaires.
- **Avenir durable** – Être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre et concrétiser nos engagements en matière de financement durable et d'investissement responsable.
- **Société inclusive** – Éliminer les obstacles à l'inclusion par le biais d'investissements, de produits et de services financiers et de partenariats qui permettent de supprimer les obstacles systémiques auxquels sont confrontés nos clients, nos employés et les collectivités sous-représentés et qui favorisent une inclusion et une croissance équitable pour tous.

## Nos priorités stratégiques

La vigueur et la constance de notre performance sont essentielles à la concrétisation de notre raison d'être. Nous visons à obtenir un rendement total des capitaux propres de haut niveau et à atteindre nos objectifs financiers en harmonisant nos activités avec les priorités stratégiques que nous nous appliquons à mettre en œuvre. Sans déroger aux bases de notre stratégie, nous avons renouvelé nos priorités pour l'exercice 2024 afin de tenir compte de notre excellente lancée dans un contexte de transformation continue :

- Une fidélisation de la clientèle et une croissance **de premier ordre**, optimisées par l'approche Un seul et même client, en offrant à nos clients l'accès à la gamme complète des produits, des services et des conseils de BMO
- Une **culture de réussite** reposant sur une action concertée, le pouvoir d'agir et la reconnaissance
- Le **numérique au premier plan** pour la vitesse, la portée et l'élimination de la complexité
- Être le **principal partenaire** de nos clients dans la **transition** vers un **monde carboneutre**
- Une **gestion du risque** et une performance du **capital** et du **financement supérieures**

Les priorités stratégiques de nos groupes d'exploitation sont établies conformément à notre stratégie globale et la soutiennent, ce qui favorise notre performance sur le plan concurrentiel. Les stratégies des groupes d'exploitation sont présentées dans l'Analyse des résultats de 2023 des groupes d'exploitation.

## Notre approche à l'égard de la durabilité

Notre engagement à l'égard de la durabilité fait partie intégrante de notre stratégie et est un élément essentiel de notre raison d'être. Nous déterminons les répercussions les plus importantes de nos activités, de nos produits et de nos services sur nos parties prenantes et les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités. Ainsi, nous prenons des mesures pour gérer nos activités conformément à nos objectifs de durabilité, tout en tenant compte des intérêts de nos parties prenantes. Nous adoptons diverses pratiques et recourons à différents indices de référence en matière de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) qui nous permettent de saisir les occasions et de gérer les risques dans des domaines clés comme la finance durable, les changements climatiques, les droits de la personne et la diversité, l'équité et l'inclusion.

## Nos valeurs

Quatre valeurs fondamentales façonnent notre culture et sous-tendent nos choix et nos actions :

- **Intégrité**
- **Diversité**
- **Responsabilité**
- **Empathie**

### Mise en garde

La présente section À propos de BMO contient des déclarations prospectives. Il y a lieu de se reporter à la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

# Objectifs financiers et mesures de la valeur

Les résultats et les mesures de la présente section sont présentés sur une base comptable et ajustée ainsi que sur une base de revenus bruts et de revenus nets, et la direction considère utile de recourir à un tel mode de présentation aux fins de l'appréciation de notre performance. Nous sommes d'avis que les mesures et ratios non conformes aux PCGR présentés ici, lus à la lumière de nos résultats établis aux termes des PCGR, donnent aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats et sont plus représentatifs de la performance continue de l'organisation.

Les résultats et les mesures ajustés de la présente section, y compris le bénéfice par action (BPA), la croissance du BPA, le rendement des capitaux propres (RCP), le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPAAO), le bénéfice net, les revenus, les charges autres que d'intérêts, le ratio d'efficacité et le levier d'exploitation, sont des montants, des mesures et des ratios non conformes aux PCGR, et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Nous présentons également les revenus comptables et ajustés après déduction des sinistres, des commissions et des variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI), et nous calculons notre ratio d'efficacité et notre levier d'exploitation sur une base similaire. Les revenus d'assurance peuvent varier en raison des fluctuations de la juste valeur des actifs d'assurance, lesquelles sont occasionnées par les fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers, et cette variabilité est grandement atténuée par les SCVPI. Le fait de présenter nos revenus, notre ratio d'efficacité et notre levier d'exploitation sur une base nette permet de mieux évaluer les résultats d'exploitation.

Les mesures et les ratios fondés sur les revenus nets sont des données non conformes aux PCGR. Pour en savoir plus sur les SCVPI, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières. Des renseignements sur la composition de chacune de ces mesures sont également fournis dans le Glossaire de termes financiers.

## Objectifs financiers

Au 31 octobre 2023 ou pour les périodes closes à cette date	Objectifs financiers (ajustés)	Résultats comptables			Résultats ajustés <sup>1</sup>		
		1 an	3 ans <sup>2</sup>	5 ans <sup>2</sup>	1 an	3 ans <sup>2</sup>	5 ans <sup>2</sup>
Croissance du bénéfice par action (%)	De 7 % à 10 %	(71,6)	(9,1)	(7,0)	(11,4)	15,0	5,5
Rendement des capitaux propres moyen (%)	Au moins 15 %	6,0	14,6	13,3	12,3	14,7	13,6
Rendement moyen des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (%)	Au moins 18 %	8,2	16,8	15,5	15,8	17,1	15,9
Levier d'exploitation, déduction faite des SCVPI (%) <sup>3</sup>	Au moins 2 %	(45,9)	(6,8)	(3,2)	(8,2)	-	0,7
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (%)	Excéder les exigences réglementaires	12,5	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Rendement total des capitaux propres (%)	Rendement de haut niveau	(12,5)	14,3	5,6	s. o.	s. o.	s. o.

<sup>1</sup> Les résultats et les mesures ajustés ne sont pas des montants ou des mesures conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

<sup>2</sup> Le taux de croissance du BPA et le levier d'exploitation, déduction faite des SCVPI, sur 3 ans et sur 5 ans reflètent les taux de croissance annuels composés (TCAC).

<sup>3</sup> Les résultats comptables et ajustés du présent tableau correspondant au levier d'exploitation, déduction faite des SCVPI, ne sont pas des mesures conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

s. o. – sans objet

BMO utilise un processus de planification rigoureux et se fixe des objectifs ambitieux qui tiennent compte de la conjoncture économique, de notre appétit pour le risque, de l'évolution des besoins de nos clients et des occasions qui se présentent dans nos divers secteurs d'activité. Dans le cadre de ce processus, des responsabilités claires et directes ont été établies pour évaluer la performance annuelle par rapport aux jalons tant internes qu'externes, et mesurer les progrès réalisés par rapport à nos priorités stratégiques.

Nous avons établi, à l'égard de certaines mesures importantes de rendement, les objectifs financiers à moyen terme énoncés ci-dessus. On définit généralement le moyen terme comme étant une période de trois à cinq ans, et le rendement est évalué sur une base ajustée. Nous visons à obtenir un rendement total des capitaux propres de haut niveau et à atteindre nos objectifs financiers en harmonisant nos activités avec les priorités stratégiques que nous nous appliquons à mettre en œuvre.

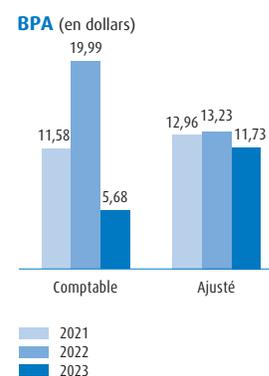
Ces objectifs servent de repères et présupposent un environnement d'affaires normal. Notre capacité à atteindre ces objectifs au cours d'une période donnée pourrait être touchée de façon défavorable par l'évolution du contexte économique ou par des événements extraordinaires. Dans la gestion de notre exploitation et de notre exposition aux risques, nous reconnaissons l'importance d'équilibrer notre rentabilité actuelle et notre capacité d'atteindre nos objectifs en une seule période, d'une part, et le besoin d'investir dans nos activités en vue d'assurer notre durabilité à long terme et notre croissance future, d'autre part.

Nos objectifs financiers et notre rendement par rapport à ces objectifs sont présentés dans le tableau ci-dessus et décrits dans les sections qui suivent.

## Croissance du bénéfice par action

Par bénéfice par action (BPA), on entend le bénéfice dilué par action, sauf indication contraire.

Le BPA s'est établi à 5,68 \$ en 2023, en baisse de 14,31 \$, ou de 72 %, par rapport à 19,99 \$ en 2022. Le BPA ajusté s'est établi à 11,73 \$, en baisse de 1,50 \$, ou de 11 %, par rapport à 13,23 \$ en 2022. La diminution du BPA est attribuable à la baisse du bénéfice et à la hausse du nombre d'actions ordinaires en circulation. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a reculé de 70 % sur un an sur une base comptable, et de 5 % sur une base ajustée. Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation, compte tenu des titres dilutifs, a augmenté de 7 % par rapport à 2022 en raison d'une émission d'actions ordinaires effectuée pendant l'exercice dans le cadre d'un appel public à l'épargne, de placements privés, du plan de réinvestissement des dividendes, des acquisitions et du régime d'options sur actions.



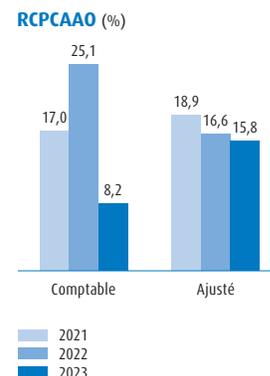
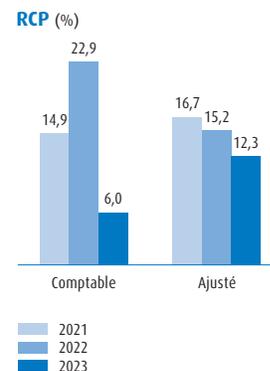
Le **bénéfice par action (BPA)** est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées et des distributions sur d'autres instruments de capitaux propres, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. Le BPA ajusté est calculé de la même façon, à partir du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la Banque. Le BPA dilué, qui sert de base aux mesures de la performance, tient compte des conversions possibles d'instruments financiers en actions ordinaires qui auraient pour conséquence de réduire le BPA. La note 23 afférente aux états financiers consolidés annuels audités contient plus de détails sur le BPA dilué.

## Rendement des capitaux propres et rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires

En 2023, le rendement des capitaux propres (RCP) comptable s'est établi à 6,0 % et le RCP ajusté, à 12,3 %, comparativement à 22,9 % et à 15,2 %, respectivement, en 2022. Le RCP comptable a reculé en raison de la baisse du bénéfice net, essentiellement attribuable à la diminution des revenus au cours de l'exercice à l'étude découlant de l'incidence des mesures de gestion de la juste valeur liées à l'acquisition de Bank of the West, et à une augmentation des charges au cours de l'exercice à l'étude résultant de la hausse des coûts associés à l'acquisition et à l'intégration. Le RCP comptable et le RCP ajusté ont diminué en raison de l'incidence des émissions d'actions ainsi que de la baisse du bénéfice.

Une diminution de 9 272 millions de dollars du bénéfice net comptable attribuable aux actionnaires ordinaires et une diminution de 476 millions du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires ont été enregistrées au cours de l'exercice. Les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires ont augmenté de 9,4 milliards de dollars, ou de 16 %, par rapport à 2022, principalement en raison de l'émission d'actions ordinaires et de la croissance des résultats non distribués, lesquelles ont été partiellement neutralisées par la diminution du cumul des autres éléments du résultat global.

Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO) comptable s'est établi à 8,2 %, comparativement à 25,1 % en 2022, et le RCPCAAO ajusté s'est chiffré à 15,8 %, comparativement à 16,6 % en 2022. Le RCPCAAO comptable et le RCPCAAO ajusté ont diminué en raison de la baisse du bénéfice, qui a été partiellement neutralisée par la baisse des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires. La valeur comptable de l'action s'est accrue de 2 % par rapport à l'exercice précédent et s'est chiffrée à 97,17 \$, ce qui reflète l'augmentation des capitaux propres.



Le **rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP)** équivaut au bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées et les distributions sur d'autres instruments de capitaux propres, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comprennent le capital social ordinaire, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) et les résultats non distribués. Le RCP ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net comptable.

Le **rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO)** est calculé à partir du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, ajusté pour tenir compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Le RCPCAAO ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net comptable.

## Ratio d'efficacité et levier d'exploitation

Le ratio d'efficacité brut comptable de BMO s'est chiffré à 68,0 % en 2023, comparativement à 48,0 % en 2022. Sur la base des revenus nets<sup>1</sup>, le ratio d'efficacité comptable s'est établi à 72,5 %, comparativement à 47,1 % en 2022, tandis que le ratio d'efficacité ajusté s'est chiffré à 59,8 %, comparativement à 55,8 % en 2022. L'augmentation du ratio d'efficacité est attribuable au fait que la croissance des revenus a été plus que neutralisée par la croissance accrue des charges, ainsi qu'à l'incidence de Bank of the West, dont le ratio d'efficacité était plus élevé.

Le levier d'exploitation comptable a été de -38,5 %. Selon les revenus nets, le levier d'exploitation comptable a été de -45,9 % et le levier d'exploitation ajusté s'est situé à -8,2 %.

<sup>1</sup> Les revenus nets comprennent les revenus, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI).

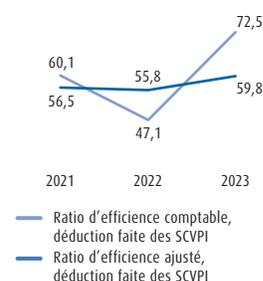
Le **ratio d'efficacité (ou ratio des charges aux revenus)** est une mesure de la productivité. Il se calcule en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des revenus (sur une base d'imposition comparable pour les groupes d'exploitation) et est exprimé en pourcentage.

Le **ratio d'efficacité, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)** se calcule en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des revenus, déduction faite des SCVPI (sur une base d'imposition comparable pour les groupes d'exploitation), et est exprimé en pourcentage. Le ratio d'efficacité ajusté, déduction faite des SCVPI, se calcule de la même façon que le ratio d'efficacité, déduction faite des SCVPI, à partir des revenus ajustés, déduction faite des SCVPI, et des charges autres que d'intérêts ajustées.

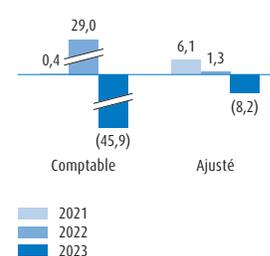
Le **levier d'exploitation** est l'écart entre le taux de croissance des revenus et celui des charges autres que d'intérêts, et le levier d'exploitation ajusté correspond à l'écart entre le taux de croissance des revenus ajustés et celui des charges autres que d'intérêts ajustés.

Le **levier d'exploitation, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)**, correspond à l'écart entre le taux de croissance des revenus, déduction faite des SCVPI (revenus nets), et celui des charges autres que d'intérêts. Le levier d'exploitation ajusté, déduction faite des SCVPI, est calculé à l'aide du taux de croissance des revenus nets ajustés et celui des charges autres que d'intérêts ajustés. La Banque évalue le rendement au moyen des revenus nets ajustés.

Ratio d'efficacité, déduction faite des SCVPI (%)



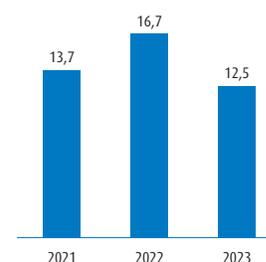
Levier d'exploitation, déduction faite des SCVPI (%)



## Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissait à 12,5 % au 31 octobre 2023, alors qu'il était de 16,7 % au 31 octobre 2022. Notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires était élevé à la fin de l'exercice 2022 sous l'effet principalement des mesures de gestion de la juste valeur liées à l'acquisition de Bank of the West. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a diminué par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'acquisition et de l'intégration de Bank of the West.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (%)



Le **ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires** s'entend des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, qui comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, nets des déductions pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre des régimes de retraite, certains actifs d'impôt différé et d'autres éléments qui peuvent comprendre une portion des provisions pour pertes sur créances attendues, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires est calculé conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) établie par le BSIF.

## Rendement total des capitaux propres

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2023	2022	2021	2020	2019	TCAC 3 ans <sup>1</sup>	TCAC 5 ans <sup>1</sup>
Cours de clôture de l'action ordinaire (en dollars)	<b>104,79</b>	125,49	134,37	79,33	97,50	<b>9,7</b>	<b>1,3</b>
Dividende versé (en dollars, par action)	<b>5,72</b>	5,11	4,24	4,21	3,99	<b>10,8</b>	<b>9,0</b>
Rendement de l'action (%)	<b>5,5</b>	4,3	3,2	5,3	4,2	<b>n. s.</b>	<b>n. s.</b>
Augmentation (diminution) du cours de l'action (%)	<b>(16,5)</b>	(6,6)	69,4	(18,6)	(0,9)	<b>n. s.</b>	<b>n. s.</b>
Rendement total des capitaux propres annuel (%) <sup>2</sup>	<b>(12,5)</b>	(3,1)	75,9	(14,6)	3,2	<b>14,3</b>	<b>5,6</b>
Moyenne du groupe de référence au Canada (excluant BMO) <sup>3</sup>	<b>(8,8)</b>	(6,2)	56,1	(11,5)	11,4	<b>10,0</b>	<b>5,5</b>

<sup>1</sup> Taux de croissance annuel composé (TCAC) exprimé en pourcentage.

<sup>2</sup> Le rendement total des capitaux propres annuel suppose le réinvestissement du dividende trimestriel; il n'est donc pas égal à la somme du dividende et du rendement de l'action dans le tableau.

<sup>3</sup> Groupe de référence au 31 octobre 2023 : Banque Scotia, Banque CIBC, Banque Nationale, RBC, Banque TD.

n. s. - non significatif

Le rendement total des capitaux propres (RTCP) annuel moyen constitue une mesure clé de la valeur pour les actionnaires; nous croyons qu'avec le temps, la mise en œuvre de nos priorités stratégiques se traduira par une création de valeur pour nos actionnaires. Le RTCP annuel moyen sur un an, sur trois ans et sur cinq ans s'est chiffré à -12,5 %, à 14,3 % et à 5,6 %, respectivement, comparativement à la moyenne de notre groupe de référence au Canada (excluant BMO), qui s'est établie à -8,8 %, à 10,0 % et à 5,5 %, respectivement.

Le tableau ci-dessus présente les dividendes versés sur les actions ordinaires de BMO au cours des cinq derniers exercices et l'évolution du cours de notre action durant cette période. Un investissement de 1 000 \$ en actions ordinaires de BMO effectué au début de l'exercice 2019 aurait valu 1 315 \$ au 31 octobre 2023, si on tient compte du réinvestissement des dividendes. Il en résulte un rendement total de 31,5 %.

Les dividendes déclarés par action ordinaire au cours de l'exercice 2023 ont totalisé 5,80 \$, une hausse de 0,36 \$ par rapport à 5,44 \$ à l'exercice précédent. Les dividendes versés au cours de la dernière période de cinq ans ont augmenté à un taux annuel moyen composé d'environ 9 %.

Le **rendement total des capitaux propres (RTCP)** annuel correspond au rendement total annuel moyen d'un placement en actions ordinaires de BMO effectué au début de la période correspondante. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires.

### Mise en garde

La présente section Objectifs financiers et mesures de la valeur contient des déclarations prospectives. Il y a lieu de se reporter à la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

# Favoriser un avenir durable et inclusif

En 2023, nous avons fait ce qui suit afin de soutenir nos clients, les collectivités et nos employés :

- Nous avons lancé le programme BMO EMpower<sup>MC</sup> 2.0, un engagement de plus de 40 milliards de dollars américains destinés à soutenir des organisations à l'échelle des États-Unis qui se concentrent sur l'amélioration de l'accès à la propriété, le développement des petites entreprises, le renforcement des collectivités et la création d'une société plus équitable.
- Nous avons dépassé notre objectif annuel pour la campagne BMO Générosité, les employés de BMO ayant remis plus de 31 millions de dollars à Centraide et à des milliers d'autres organismes communautaires en Amérique du Nord, tout en établissant un nouveau record de promesses de dons.
- Nous avons annoncé les bénéficiaires des bourses de 2022, s'élevant à 150 000 \$, qui ont été accordées à douze femmes entrepreneures canadiennes dans le cadre du programme de bourse BMO rend hommage aux femmes, en collaboration avec Deloitte. Le programme en est à sa troisième année et il a soutenu jusqu'à présent 56 entreprises détenues par des femmes au Canada, grâce à des bourses totalisant 530 000 \$.
- Nous avons été désignés pour faire partie du groupe de travail sur l'établissement des cibles relatives à la nature dans le cadre des Principes pour une banque responsable des Nations Unies, qui a pour objectif d'élaborer des directives pour l'établissement de cibles relatives à la biodiversité et à la nature – nous sommes la seule banque canadienne parmi les 34 signataires provenant de 24 pays.
- Nous avons investi 15 millions de dollars dans la campagne Libère tes émotions, que Jeunesse, J'écoute a lancée afin d'élargir l'accès aux soins et aux services cliniques au Canada par l'intermédiaire de sa plateforme de santé mentale en ligne pour les jeunes. En tant que partenaire fondateur de Jeunesse, J'écoute, et avec l'aide de nos employés, nous avons à ce jour amassé plus de 40 millions de dollars pour soutenir cette campagne.
- Nous avons continué à favoriser le progrès des traitements en santé mentale grâce à un don de 5 millions de dollars au Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH) afin de soutenir la recherche indépendante au sein de son Centre Krembil de la neuroinformatique et de contribuer à la construction d'un centre de recherche. Nous avons également fait un don de 2 millions de dollars au groupe de soins de santé Le Royal d'Ottawa (le Royal) pour soutenir la nouvelle Clinique innovante BMO pour la dépression, qui offre plus d'options de traitement aux personnes vivant avec la dépression.
- Nous avons publié Wicihitowin, notre troisième rapport annuel sur les partenariats et les progrès en matière autochtone, qui souligne l'importance que nous accordons à l'avancement de l'éducation, de l'emploi et de l'autonomie économique dans les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis. De plus, nous avons annoncé l'arrivée de six nouveaux membres au sein de notre Conseil consultatif pour les communautés autochtones, qui comprend maintenant des leaders de partout au Canada.

BMO continue d'être reconnu comme chef de file dans de nombreux classements. Ainsi :

- Nous nous classons parmi les sociétés les plus durables selon les indices de durabilité Dow Jones (DJSI). De plus, BMO s'est classé dans le 95<sup>e</sup> centile des banques à l'échelle mondiale et a obtenu la meilleure note possible dans les domaines de l'inclusion financière et de la production de rapports environnementaux et sociaux.
- Nous figurons au classement des 100 sociétés les plus durables au monde de *Corporate Knights* de 2023 et avons été nommés la banque la plus durable d'Amérique du Nord pour la quatrième année de suite. Nous nous sommes classés au huitième rang dans le monde et dans la tranche supérieure de 15 % des banques à l'échelle mondiale en ce qui a trait aux revenus durables, et nous avons reçu une excellente note pour la diversité au sein de notre Conseil d'administration et de nos cadres dirigeants.
- Nous figurons parmi les 50 meilleures entreprises citoyennes du Canada selon *Corporate Knights*, avec des résultats dans le premier quartile en matière de diversité des sexes au sein des conseils d'administration et de représentation des minorités visibles au sein de la haute direction – la seule banque canadienne nommée dans cette liste. Nous avons également obtenu une note du quartile supérieur en matière de revenus durables, ce qui illustre notre engagement en matière de financement durable et d'investissement responsable.
- Nous avons été reconnus par la World Benchmarking Alliance (WBA) comme l'institution financière la mieux classée au monde en matière de soutien à une économie juste et durable.
- Nous faisons partie de l'indice d'égalité des sexes (IES) de Bloomberg pour la huitième année d'affilée, en reconnaissance du leadership mondial de BMO en matière d'équité et d'inclusion des genres dans le milieu de travail et la collectivité, de même que pour notre engagement public à l'égard de l'égalité et de l'avancement des femmes.
- Nous avons été reconnus par l'Ethisphere Institute comme l'une des sociétés les plus éthiques au monde pour la sixième année de suite, et demeurons la seule banque canadienne à avoir reçu cette reconnaissance depuis sa création en 2007. Cette reconnaissance atteste notre détermination à faire ce qui est bien, à agir avec transparence et intégrité, en conformité avec les règles de bonne gouvernance, et à contribuer à une économie florissante, à un avenir durable et à une société inclusive.
- Nous figurons en 2023 pour la troisième année de suite dans la liste Women Lead Here publiée par *The Globe and Mail* dans son magazine *Report on Business*, qui souligne l'excellence des entreprises canadiennes en matière de diversité des genres dans les postes de direction. Depuis 2016, nous maintenons un objectif supérieur à 40 % en matière d'égalité des sexes dans les postes de haute direction, et nous continuons à soutenir la progression de la diversité, de l'équité et de l'inclusion à l'échelle de la Banque.
- Nous avons obtenu la meilleure note au Disability Equality Index (DEI) pour la huitième année d'affilée. BMO a été désigné comme l'un des meilleurs endroits où travailler au chapitre de l'inclusion des personnes handicapées par Disability:IN et l'American Association of People with Disabilities (AAPD), en reconnaissance de notre détermination et de nos progrès continus visant à bâtir une société inclusive pour nos employés et les collectivités que nous servons.

## Mise en garde

La présente section Favoriser un avenir durable et inclusif contient des déclarations prospectives. Il y a lieu de se reporter à la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

# Faits saillants financiers

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

2023

2022

	2023	2022
<b>Sommaire de l'état des résultats<sup>1</sup></b>		
Revenus nets d'intérêts	18 681	15 885
Revenus autres que d'intérêts	12 518	17 825
Revenus	31 199	33 710
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	1 939	(683)
Revenus, déduction faite des SCVPI <sup>2</sup>	29 260	34 393
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	1 180	502
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	998	(189)
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	2 178	313
Charges autres que d'intérêts	21 219	16 194
Charge d'impôts sur le résultat	1 486	4 349
Bénéfice net	4 377	13 537
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	4 034	13 306
Bénéfice net ajusté	8 675	9 039
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	8 332	8 808
<b>Données relatives aux actions ordinaires</b> (en dollars, sauf indication contraire) <sup>1</sup>		
Bénéfice de base par action	5,69	20,04
Bénéfice dilué par action	5,68	19,99
Bénéfice dilué par action ajusté	11,73	13,23
Valeur comptable d'une action	97,17	95,60
Cours de clôture de l'action	104,79	125,49
Nombre d'actions ordinaires en circulation (en millions)		
À la clôture de la période	720,9	677,1
Nombre moyen de base	709,4	664,0
Nombre moyen dilué	710,5	665,7
Capitalisation boursière (en milliards de dollars)	75,5	85,0
Dividendes déclarés par action	5,80	5,44
Rendement de l'action (%)	5,5	4,3
Ratio de distribution (%)	102,0	27,1
Ratio de distribution ajusté (%)	49,4	41,0
<b>Mesures et ratios financiers (%)<sup>1</sup></b>		
Rendement des capitaux propres	6,0	22,9
Rendement des capitaux propres ajusté	12,3	15,2
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires	8,2	25,1
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	15,8	16,6
Ratio d'efficience	68,0	48,0
Ratio d'efficience ajusté, déduction faite des SCVPI <sup>2</sup>	59,8	55,8
Levier d'exploitation	(38,5)	19,6
Levier d'exploitation ajusté, déduction faite des SCVPI <sup>2</sup>	(8,2)	1,3
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen	1,63	1,62
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen, exclusion faite des revenus de négociation et des actifs de négociation	1,82	1,72
Taux d'impôt effectif	25,3	24,3
Taux d'impôt effectif ajusté	22,3	22,8
Ratio du total des dotations à la provision pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations	0,35	0,06
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations	0,19	0,10
Ratio de liquidité à court terme (RLCT) <sup>3</sup>	128	135
Ratio structurel de liquidité à long terme (RSLLT) <sup>3</sup>	115	114
<b>Bilan et autres informations</b> (au 31 octobre et en millions de dollars, sauf indication contraire)		
Actifs	1 293 276	1 139 199
Actif productif moyen	1 145 632	979 341
Solde brut des prêts et acceptations	668 396	567 191
Solde net des prêts et acceptations	664 589	564 574
Dépôts	909 676	769 478
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	70 051	64 730
Total des actifs pondérés en fonction des risques <sup>4</sup>	424 197	363 997
Actifs sous administration	808 985	744 442
Actifs sous gestion	332 947	305 462
<b>Ratios des fonds propres (%)<sup>4</sup></b>		
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	12,5	16,7
Ratio des fonds propres de catégorie 1	14,1	18,4
Ratio du total des fonds propres	16,2	20,7
Ratio de levier	4,2	5,6
Ratio TLAC	27,0	33,1
<b>Cours de change (\$) (au 31 octobre)</b>		
Dollar CA/dollar US	1,3868	1,3625
Dollar CA/dollar US - moyenne	1,3492	1,2918

<sup>1</sup> Les résultats ajustés excluent certaines composantes des résultats comptables et ils servent à calculer nos mesures ajustées, tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-dessus. La direction évalue le rendement à l'aide de mesures et résultats comptables et de mesures et résultats ajustés, et considère qu'ils sont utiles. Les revenus, déduction faite des SCVPI, les ratios comptables calculés déduction faite des SCVPI ainsi que les résultats, mesures et ratios ajustés figurant dans ce tableau sont des données non conformes aux PCGR. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières, et pour obtenir des informations sur la composition des montants, mesures et ratios non conformes aux PCGR, ainsi que sur les mesures financières supplémentaires, il y a lieu de se reporter au Glossaire de termes financiers.

<sup>2</sup> Nous présentons les revenus, le ratio d'efficience et le levier d'exploitation, déduction faite des SCVPI, ce qui réduit la variabilité des revenus d'assurance découlant des variations de la juste valeur, lesquelles sont grandement atténuées par les variations de la juste valeur des passifs au titre des indemnités, dont l'incidence est reflétée dans les SCVPI. Pour obtenir plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la section portant sur les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités.

<sup>3</sup> Le RLCT et le RSLLT sont présentés selon la ligne directrice Normes de liquidité (NL) établie par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), le cas échéant.

<sup>4</sup> Les ratios des fonds propres et les actifs pondérés en fonction des risques sont présentés selon la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) établie par le BSIF, le cas échéant.

# Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Les résultats et mesures figurant dans le présent document sont présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR). Sauf indication contraire, les montants sont indiqués en dollars canadiens et proviennent des états financiers consolidés annuels audités établis en conformité avec les Normes internationales d'information financière (IFRS), publiées par l'International Accounting Standards Board. Toute mention des PCGR renvoie aux IFRS. Nous avons recours à un certain nombre de mesures financières pour évaluer notre performance, ainsi que la performance de nos unités d'exploitation, ce qui comprend des montants, des mesures et des ratios qui sont présentés sur une base non conforme aux PCGR, comme il en est fait mention ci-dessous. Nous sommes d'avis que ces montants, mesures et ratios, lus à la lumière de nos résultats établis aux termes des PCGR, donnent aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats.

Les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de sens normalisé aux termes de ceux-ci. Ils sont difficilement comparables aux mesures similaires qu'utilisent d'autres entreprises et ne devraient pas être interprétés de manière isolée ni comme pouvant remplacer les résultats établis aux termes des PCGR.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition des mesures non conformes aux PCGR et des autres mesures financières, y compris les mesures financières complémentaires, il y a lieu de se reporter à la section Glossaire de termes financiers.

Nos mesures non conformes aux PCGR se classent généralement comme suit :

## Mesures et ratios ajustés

La direction considère que les résultats et mesures comptables et les résultats et mesures ajustés sont utiles aux fins de l'appréciation de la performance sous-jacente des secteurs. Les résultats et mesures ajustés retranchent certains éléments précis des revenus, des charges autres que d'intérêts, de la dotation à la provision pour pertes sur créances et des impôts sur le résultat, comme il est indiqué en détail dans le tableau ci-après. Les résultats et mesures ajustés présentés dans le présent document sont des données non conformes aux PCGR. Le fait de recourir à la présentation des résultats comptables et ajustés permet au lecteur d'évaluer l'incidence de certains éléments sur les résultats des périodes présentées, et de mieux évaluer les résultats, compte non tenu de ces éléments qui ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats continus. C'est pourquoi ce mode de présentation peut aider les lecteurs à analyser les tendances. Sauf indication contraire, l'analyse, par la direction, des changements des résultats comptables figurant dans le présent document s'applique également à ceux des résultats ajustés correspondants.

## Mesures, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités

Nous présentons également les revenus comptables et ajustés déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) et notre ratio d'efficacité et notre levier d'exploitation sont calculés sur une base similaire. Les mesures et les ratios présentés déduction faite des SCVPI sont des données non conformes aux PCGR. Les revenus d'assurance peuvent varier en raison des fluctuations de la juste valeur des actifs d'assurance, lesquelles sont occasionnées par les fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers. Les placements qui soutiennent les passifs au titre des indemnités sont essentiellement des actifs à revenu fixe qui sont inscrits à la juste valeur, et les variations de celle-ci sont constatées dans les revenus d'assurance figurant à l'état consolidé des résultats. Ces variations de la juste valeur sont en grande partie contrebalancées par celles de la juste valeur des passifs au titre des indemnités, dont l'incidence est prise en compte dans les SCVPI. La présentation et l'analyse des revenus, des ratios d'efficacité et du levier d'exploitation, sur une base nette, réduisent la variabilité des résultats, ce qui permet de mieux évaluer les résultats d'exploitation. Pour obtenir plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la section portant sur les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités.

## Capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires et rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires

Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires est largement utilisé dans le secteur bancaire en Amérique du Nord et il est significatif parce qu'il mesure uniformément la performance des unités, qu'elles aient été acquises ou mises sur pied à l'interne.

### Mise en garde

La présente section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières contient des déclarations prospectives. Il y a lieu de se reporter à la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

## Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2023	2022	2021
<b>Résultats comptables</b>			
Revenus nets d'intérêts	18 681	15 885	14 310
Revenus autres que d'intérêts	12 518	17 825	12 876
Revenus	31 199	33 710	27 186
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	(1 939)	683	(1 399)
Revenus, déduction faite des SCVPI	29 260	34 393	25 787
Dotations à la provision pour pertes sur créances	(2 178)	(313)	(20)
Charges autres que d'intérêts	(21 219)	(16 194)	(15 509)
Bénéfice avant impôts sur le résultat	5 863	17 886	10 258
Charge d'impôts sur le résultat	(1 486)	(4 349)	(2 504)
Bénéfice net	4 377	13 537	7 754
BPA dilué (\$)	5,68	19,99	11,58
<b>Éléments d'ajustement influant sur les revenus (avant impôts)</b>			
Incidence des dessaisissements <sup>1</sup>	-	(21)	29
Gestion des variations de la juste valeur se rapportant à l'achat de Bank of the West <sup>2</sup>	(2 011)	7 713	-
Provision pour frais juridiques (y compris les charges d'intérêts et les honoraires juridiques connexes) <sup>3</sup>	(30)	(515)	-
Incidence des mesures fiscales canadiennes <sup>4</sup>	(138)	-	-
Incidence des éléments d'ajustement influant sur les revenus (avant impôts)	(2 179)	7 177	29
<b>Éléments d'ajustement influant sur la dotation à la provision pour pertes sur créances (avant impôts)</b>			
Dotations initiales à la provision pour pertes sur créances liées aux prêts productifs acquis (avant impôts) <sup>5</sup>	(705)	-	-
<b>Éléments d'ajustement influant sur les charges autres que d'intérêts (avant impôts)</b>			
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration <sup>6</sup>	(2 045)	(326)	(9)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions <sup>7</sup>	(357)	(31)	(88)
Incidence des dessaisissements <sup>1</sup>	-	(16)	(886)
Provision pour frais juridiques (y compris les charges d'intérêts et les honoraires juridiques connexes) <sup>3</sup>	3	(627)	-
(Coûts de restructuration) renversement <sup>8</sup>	-	-	24
Incidence des mesures fiscales canadiennes <sup>4</sup>	(22)	-	-
Incidence des éléments d'ajustement sur les charges autres que d'intérêts (avant impôts)	(2 421)	(1 000)	(959)
Incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net comptable (avant impôts)	(5 305)	6 177	(930)
<b>Éléments d'ajustement influant sur les revenus (après impôts)</b>			
Incidence des dessaisissements <sup>1</sup>	-	(23)	22
Gestion des variations de la juste valeur se rapportant à l'achat de Bank of the West <sup>2</sup>	(1 461)	5 667	-
Provision pour frais juridiques (y compris les charges d'intérêts et les honoraires juridiques connexes) <sup>3</sup>	(23)	(382)	-
Incidence des mesures fiscales canadiennes <sup>4</sup>	(115)	-	-
Incidence des éléments d'ajustement sur les revenus (après impôts)	(1 599)	5 262	22
<b>Éléments d'ajustement influant sur la dotation à la provision pour pertes sur créances (après impôts)</b>			
Dotations initiales à la provision pour pertes sur créances liées aux prêts productifs acquis (après impôts) <sup>5</sup>	(517)	-	-
<b>Éléments d'ajustement influant sur les charges autres que d'intérêts (après impôts)</b>			
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration <sup>6</sup>	(1 533)	(245)	(7)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions <sup>7</sup>	(264)	(23)	(66)
Incidence des dessaisissements <sup>1</sup>	-	(32)	(864)
Provision pour frais juridiques (y compris les charges d'intérêts et les honoraires juridiques connexes) <sup>3</sup>	2	(464)	-
(Coûts de restructuration) renversement <sup>8</sup>	-	-	18
Incidence des mesures fiscales canadiennes <sup>4</sup>	(16)	-	-
Incidence des éléments d'ajustement sur les charges autres que d'intérêts (après impôts)	(1 811)	(764)	(919)
<b>Éléments d'ajustement influant sur la charge d'impôts sur le résultat</b>			
Incidence des mesures fiscales canadiennes <sup>4</sup>	(371)	-	-
Incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net comptable (après impôts)	(4 298)	4 498	(897)
Incidence sur le BPA dilué (\$)	(6,05)	6,76	(1,38)
<b>Résultats ajustés</b>			
Revenus nets d'intérêts	19 094	16 352	14 310
Revenus autres que d'intérêts	14 284	10 181	12 847
Revenus	33 378	26 533	27 157
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	(1 939)	683	(1 399)
Revenus, déduction faite des SCVPI	31 439	27 216	25 758
Dotations à la provision pour pertes sur créances	(1 473)	(313)	(20)
Charges autres que d'intérêts	(18 798)	(15 194)	(14 550)
Bénéfice avant impôts sur le résultat	11 168	11 709	11 188
Charge d'impôts sur le résultat	(2 493)	(2 670)	(2 537)
Bénéfice net	8 675	9 039	8 651
BPA dilué (\$)	11,73	13,23	12,96

<sup>1</sup> Le bénéfice net comptable tient compte de l'incidence de dessaisissements liés à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique ainsi qu'aux États-Unis et de nos activités de banque privée. L'exercice 2022 tient compte d'un profit de 6 millions de dollars (8 millions avant impôts) lié au transfert de certains clients des activités de gestion d'actifs aux États-Unis, d'une perte de 29 millions, avant et après impôts, découlant de la conversion des monnaies étrangères, ce montant étant reclassé du cumul des autres éléments du résultat global, ces deux éléments ayant été comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêts, et de charges de 32 millions (16 millions avant impôts), y compris des impôts de 22 millions à la clôture de la vente de nos activités comptabilisée dans les charges autres que d'intérêts. L'exercice 2021 tient compte d'une réduction de valeur de l'écart d'acquisition de 779 millions, avant et après impôts, liée à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique ainsi qu'aux États-Unis, comptabilisée dans les charges autres que d'intérêts, d'un profit net de 22 millions (29 millions avant impôts) à la vente de nos activités de banque privée, comptabilisé dans les revenus autres que d'intérêts, et de coûts liés aux dessaisissements de 85 millions (107 millions avant impôts) à l'égard des deux transactions, comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts. Ces montants ont été imputés aux Services d'entreprise.

- <sup>2</sup> Le bénéfice net comptable de l'exercice 2023 tient compte d'une perte de 1 461 millions de dollars (2 011 millions avant impôts) en lien avec l'acquisition de Bank of the West, laquelle découle de la gestion de l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt, survenues entre l'annonce et la clôture de l'acquisition, sur sa juste valeur et son écart d'acquisition, ce qui comprend des pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché de 1 628 millions, sur certains swaps de taux d'intérêt comptabilisés dans les revenus de négociation, et des pertes de 383 millions liées à un portefeuille principalement composé de titres du Trésor des États-Unis et d'autres instruments inscrits au bilan, comptabilisées dans les revenus nets d'intérêts. L'exercice 2022 tient compte des revenus de 5 667 millions (7 713 millions avant impôts), ce qui comprend des profits liés à l'évaluation à la valeur de marché de 7 665 millions, et des revenus d'intérêts non liés à la négociation de 48 millions. Ces montants ont été imputés aux Services d'entreprise. Pour de plus amples renseignements sur cette acquisition, il y a lieu de se reporter à la section Acquisitions récentes.
- <sup>3</sup> Le bénéfice net comptable de l'exercice 2023 tient compte de l'incidence d'une poursuite se rapportant à une banque absorbée, M&I Marshall and Ilsley Bank, de 21 millions de dollars (27 millions avant impôts), ce qui comprend des charges d'intérêts de 30 millions et un recouvrement de charges autres que d'intérêts nettes de 3 millions. L'exercice 2022 tient compte d'une provision de 846 millions (1 142 millions avant impôt), ce qui comprend des charges d'intérêts de 515 millions et des charges autres que d'intérêts de 627 millions. Ces montants ont été imputés aux Services d'entreprise. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Provisions et passifs éventuels à la note 24 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.
- <sup>4</sup> Le bénéfice net comptable de l'exercice 2023 tient compte de l'incidence de certaines mesures fiscales adoptées par le gouvernement canadien. Ces mesures fiscales tiennent compte d'une charge d'impôts ponctuelle de 371 millions de dollars constituée d'un dividende pour la relance du Canada de 312 millions et d'un montant de 59 millions lié à l'incidence de l'augmentation de 1,5 % du taux d'impôt calculée proportionnellement sur l'année d'imposition 2022, déduction faite de la réévaluation d'un actif d'impôt différé et d'une charge de 131 millions (160 millions avant impôts) liée à la modification de la définition de « service financier » en regard de la TPS/TVH, constituée d'un montant de 138 millions comptabilisé dans les revenus autres que d'intérêts et de 22 millions de dollars comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts. Ces montants ont été comptabilisés dans les Services d'entreprise.
- <sup>5</sup> Le bénéfice net comptable de l'exercice 2023 tient compte d'une dotation à la provision pour pertes sur créances de 517 millions de dollars (705 millions avant impôts) liée au portefeuille de prêts productifs acquis de Bank of the West et comptabilisée dans les Services d'entreprise.
- <sup>6</sup> Le bénéfice net comptable de l'exercice 2023 tient compte de coûts liés à l'acquisition et à l'intégration de 1 533 millions de dollars (2 045 millions avant impôts) qui comprennent 1 520 millions (2 027 millions avant impôts) liés à Bank of the West, 4 millions (5 millions avant impôts) liés à Radicle et à Clearpool, et 9 millions (13 millions avant impôts) liés à AIR MILES. L'exercice 2022 tient compte de coûts liés à l'acquisition et à l'intégration de 245 millions (326 millions avant impôts), qui comprennent 237 millions (316 millions avant impôts) liés à Bank of the West et 8 millions (10 millions avant impôts) liés à Radicle et à Clearpool et à KGS-Alpha. L'exercice 2021 tient compte de coûts liés à l'acquisition et à l'intégration de 7 millions (9 millions avant impôts) liés à Clearpool et à KGS-Alpha. Ces montants ont été comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts, les coûts liés à l'acquisition et à l'intégration de Bank of the West ayant été comptabilisés dans les Services d'entreprise, ceux de Radicle, de Clearpool et de KGS-Alpha dans BMO Marchés des capitaux et ceux d'AIR MILES dans PE Canada.
- <sup>7</sup> L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de 264 millions de dollars (357 millions avant impôts) pour l'exercice 2023, de 23 millions (31 millions avant impôts) pour l'exercice 2022 et de 66 millions (88 millions avant impôts) pour l'exercice 2021 a été comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts du groupe d'exploitation pertinent.
- <sup>8</sup> Le bénéfice net comptable de l'exercice 2021 inclut un renversement partiel de 18 millions de dollars (24 millions avant impôts) de charges de restructuration lié à des indemnités de départ comptabilisées en 2019, dans les charges autres que d'intérêts des Services d'entreprise.

## Sommaire des résultats comptables et ajustés par unité d'exploitation

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	PE Canada	PE États-Unis	Total PE	BMO Gestion de patrimoine	BMO Marchés des capitaux	Services d'entreprise	Total de la Banque	Résultats sectoriels aux États-Unis <sup>1</sup>
								(en millions de dollars américains)
<b>2023</b>								
Bénéfice (perte) net comptable	3 718	2 724	6 442	1 126	1 682	(4 873)	4 377	90
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration	9	-	9	-	4	1 520	1 533	1 124
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	6	234	240	4	20	-	264	186
Gestion des variations de la juste valeur se rapportant à l'achat de Bank of the West	-	-	-	-	-	1 461	1 461	1 093
Provision pour frais juridiques (y compris les charges d'intérêts et les honoraires juridiques connexes)	-	-	-	-	-	21	21	15
Incidence des mesures fiscales canadiennes	-	-	-	-	-	502	502	-
Dotation initiale à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs acquis	-	-	-	-	-	517	517	379
<b>Bénéfice (perte) net ajusté</b>	<b>3 733</b>	<b>2 958</b>	<b>6 691</b>	<b>1 130</b>	<b>1 706</b>	<b>(852)</b>	<b>8 675</b>	<b>2 887</b>
<b>2022</b>								
Bénéfice net comptable	3 826	2 497	6 323	1 251	1 772	4 191	13 537	6 079
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration	-	-	-	-	8	237	245	185
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	1	5	6	3	14	-	23	17
Incidence des dessaisissements	-	-	-	-	-	55	55	(45)
Gestion des variations de la juste valeur se rapportant à l'achat de Bank of the West	-	-	-	-	-	(5 667)	(5 667)	(4 312)
Provision pour frais juridiques (y compris les charges d'intérêts et les honoraires juridiques connexes)	-	-	-	-	-	846	846	621
<b>Bénéfice (perte) net ajusté</b>	<b>3 827</b>	<b>2 502</b>	<b>6 329</b>	<b>1 254</b>	<b>1 794</b>	<b>(338)</b>	<b>9 039</b>	<b>2 545</b>

<sup>1</sup> Les résultats comptables et les résultats ajustés sectoriels aux États-Unis comprennent le bénéfice net comptabilisé dans PE États-Unis et nos activités américaines dans BMO Gestion de patrimoine, BMO Marchés des capitaux et les Services d'entreprise.

Il y a lieu de se reporter aux notes 1 à 8 du tableau intitulé Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les éléments d'ajustement.

## Revenus nets, ratio d'efficacité et levier d'exploitation

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)  
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2023	2022	2021
<b>Données comptables</b>			
Revenus nets d'intérêts	18 681	15 885	14 310
Revenus autres que d'intérêts	12 518	17 825	12 876
Revenus	31 199	33 710	27 186
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	1 939	(683)	1 399
Revenus, déduction faite des SCVPI	29 260	34 393	25 787
Charges autres que d'intérêts	21 219	16 194	15 509
Ratio d'efficacité (%)	68,0	48,0	57,0
Ratio d'efficacité, déduction faite des SCVPI (%)	72,5	47,1	60,1
Croissance des revenus (%)	(7,5)	24,0	7,9
Croissance des revenus, déduction faite des SCVPI (%)	(14,9)	33,4	9,8
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	31,0	4,4	9,4
Levier d'exploitation (%)	(38,5)	19,6	(1,5)
Levier d'exploitation, déduction faite des SCVPI (%)	(45,9)	29,0	0,4
<b>Données ajustées<sup>1</sup></b>			
Revenus nets d'intérêts	19 094	16 352	14 310
Revenus autres que d'intérêts	14 284	10 181	12 847
Revenus	33 378	26 533	27 157
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	1 939	(683)	1 399
Revenus, déduction faite des SCVPI	31 439	27 216	25 758
Charges autres que d'intérêts	18 798	15 194	14 550
Ratio d'efficacité (%)	56,3	57,3	53,6
Ratio d'efficacité, déduction faite des SCVPI (%)	59,8	55,8	56,5
Croissance des revenus, déduction faite des SCVPI (%)	15,5	5,7	9,7
Croissance de charges autres que d'intérêts (%)	23,7	4,4	3,6
Levier d'exploitation, déduction faite des SCVPI (%)	(8,2)	1,3	6,1

<sup>1</sup> Il y a lieu de se reporter aux notes 1 à 8 du tableau intitulé Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les éléments d'ajustement.

## Rendement des capitaux propres et rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)  
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2023	2022	2021
Bénéfice net comptable	4 377	13 537	7 754
Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	12	-	-
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque	4 365	13 537	7 754
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur d'autres instruments de capitaux propres	(331)	(231)	(244)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (A)	4 034	13 306	7 510
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions après impôts	264	23	66
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, déduction faite de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (B)	4 298	13 329	7 576
Incidence des autres éléments d'ajustement après impôts <sup>1</sup>	4 034	(4 521)	831
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires (C)	8 332	8 808	8 407
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires (D)	67 486	58 078	50 451
Écart d'acquisition	(13 466)	(5 051)	(5 836)
Immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(2 197)	(130)	(381)
Déduction faite des passifs différés connexes	856	251	271
Capitaux propres moyens corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (E)	52 679	53 148	44 505
Rendement des capitaux propres (%) (= A/D)	6,0	22,9	14,9
Rendement des capitaux propres ajusté (%) (= C/D)	12,3	15,2	16,7
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (%) (= B/E)	8,2	25,1	17,0
Rendement ajusté des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (%) (= C/E)	15,8	16,6	18,9

<sup>1</sup> Il y a lieu de se reporter aux notes 1 à 8 du tableau intitulé Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les éléments d'ajustement.

Rendement des capitaux propres par unité d'exploitation<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023							Résultats sectoriels aux États-Unis <sup>2</sup> (en millions de dollars américains)
	PE Canada	PE États-Unis	Total PE	BMO Gestion de patrimoine	BMO Marchés des capitaux	Services d'entreprise	Total de la Banque	
<b>Données comptables</b>								
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 677	2 672	6 349	1 118	1 648	(5 081)	4 034	56
Total des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	13 672	27 889	41 561	6 356	11 856	7 713	67 486	27 203
Rendement des capitaux propres (%)	26,9	9,6	15,3	17,6	13,9	s. o.	6,0	0,2
<b>Données ajustées<sup>3</sup></b>								
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 692	2 906	6 598	1 122	1 672	(1 060)	8 332	2 853
Total des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	13 672	27 889	41 561	6 356	11 856	7 713	67 486	27 203
Rendement des capitaux propres (%)	27,0	10,4	15,9	17,7	14,1	s. o.	12,3	10,5
<b>2022</b>								
<b>Données comptables</b>								
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 783	2 461	6 244	1 243	1 732	4 087	13 306	6 052
Total des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	11 798	13 815	25 613	5 282	11 556	15 627	58 078	17 081
Rendement des capitaux propres (%)	32,1	17,8	24,4	23,5	15,0	s. o.	22,9	35,4
<b>Données ajustées<sup>3</sup></b>								
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 784	2 466	6 250	1 246	1 754	(442)	8 808	2 518
Total des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	11 798	13 815	25 613	5 282	11 556	15 627	58 078	17 081
Rendement des capitaux propres (%)	32,1	17,8	24,4	23,6	15,2	s. o.	15,2	14,7

<sup>1</sup> Le rendement des capitaux propres est fondé sur les fonds propres imputés. Pour l'exercice 2023, après la clôture de l'acquisition de Bank of the West, les fonds propres ont été réimputés, passant des Services d'entreprise à PE États-Unis et à BMO Gestion de patrimoine. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Méthode de présentation des résultats des groupes d'exploitation de BMO.

<sup>2</sup> Les résultats comptables et les résultats ajustés sectoriels aux États-Unis comprennent le bénéfice net et les fonds propres imputés comptabilisés dans PE États-Unis et nos activités américaines dans BMO Gestion de patrimoine, BMO Marchés des capitaux et les Services d'entreprise.

<sup>3</sup> Il y a lieu de se reporter aux notes 1 à 8 du tableau intitulé Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les éléments d'ajustement. s. o. – sans objet

Les fonds propres sont imputés aux unités d'exploitation en fonction du montant de fonds propres réglementaires requis pour soutenir les activités commerciales. Avec prise d'effet pour le premier trimestre de l'exercice 2023, notre taux d'imputation des fonds propres a augmenté pour passer à 11,0 % des actifs pondérés en fonction des risques, comparativement à 10,5 % en 2022, afin de refléter les exigences accrues en matière de fonds propres réglementaires. Les fonds propres non imputés sont comptabilisés dans les Services d'entreprise. Les méthodes d'imputation des fonds propres sont passées en revue chaque année.

## Acquisitions récentes

Le 1<sup>er</sup> février 2023, nous avons conclu notre acquisition de Bank of the West, y compris de ses filiales auprès de BNP Paribas. Bank of the West offre un large éventail de produits et services bancaires, principalement dans les régions de l'Ouest et du Midwest des États-Unis. L'acquisition renforce notre position en Amérique du Nord grâce à une envergure accrue et à un meilleur accès aux occasions de croissance sur de nouveaux marchés stratégiques. Nous avons achevé la conversion des comptes clients et des systèmes de Bank of the West en vue de leur intégration dans les plateformes d'exploitation pertinentes de BMO en septembre 2023. L'acquisition a été prise en compte dans nos résultats en tant que regroupement d'entreprises, principalement dans les groupes d'exploitation PE États-Unis et BMO Gestion de patrimoine.

Au moment de la clôture, nous avons comptabilisé à notre bilan une juste valeur de marché selon la méthode de l'acquisition à l'égard des prêts et des dépôts de Bank of the West de 3,0 milliards de dollars et des escomptes sur les titres de 3,5 milliards, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Comme nous l'avons indiqué précédemment, afin de gérer l'exposition de nos fonds propres réglementaires au risque découlant des variations de la juste valeur des actifs et des passifs de Bank of the West du fait des fluctuations des taux d'intérêt survenues entre l'annonce et la clôture de l'acquisition, nous avons conclu des swaps de taux d'intérêt qui ont donné lieu à des profits accumulés liés à l'évaluation à la valeur de marché de 5,7 milliards, à la clôture. Toute exposition au risque de taux d'intérêt en ce qui a trait à ces swaps a été largement contrebalancée par l'achat d'un portefeuille d'obligations du Trésor américain assorties d'une durée comparable et d'autres instruments inscrits au bilan. À la clôture, les swaps ont été neutralisés et remplacés par des couvertures comptables de juste valeur, ce qui a eu pour effet de cristalliser la position de perte latente dans notre bilan. La désactualisation de la juste valeur de marché et les escomptes sur les titres augmenteront les revenus nets d'intérêts, et l'amortissement de la couverture de juste valeur diminuera les revenus nets d'intérêts sur la durée résiduelle de ces instruments, ce qui, dans les deux cas, sera comptabilisé dans les Services d'entreprise.

Le 1<sup>er</sup> juin 2023, nous avons conclu l'acquisition du Programme de récompense AIR MILES (AIR MILES) de LoyaltyOne Co. L'entreprise AIR MILES exerce ses activités à titre de filiale entièrement détenue de BMO. L'acquisition a été comptabilisée en tant que regroupement d'entreprises, et l'entreprise acquise et l'écart d'acquisition connexe sont pris en compte dans notre groupe d'exploitation Services bancaires PE Canada.

Pour obtenir plus de renseignements sur l'acquisition de Bank of the West et d'AIR MILES, il y a lieu de se reporter à la note 10 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

### Mise en garde

La présente section Acquisitions récentes contient des déclarations prospectives. Il y a lieu de se reporter à la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

# Évolution de la situation économique et perspectives

## Évolution de la situation économique en 2023 et perspectives pour 2024<sup>1</sup>

Après avoir atteint 3,8 % en 2022, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel du Canada ralentira probablement à un taux modeste estimatif de 1,0 % en 2023, en raison de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et de la baisse de la demande mondiale. L'économie ne devrait croître que de 0,5 % en 2024, bien que l'activité devrait reprendre plus tard au cours de l'année, lorsque s'amorcera la baisse anticipée des taux d'intérêt. Un ralentissement du rythme de la croissance de l'emploi, jumelé à l'augmentation rapide de la population et de la population active, a fait remonter le taux de chômage à 5,7 % en octobre 2023, après qu'il a eu atteint son niveau le plus bas en 50 ans, soit 4,9 %, en juillet 2022, et nous prévoyons que ce taux passera environ à 6,5 % à l'été 2024. L'assouplissement des conditions du marché du travail commence à alléger la pression à la hausse sur les salaires et les prix. La croissance de l'indice des prix à la consommation sur 12 mois est passée de 8,1 % en juin 2022, son niveau le plus haut en quatre décennies, à 3,1 % en octobre 2023. Bien qu'on estime que l'inflation ralentira encore, elle demeurera probablement au-dessus de la cible de 2 % de la Banque du Canada jusqu'à la fin de 2024 en raison des prix élevés du pétrole et des pressions persistantes sur les salaires. Après avoir augmenté le taux directeur de 475 points de base de mars 2022 à juillet 2023, la Banque du Canada l'a depuis maintenu stable à 5 %. Comme le taux de croissance économique et l'inflation devraient ralentir, on s'attend à ce que la Banque du Canada renonce à effectuer d'autres hausses de taux d'intérêt, avant de procéder à des baisses graduelles à compter du milieu de 2024 pour revenir à des taux plus neutres inférieurs à 3,0 % au début de 2026. Les préoccupations liées aux taux d'intérêt et la faiblesse de l'économie ont entraîné le fléchissement des marchés boursiers. L'activité sur le marché de l'habitation a rebondi plus tôt cette année du fait des taux hypothécaires plus stables et de la forte croissance de la population, mais les ventes ont récemment diminué et seront probablement freinées par le manque de logements abordables. Les prix des maisons devraient baisser modérément en réponse à l'effritement de la demande. La croissance des soldes des prêts hypothécaires à l'habitation sur 12 mois a ralenti à l'échelle du secteur, passant de plus de 10 % au début de 2022 à 3,2 % en septembre 2023, et on s'attend à ce qu'elle perde encore un peu de vitesse. Au cours des derniers mois, la croissance des soldes de crédit à la consommation (à l'exception des prêts hypothécaires) sur 12 mois, qui s'établissait à 2,4 % en septembre 2023, a été contenue par des taux d'intérêt élevés, et elle devrait ralentir davantage à mesure que les ménages réduiront leurs dépenses. Après avoir connu une forte hausse au cours des dernières années, la croissance des soldes de prêts aux sociétés qui ne sont pas du secteur financier a nettement décéléré en 2023 en réaction à la hausse des taux d'intérêt, à l'affaiblissement de l'économie et aux liquidités élevées, et on s'attend à ce qu'elle ralentisse davantage en 2024.

On estime que la croissance de l'économie américaine pour 2023 sera modérée et se situera à 2,4 %, en hausse par rapport à 1,9 % en 2022, avant de vraisemblablement ralentir pour s'établir à 1,3 % en 2024. On s'attend à ce que la résilience observée au cours des trois premiers trimestres de 2023, dans un contexte de politiques budgétaires expansionnistes et d'une demande refoulée dans les secteurs du divertissement, des voyages et de l'automobile, cède la place à une activité beaucoup plus faible au tournant de l'année en réponse à la hausse des taux d'intérêt, au resserrement des conditions de crédit et à la reprise du remboursement des prêts étudiants. L'activité sur le marché de l'habitation demeure faible en raison des hauts taux hypothécaires et de la hausse des prix des propriétés, et les ventes devraient demeurer peu élevées compte tenu du recul de l'économie. On s'attend à ce que le taux de chômage passe de 3,9 % en octobre 2023 à 4,4 % d'ici le milieu de 2024, ce qui est toujours bas par rapport aux normes historiques. La baisse des prix des produits de base et la plus grande fluidité des chaînes d'approvisionnement ont réduit la hausse de l'indice des prix à la consommation sur 12 mois, qui est passée de 9,1 % en juin 2022 à 3,2 % en octobre 2023. Toutefois, on s'attend à ce que l'inflation diminue plus lentement au cours de l'année à venir compte tenu des pressions continues exercées par la hausse des prix de l'énergie et l'augmentation des salaires. La Réserve fédérale a maintenu son taux directeur stable au cours de l'automne 2023, après des augmentations cumulatives de 525 points de base depuis mars 2022. Nous prévoyons que le taux directeur demeurera stable à environ 5,4 % jusqu'à l'automne 2024, avant de revenir à des niveaux plus neutres inférieurs à 3,0 % d'ici le début de 2026. Le rendement des obligations du Trésor américain à 10 ans a atteint un sommet de 16 ans en raison de la résilience de l'économie, d'une inflation élevée et de politiques monétaires restrictives, mais on s'attend à ce qu'il diminue graduellement en 2024 en prévision d'un assouplissement de la politique monétaire. La hausse des taux d'intérêt à long terme et les craintes de récession ont provoqué la volatilité des marchés boursiers. La forte croissance des soldes des prêts hypothécaires à l'habitation connue précédemment à l'échelle du secteur a considérablement ralenti en raison de la baisse de l'activité sur le marché de l'habitation, et elle devrait ralentir un peu plus étant donné les enjeux persistants au chapitre de l'abordabilité. La croissance des soldes de crédit à la consommation sur 12 mois a également perdu de la vitesse, et elle devrait être freinée davantage dans un contexte de taux d'intérêt élevés, de hausse du chômage et de ralentissement des dépenses de consommation. La croissance des prêts aux sociétés qui ne sont pas du secteur financier a ralenti par rapport à son rythme préalablement soutenu et continuera à subir les répercussions liées aux taux d'intérêt élevés, au ralentissement de l'économie et aux retraits des soldes de dépôts.

Les perspectives économiques sont assujetties à plusieurs risques susceptibles de causer une contraction de l'économie nord-américaine. La persistance d'une inflation élevée pourrait entraîner des hausses supplémentaires des taux d'intérêt et de nouvelles tensions dans le secteur des services bancaires régionaux aux États-Unis. Toute escalade des conflits en Ukraine et au Moyen-Orient pourrait faire augmenter les prix de l'énergie, déstabiliser les marchés financiers et affaiblir la croissance mondiale. D'autres risques découlent de la persistance des tensions commerciales avec la Chine et d'une détérioration des relations diplomatiques entre le Canada et l'Inde qui pourrait nuire au commerce et au tourisme au Canada.

### Mise en garde

La présente section Évolution de la situation économique et perspectives contient des déclarations prospectives. Il y a lieu de se reporter à la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

<sup>1</sup> Toutes les périodes de la présente section font référence à l'année civile plutôt qu'à l'exercice financier de BMO.

# Analyse des résultats financiers de 2023

La présente section traite des résultats financiers de BMO pour l'exercice 2023 et met l'accent sur l'état consolidé des résultats figurant dans les états financiers consolidés annuels audités de BMO. Une analyse des stratégies et des résultats des groupes d'exploitation suit l'analyse globale.

Nous avons recours à un certain nombre de mesures financières pour évaluer notre performance, ainsi que la performance de nos groupes d'exploitation, ce qui comprend des mesures et des ratios qui sont présentés sur une base non conforme aux PCGR. Nous sommes d'avis que ces montants, ces mesures et ces ratios non conformes aux PCGR, lus à la lumière de nos résultats établis conformément aux PCGR, donnent aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats.

Les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de sens normalisé aux termes de ceux-ci. Ils sont difficilement comparables aux mesures similaires qu'utilisent d'autres entreprises et ne devraient pas être interprétés de manière isolée ni comme pouvant remplacer les résultats établis aux termes des PCGR.

Une analyse plus détaillée des montants, des mesures et des ratios non conformes aux PCGR est fournie à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Pour de plus amples renseignements sur la composition des mesures non conformes aux PCGR et des autres mesures financières, y compris les mesures financières complémentaires, il y a lieu de se reporter à la section Glossaire de termes financiers.

## Change

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2023 c. 2022
Cours de change entre les dollars canadien et américain (moyenne)	
2023	1,3492
2022	1,2918
<b>Incidence sur les résultats comptables sectoriels aux États-Unis</b>	
Augmentation (diminution) des revenus nets d'intérêts	273
Augmentation (diminution) des revenus autres que d'intérêts	476
Augmentation (diminution) du total des revenus	749
Diminution (augmentation) de la dotation à la provision pour pertes sur créances	1
Diminution (augmentation) des charges autres que d'intérêts	(285)
Diminution (augmentation) de la charge d'impôts sur le résultat	(117)
Augmentation (diminution) du bénéfice net	348
Incidence sur le bénéfice par action (\$)	0,52
<b>Incidence sur les résultats ajustés sectoriels aux États-Unis</b>	
Augmentation (diminution) des revenus nets d'intérêts	292
Augmentation (diminution) des revenus autres que d'intérêts	142
Augmentation (diminution) du total des revenus	434
Diminution (augmentation) de la dotation à la provision pour pertes sur créances	1
Diminution (augmentation) des charges autres que d'intérêts	(246)
Diminution (augmentation) de la charge d'impôts sur le résultat	(43)
Augmentation (diminution) du bénéfice net	146
Incidence sur le bénéfice par action (\$)	0,22

Les résultats ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Le tableau ci-dessus fait état des cours de change moyens pertinents des dollars canadien et américain et de l'incidence de leurs fluctuations sur les résultats comptables et ajustés sectoriels de BMO aux États-Unis.

L'équivalent en dollars canadiens des résultats sectoriels de BMO aux États-Unis libellés en dollars américains a augmenté en 2023 en regard de celui de 2022, en raison des fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain. Dans le présent document, toute mention de l'incidence du dollar américain ne rend pas compte des montants libellés dans cette monnaie et constatés par des unités de BMO qui ne mènent pas d'activités aux États-Unis.

D'un point de vue économique, nos flux de revenus en dollars américains n'ont pas été couverts contre le risque découlant des fluctuations des cours de change survenues en 2023 et en 2022. Les fluctuations des cours de change influenceront sur les résultats futurs établis en dollars canadiens, et l'incidence sur ces résultats est fonction de la période au cours de laquelle les revenus, les charges, les dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances et les impôts sur le résultat sont comptabilisés.

Il y a lieu de se reporter à la section Gestion globale du capital pour obtenir une analyse de l'incidence que peuvent avoir les fluctuations des cours de change sur le capital de BMO.

## Bénéfice net

Le bénéfice net comptable s'est établi à 4 377 millions de dollars, comparativement à 13 537 millions à l'exercice précédent, et le bénéfice net ajusté s'est établi à 8 675 millions, en baisse de 364 millions, ou de 4 %. L'inclusion des résultats de Bank of the West pour l'exercice à l'étude a entraîné une baisse de 1 498 millions du bénéfice net comptable et une hausse de 592 millions du bénéfice net ajusté. L'incidence du raffermissement du dollar américain a eu pour effet de faire croître le bénéfice net de 1 % sur une base comptable et de 2 % sur une base ajustée.

Les résultats ajustés pour l'exercice considéré et l'exercice précédent ne tiennent pas compte des éléments suivants :

- Des coûts liés à l'acquisition et à l'intégration de 1 533 millions de dollars (2 045 millions avant impôts) pour l'exercice considéré et de 245 millions (326 millions avant impôts) pour l'exercice précédent, comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts. Les chiffres de l'exercice à l'étude tiennent compte de coûts liés à l'acquisition et à l'intégration de 1 520 millions (2 027 millions avant impôts) liés à Bank of the West.

- Une perte de 1 461 millions de dollars (2 011 millions avant impôts) pour l'exercice considéré liée à la gestion de l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt, survenues entre l'annonce et la clôture de l'acquisition de Bank of the West sur sa juste valeur et son écart d'acquisition, ce qui comprend des pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché de 1 628 millions sur certains swaps de taux d'intérêt comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêts liés à la négociation, et des pertes de 383 millions liées à un portefeuille principalement composé de titres du Trésor des États-Unis et d'autres instruments inscrits au bilan, comptabilisées dans les revenus nets d'intérêts. Les chiffres de l'exercice précédent tiennent compte de revenus de 5 667 millions (7 713 millions avant impôts), ce qui comprend un montant de 7 665 millions comptabilisé dans les revenus autres que d'intérêts liés à la négociation et un montant de 48 millions comptabilisé dans les revenus nets d'intérêts.
- Une dotation initiale à la provision pour pertes sur créances de 517 millions de dollars (705 millions avant impôts) pour l'exercice à l'étude sur le portefeuille de prêts productifs acquis de Bank of the West.
- Un amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de 264 millions de dollars (357 millions avant impôts) pour l'exercice considéré et de 23 millions (31 millions avant impôts) pour l'exercice précédent, comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts. Les chiffres de l'exercice à l'étude tiennent compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de 231 millions (311 millions avant impôts) liés à Bank of the West.
- L'incidence de certaines mesures fiscales adoptées par le gouvernement canadien au cours de l'exercice à l'étude, y compris une charge d'impôts ponctuelle de 371 millions de dollars constituée d'un dividende pour la relance du Canada de 312 millions et d'un montant de 59 millions lié à l'incidence de l'augmentation de 1,5 % du taux d'impôt calculée proportionnellement sur l'année d'imposition 2022, déduction faite de la réévaluation d'un actif d'impôt différé, et une charge de 131 millions (160 millions avant impôts) liée à la modification de la définition de « service financier » en regard de la TPS/TVH, constituée d'un montant de 138 millions comptabilisé dans les revenus autres que d'intérêts et d'un montant de 22 millions comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts.
- L'incidence d'une poursuite relative à M&I Marshall and Ilsley Bank, une banque absorbée, de 21 millions de dollars (27 millions avant impôts) au cours de l'exercice à l'étude, constituée de charges d'intérêts de 30 millions et d'un recouvrement de charges autres que d'intérêts nettes de 3 millions. Les chiffres de l'exercice précédent tiennent compte d'un montant de 846 millions (1 142 millions avant impôts), ce qui comprend des charges d'intérêts de 515 millions et des charges autres que d'intérêts de 627 millions.
- L'incidence de dessaisissements de 55 millions de dollars (37 millions avant impôts) au cours de l'exercice précédent, liés à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique et au transfert de certains clients des activités de gestion d'actifs aux États-Unis, ce qui comprend une perte nette de 21 millions comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêts et des charges de 16 millions, y compris des impôts de 22 millions à la clôture de la vente.

Le bénéfice net comptable a reculé par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout des éléments susmentionnés, qui, dans l'ensemble, ont réduit le bénéfice net de 4 298 millions de dollars, comparativement à un profit de 4 498 millions au cours de l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté a reculé, car l'inclusion de Bank of the West et la hausse des revenus sous-jacents ont été plus que contrebalancées par l'accroissement des charges sous-jacentes et la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Le bénéfice net comptable et le bénéfice net ajusté ont augmenté dans le cas de PE États-Unis et ont diminué dans le cas de BMO Gestion de patrimoine, de PE Canada et de BMO Marchés des capitaux. Sur une base comptable, les Services d'entreprise ont comptabilisé une perte nette, comparativement à un bénéfice net pour l'exercice précédent, en raison surtout des éléments précités. Sur une base ajustée, les Services d'entreprise ont inscrit une hausse de la perte nette.

Une analyse plus détaillée se trouve dans la section Analyse des résultats de 2023 des groupes d'exploitation.

Pour de plus amples renseignements sur les montants, mesures et ratios non conformes aux PCGR que renferme la présente section qui traite du bénéfice net, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

## Revenus

(en millions de dollars canadiens, avant impôts)  
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2023	2022
Revenus nets d'intérêts	18 681	15 885
Revenus autres que d'intérêts	12 518	17 825
<b>Total des revenus</b>	<b>31 199</b>	<b>33 710</b>
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) <sup>1</sup>	1 939	(683)
Revenus, déduction faite des SCVPI <sup>1</sup>	29 260	34 393
Incidences des dessaisissements <sup>2</sup>	-	21
Gestion des variations de la juste valeur se rapportant à l'achat de Bank of the West <sup>3</sup>	2 011	(7 713)
Provision pour frais juridiques (y compris les charges d'intérêts et les honoraires juridiques connexes) <sup>4</sup>	30	515
Incidences des mesures fiscales canadiennes <sup>5</sup>	138	-
<b>Incidences des éléments d'ajustement sur les revenus</b>	<b>2 179</b>	<b>(7 177)</b>
<b>Revenus ajustés<sup>2, 3, 4</sup></b>	<b>33 378</b>	<b>26 533</b>
<b>Revenus ajustés, déduction faite des SCVPI<sup>1, 2, 3, 4</sup></b>	<b>31 439</b>	<b>27 216</b>

<sup>1</sup> Les revenus d'assurance peuvent varier en raison des fluctuations de la juste valeur des actifs d'assurance, lesquelles sont occasionnées par les fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers. Les placements qui soutiennent les passifs au titre des indemnités sont essentiellement des actifs à revenu fixe qui sont inscrits à la juste valeur, et les variations de celle-ci sont constatées dans les revenus d'assurance figurant à l'état consolidé des résultats. Ces variations de la juste valeur sont en grande partie contrebalancées par celles de la juste valeur des passifs au titre des indemnités, dont l'incidence est prise en compte dans les SCVPI. La présentation des revenus déduction faite des SCVPI réduit la variabilité des résultats, ce qui permet de mieux évaluer les résultats d'exploitation. Pour obtenir plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités.

<sup>2</sup> Les revenus comptables de l'exercice 2022 tiennent compte de revenus autres que d'intérêts liés à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique ainsi qu'aux États-Unis, constitués d'un profit de 8 millions de dollars lié au transfert de certains clients des activités de gestion d'actifs aux États-Unis, et d'une perte de 29 millions, découlant de la conversion des monnaies étrangères, ce montant étant reclassé du cumul des autres éléments du résultat global vers les revenus autres que d'intérêts, comptabilisée dans les Services d'entreprise.

<sup>3</sup> Les revenus comptables tiennent compte des revenus (pertes) liés à l'acquisition de Bank of the West, découlant de la gestion de l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt, survenues entre l'annonce et la clôture de l'acquisition, sur sa juste valeur et son écart d'acquisition. Les chiffres de l'exercice 2023 tiennent compte d'une perte de 2 011 millions de dollars, ce qui comprend des pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché de 1 628 millions sur certains swaps de taux d'intérêt comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêts liés à la négociation, et des pertes de 383 millions liées à un portefeuille principalement composé de titres du Trésor des États-Unis et d'autres instruments inscrits au bilan, comptabilisées dans les revenus nets d'intérêts. Les chiffres de l'exercice 2022 tiennent compte de revenus de 7 713 millions, ce qui comprend des profits liés à l'évaluation à la valeur de marché de 7 665 millions et des revenus d'intérêts non liés à la négociation de 48 millions. Ces montants ont été imputés aux Services d'entreprise. Pour de plus amples renseignements sur cette acquisition, il y a lieu de se reporter à la section Acquisitions récentes.

<sup>4</sup> Les revenus comptables tiennent compte de l'incidence d'une poursuite se rapportant à M&I Marshall and Ilsley Bank, une banque absorbée. Des charges d'intérêts de 30 millions de dollars ont été comptabilisées au cours de l'exercice 2023 et de 515 millions, au cours de l'exercice 2022. Ces montants ont été imputés aux Services d'entreprise. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Provisions et passifs éventuels à la note 24 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

<sup>5</sup> Les revenus comptables de l'exercice 2023 tiennent compte de l'incidence de certaines mesures fiscales adoptées par le gouvernement du Canada. Ces mesures fiscales tiennent compte d'une charge de 138 millions de dollars liée à la modification de la définition de « service financier » en regard de la TPS/TVH, comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêts, dans les Services d'entreprise.

Les revenus, déduction faite des SCVPI, et les résultats ajustés sont des montants non conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Les revenus comptables se sont établis à 31 199 millions de dollars, en baisse de 2 511 millions, ou de 7 %, comparativement à l'exercice précédent. Après avoir retranché des revenus d'assurance les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) (revenus nets), les revenus nets comptables se sont chiffrés à 29 260 millions, en baisse de 5 133 millions, ou de 15 %, par rapport à l'exercice précédent, et les revenus nets ajustés se sont situés à 31 439 millions, en hausse de 4 223 millions, ou de 16 %. L'inclusion de Bank of the West a contribué à hauteur de 3 143 millions aux revenus comptables et aux revenus ajustés au cours de l'exercice à l'étude. L'incidence du raffermissement du dollar américain a eu pour effet de faire croître les revenus de 2 % sur une base comptable et sur une base ajustée.

Le recul des revenus nets comptables reflète principalement l'incidence des mesures de gestion de la juste valeur et l'incidence de certaines mesures fiscales adoptées par le gouvernement canadien, facteurs contrebalancés en partie par la baisse des charges d'intérêts attribuable à la provision pour frais juridiques liée à la poursuite se rapportant à M&I Marshall and Ilsley Bank au cours de l'exercice précédent. Les revenus nets ont augmenté pour l'ensemble des groupes d'exploitation et ils ont reculé pour les Services d'entreprise sur une base comptable et sur une base ajustée.

BMO analyse ses revenus sur une base consolidée à partir des revenus comptabilisés selon les PCGR présentés dans ses états financiers consolidés annuels audités, après avoir retranché les SCVPI, ainsi que sur une base ajustée.

Une analyse plus détaillée se trouve dans la section Analyse des résultats de 2023 des groupes d'exploitation.

Pour de plus amples renseignements sur les montants, mesures et ratios non conformes aux PCGR, et sur les résultats présentés sur la base des revenus nets que renferme la présente section qui traite des revenus, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Les **revenus nets d'intérêts** correspondent aux revenus perçus sur les actifs, notamment les prêts et les valeurs mobilières, y compris les revenus d'intérêts et certains revenus de dividendes, moins les charges d'intérêts liées aux passifs, notamment les dépôts. Les revenus nets d'intérêts, compte non tenu des revenus de négociation, sont présentés sur une base qui exclut les revenus d'intérêts et l'actif productif liés à la négociation.

La **marge nette d'intérêts** correspond au ratio des revenus nets d'intérêts à l'actif productif moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base. La marge nette d'intérêts, compte non tenu des revenus de négociation, est établie de la même manière, mais ne tient pas compte des revenus d'intérêts et de l'actif productif liés à la négociation.

Les **revenus nets autres que d'intérêts** correspondent aux revenus autres que d'intérêts, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI).

L'**actif productif moyen** correspond au solde moyen quotidien des dépôts auprès de banques centrales, des dépôts d'autres banques, des titres pris en pension ou empruntés, des valeurs mobilières et des prêts, pour une période de un an.

Les **revenus de négociation** se composent des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts qui proviennent d'opérations inscrites au bilan et hors bilan effectuées à des fins de négociation, et ils dépendent, entre autres, du volume d'activités menées pour le compte de clients qui traitent avec BMO afin de diminuer leurs risques ou d'investir, ainsi que des conditions des marchés. Nous réalisons un profit, ou marge, sur le total net des positions de nos clients en gérant de façon rentable, à l'intérieur de limites prescrites, le risque global de nos positions nettes. Nous tirons également des revenus restreints de nos principales positions de négociation. La gestion de ces opérations comprend généralement leur évaluation quotidienne à la valeur de marché. Les revenus de négociation comprennent également les revenus (charges) et les profits (pertes) relatifs aux instruments inscrits au bilan ainsi qu'aux contrats suivants : contrats de taux d'intérêt et de change (y compris les opérations au comptant), contrats sur titres de participation et sur produits de base et contrats de crédit.

## Revenus nets d'intérêts

Les revenus nets d'intérêts comptables se sont établis à 18 681 millions de dollars, en hausse de 2 796 millions, ou de 18 %, par rapport à l'exercice précédent, tandis que les revenus nets d'intérêts ajustés se sont chiffrés à 19 094 millions, en hausse de 2 742 millions, ou de 17 %.

L'augmentation des revenus nets d'intérêts comptables reflète essentiellement la baisse des charges d'intérêts liées à la poursuite se rapportant à M&I Marshall and Ilsley Bank au cours de l'exercice précédent, contrebalancée en partie par l'incidence des mesures de gestion de la juste valeur au cours de l'exercice considéré.

Les revenus nets d'intérêts ajustés ont augmenté pour PE Canada en raison de l'inclusion de Bank of the West, de l'accroissement des soldes et de l'élargissement des marges pour PE Canada et pour PE États-Unis, ainsi que de l'incidence du raffermissement du dollar américain, facteurs en partie contrebalancés par une baisse des revenus d'intérêts liés à la négociation, la baisse des revenus nets d'intérêts des Services d'entreprise et l'incidence des transactions comportant un transfert de risque. Les revenus nets d'intérêts liés à la négociation se sont situés à 900 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 772 millions, et ont été en grande partie compensés par les revenus autres que d'intérêts liés à la négociation.

La marge nette d'intérêts comptable globale de BMO, établie à 1,63 %, s'est élargie de 1 point de base en regard de l'exercice précédent. La marge nette d'intérêts ajustée, compte non tenu des revenus nets d'intérêts et de l'actif productif liés à la négociation, s'est établie à 1,86 %, en hausse de 8 points de base, du fait essentiellement de l'élargissement des marges pour nos Services bancaires PE, ce qui comprend l'incidence de Bank of the West, facteurs en partie contrés par l'accroissement des actifs à faible rendement et la diminution de revenus nets d'intérêts des Services d'entreprise.

## Variation des revenus nets d'intérêts, de l'actif productif moyen et de la marge nette d'intérêts<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre	Revenus nets d'intérêts <sup>2</sup>		Actif productif moyen <sup>3</sup>		Marge nette d'intérêts (en points de base)	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
PE Canada	8 308	7 449	303 855	278 022	273	268
PE États-Unis	7 853	5 037	202 155	138 094	388	364
Services bancaires Particuliers et entreprises (PE)	16 161	12 486	506 010	416 116	319	300
Tous les autres groupes d'exploitation et Services d'entreprise <sup>4</sup>	2 520	3 399	639 622	563 225	s. o.	s. o.
Total comptable	18 681	15 885	1 145 632	979 341	163	162
Total ajusté	19 094	16 352	1 145 632	979 341	167	167
Revenus nets d'intérêts et actif productif liés à la négociation	900	1 672	168 686	153 875	s. o.	s. o.
Total compte non tenu des revenus nets d'intérêts et de l'actif liés à la négociation	17 781	14 213	976 946	825 466	182	172
Total ajusté compte non tenu des revenus nets d'intérêts et de l'actif productif liés à la négociation	18 194	14 680	976 946	825 466	186	178
PE États-Unis (en millions de dollars américains)	5 818	3 893	149 767	106 829	388	364

<sup>1</sup> Les résultats et les ratios ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

<sup>2</sup> Les revenus des groupes d'exploitation sont présentés selon une base d'imposition comparable (bic) dans les revenus nets d'intérêts. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Méthode de présentation des résultats des groupes d'exploitation de BMO.

<sup>3</sup> L'actif productif moyen représente le solde moyen quotidien des dépôts auprès de banques centrales, des dépôts à d'autres banques, des titres pris en pension ou empruntés, des titres et des prêts, pour une période de un an.

<sup>4</sup> Pour de plus amples renseignements sur les revenus nets d'intérêts de ces autres groupes d'exploitation et des Services d'entreprise, il y a lieu de se reporter à la section Analyse des résultats de 2023 des groupes d'exploitation.

s. o. - sans objet

## Revenus autres que d'intérêts

(en millions de dollars canadiens) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2023	2022
Commissions et droits sur titres	1 025	1 082
Frais de service - dépôts et ordres de paiement	1 517	1 318
Revenus de négociation	(216)	8 250
Commissions sur prêts	1 548	1 440
Frais de service de cartes	700	548
Gestion de placements et garde de titres	1 851	1 770
Revenus des fonds d'investissement	1 244	1 312
Commissions de prise ferme et de consultation	1 107	1 193
Profits sur titres, autres que de négociation	181	281
Revenus de change, autres que de négociation	235	181
Revenus (pertes) d'assurance	2 498	(157)
Quote-part du profit dans des entreprises associées et des coentreprises	185	274
Autres	643	333
Total comptable	12 518	17 825
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	1 939	(683)
Revenus autres que d'intérêts comptables, déduction faite des SCVPI	10 579	18 508
Gestion des variations de la juste valeur se rapportant à l'achat de Bank of the West <sup>1</sup>	1 628	(7 665)
Incidence des dessaisissements <sup>2</sup>	-	21
Incidence des mesures fiscales canadiennes <sup>3</sup>	138	-
Revenus autres que d'intérêts ajustés	14 284	10 181
Revenus autres que d'intérêts ajustés, déduction faite des SCVPI	12 345	10 864
Revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI	559	526

<sup>1</sup> Les revenus autres que d'intérêts comptables de l'exercice 2023 tiennent compte des pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché de 1 628 millions de dollars sur certains swaps de taux d'intérêt liés à l'acquisition de Bank of the West découlant de la gestion de l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt, entre l'annonce et la clôture de l'acquisition, sur sa juste valeur et son écart d'acquisition. Les chiffres de l'exercice 2022 tiennent compte de profits liés à l'évaluation à la valeur de marché de 7 665 millions. Ces montants ont été comptabilisés dans les Services d'entreprise. Pour de plus amples renseignements sur cette acquisition, il y a lieu de se reporter à la section Acquisitions récentes.

<sup>2</sup> Les revenus autres que d'intérêts comptables de l'exercice 2022 tiennent compte de l'incidence de dessaisissements liés à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique ainsi qu'aux États-Unis, constituée de pertes autres que d'intérêts de 21 millions de dollars, y compris un profit de 8 millions lié au transfert de certains clients des activités de gestion d'actifs aux États-Unis et une perte de 29 millions découlant de la conversion des monnaies étrangères, ce montant ayant été reclassé du cumul des autres éléments du résultat global vers les revenus autres que d'intérêts. Ces montants ont été imputés aux Services d'entreprise.

<sup>3</sup> Les revenus autres que d'intérêts comptables de l'exercice 2023 tiennent compte de l'incidence de certaines mesures fiscales adoptées par le gouvernement du Canada. Ces mesures fiscales tiennent compte d'une charge de 138 millions de dollars liée à la modification de la définition de « service financier » en regard de la TPS/TVA, comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêts, dans les Services d'entreprise.

Les mesures de revenus comptables et ajustés, déduction faite des SCVPI, figurant dans la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysées à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Les revenus autres que d'intérêts comptables se sont élevés à 12 518 millions de dollars, en baisse de 5 307 millions par rapport à l'exercice précédent. Les revenus autres que d'intérêts comptables, déduction faite des SCVPI, se sont situés à 10 579 millions, en baisse de 7 929 millions, ou de 43 %, par rapport à l'exercice précédent, et les revenus autres que d'intérêts ajustés, déduction faite des SCVPI, se sont élevés à 12 345 millions, en hausse de 1 481 millions, ou de 14 %. L'inclusion de Bank of the West a contribué à hauteur de 461 millions aux revenus autres que d'intérêts. L'incidence du raffermissement du dollar américain a eu pour effet de faire croître les revenus autres que d'intérêts de 1 % sur une base comptable et sur une base ajustée.

Les revenus autres que d'intérêts comptables, déduction faite des SCVPI, ont diminué, en raison essentiellement de la perte liée aux mesures de gestion de la juste valeur au cours de l'exercice considéré comparativement à un profit pour l'exercice précédent. Les revenus autres que d'intérêts ajustés, déduction faite des SCVPI, ont progressé en raison de l'inclusion de Bank of the West et d'AIR MILES, de l'augmentation des revenus de négociation et des revenus générés par les cartes de crédit, ainsi que de l'incidence du raffermissement du dollar américain, facteurs contrebalancés en partie par la diminution des revenus de commissions de prise ferme et de consultation et le recul des profits sur titres, autres que de négociation. Les revenus de négociation sont analysés à la section ci-après.

Le montant brut des revenus d'assurance s'est établi à 2 498 millions de dollars, comparativement à des pertes de 157 millions pour l'exercice précédent, en raison surtout des variations de la juste valeur des placements et de la hausse des ventes de rentes. Les revenus d'assurance peuvent varier en raison des fluctuations de la juste valeur des actifs d'assurance, lesquelles sont occasionnées par les fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers. Les placements qui soutiennent les passifs au titre des indemnités sont essentiellement des actifs à revenu fixe et des actifs sous forme de titres de participation qui sont inscrits à la juste valeur, et les variations de celle-ci sont constatées dans les revenus d'assurance figurant à l'état consolidé des résultats. L'incidence de ces variations de la juste valeur est en grande partie contrebalancée par les variations de la juste valeur des passifs au titre des indemnités, qui sont prises en compte dans la section Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités.

Nous sommes d'avis que l'analyse des revenus, déduction faite des SCVPI, est utile compte tenu de la mesure dans laquelle les revenus d'assurance peuvent varier et puisque cette variabilité est grandement atténuée par les SCVPI.

Pour de plus amples renseignements sur les résultats présentés sur la base des revenus nets que renferme la présente section qui traite des revenus autres que d'intérêts, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

## Revenus de négociation<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens)  
(base d'imposition comparable)  
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2023	2022
Contrats de taux d'intérêt	770	893
Contrats de change	638	571
Contrats sur titres de participation	931	950
Contrats sur produits de base	192	189
Autres contrats	(1 526)	7 556
Total (bic) <sup>2</sup>	1 005	10 159
Compensation selon la bic	321	237
Total comptable	684	9 922
Gestion des variations de la juste valeur se rapportant à l'achat de Bank of the West <sup>3</sup>	1 628	(7 665)
Total ajusté des revenus de négociation	2 312	2 257
Présenté dans les :		
Revenus nets d'intérêts	1 221	1 909
Revenus autres que d'intérêts – revenus de négociation	(216)	8 250
Total (bic)	1 005	10 159
Compensation selon la bic	321	237
Total comptable, déduction faite de la compensation selon la bic	684	9 922
Total ajusté des revenus de négociation	2 312	2 257

<sup>1</sup> Les mesures de revenus comptables et ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysées à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

<sup>2</sup> Les revenus de négociation, présentés selon une base d'imposition comparable (bic), sont une mesure non conforme aux PCGR. Comme le font d'autres banques, BMO analyse les revenus de négociation sur une base d'imposition comparable (bic), qui reflète une augmentation des revenus nets d'intérêts sur les titres exonérés d'impôt par rapport aux montants équivalents avant impôts et qui facilite les comparaisons entre les revenus de sources imposables et ceux de sources exonérées d'impôt.

<sup>3</sup> Les revenus de négociation de l'exercice 2023 tiennent compte de pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché de 1 628 millions de dollars sur certains swaps de taux d'intérêt liés à l'acquisition annoncée de Bank of the West découlant de la gestion de l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt, entre l'annonce et la clôture de l'acquisition, sur sa juste valeur et son écart d'acquisition. Les chiffres de l'exercice 2022 tiennent compte de profits liés à l'évaluation à la valeur de marché de 7 665 millions. Ces montants ont été comptabilisés dans les autres revenus de négociation des Services d'entreprise. Pour de plus amples renseignements sur cette acquisition, il y a lieu de se reporter à la section Acquisitions récentes.

Sur une bic, les revenus de négociation comptables se sont situés à 1 005 millions de dollars, en baisse de 9 154 millions, en raison principalement de l'incidence des mesures de gestion de la juste valeur liées à l'acquisition de Bank of the West. Sur une bic, les revenus de négociation ajustés se sont établis à 2 633 millions, en hausse de 139 millions, ou de 6 %. Les revenus de négociation de contrats de change ont augmenté de 67 millions, ou de 12 %, en raison de l'accroissement des activités menées par les clients. Les revenus de négociation de contrats sur titres de participation et de contrats sur produits de base sont demeurés relativement inchangés par rapport à l'exercice précédent. Les revenus des activités de négociation de contrats de taux d'intérêt ont reculé de 123 millions, ou de 14 %, en raison de l'accroissement des activités menées pour le compte de clients. Sur une bic, les autres revenus de négociation ajustés ont augmenté de 211 millions, en raison principalement des réductions de valeur sur les engagements de souscriptions de prêt comptabilisées au cours de l'exercice précédent.

La section Risque de marché de la section Gestion globale des risques donne plus de renseignements sur les revenus de négociation.

## Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités

Les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) se sont établis à 1 939 millions de dollars en 2023, comparativement à un montant négatif de 683 millions à l'exercice précédent. Les SCVPI ont augmenté, du fait surtout des variations de la juste valeur des passifs au titre des indemnités et de l'incidence de l'accroissement des ventes de rentes. Ces variations ont été atténuées en grande partie par les revenus.

## Total des dotations à la provision pour pertes sur créances

(en millions de dollars canadiens)	PE Canada	PE États-Unis	Total PE	BMO Gestion de patrimoine	BMO Marchés des capitaux	Services d'entreprise	Total de la Banque
<b>2023</b>							
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	784	380	1 164	5	9	2	1 180
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs	146	130	276	13	9	700	998
Total des provisions pour pertes sur créances	930	510	1 440	18	18	702	2 178
Dotation initiale à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs acquis <sup>1</sup>	-	-	-	-	-	(705)	(705)
Total ajusté des dotations à la provision pour (recouvrements de) pertes sur créances <sup>2</sup>	930	510	1 440	18	18	(3)	1 473
Ratio du total des dotations à la provision pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations (%) <sup>3</sup>	0,30	0,26	0,28	0,04	0,02	n. s.	0,35
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations (%) <sup>3</sup>	0,25	0,20	0,23	0,01	0,01	n. s.	0,19
<b>2022</b>							
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux	432	107	539	2	(32)	(7)	502
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	(91)	(90)	(181)	(4)	(11)	7	(189)
Total des dotations à la provision pour (recouvrements de) pertes sur créances	341	17	358	(2)	(43)	-	313
Ratio du total des dotations à la provision pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations (%) <sup>3</sup>	0,12	0,01	0,09	(0,01)	(0,07)	n. s.	0,06
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations (%) <sup>3</sup>	0,15	0,08	0,13	-	(0,05)	n. s.	0,10

<sup>1</sup> Les chiffres de l'exercice 2023 tiennent compte d'une dotation initiale à la provision pour pertes sur créances de 705 millions de dollars liée au portefeuille de prêts productifs acquis de Bank of the West et comptabilisée dans les Services d'entreprise.

<sup>2</sup> Les résultats ajustés ne tiennent pas compte de certains éléments tirés des résultats comptables et ils sont utilisés pour calculer nos mesures ajustées, comme elles sont présentées dans le tableau ci-dessus. La direction évalue la performance sur une base comptable et sur une base ajustée, et elle considère utile de recourir à un tel mode de présentation. Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières, et, pour obtenir des informations sur la composition des montants, mesures et ratios non conformes aux PCGR, ainsi que sur les mesures financières supplémentaires, il y a lieu de se reporter au Glossaire de termes financiers.

<sup>3</sup> Les ratios sont présentés sur une base annualisée.

n. s. - non significatif

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 2 178 millions de dollars sur une base comptable et à 1 473 millions sur une base ajustée, comparativement à 313 millions sur une base comptable et sur une base ajustée pour l'exercice précédent. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances exprimé en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations s'est établi à 35 points de base sur une base comptable et à 24 points de base sur une base ajustée, comparativement à 6 points de base sur une base comptable et sur une base ajustée pour l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est élevée à 1 180 millions, en hausse de 678 millions par rapport à l'an dernier, les dotations enregistrées dans tous nos secteurs d'activité étant en hausse. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux exprimée en pourcentage du solde net moyen des prêts et des acceptations bancaires s'est élevée à 19 points de base, comparativement à 10 points de base à l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs s'est chiffrée à 998 millions sur une base comptable et à 293 millions sur une base ajustée pour l'exercice considéré, comparativement à un recouvrement des pertes sur créances de 189 millions sur une base comptable et sur une base ajustée pour l'exercice précédent. Sur une base comptable, la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs tient compte d'une dotation initiale à la provision de 705 millions sur le portefeuille de prêts productifs acquis de Bank of the West. Sur une base ajustée, la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 293 millions pour l'exercice à l'étude reflète principalement la migration du crédit du portefeuille, l'incertitude des conditions de crédit et la croissance des soldes, facteurs contrebalancés en partie par une amélioration des perspectives macroéconomiques, et par l'avantage continu découlant des transactions comportant un transfert de risque.

La note 4 afférente aux états financiers consolidés annuels audités présente des renseignements supplémentaires sur la dotation à la provision pour pertes sur créances, y compris sur le plan géographique. Le tableau 12 de la section Données complémentaires fournit de plus amples renseignements sur la répartition sectorielle de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

La **dotation à la provision pour pertes sur créances** s'entend d'une charge portée en résultat, d'un montant jugé adéquat par la direction pour absorber toute perte de valeur des portefeuilles de prêts et acceptations et d'autres instruments de crédit, étant donné la composition des portefeuilles, la probabilité de défaut des emprunteurs, les perspectives économiques et la provision pour pertes sur créances déjà établie. La dotation à la provision pour pertes sur créances peut se composer de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Risque de crédit et de contrepartie - Dotation à la provision pour pertes sur créances et à la section Estimations et jugements comptables critiques - Provision pour pertes sur créances ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

Le **solde moyen net des prêts et acceptations** s'entend du solde quotidien ou mensuel moyen des prêts et des engagements de clients aux termes d'acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances, pour une période de un an.

Charges autres que d'intérêts<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens, avant impôts)  
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2023	2022
Rémunération du personnel		
Salaires	6 602	4 467
Rémunération liée au rendement	3 565	3 193
Avantages du personnel	1 348	1 135
Total de la rémunération du personnel	11 515	8 795
Total des frais de bureau et de matériel	4 879	3 635
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 015	604
Autres charges		
Publicité et expansion des affaires	814	517
Communications	368	278
Honoraires	1 147	788
Autres	1 481	1 577
Total des autres charges	3 810	3 160
Total des charges autres que d'intérêts	21 219	16 194
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration <sup>2</sup>	(2 045)	(326)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions <sup>3</sup>	(357)	(31)
Incidence des dessaisissements <sup>4</sup>	-	(16)
Provision pour frais juridiques (y compris les charges d'intérêts et les honoraires juridiques connexes) <sup>5</sup>	3	(627)
Incidence des mesures fiscales canadiennes <sup>6</sup>	(22)	-
Incidence des éléments d'ajustement sur les charges autres que d'intérêts	(2 421)	(1 000)
Total des charges autres que d'intérêts ajustées	18 798	15 194
Ratio d'efficacité (%)	68,0	48,0
Ratio d'efficacité, déduction faite des SCVPI (%) <sup>1</sup>	72,5	47,1
Ratio d'efficacité ajusté (%)	56,3	57,3
Ratio d'efficacité ajusté, déduction faite des SCVPI (%) <sup>1</sup>	59,8	55,8

<sup>1</sup> Les résultats, les mesures et les ratios comptables et ajustés, déduction faite des SCVPI, ne sont pas conformes aux PCGR. Pour obtenir un rapprochement quantitatif des revenus, déduction faite des SCVPI, et des résultats ajustés, il y a lieu de se reporter à la section Revenus et à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

<sup>2</sup> Les charges autres que d'intérêts comptables tiennent compte de coûts liés à l'acquisition et à l'intégration de 2 027 millions de dollars pour l'exercice 2023 et de 316 millions, pour l'exercice 2022, relativement à l'acquisition de Bank of the West, comptabilisés dans les Services d'entreprise. En outre, les charges autres que d'intérêts comptables de l'exercice 2022 tiennent compte de coûts liés à l'acquisition et à l'intégration de 5 millions relativement à Radicle et à Clearpool pour l'exercice 2023, et de 10 millions relativement à KGS-Alpha et à Clearpool pour l'exercice 2022, comptabilisés dans BMO Marchés des capitaux. Les chiffres de l'exercice 2023 tiennent compte de coûts liés à l'acquisition et à l'intégration de 13 millions relativement à l'acquisition d'Air Miles, comptabilisés dans PE Canada.

<sup>3</sup> Les charges autres que d'intérêts comptables tiennent compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de 357 millions de dollars pour l'exercice 2023 et de 31 millions pour l'exercice 2022, comptabilisés dans le groupe d'exploitation pertinent.

<sup>4</sup> Les charges autres que d'intérêts comptables de l'exercice 2022 tiennent compte de l'incidence de dessaisissements de 32 millions de dollars, y compris d'impôts de 22 millions liés à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique ainsi qu'aux États-Unis, comptabilisés dans les Services d'entreprise.

<sup>5</sup> Les charges autres que d'intérêts comptables de l'exercice 2023 tiennent compte de l'incidence d'une poursuite se rapportant à une banque absorbée, M&I Marshall and Ilsley Bank. Les chiffres de l'exercice 2023 tiennent compte d'un recouvrement de charges autres que d'intérêts nettes de 3 millions de dollars et les chiffres de l'exercice 2022 tiennent compte d'une provision de 627 millions. Ces montants ont été comptabilisés dans les Services d'entreprise. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Provisions et passifs éventuels à la note 24 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

<sup>6</sup> Les charges autres que d'intérêts comptables de l'exercice 2023 tiennent compte de l'incidence de certaines mesures fiscales adoptées par le gouvernement du Canada, constituée d'un montant de 22 millions de dollars lié à la modification de la définition de « service financier » en regard de la TPS/TVH, comptabilisée dans les Services d'entreprise.

s. o. - sans objet

Les charges autres que d'intérêts comptables se sont établies à 21 219 millions de dollars, en hausse de 5 025 millions, ou de 31 % par rapport à l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts ajustées se sont chiffrées à 18 798 millions, en hausse de 3 604 millions, ou de 24 % par rapport à l'exercice précédent. L'inclusion de Bank of the West a contribué à hauteur de 4 284 millions aux charges autres que d'intérêts comptables et à hauteur de 2 181 millions sur une base ajustée. L'incidence du raffermissement du dollar américain a eu pour effet de faire croître les charges autres que d'intérêts de 2 % sur une base comptable et sur une base ajustée.

Les résultats comptables tiennent compte d'une hausse des coûts liés à l'intégration et à l'acquisition et de l'amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions comparativement à l'exercice précédent, facteurs en partie contrebalancés par la baisse des frais juridiques liés à la poursuite se rapportant à M&I Marshall and Ilsley Bank pour l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts comptables et ajustées ont augmenté essentiellement en raison de l'inclusion de Bank of the West, ainsi que de la hausse des frais liés au personnel, des coûts liés à la technologie, des frais de publicité et d'expansion des affaires, de la provision pour frais juridiques pour l'exercice considéré et de l'incidence du raffermissement du dollar américain.

Pour de plus amples renseignements sur les montants, mesures et ratios non conformes aux PCGR que renferme la présente section qui traite des charges autres que d'intérêts, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

## Charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2023	2022
Retenues salariales	517	398
Impôt foncier	40	34
Impôt provincial sur le capital	50	45
Taxe d'affaires	24	11
Taxe de vente harmonisée, TPS, TVA et autres taxes de vente	563	459
Divers	1	1
Total des droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat (autres impôts et taxes) <sup>1</sup>	1 195	948
Charge d'impôts sur le résultat	1 486	4 349
Charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes	2 681	5 297
Charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes en pourcentage du bénéfice		
avant la charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes	38,0	28,1
Taux d'impôt effectif (%)	25,3	24,3
Taux d'impôt effectif ajusté (%)	22,3	22,8

<sup>1</sup> Les autres impôts et taxes sont inclus dans diverses catégories de charges autres que d'intérêts.

La charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes ainsi que le taux d'impôt effectif ajusté ne sont pas conformes aux PCGR et ils sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

La charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes s'est élevée à 2 681 millions de dollars pour l'exercice considéré. De ce montant, un total de 1 345 millions a été engagé au Canada, dont une tranche de 498 millions est incluse dans la charge d'impôts sur le résultat et le reste, soit une tranche de 847 millions, a été comptabilisée dans le total des droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat (autres impôts et taxes). La diminution par rapport à 5 297 millions à l'exercice précédent reflète principalement la baisse de la charge d'impôts sur le résultat.

La charge d'impôts sur le résultat présentée à l'état consolidé des résultats est fondée sur les transactions comptabilisées en résultat, quel que soit le moment où ces transactions sont assujetties à l'impôt par les administrations fiscales, sauf dans le cas du rapatriement des résultats non distribués de nos filiales, comme il est indiqué à la note 22 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

La direction évalue les résultats consolidés de BMO ainsi que la charge d'impôts connexe selon les PCGR. Nous évaluons et présentons les résultats de nos groupes d'exploitation et les impôts sur le résultat connexes sur une base d'imposition comparable.

La charge d'impôts sur le résultat s'est chiffrée à 1 486 millions de dollars, contre 4 349 millions pour l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif comptable s'est établi à 25,3 %, contre 24,3 % pour l'exercice précédent du fait essentiellement de l'incidence de certaines mesures fiscales canadiennes au cours de l'exercice 2023. La charge d'impôts sur le résultat ajustée s'est établie à 2 493 millions, comparativement à 2 670 millions pour l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif ajusté s'est élevé à 22,3 %, contre 22,8 % pour l'exercice précédent.

BMO couvre, à des fins comptables, une partie du risque de change découlant d'investissements dans les établissements à l'étranger en finançant ces investissements dans la devise appropriée. Un profit ou une perte provenant des activités de couverture et un profit ou une perte latent provenant de la conversion des établissements à l'étranger viennent diminuer ou augmenter les autres éléments du résultat global. Aux fins des impôts sur le résultat, un profit ou une perte sur les opérations de couverture entraîne une charge ou une économie d'impôts sur le résultat de la période en cours, qui vient diminuer ou augmenter les autres éléments du résultat global, tandis que le profit ou la perte latent lié aux investissements dans les établissements à l'étranger n'est assujéti aux impôts sur le résultat que lorsque ces investissements sont liquidés. La charge fiscale ou l'avantage fiscal découlant d'un profit ou d'une perte sur des opérations de couverture est tributaire des fluctuations des cours de change d'une période à l'autre. Les opérations de couverture liées aux investissements dans les établissements à l'étranger ont donné lieu à un recouvrement d'impôts sur le résultat de 90 millions de dollars pour l'exercice considéré, lequel a été affecté aux autres éléments du résultat global, contre un recouvrement de 124 millions pour l'exercice précédent. La note 22 afférente aux états financiers consolidés annuels audités contient des renseignements plus détaillés à ce sujet.

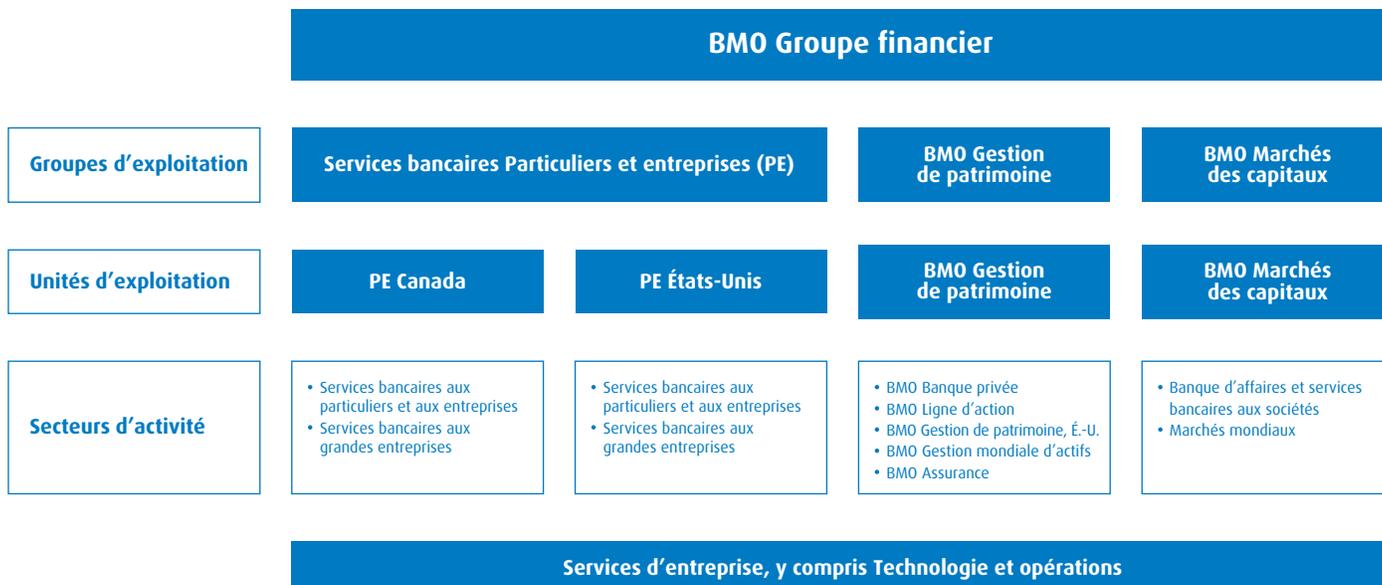
Des modifications législatives et des changements apportés à la politique fiscale, y compris leur interprétation par les autorités fiscales et les tribunaux, peuvent avoir une incidence sur notre bénéfice. Il y a lieu de se reporter à la section Estimations et jugements comptables critiques pour obtenir de plus amples détails. Dans le tableau ci-dessus, nous présentons la charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes en pourcentage du bénéfice avant la charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes, lequel est un ratio financier non conforme aux PCGR qui pourrait ne pas être comparable à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs, afin de refléter l'incidence intégrale de l'ensemble des droits ou taxes et impôts en pourcentage de notre bénéfice.

Pour de plus amples renseignements sur les montants, mesures et ratios non conformes aux PCGR que renferme la présente section qui traite de la charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

# Analyse des résultats de 2023 des groupes d'exploitation

## Sommaire

La présente section comprend une analyse des résultats financiers de chacun des groupes d'exploitation de BMO et une description de leurs unités d'exploitation, de leurs activités, de leurs stratégies, de leurs défis, de leurs réalisations ainsi que de leurs perspectives d'avenir.



### Méthode de présentation des résultats des groupes d'exploitation de BMO

BMO présente les résultats financiers de ses trois groupes d'exploitation, dont l'un comprend deux unités d'exploitation, et ils sont tous soutenus par les unités fonctionnelles et l'unité Technologie et opérations (T&O) des Services d'entreprise. Les résultats des unités d'exploitation comprennent les ventilations, provenant des Services d'entreprise, des revenus liés à la trésorerie, des coûts associés aux services fournis par les unités fonctionnelles et l'unité T&O, ainsi que des fonds propres. L'incidence de l'acquisition de Bank of the West a été prise en compte dans nos résultats en tant que regroupement d'entreprises, essentiellement dans les groupes d'exploitation PE États-Unis et BMO Gestion de patrimoine.

BMO a recours à la fixation des prix de cession interne des fonds et des liquidités entre la Direction de la trésorerie et les unités d'exploitation afin d'attribuer le coût et le crédit appropriés aux fonds pour établir adéquatement le prix des prêts et des dépôts et de faciliter l'évaluation de la performance en matière de rentabilité de chaque secteur d'activité. Ces méthodes tiennent également compte du coût des actifs liquides supplémentaires qui sont détenus afin de combler d'éventuels besoins en liquidité et de faciliter la gestion du risque de taux d'intérêt et du risque de liquidité dans le respect de notre cadre d'appétit pour le risque et des exigences réglementaires. Nous passons en revue nos méthodologies de prix de cession interne au moins une fois par an afin qu'elles soient conformes à nos pratiques de gestion des risques de taux d'intérêt, de liquidité et de financement, et nous les mettons à jour au besoin.

Les coûts associés aux services fournis par les unités fonctionnelles et l'unité T&O sont en grande partie répartis entre les quatre unités d'exploitation, les montants restants étant pris en compte dans les Services d'entreprise. Certaines charges directement engagées pour soutenir une unité d'exploitation spécifique sont généralement attribuées à cette unité d'exploitation. Les autres charges sont généralement réparties entre les unités d'exploitation selon des montants qui reflètent raisonnablement le niveau de soutien fourni à chaque unité d'exploitation. Nous passons en revue annuellement nos méthodes de répartition des charges et nous les mettons à jour au besoin.

Les fonds propres sont imputés aux unités d'exploitation en fonction du montant de fonds propres réglementaires requis pour soutenir les activités commerciales. À compter de l'exercice 2023, notre taux d'imputation des fonds propres a été porté à 11,0 % des actifs pondérés en fonction des risques, contre 10,5 % pour l'exercice 2022, afin de tenir compte du renforcement des exigences de fonds propres. Les fonds propres non imputés sont comptabilisés dans les Services d'entreprise. Nous passons en revue chaque année nos méthodes d'imputation des fonds propres et nous les mettons à jour au besoin.

De temps à autre, il arrive que certains secteurs d'activité et certaines unités de notre structure organisationnelle soient réorientés pour appuyer nos priorités stratégiques, et les chiffres comparatifs des périodes antérieures ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

À l'instar des membres de notre groupe bancaire de référence au Canada, nous analysons les revenus consolidés à partir des revenus calculés selon les PCGR figurant dans les états financiers consolidés annuels audités plutôt que sur une base d'imposition comparable. Comme plusieurs autres banques, BMO analyse les revenus de ses unités d'exploitation sur une base d'imposition comparable (bic). Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat de BMO Marchés des capitaux et de PE États-Unis relativement aux titres exonérés d'impôts sont augmentés à des montants équivalents avant impôts qui facilitent la comparaison du bénéfice provenant de sources imposables et de celles qui ne le sont pas. La compensation des ajustements sur une bic des unités est reflétée dans les revenus et la charge (le recouvrement) d'impôts sur le résultat des Services d'entreprise.

# Services bancaires Particuliers et entreprises<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)  
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	PE Canada		PE États-Unis		Total – PE	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Revenus nets d'intérêts (bic) <sup>2</sup>	<b>8 308</b>	7 449	<b>7,853</b>	5 037	<b>16 161</b>	12 486
Revenus autres que d'intérêts	<b>2 519</b>	2 419	<b>1 573</b>	1 265	<b>4 092</b>	3 684
Total des revenus (bic) <sup>2</sup>	<b>10 827</b>	9 868	<b>9 426</b>	6 302	<b>20 253</b>	16 170
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	<b>784</b>	432	<b>380</b>	107	<b>1 164</b>	539
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	<b>146</b>	(91)	<b>130</b>	(90)	<b>276</b>	(181)
Total des dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	<b>930</b>	341	<b>510</b>	17	<b>1 440</b>	358
Charges autres que d'intérêts	<b>4 770</b>	4 349	<b>5 502</b>	3 043	<b>10 272</b>	7 392
Bénéfice avant impôts sur le résultat	<b>5 127</b>	5 178	<b>3 414</b>	3 242	<b>8 541</b>	8 420
Charge d'impôts sur le résultat (bic) <sup>2</sup>	<b>1 409</b>	1 352	<b>690</b>	745	<b>2 099</b>	2 097
Bénéfice net comptable	<b>3 718</b>	3 826	<b>2 724</b>	2 497	<b>6 442</b>	6 323
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration <sup>3</sup>	<b>9</b>	-	<b>-</b>	-	<b>9</b>	-
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions <sup>4</sup>	<b>6</b>	1	<b>234</b>	5	<b>240</b>	6
Bénéfice net ajusté	<b>3 733</b>	3 827	<b>2 958</b>	2 502	<b>6 691</b>	6 329
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	<b>3 677</b>	3 783	<b>2 672</b>	2 461	<b>6 349</b>	6 244
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	<b>3 692</b>	3 784	<b>2 906</b>	2 466	<b>6 598</b>	6 250

<sup>1</sup> Les résultats ajustés que renferme le présent tableau ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

<sup>2</sup> Des montants sur une base d'imposition comparable (bic) de 33 millions de dollars pour l'exercice 2023 et de 25 millions pour l'exercice 2022 ont été comptabilisés dans les revenus nets d'intérêts, les revenus et la charge d'impôts sur le résultat.

<sup>3</sup> Des coûts liés à l'acquisition et à l'intégration de 13 millions de dollars avant impôts relatifs à l'acquisition d'AIR MILES pour l'exercice 2023 ont été comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.

<sup>4</sup> Des montants avant impôts liés à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de 323 millions pour l'exercice 2023 et de 7 millions pour l'exercice 2022 ont été comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.

Les Services bancaires Particuliers et entreprises (Services bancaires PE) englobent nos deux unités d'exploitation de services aux particuliers et aux entreprises : Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada (PE Canada) et Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis (PE États-Unis). Le bénéfice net comptable des Services bancaires PE s'est chiffré à 6 442 millions de dollars en 2023, en hausse de 119 millions, ou de 2 %, en regard d'il y a un an. Le bénéfice net ajusté, lequel ne tient pas compte des coûts liés à l'acquisition et à l'intégration et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, s'est établi à 6 691 millions en 2023, en hausse de 362 millions, ou de 6 %, par rapport à l'exercice précédent. Ces unités d'exploitation sont passées en revue séparément dans les sections ci-après.

Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR de la présente section Analyse des résultats de 2023 des groupes d'exploitation.

# Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada

Les Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada offrent des produits et des services financiers à près de huit millions de clients. Les Services bancaires aux particuliers et aux entreprises aident les clients à améliorer leurs finances par l'intermédiaire d'un réseau de presque 900 succursales, de centres contact clientèle, de plateformes de services bancaires numériques et de plus de 3 200 guichets automatiques. Nos conseillers des Services bancaires aux grandes entreprises, présents partout au Canada, offrent une expertise sectorielle précieuse, une présence locale et l'accès à une gamme complète de produits et de services axés sur ce segment de marché.

## Secteurs d'activité

Les **Services bancaires aux particuliers et aux entreprises** proposent une vaste gamme de produits et de services, notamment des services de dépôt, des prêts à l'habitation, du crédit à la consommation, des prêts aux petites entreprises, des cartes de crédit, des services de gestion de trésorerie, des conseils en matière de services financiers et de placement courants et d'autres services bancaires, en ayant pour objectif global d'offrir aux clients une expérience exceptionnelle à chacune de leurs interactions avec eux, et de leur donner les moyens d'améliorer leurs finances.

Les **Services bancaires aux grandes entreprises** offrent aux clients une gamme complète de produits et de services axés sur ce segment de marché, notamment diverses options de financement et solutions de trésorerie et de paiement, ainsi que des produits de gestion des risques. Nos conseillers travaillent en collaboration avec les clients pour anticiper leurs besoins financiers et leur faire profiter de notre expertise unique et de nos connaissances sectorielles afin de les aider à gérer leurs activités commerciales et à accroître leur volume d'affaires.

## Stratégie et grandes priorités

### Priorités et réalisations en 2023

**Grande priorité :** Tirer parti de notre présence bien établie pour stimuler la croissance et la fidélisation de la clientèle en continuant d'investir dans des capacités distinctives et en offrant une expérience Un seul et même client améliorée

#### Réalisations en 2023

- Nous avons maintenu une forte fidélisation de la clientèle dans le secteur des services bancaires aux particuliers et aux entreprises et celui des services bancaires aux grandes entreprises, comme le démontre notre taux de recommandation net<sup>1</sup>.
- Nous avons été classés deux fois au premier rang par J.D. Power<sup>2</sup>, pour la satisfaction de la clientèle à l'égard des services bancaires aux particuliers au Canada, ainsi que pour la satisfaction de la clientèle en matière de services bancaires en ligne dans son étude de 2023 sur la satisfaction à l'égard des services bancaires en ligne au Canada, obtenant la note la plus élevée parmi les grandes banques canadiennes, ce qui démontre notre engagement à soutenir les réalisations et les objectifs financiers de nos clients, ainsi que l'attention que nous portons à la commodité et à l'innovation dans tous les circuits.
- Le magazine *World Finance* nous a octroyé le titre de Meilleure banque commerciale au Canada pour la neuvième année d'affilée et celui de Meilleure banque de services aux particuliers au Canada pour la deuxième année de suite; cette récompense repose sur notre stratégie Le numérique au premier plan, la prestation d'expériences en personne et numériques de premier ordre qui répondent aux attentes en constante évolution de nos clients – voire les dépassent – et des services de gestion financière numériques parmi les meilleurs du secteur.
- Nous avons encore augmenté le nombre de conseillers en contact direct avec la clientèle au sein de notre effectif, ce qui a renforcé notre capacité d'aborder avec les clients les questions financières qui leur importent.

#### Accent en 2024

- Favoriser une forte fidélisation de la clientèle en misant sur nos capacités améliorées dans l'ensemble des circuits
- Tirer parti de notre stratégie Un seul et même client pour offrir une expérience connectée et intégrée à nos clients, en adoptant une approche globale pour répondre à leurs besoins à l'échelle de nos secteurs d'activité

**Grande priorité :** Dans le secteur des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, continuer à favoriser l'acquisition de clients, accroître notre part de portefeuille, favoriser l'adoption des services numériques, améliorer les entretiens en personne axés sur les conseils et donner aux clients les moyens d'améliorer leurs finances

#### Réalisations en 2023

- Nous avons continué à élargir nos capacités de vente et de service numériques : plus du tiers des achats de nos produits bancaires de base ont été faits par voie numérique, tandis que plus de 90 % des transactions de service ont été effectuées par l'intermédiaire des circuits libre-service, ce qui a permis à nos employés de première ligne de se concentrer sur la prestation de services-conseils exceptionnels.
- Nous avons augmenté notre part de marché dans des catégories clés, y compris les dépôts, les prêts hypothécaires et les cartes de crédit, grâce à une forte acquisition de clients sur 12 mois.
- Nous avons terminé notre acquisition du Programme de récompense AIR MILES, l'un des programmes de fidélisation les plus reconnus au Canada, qui compte plus de 10 millions de comptes d'adhérents actifs. Nous avons ajouté de nouveaux partenariats et mis en place de nouvelles fonctionnalités robustes, y compris une plateforme de réservation de voyage mise à jour, une appli mobile AIR MILES et de nouvelles façons d'accumuler des milles.
- Nous avons aidé les clients à accroître leur épargne grâce aux objectifs d'épargne de BMO et au Compte amplificateur d'épargne BMO, en plus de leur offrir l'accès au programme de littératie financière en ligne FinancesFutées BMO.
- Nous avons amélioré nos offres de soutien aux nouveaux arrivants au Canada, notamment en élargissant la fonction d'ouverture de compte avant l'arrivée de premier ordre du programme Nouveau commencement avec BMO<sup>MD</sup>, et avons continué d'établir et de développer des relations stratégiques avec Immigration.ca et Immigrant Services Calgary afin de fournir aux nouveaux arrivants des conseils et des ressources spécialisés pour faciliter leur transition vers leur nouvelle vie au Canada.

<sup>1</sup> Taux de recommandation net (TRN) : Pourcentage de clients sondés qui recommanderaient BMO à un ami ou à un collègue.

<sup>2</sup> Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter le site [www.jdpower.com/business](http://www.jdpower.com/business) (en anglais).

- Nous avons lancé le programme Financement pour un avenir plus vert à l'intention des petites et moyennes entreprises agricoles, dans le cadre duquel nous avons engagé 30 millions de dollars dans un produit de financement lié au climat qui soutient les investissements dans des pratiques d'affaires durables et des mesures de résilience aux changements climatiques.
- Nous avons lancé le programme *BMO pour les entrepreneurs autochtones*, conçu pour offrir aux propriétaires d'entreprises autochtones un meilleur accès à un fonds de roulement, à des ressources éducatives et à des partenariats professionnels.

#### Accent en 2024

- Favoriser l'acquisition de clients grâce à notre proposition de valeur distinctive qui repose sur des capacités d'analyse et de marketing numérique
- Offrir des produits et des services distinctifs qui répondent aux besoins des clients et leur donnent les moyens d'améliorer leurs finances
- Accélérer la croissance de notre Programme de récompense AIR MILES en renforçant l'offre pour les adhérents et les partenaires du programme

**Grande priorité :** Dans le secteur des services bancaires aux grandes entreprises, continuer à mettre l'accent sur les secteurs et les régions clés et améliorer l'expérience client grâce à des capacités et à des produits novateurs, y compris des solutions axées sur la transition climatique et Le numérique au premier plan

#### Réalisations en 2023

- Nous avons maintenu une position de chef de file dans les régions de l'Atlantique et de la Colombie-Britannique et consolidé notre deuxième rang au classement des parts du marché national en ce qui concerne les prêts, en plus d'enregistrer une croissance des dépôts plus forte que celle de nos concurrents.
- Nous avons lancé un nouveau produit de financement pour les rénovations, le premier du genre au Canada, qui repose sur nos relations stratégiques avec des entreprises de services énergétiques et la Banque de l'infrastructure du Canada et est combiné à du financement à la construction traditionnel.
- Nous avons lancé Place de marché BMO, un guichet unique pour les partenariats avec des tiers, auquel nos clients à l'échelle de l'Amérique du Nord peuvent connecter leurs comptes afin de créer une expérience bancaire plus efficace et personnalisée.
- Nous avons ajouté une fonctionnalité de portefeuille mobile à nos cartes physiques et virtuelles, ainsi que l'option de paiements sans contact par l'intermédiaire de Mastercard Extend, pour aider nos clients titulaires d'une carte d'entreprise au Canada et aux États-Unis à gérer plus facilement leurs activités.

#### Accent en 2024

- Continuer à mettre l'accent sur les secteurs et les régions clés
- Approfondir les relations grâce à la simplification et à l'innovation numérique afin de stimuler la croissance des dépôts
- Continuer à élaborer des solutions pour soutenir nos clients dans leur parcours de transition carbone et climatique

**Grande priorité :** Favoriser l'efficacité en simplifiant et en rationalisant nos activités et en investissant dans les capacités numériques

#### Réalisations en 2023

- Nous avons mis en place de nouvelles solutions numériques pour répondre aux besoins de nos clients, y compris la préqualification hypothécaire et les versements forfaitaires périodiques sur les prêts hypothécaires, en plus de lancer le programme de versements échelonnés pour les cartes de crédit PaiementFuté BMO<sup>MC</sup>, qui simplifie les transactions par carte et aide les clients à établir leurs antécédents de crédit.
- Nous avons poursuivi la modernisation de notre fonction de paiements en ligne et continué d'améliorer l'expérience de nos clients et notre efficacité opérationnelle, notamment en mettant à niveau nos plateformes, en renforçant nos capacités de détection de la fraude et en augmentant les limites de transaction; nous avons aussi optimisé l'interface BMO.com grâce à l'introduction d'un outil avancé de gestion des décisions qui s'adapte rapidement à l'évolution des exigences et de la réglementation du marché.
- Nous avons remporté deux prix Celent Model Bank 2023, pour la transformation numérique des services aux particuliers et la résilience financière des clients, ce qui témoigne de notre leadership en matière de transformation numérique et de notre engagement à améliorer l'expérience client.
- Nous avons été reconnus pour notre sens de l'innovation lors du Festival Cannes Lions de 2023 en remportant l'or pour BMO NXT LVL, une plateforme de jeu unique en son genre sur Twitch qui renseigne et informe les joueurs sur les finances personnelles.
- Nous nous sommes classés au premier rang de l'étude comparative des nouvelles fonctionnalités des services bancaires mobiles au Canada d'Insider Intelligence de 2023 dans les catégories de la gestion des comptes, de la gestion numérique des fonds et des alertes.
- Nous nous sommes classés au rang de chef de file global dans la grille de performance des services bancaires numériques au Canada de 2023 de Javelin, dans les catégories de la santé financière, des virements de fonds et de l'ouverture de compte.
- Nous avons été reconnus pour notre innovation en matière d'intelligence artificielle et d'analyse avancée par Datos Insights, qui nous a décerné un prix Cash Management and Payments Impact en 2023.
- Nous avons continué à offrir des solutions bancaires ouvertes automatisées à nos entreprises clientes au moyen de partenariats avec Xero et FISSPAN, permettant aux propriétaires de se concentrer davantage sur la croissance de leurs activités.

#### Accent en 2024

- Continuer à simplifier et à numériser les processus afin d'améliorer l'efficacité
- Continuer à renforcer nos capacités numériques en tirant parti de partenariats existants et nouveaux et offrir des expériences numériques de premier plan à nos clients

**Grande priorité :** Favoriser une culture de réussite axée sur l'action concertée, le pouvoir d'agir et la reconnaissance, doublée d'un engagement à l'égard d'un milieu de travail diversifié et inclusif

#### Réalisations en 2023

- Nous avons amélioré notre indice de mobilisation des employés, qui se situe à un niveau égal à l'indice de référence des sociétés chefs de file à l'échelle mondiale, grâce à des améliorations continues dans tous les domaines prioritaires de notre culture de réussite.
- Nous avons ouvert la Place BMO à Toronto, un nouvel espace de travail conçu dans un souci d'accessibilité, de durabilité, d'inclusion et de collaboration, en conformité avec notre raison d'être et notre stratégie L'inclusion sans obstacles.
- Nous avons mis en œuvre, au sein des Services bancaires Particuliers et entreprises, un programme de rotation qui témoigne de notre engagement à attirer et à former des talents issus de la diversité en leur donnant accès à des expériences de carrière enrichissantes et à des occasions de perfectionnement.
- Nous avons obtenu un prix Mérite du français décerné par l'Office québécois de la langue française pour la promotion de l'utilisation du français en milieu de travail et la préservation de la culture francophone au sein de BMO.

#### Accent en 2024

- Continuer à attirer et à perfectionner un effectif diversifié tout en veillant à promouvoir un milieu de travail inclusif
- Maintenir une culture de réussite de calibre mondial et continuer à favoriser une forte mobilisation des employés

**PE Canada<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)  
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2023	2022
Revenus nets d'intérêts	8 308	7 449
Revenus autres que d'intérêts	2 519	2 419
<b>Total des revenus</b>	<b>10 827</b>	<b>9 868</b>
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	784	432
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	146	(91)
<b>Total des dotations à la provision pour pertes sur créances</b>	<b>930</b>	<b>341</b>
Charges autres que d'intérêts	4 770	4 349
Bénéfice avant impôts sur le résultat	5 127	5 178
Charge d'impôts sur le résultat	1 409	1 352
Bénéfice net comptable	3 718	3 826
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration <sup>2</sup>	9	-
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions <sup>3</sup>	6	1
<b>Bénéfice net ajusté</b>	<b>3 733</b>	<b>3 827</b>
Charges autres que d'intérêts ajustées	4 749	4 348
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 677	3 783
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	3 692	3 784

**Principales mesures de la performance**

Revenus des Services bancaires Particuliers et entreprises	7 762	6 890
Revenus des Services bancaires aux grandes entreprises	3 065	2 978
Rendement des capitaux propres (%) <sup>4</sup>	26,9	32,1
Rendement des capitaux propres ajustés (%) <sup>4</sup>	27,0	32,1
Levier d'exploitation (%)	-	2,7
Levier d'exploitation ajusté (%)	0,4	2,7
Ratio d'efficacité (%)	44,1	44,1
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations (%)	0,25	0,15
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (%)	2,73	2,68
Actif productif moyen	303 855	278 022
Solde moyen brut des prêts et acceptations	314 988	290 324
Solde moyen net des prêts et acceptations	313 486	288 979
Solde moyen des dépôts	272 575	243 541
Effectif - équivalent temps plein	16 217	15 471

<sup>1</sup> Les résultats et les ratios ajustés sont non conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

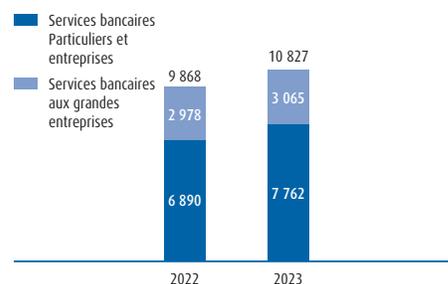
<sup>2</sup> Des coûts liés à l'acquisition et à l'intégration avant impôts liés à l'acquisition d'AIR MILES de 13 millions de dollars pour l'exercice 2023 ont été comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.

<sup>3</sup> Des montants avant impôts liés à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de 8 millions de dollars pour l'exercice 2023 et de 1 million pour l'exercice 2022 ont été comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.

<sup>4</sup> Le rendement des capitaux propres est fondé sur les fonds propres imputés. À compter de l'exercice 2023, notre taux d'imputation des fonds propres a été porté à 11,0 % des actifs pondérés en fonction des risques, contre 10,5 % pour l'exercice 2022. Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements.

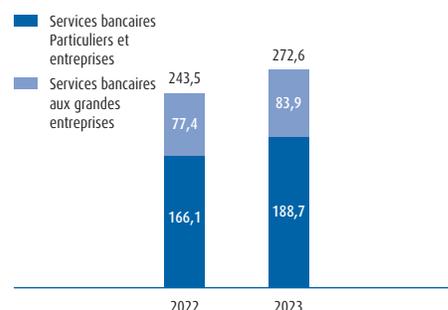
**Revenus par secteur d'activité**

(en millions de dollars)



**Solde moyen des dépôts\***

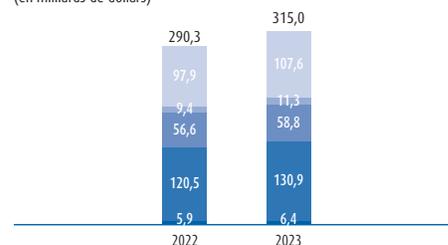
(en milliards de dollars)



\* La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total en raison de l'arrondissement.

**Solde moyen brut des prêts et acceptations\***

(en milliards de dollars)



Grandes entreprises  
Cartes de crédit  
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers  
Prêts hypothécaires à l'habitation  
Entreprises

\* La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total en raison de l'arrondissement.

## Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable de PE Canada s'est élevé à 3 718 millions de dollars, en baisse de 108 millions, ou de 3 %, comparativement à il y a un an, la forte croissance des revenus ayant été plus que contrebalancée par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et l'accroissement des charges.

Le total des revenus s'est établi à 10 827 millions de dollars, soit une hausse de 959 millions, ou de 10 % par rapport à l'an dernier. Les revenus nets d'intérêts ont augmenté de 859 millions, ou de 12 %, en raison de l'accroissement des soldes et de l'élargissement des marges nettes d'intérêts. Les revenus autres que d'intérêts ont augmenté de 100 millions, ou de 4 %, du fait surtout de l'inclusion des résultats d'AIR MILES et de l'augmentation des revenus générés par les cartes de crédit, ce qui a été contrebalancé en partie par la baisse des profits sur les investissements dans les Services bancaires aux grandes entreprises et la baisse des revenus tirés des commissions sur prêts et des revenus tirés des commissions de distribution de fonds d'investissement. La marge nette d'intérêts, qui s'est située à 2,73 %, a progressé de 5 points de base par rapport à l'exercice précédent, l'accroissement des marges sur les dépôts et la croissance plus rapide des dépôts par rapport aux prêts ayant été contrebalancés en partie par le rétrécissement des marges sur les prêts.

Les revenus des Services bancaires Particuliers et entreprises ont augmenté de 872 millions de dollars, ou de 13 %, en raison de l'augmentation des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts. Les revenus des Services bancaires aux grandes entreprises se sont renforcés de 87 millions, ou de 3 %, en raison de la hausse des revenus nets d'intérêts, ce qui a été compensé partiellement par une baisse des revenus autres que d'intérêts.

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est chiffré à 930 millions de dollars, en hausse de 589 millions par rapport à l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est établie à 784 millions, en hausse de 352 millions par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète une hausse des dotations à la provision liées aux Services bancaires Particuliers et entreprises et aux Services bancaires aux grandes entreprises. Au cours de l'exercice à l'étude, une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 146 millions a été enregistrée, comparativement à un recouvrement de 91 millions à l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts comptables se sont établies à 4 770 millions de dollars, soit une hausse de 421 millions, ou de 10 % par rapport à l'an dernier, ce qui reflète l'augmentation des frais liés au personnel, y compris les indemnités de départ, l'incidence d'AIR MILES et les autres coûts liés aux investissements dans les activités.

Le solde moyen brut des prêts et acceptations a augmenté de 24,7 milliards de dollars, ou de 8 %, par rapport à il y a un an, pour s'établir à 315,0 milliards, ce qui reflète la croissance de 7 % des soldes des prêts des Services bancaires Particuliers et entreprises, de 10 % des soldes des prêts des Services bancaires aux grandes entreprises et de 20 % des soldes de cartes de crédit. Le solde moyen des dépôts a augmenté de 29,0 milliards, ou de 12 %, pour s'établir à 272,6 milliards, ce qui reflète la croissance de 14 % des soldes des dépôts des Services bancaires Particuliers et entreprises et de 8 % des soldes des dépôts des Services bancaires aux grandes entreprises, ce qui s'explique surtout par la forte croissance des dépôts à terme.

Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR de la présente section Analyse des résultats de 2023 des groupes d'exploitation.

## Contexte et perspectives

Les solides résultats des Services bancaires PE Canada pour l'exercice 2023 ont démontré la résilience et la capacité de ce secteur d'activité à s'adapter rapidement à l'incertitude économique. Bien que l'inflation ait ralenti par rapport aux sommets atteints à l'exercice 2022, elle demeure élevée et la Banque du Canada a augmenté les taux d'intérêt de 125 points de base supplémentaires au cours de l'exercice 2023 pour les porter à 5,0 %, ce qui, combiné à une demande mondiale plus faible, a ralenti la croissance du PIB par rapport à l'exercice précédent. La hausse des taux d'intérêt a contribué à la forte croissance des dépôts à terme, neutralisant en partie le recul des dépôts des comptes de chèques et d'épargne attribuable à la migration des dépôts et à une réduction de l'épargne excédentaire accumulée pendant la pandémie. La croissance des prêts hypothécaires est demeurée vigoureuse au premier semestre de 2023, soutenue par un accroissement robuste de la population et une augmentation de la demande de logements, mais la croissance des soldes a ralenti au deuxième semestre de l'exercice 2023, les ventes de logements ayant diminué par suite des hausses des taux hypothécaires. La croissance des soldes des comptes de cartes de crédit a été soutenue par une acquisition fructueuse de clients, une hausse des dépenses de consommation par rapport à l'exercice précédent et le retour des soldes reportés à des niveaux plus normaux. La croissance des prêts aux entreprises a ralenti pendant la deuxième moitié de l'exercice 2023 en raison du contexte de hausse des taux d'intérêt. La performance en matière de crédit se normalise après avoir atteint des niveaux historiquement bas, les taux d'insolvabilité et de dépréciation affichant une tendance à la hausse. La croissance des charges a ralenti par rapport au premier semestre de l'exercice, reflétant l'incidence des investissements de l'exercice précédent dans notre équipe de vente, la technologie et la publicité, qui ont contribué à une forte acquisition de clients et à un accroissement de notre part de marché.

Nous nous attendons à ce que l'économie canadienne ralentisse davantage au cours de l'exercice 2024, ce qui devrait maintenir la demande de prêts à un niveau modeste. La Banque du Canada devrait maintenir les taux d'intérêt stables avant de les réduire graduellement à compter du deuxième semestre. La migration vers les dépôts à terme devrait diminuer et la croissance des prêts hypothécaires devrait ralentir davantage en raison des prix élevés qui freinent les ventes de logements, une situation partiellement neutralisée par l'incidence de l'immigration continue. La performance relative au crédit devrait se détériorer légèrement par rapport à l'exercice 2023, mais demeurer bien gérée, l'inflation et les coûts d'emprunt plus élevés exerçant davantage de pressions sur le pouvoir d'achat et le budget des ménages et des entreprises.

Notre volonté à donner aux clients les moyens d'améliorer leurs finances en leur offrant des solutions et des conseils exceptionnels ainsi que des expériences numériques de premier ordre est essentielle à la réalisation de notre stratégie dans tous les contextes.

Le contexte économique au Canada durant l'année civile 2023 et les perspectives relatives à l'année civile 2024 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives.

### Mise en garde

La présente section Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

# Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis

Les Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis offrent des produits et des services financiers à plus de quatre millions de clients. Le secteur des services bancaires aux particuliers et aux entreprises donne aux clients les moyens d'améliorer leurs finances au moyen d'un vaste réseau de plus de 1 000 succursales et d'un accès à des centres contact clientèle, à des plateformes de services bancaires numériques et à plus de 40 000 guichets automatiques BMO et Allpoint<sup>MD</sup> à l'échelle du pays. Nos conseillers du secteur des services bancaires aux grandes entreprises, présents partout au pays, offrent aux clients une expertise sectorielle précieuse, une présence locale et l'accès à une gamme complète de produits et de services axés sur ce segment de marché.

## Secteurs d'activité

Les **Services bancaires aux particuliers et aux entreprises** proposent une vaste gamme de produits et de services, notamment des services de dépôt, des prêts à l'habitation, du crédit à la consommation, des prêts aux petites entreprises, des cartes de crédit, des services de gestion de trésorerie et d'autres services bancaires, en s'employant à offrir une expérience exceptionnelle à tous les clients à chacune de leurs interactions avec eux et en leur donnant les moyens d'améliorer leurs finances.

Les **Services bancaires aux grandes entreprises** offrent aux clients une gamme complète de produits et de services axés sur ce segment de marché, notamment diverses options de financement et solutions de trésorerie et de paiement, ainsi que des produits de gestion des risques. Nos conseillers travaillent en collaboration avec les clients pour anticiper leurs besoins financiers et leur faire profiter de notre expertise unique et de nos connaissances sectorielles afin de les aider à gérer leurs activités commerciales et à accroître leur volume d'affaires.

## Stratégie et grandes priorités

### Priorités et réalisations en 2023

**Grande priorité :** Tirer parti de notre présence bien établie pour stimuler la croissance et la fidélisation de la clientèle en continuant d'investir dans des capacités distinctives et en offrant une expérience Un seul et même client améliorée

#### Réalisations en 2023

- Nous avons continué à renforcer la fidélisation de la clientèle dans le secteur des services bancaires aux particuliers et aux entreprises et celui des services bancaires aux grandes entreprises, comme le démontre notre taux de recommandation net<sup>1</sup>.
- Nous avons accru notre présence sur le marché dans les régions de l'ouest et du sud-ouest des États-Unis grâce à l'acquisition de Bank of the West, tout en consolidant notre troisième rang au classement des parts du marché en ce qui concerne les dépôts dans les régions du Midwest où nous sommes présents.
- Nous avons été nommés meilleure banque commerciale aux États-Unis par le magazine *World Finance*, une récompense qui témoigne de nos efforts visant à offrir une gamme plus complète de produits et de services bancaires.
- Le Bureau du contrôleur de la monnaie des États-Unis nous a décerné la note « Remarquable » aux termes de la Loi sur l'accès au crédit des collectivités (*Community Reinvestment Act*) en reconnaissance de notre engagement à soutenir les collectivités à revenu faible ou modeste.

#### Accent en 2024

- Favoriser une forte fidélisation de la clientèle en misant sur nos capacités améliorées dans l'ensemble des circuits
- Tirer parti de notre stratégie Un seul et même client pour offrir une expérience connectée et intégrée à nos clients, en adoptant une approche globale pour répondre à leurs besoins à l'échelle de nos secteurs d'activité

**Grande priorité :** Intégrer efficacement Bank of the West dès la conclusion de l'acquisition, en mettant l'accent sur l'expérience client et employé

#### Réalisations en 2023

- Nous avons procédé à la transition vers BMO de près de deux millions de clients, ainsi que leurs comptes, leurs produits financiers et leurs relations bancaires en ligne.
- Nous avons intégré les employés de Bank of the West aux processus et aux systèmes internes de BMO, et adapté notre structure organisationnelle de manière à soutenir nos objectifs de croissance.
- Nous avons intégré à BMO des succursales, des guichets automatiques et des plateformes de services bancaires numériques à l'échelle des États-Unis, et changé leur image de marque.
- Nous avons conclu une entente commerciale à long terme avec BNP Paribas (BNPP) afin d'améliorer la couverture et l'accès à un réseau mondial pour les grandes entreprises clientes des deux institutions.

**Grande priorité :** Dans le secteur des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, continuer à favoriser l'acquisition de nouveaux clients, accroître notre part de portefeuille, améliorer l'adoption des services numériques et les entretiens en personne axés sur les conseils, et donner aux clients les moyens d'améliorer leurs finances

#### Réalisations en 2023

- Nous avons continué à développer nos capacités de vente et de service numériques : notre taux d'adoption des services numériques a progressé de près de 200 points de base sur un an, environ le tiers de nos ventes de produits bancaires de base ont été conclues par voie numérique, et plus de 80 % des transactions de service ont été effectuées par l'intermédiaire des circuits libre-service, ce qui a permis à nos employés de première ligne de se concentrer sur la prestation de services-conseils exceptionnels<sup>2</sup>.
- Nous avons amélioré notre gamme de produits de cartes de crédit en lançant la nouvelle carte de crédit avec garantie Boost de BMO et en dotant le programme de fidélisation Flex Rewards de BMO d'une nouvelle image, ce qui a mené à une mobilisation accrue de la clientèle.

<sup>1</sup> Taux de recommandation net (TRN) : Pourcentage de clients sondés qui recommanderaient BMO à un ami ou à un collègue.

<sup>2</sup> Les mesures ne tiennent pas compte de Bank of the West.

- Nous avons mené plus de 400 000 entretiens personnalisés dans le cadre de l'initiative Vérification pour l'amélioration des finances<sup>MC</sup> afin d'aider nos clients à déterminer leurs objectifs et à améliorer leurs finances.
- Nous avons lancé BMO Alto<sup>MC</sup>, un compte de dépôt à rendement élevé en ligne, qui a contribué à la croissance des dépôts à l'échelle nationale.
- Nous avons maintenu notre engagement à l'égard des groupes de clients mal desservis en réduisant les frais et en facilitant l'accès aux produits et aux services, y compris notre programme de crédit aux constructeurs CreditBuilder<sup>MC</sup> amélioré, en soutenant l'accès à la propriété par le biais d'un allègement de la mise de fonds dans le cadre du programme Welcome Home Grant<sup>MC</sup> et en ouvrant plus de 50 000 comptes Smart Money assortis de la certification Bank On<sup>MC</sup> depuis le lancement du produit.
- Nous avons mis en place plusieurs programmes pour soutenir les membres de différentes communautés, y compris des programmes de financement à usage spécial destinés aux communautés asiatiques, aux anciens combattants et à la communauté 2ELGBTQI+ visant à améliorer l'accès au capital des segments de clientèle historiquement mal desservis. Nous avons également organisé des webinaires éducatifs pour soutenir les entreprises détenues par des Noirs, des Latino-Américains, des Autochtones et des femmes.
- Nous avons lancé CreditView<sup>MD</sup>, qui permet à nos clients de vérifier et d'améliorer leur cote de crédit, et le carrefour de la sécurité des services bancaires numériques de BMO, qui les aide à protéger leurs comptes grâce à des fonctions de sécurité supplémentaires.

#### Accent en 2024

- Favoriser l'acquisition de clients grâce à notre proposition de valeur distinctive qui repose sur des capacités numériques et de marketing, en tirant parti de notre territoire élargi et en réalisant des synergies
- Offrir des produits et des services distinctifs qui répondent aux besoins des clients et leur donnent les moyens d'améliorer leurs finances

**Grande priorité :** Dans le secteur des services bancaires aux grandes entreprises, continuer à mettre l'accent sur les secteurs et les régions clés et améliorer l'expérience client grâce à des capacités et à des produits novateurs, y compris des solutions axées sur la transition climatique et Le numérique au premier plan

#### Réalisations en 2023

- Nous possédons l'une des dix plus importantes parts du marché des banques commerciales pour ce qui est du total des prêts de gros, et nous avons conservé notre position de chef de file dans nos marchés clés (Illinois et Wisconsin) et poursuivi notre croissance en acquérant Bank of the West, de sorte que nous sommes maintenant présents dans 21 des 50 plus grandes régions métropolitaines des États-Unis.
- Nous avons conclu une transaction liée à la mise en place d'un biodigesteur de fumier et à la production de gaz naturel renouvelable qui a permis à un client du secteur agricole de mettre sur pied un modèle d'exploitation unique qui permet de capter le méthane afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de générer de l'énergie renouvelable.
- Nous avons élargi la portée de V-PAYO, une solution de gestion intégrée des comptes fournisseurs automatisée, efficace et en ligne qui permet à tous les clients de payer leurs fournisseurs au moyen d'un seul fichier de paiement.
- Nous avons établi un partenariat avec le magazine *Latino Leaders* pour créer et lancer le tout premier Index 200, un indice qui vise à reconnaître le nombre croissant de grandes entreprises appartenant à des Latino-Américains aux États-Unis.

#### Accent en 2024

- Continuer à mettre l'accent sur les secteurs et les régions clés tout en tirant parti de notre présence élargie pour dégager des synergies et des occasions de vente croisée
- Approfondir les relations grâce à la simplification et à l'innovation numérique afin de stimuler la croissance des dépôts
- Continuer à élaborer des solutions et des capacités pour soutenir nos clients tout au long de leur parcours de transition carbone et climatique

**Grande priorité :** Favoriser l'efficacité en simplifiant et en rationalisant nos activités et en investissant dans les capacités numériques

#### Réalisations en 2023

- Nous avons été reconnus par *The Digital Banker* pour une initiative d'apprentissage machine exceptionnelle : notre solution de pointe en matière d'intelligence artificielle utilise le traitement du langage naturel pour analyser et catégoriser rapidement les schémas linguistiques afin d'améliorer l'expérience client et d'accroître l'efficacité des employés de première ligne.
- Nous avons investi dans des capacités numériques stratégiques afin d'améliorer l'expérience client, y compris l'activation des cartes en ligne et l'augmentation automatique des limites de crédit, une expérience d'ouverture de compte améliorée qui comprend une fonction de signature électronique dans les Services bancaires aux entreprises, et une option libre-service pour l'intégration des clients des Services bancaires aux grandes entreprises.
- Nous avons accru la commodité du processus de bout en bout pour les clients qui présentent leur demande de prêt hypothécaire et de prêt sur valeur domiciliaire par voie numérique en mettant en place un outil de planification en ligne des conclusions qui simplifie l'expérience pour les clients et les employés.
- Nous avons mis en place des capacités de clavardage numérique au sein de Connexion virtuelle BMO et répondu aux besoins de nos clients en matière de vente et de service en élargissant la fonction de clavardage d'Assistance BMO, qui est optimisée par l'intelligence artificielle.
- Nous avons conclu un partenariat avec DailyPay pour offrir aux employés de nos entreprises clientes la possibilité d'accéder à leur salaire en temps réel en faisant déposer les fonds dans des comptes de dépôt direct.

#### Accent en 2024

- Continuer à simplifier et à numériser les processus afin d'améliorer l'efficacité
- Continuer à renforcer nos capacités numériques en tirant parti de partenariats existants et nouveaux et offrir des expériences numériques de premier plan à nos clients

**Grande priorité :** Favoriser une culture de réussite inclusive axée sur l'action concertée, le pouvoir d'agir et la reconnaissance, doublée d'un engagement à l'égard d'un milieu de travail diversifié et inclusif

#### Réalisations en 2023

- Nous avons amélioré notre indice de mobilisation des employés, qui se situe à un niveau égal à l'indice de référence des sociétés chefs de file à l'échelle mondiale, grâce à des améliorations continues dans tous les domaines prioritaires de notre culture de réussite.
- Nous nous sommes classés parmi les meilleurs milieux de travail pour les innovateurs par Fast Company, une liste annuelle qui rend hommage aux organisations et aux équipes qui démontrent leur engagement à encourager et à développer l'innovation; nous sommes la seule institution financière à figurer parmi les 30 meilleures entreprises de cette liste.
- Nous avons été reconnus pour la cinquième année de suite par le magazine *Forbes* comme l'un des meilleurs employeurs pour la diversité à la suite d'un sondage indépendant mené auprès de 60 000 employés aux États-Unis, ainsi que comme l'un des meilleurs employeurs pour les nouveaux diplômés en 2023.
- Nous avons élargi notre programme d'embauche et d'emploi inclusif BMORE<sup>MC</sup>, destiné aux groupes sous-représentés et conçu pour favoriser l'accès aux occasions de carrières, le développement des compétences et l'avancement professionnel dans le secteur financier.

#### Accent en 2024

- Continuer à attirer et à perfectionner un effectif diversifié tout en veillant à promouvoir un milieu de travail inclusif
- Maintenir une culture de réussite de calibre mondial et continuer à favoriser une forte mobilisation des employés

PE États-Unis<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)  
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2023	2022
Revenus nets d'intérêts (bic) <sup>2</sup>	7 853	5 037
Revenus autres que d'intérêts	1 573	1 265
Total des revenus (bic) <sup>2</sup>	9 426	6 302
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	380	107
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	130	(90)
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	510	17
Charges autres que d'intérêts	5 502	3 043
Bénéfice avant impôts sur le résultat	3 414	3 242
Charge d'impôts sur le résultat (bic) <sup>2</sup>	690	745
Bénéfice net comptable	2 724	2 497
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions <sup>3</sup>	234	5
Bénéfice net ajusté	2 958	2 502
Charges autres que d'intérêts ajustées	5 187	3 037
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 672	2 461
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	2 906	2 466
Actif productif moyen	202 155	138 094
Solde moyen brut des prêts et acceptations	196 459	132 240
Solde moyen net des prêts et acceptations	194 746	131 394
Solde moyen des dépôts	198 717	145 633

(équivalents en millions de dollars américains)

	2023	2022
Revenus nets d'intérêts (bic) <sup>2</sup>	5 818	3 893
Revenus autres que d'intérêts	1 165	981
Total des revenus (bic) <sup>2</sup>	6 983	4 874
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	282	82
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	97	(71)
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	379	11
Charges autres que d'intérêts	4 076	2 353
Bénéfice avant impôts sur le résultat	2 528	2 510
Charge d'impôts sur le résultat (bic) <sup>2</sup>	510	577
Bénéfice net comptable	2 018	1 933
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions <sup>3</sup>	173	4
Bénéfice net ajusté	2 191	1 937
Charges autres que d'intérêts ajustées	3 843	2 348
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 979	1 905
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	2 157	1 909

## Principales mesures de la performance (en dollars américains)

Revenus des Services bancaires Particuliers et entreprises	2 620	1 420
Revenus des Services bancaires aux grandes entreprises	4 363	3 454
Rendement des capitaux propres (%) <sup>4</sup>	9,6	17,8
Rendement des capitaux propres ajustés (%) <sup>4</sup>	10,4	17,8
Levier d'exploitation (bic) (%)	(29,9)	6,0
Levier d'exploitation ajusté (bic) (%)	(20,3)	5,0
Ratio d'efficacité (bic) (%)	58,4	48,3
Ratio d'efficacité ajusté (bic) (%)	55,0	48,2
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (bic) (%)	3,88	3,64
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations (%)	0,20	0,08
Actif productif moyen	149 767	106 829
Solde moyen brut des prêts et acceptations	145 543	102 290
Solde moyen net des prêts et acceptations	144 274	101 636
Solde moyen des dépôts	147 220	112 780
Effectif – équivalent temps plein	12 235	6 822

<sup>1</sup> Les résultats et les ratios ajustés que renferme le présent tableau ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

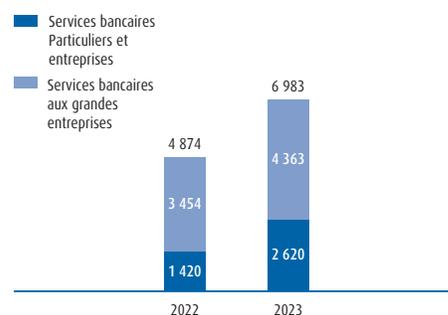
<sup>2</sup> Les montants sur une base d'imposition comparable (bic) se sont établis à 33 millions de dollars pour l'exercice 2023 et à 25 millions pour l'exercice 2022, et ont été comptabilisés dans les revenus nets d'intérêts, les revenus et la charge d'impôts sur le résultat, et ils ont été pris en compte dans les ratios. Sur la base de la monnaie d'origine, les montants sur une bic se sont établis à 25 millions de dollars américains pour l'exercice 2023 et à 20 millions de dollars américains pour l'exercice 2022.

<sup>3</sup> Les montants avant impôts liés à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions se sont chiffrés à 315 millions de dollars pour l'exercice 2023 et à 6 millions pour l'exercice 2022, et ont été comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts. Sur la base de la monnaie d'origine, les montants avant impôts se sont établis à 233 millions de dollars américains pour l'exercice 2023 et à 5 millions de dollars américains pour l'exercice 2022.

<sup>4</sup> Le rendement des capitaux propres est fondé sur les fonds propres imputés. À compter de l'exercice 2023, notre taux d'imputation des fonds propres a été porté à 11,0 % des actifs pondérés en fonction des risques, contre 10,5 % pour l'exercice 2022. Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements.

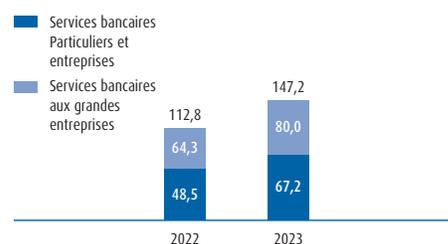
Revenus par secteur d'activité (bic)<sup>2</sup>

(en millions de dollars américains)



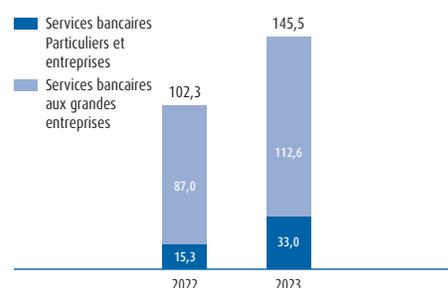
## Solde moyen des dépôts

(en milliards de dollars américains)



## Solde moyen brut des prêts et acceptations

(en milliards de dollars américains)



## Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable de PE États-Unis s'est établi à 2 724 millions de dollars, en hausse de 227 millions, ou de 9 %, par rapport à il y a un an. L'incidence du raffermissement du dollar américain a entraîné une hausse de la croissance du bénéfice net de 5 %, des revenus de 6 % et des charges de 8 %. Tous les montants dans le reste de la présente section sont présentés en dollars américains.

Le bénéfice net comptable s'est établi à 2 018 millions de dollars, en hausse de 85 millions, ou de 4 %, par rapport à l'exercice précédent, du fait principalement de l'acquisition de Bank of the West et de la croissance sous-jacente des revenus attribuable aux revenus nets d'intérêts plus élevés, contrebalancées en partie par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et l'augmentation des charges par rapport à l'exercice précédent.

Le total des revenus s'est établi à 6 983 millions de dollars, en hausse de 2 109 millions, ou de 43 %, par rapport à l'exercice précédent. Les revenus nets d'intérêts ont progressé de 1 925 millions, ou de 49 %, en raison de l'inclusion de Bank of the West, de l'élargissement des marges nettes d'intérêt et de la croissance des soldes des prêts, facteurs compensés en partie par la baisse des soldes de dépôts. Les revenus autres que d'intérêts ont augmenté de 184 millions, ou de 19 %, du fait de l'inclusion de Bank of the West, en partie compensée par la baisse des revenus tirés des contrats de location simple et des revenus tirés des dépôts et des commissions sur les prêts. La marge nette d'intérêts, qui s'est établie à 3,88 %, a augmenté de 24 points de base par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de l'élargissement des marges sur les dépôts découlant de l'incidence du contexte de taux d'intérêt plus élevés et de l'inclusion de Bank of the West, ce qui a été contré en partie par le rétrécissement des marges sur les prêts.

Les revenus des Services bancaires Particuliers et entreprises ont augmenté de 1 200 millions de dollars, ou de 85 %, et les revenus des Services bancaires aux grandes entreprises ont augmenté de 909 millions, ou de 26 %, en raison dans les deux cas de l'inclusion de Bank of the West et de l'accroissement des revenus nets d'intérêts sous-jacents, contrebalancés en partie par une baisse des revenus autres que d'intérêts sous-jacents.

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 379 millions de dollars, comparativement à une dotation à la provision de 11 millions à l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est établie à 282 millions, en hausse de 200 millions par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique par une hausse des dotations à la provision liées aux Services bancaires Particuliers et entreprises et aux Services bancaires aux grandes entreprises. Une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 97 millions a été enregistrée au cours de l'exercice à l'étude, comparativement à un recouvrement de 71 millions à l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts comptables se sont chiffrées à 4 076 millions de dollars, en hausse de 1 723 millions, ou de 73 %, ce qui reflète surtout l'incidence de Bank of the West et la hausse des frais liés au personnel et des frais de publicité.

Le solde moyen brut des prêts et acceptations a augmenté de 43,3 milliards de dollars, ou de 42 %, par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 145,5 milliards, ce qui reflète l'incidence de Bank of the West et la croissance sous-jacente des soldes de prêts des Services bancaires aux grandes entreprises, facteurs contrés en partie par le recul des soldes des prêts des Services bancaires Particuliers et entreprises. Le solde moyen des dépôts s'est chiffré à 147,2 milliards, soit une hausse de 34,4 milliards, ou de 31 %, ce qui s'explique par l'incidence de Bank of the West, contrebalancée en partie par une baisse des dépôts sous-jacents des Services bancaires aux grandes entreprises et des Services bancaires Particuliers et entreprises.

Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR de la présente section Analyse des résultats de 2023 des groupes d'exploitation.

## Contexte et perspectives

Les Services bancaires PE aux É.-U. ont enregistré de solides résultats à l'exercice 2023, soutenus par l'intégration réussie de Bank of the West. Bien que l'économie américaine ait crû à un rythme modeste, l'inflation est demeurée élevée, ce qui a amené la Réserve fédérale à relever le taux cible des fonds fédéraux au cours de l'exercice à l'étude, le portant à 5,33 %. De plus, le resserrement quantitatif et la faillite de plusieurs banques régionales américaines ont intensifié la concurrence pour les dépôts dans l'ensemble du secteur des services financiers, y compris de la part des fonds du marché monétaire, exerçant des pressions sur les marges nettes d'intérêts. La demande de prêts aux entreprises a diminué et la croissance des soldes de prêts hypothécaires à l'habitation a ralenti en raison de la hausse des taux d'intérêt, du ralentissement de la croissance économique et de la baisse de l'activité dans le secteur de l'habitation. Les soldes des dépôts ont également diminué à mesure que les clients ont utilisé leur épargne excédentaire et cherché à obtenir de meilleurs rendements. La performance en matière de crédit se normalise par rapport aux niveaux historiquement bas et on observe une tendance à la hausse de la migration du crédit. Les Services bancaires aux grandes entreprises ont continué à stimuler la croissance en ajoutant de nouveaux clients partout où ils exercent leurs activités, malgré la vive concurrence à laquelle ils font face et le retrait des liquidités sur le marché. Les Services bancaires Particuliers et entreprises ont continué d'attirer de nouveaux clients au moyen d'une stratégie axée sur le numérique au premier plan afin d'optimiser les ventes et d'offrir une expérience client améliorée dans l'ensemble des circuits grâce à des capacités numériques, d'analyse de données et de marketing de premier ordre.

Un ralentissement de l'économie américaine est à prévoir à l'exercice 2024 en raison de l'affaiblissement de la demande des consommateurs attribuable aux taux d'intérêt plus élevés, au resserrement des conditions de crédit et à la reprise du remboursement des prêts d'études. La Réserve fédérale devrait maintenir ses taux directeurs stables avant de commencer à revenir à une position plus neutre à la fin de l'exercice 2024, ce qui favorisera un léger redressement de la croissance. On s'attend à ce que l'activité liée aux prêts hypothécaires à l'habitation ralentisse davantage en raison du fléchissement du marché de l'habitation, et à ce que la croissance du crédit aux particuliers et aux entreprises décélère dans un contexte de taux d'intérêt élevés, de hausse du taux de chômage et de croissance réduite des dépenses de consommation. La performance en matière de crédit devrait se détériorer légèrement au cours du prochain exercice.

Le secteur des services financiers aux États-Unis demeure hautement concurrentiel et fait face à des contraintes plus strictes en matière de capital et de liquidité. Les Services bancaires PE aux É.-U. ont démontré leur capacité à obtenir de bons résultats tout au long des cycles économiques grâce à leur stratégie de croissance diversifiée et à leur envergure accrue en tant que banque nord-américaine de premier plan, étant présents dans 32 États et 21 des 50 plus grandes régions métropolitaines des États-Unis. Nous nous engageons à aider nos clients, nos employés et les collectivités locales à améliorer leurs finances en tirant parti de toutes les capacités de BMO pour favoriser une croissance efficiente, et en adaptant nos produits et nos offres aux besoins des clients.

Le contexte économique aux États-Unis durant l'année civile 2023 et les perspectives relatives à l'année civile 2024 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives.

### Mise en garde

La présente section Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

# BMO Gestion de patrimoine

BMO Gestion de patrimoine sert tous les segments de clientèle, des particuliers et familles aux propriétaires d'entreprise et clients institutionnels, en offrant une vaste gamme de produits et de services de gestion de patrimoine, de gestion d'actifs et d'assurance conçus pour aider les clients à améliorer leurs finances grâce à la planification, à la croissance, à la protection et à la transmission de leur patrimoine. Nos activités de gestion d'actifs sont axées sur l'obtention d'un impact positif et l'offre de solutions et de stratégies financières novatrices à nos clients.

## Secteurs d'activité

**BMO Gestion privée** offre aux clients à valeur nette élevée et très élevée des services complets de conseil en matière de placement, des services bancaires et des services de gestion de patrimoine qui s'appuient sur des solutions de planification financière personnalisées et axées sur les conseils, notamment en matière de gestion de placements, de planification de la relève, de services de fiducie et de succession et de philanthropie.

**BMO Ligne d'action** est en tête des services de placement numérique de la Gestion de patrimoine, qui proposent aux clients canadiens trois façons d'investir : une plateforme de négociation en ligne autogérée pour les investisseurs qui veulent garder le contrôle de leurs placements; ConseilDirect<sup>MD</sup>, pour les investisseurs qui souhaitent pouvoir prendre eux-mêmes leurs décisions de placement tout en ayant accès à des conseils et à du soutien personnalisés; et Portefeuille futé<sup>MD</sup>, pour les investisseurs qui veulent des portefeuilles gérés par des professionnels, dont les frais sont peu élevés et qui correspondent à leurs objectifs de placement.

**BMO Gestion de patrimoine, É.-U.** propose une gamme complète de solutions financières aux personnes aisées ainsi qu'aux familles et aux sociétés à valeur nette élevée et très élevée.

**BMO Gestion mondiale d'actifs** offre des services de gestion de placements aux investisseurs institutionnels, particuliers et à valeur nette élevée, en leur proposant une vaste gamme de solutions et de stratégies novatrices et axées sur le client pour les aider à atteindre leurs objectifs de placement.

**BMO Assurance** offre des solutions diversifiées d'assurance et de gestion de patrimoine et est un chef de file dans l'élaboration de solutions d'atténuation des risques liés aux régimes de retraite. Elle met au point des produits d'assurance vie, d'assurance maladies graves et de rentes, de même que des fonds distincts, destinés aux particuliers. De plus, des programmes collectifs d'assurance crédit et d'assurance voyage sont offerts aux clients canadiens par l'intermédiaire de BMO.

## Stratégie et grandes priorités

### Priorités et réalisations en 2023

**Grande priorité :** Étendre à l'Amérique du Nord notre position de chef de file dans le secteur des services-conseils en gestion privée afin de planifier, de faire croître, de protéger et de transmettre le patrimoine de nos clients en toute confiance

#### Réalisations en 2023

- Nous avons obtenu des résultats de premier ordre en matière de fidélisation dans plusieurs secteurs d'activité de BMO Gestion de patrimoine, y compris des résultats records pour Gestion privée Canada et BMO Ligne d'action, comme le démontre notre taux de recommandation net<sup>1</sup>.
- Nous avons été reconnus par le magazine *World Finance* comme la meilleure banque privée au Canada pour la treizième année d'affilée, et pour la première fois comme meilleure banque privée aux États-Unis.

#### Accent en 2024

- Accélérer la croissance dans l'ensemble de notre clientèle en renforçant les offres de produits et de services, en approfondissant les relations avec les clients et en faisant croître la distribution dans les marchés principaux, tout en maintenant des résultats de premier ordre en matière de fidélisation de la clientèle en Amérique du Nord

**Grande priorité :** Étendre notre avantage en tant que fournisseur de solutions, en élargissant notre gamme de produits de gestion d'actifs et d'assurance offerts dans les principaux secteurs de croissance, y compris notre offre liée aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, et celle axée sur le climat

#### Réalisations en 2023

- Nous avons lancé de nouvelles capacités dans les fonds négociés en bourse (FNB), offrant aux investisseurs davantage de choix dans la constitution d'un portefeuille, ainsi que des solutions pour les investisseurs qui cherchent à investir dans des secteurs clés.
- Nous avons maintenu notre position de chef de file dans les FNB canadiens, arrivant au premier rang quant aux ventes nettes pour la douzième année de suite<sup>2</sup>.
- Nous avons été reconnus lors de la remise des prix Lipper Fund 2022 au Canada de Refinitiv<sup>3</sup>, qui récompensent les fonds et les sociétés de gestion de fonds qui ont systématiquement obtenu un solide rendement corrigé du risque par rapport à leurs concurrents. Sept FNB BMO ont remporté les honneurs dans sept catégories.
- Nous avons reçu 18 Trophées FundGrade A+ de Fundata Canada Inc., l'une des sociétés d'analyse de données les plus reconnues dans le secteur des services financiers pour son objectivité dans la sélection de fonds qui présentent un solide rendement corrigé du risque.
- Nous avons annoncé un nouveau partenariat stratégique avec Sagard, un gestionnaire mondial multistratégies d'actifs non traditionnels, conformément à notre engagement à offrir aux investisseurs une plateforme de placements non traditionnels de premier ordre qui donne accès à une expérience éprouvée grâce à des partenariats avec des gestionnaires de haut niveau.
- Nous avons lancé Données ESG, un outil de recherche complet conçu pour aider les clients des services autogérés à se constituer un portefeuille plus durable en évaluant les risques et les occasions de leurs placements liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

#### Accent en 2024

- Continuer à offrir des solutions de produits novatrices et concurrentielles dans l'ensemble de nos circuits de distribution afin de répondre aux besoins en constante évolution de nos clients

<sup>1</sup> Taux de recommandation net (TRN) : Pourcentage de clients sondés qui recommanderaient BMO à un ami ou à un collègue.

<sup>2</sup> Banque Nationale, Rapport sur les FNB, au 31 décembre 2022.

<sup>3</sup> Annoncé à l'exercice 2023 : Prix Lipper Fund 2022 au Canada de Refinitiv.

**Grande priorité :** Proposer une offre de premier ordre en matière de solutions de gestion de patrimoine numérique, en misant sur nos capacités distinctives en matière de conseils numériques afin d’offrir une expérience client améliorée, notamment grâce à des processus simplifiés qui permettent d’accroître les gains d’efficacité et la valeur

#### Réalisations en 2023

- Nous avons conservé l’une des deux plus grandes parts du marché des actifs autogérés avec services-conseils en ligne – une catégorie qui représente plus du tiers du total des actifs du marché.
- BMO Ligne d’action figure parmi les trois premiers au classement des courtiers en ligne 2023 du *Globe and Mail* pour avoir constamment favorisé une innovation numérique axée sur les besoins des clients et offert une expérience client exceptionnelle.
- Nous avons déployé avec succès Portefeuille futé<sup>MD</sup> BMO, une nouvelle solution de placement numérique, pour les particuliers clients de BMO aux États-Unis, leur offrant ainsi la commodité des placements en ligne et de la gestion de portefeuille personnalisée.
- Nous avons lancé BMO Investisseur actif, une plateforme Web qui permet à nos clients de mettre en œuvre facilement et avec précision des stratégies de négociation, en ayant accès à des renseignements sur le marché, à des graphiques techniques avancés et à un espace de travail personnalisable.

#### Accent en 2024

- Continuer à investir dans les plateformes technologiques afin de simplifier, de rationaliser et d’intégrer les expériences numériques des clients, ainsi que dans des outils et un soutien de premier ordre destinés aux conseillers

**Grande priorité :** Assurer une expérience Un seul et même client, y compris une prestation améliorée des produits et des services à nos clients à l’échelle de BMO

#### Réalisations en 2023

- Nous avons tiré parti des circuits numériques et de l’analyse des données pour offrir des solutions de placement aux clients des Services bancaires aux particuliers par l’intermédiaire de BMO Ligne d’action.
- Nous avons considérablement élargi les offres de produits et de services grâce à une collaboration accrue et à une intégration plus efficace avec les Services bancaires Particuliers et entreprises.

#### Accent en 2024

- Approfondir les relations avec les clients en collaborant avec des collègues à l’échelle de BMO et en s’appuyant sur des données et des analyses, ainsi que sur un modèle opérationnel axé sur le client

**Grande priorité :** Favoriser une culture de réussite axée sur l’action concertée, le pouvoir d’agir et la reconnaissance, doublée d’un engagement à l’égard d’un milieu de travail diversifié et inclusif

#### Réalisations en 2023

- Nous avons maintenu un solide indice de mobilisation des employés et enregistré des améliorations dans plusieurs mesures clés.
- Nous avons fait bonne figure dans la première liste des 100 meilleures conseillères en gestion de patrimoine du magazine *Report on Business* du *Globe and Mail*, qui comptait 19 conseillères de BMO Nesbitt Burns qui gèrent leurs activités avec brio et qui rehaussent la barre pour le secteur.

#### Accent en 2024

- Maintenir un effectif mobilisé et diversifié afin de promouvoir l’innovation et de favoriser un rendement stratégique supérieur

BMO Gestion de patrimoine<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)  
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2023	2022
Revenus nets d'intérêts	1 416	1 188
Revenus autres que d'intérêts	5 978	3 336
Total des revenus	7 394	4 524
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	1 939	(683)
Revenus, déduction faite des SCVPI	5 455	5 207
Dotations à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	5	2
Dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	13	(4)
Total des dotations à la provision pour (recouvrements de) pertes sur créances	18	(2)
Charges autres que d'intérêts	3 962	3 564
Bénéfice avant impôts sur le résultat	1 475	1 645
Charge d'impôts sur le résultat	349	394
Bénéfice net comptable	1 126	1 251
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions <sup>2</sup>	4	3
Bénéfice net ajusté	1 130	1 254
Charges autres que d'intérêts ajustées	3 955	3 559
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 118	1 243
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	1 122	1 246

## Principales mesures de la performance

Bénéfice net comptable de Gestion d'actifs et de patrimoine	862	992
Bénéfice net ajusté de Gestion d'actifs et de patrimoine	866	995
Bénéfice net des activités d'assurance	264	259
Rendement des capitaux propres (%) <sup>3</sup>	17,6	23,5
Rendement des capitaux propres ajusté (%) <sup>3</sup>	17,7	23,6
Levier d'exploitation, déduction faite des SCVPI (%)	(6,4)	(0,7)
Levier d'exploitation ajusté, déduction faite des SCVPI (%)	(6,3)	(1,3)
Ratio d'efficacité (%)	53,6	78,8
Ratio d'efficacité ajusté, déduction faite des SCVPI (%)	72,5	68,4
Actif moyen	58 661	50 488
Solde moyen brut des prêts et acceptations	40 851	34 007
Solde moyen net des prêts et acceptations	40 805	33 974
Solde moyen des dépôts	61 739	55 919
Actifs sous administration <sup>4</sup>	416 352	424 191
Actifs sous gestion	332 947	305 462
Effectif – équivalent temps plein	6 417	6 124

## Activités aux États-Unis – Principales données financières (en millions de dollars américains)

Total des revenus	774	576
Charges autres que d'intérêts	599	458
Bénéfice net comptable	132	91
Charges autres que d'intérêts ajustées	594	454
Bénéfice net ajusté	136	94
Solde moyen brut des prêts et acceptations	9 776	5 937
Solde moyen des dépôts	11 975	7 528

<sup>1</sup> Les mesures des revenus, déduction faite des SCVPI, et les résultats et les ratios ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

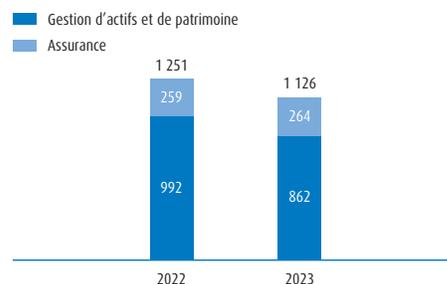
<sup>2</sup> Des montants avant impôts liés à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de 7 millions de dollars pour l'exercice 2023 et de 5 millions pour l'exercice 2022 ont été comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.

<sup>3</sup> Le rendement des capitaux propres est fondé sur les fonds propres imputés. Depuis l'exercice 2023, notre taux d'imputation des fonds propres a été porté à 11,0 % des actifs pondérés en fonction des risques, contre 10,5 % pour l'exercice 2022. Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>4</sup> Certains actifs sous gestion qui sont aussi administrés par BMO sont inclus dans les actifs sous administration.

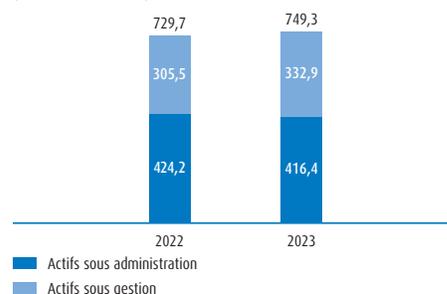
## Bénéfice net comptable

(en millions de dollars)



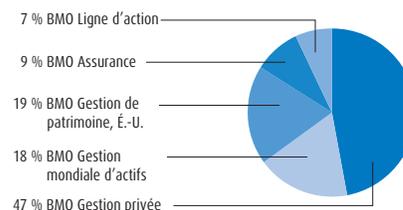
## Actifs sous administration et actifs sous gestion

(en milliards de dollars)



## Revenus nets par secteur d'activité en 2023 (%)

(%)



## Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable de BMO Gestion de patrimoine s'est chiffré à 1 126 millions de dollars, comparativement à 1 251 millions à l'exercice précédent. Le bénéfice net comptable de Gestion d'actifs et de patrimoine s'est élevé à 862 millions, en baisse de 130 millions, ou de 13 %. Le bénéfice net des activités d'assurance s'est quant à lui élevé à 264 millions, en hausse de 5 millions, ou de 2 %.

Nous présentons les revenus après déduction des sinistres, des commissions et des variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI), et nous calculons notre ratio d'efficacité et notre levier d'exploitation sur une base similaire.

Le total des revenus s'est établi à 7 394 millions de dollars, en hausse de 2 870 millions. Les revenus, déduction faite des SCVPI, se sont chiffrés à 5 455 millions, en hausse de 248 millions, ou de 5 %. Les revenus de Gestion d'actifs et de patrimoine ont atteint 4 971 millions, ayant augmenté de 219 millions, ou de 5 %, l'inclusion de Bank of the West, la croissance des actifs nets des nouveaux clients et l'incidence du raffermissement du dollar américain ayant été contrebalancés en partie par l'incidence de la faiblesse des marchés à l'échelle mondiale, la baisse des revenus nets d'intérêts découlant surtout de la baisse des soldes des dépôts, et l'incidence de la diminution des revenus de transactions de courtage en ligne. Les revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI, se sont chiffrés à 484 millions, ce qui représente une hausse de 29 millions, ou de 6 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout de la croissance des activités sous-jacentes, contrée en partie par l'incidence favorable des changements apportés aux hypothèses actuarielles au cours de l'exercice à l'étude.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 962 millions de dollars, en hausse de 398 millions, ou de 11 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète essentiellement l'incidence de Bank of the West et l'augmentation des frais liés au personnel et des coûts liés à la technologie, ainsi que l'incidence du raffermissement du dollar américain.

Les actifs sous gestion ont augmenté de 27,5 milliards de dollars, ou de 9 % par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 332,9 milliards, sous l'effet de la croissance des actifs nets des clients, de l'incidence de Bank of the West, du raffermissement des marchés mondiaux et des fluctuations favorables des cours de change. Les actifs sous administration ont diminué de 7,8 milliards, ou de 2 %, pour s'établir à 416,4 milliards. Le solde moyen brut des prêts a augmenté de 18 % et le solde moyen des dépôts a augmenté de 9 %, en raison essentiellement de l'inclusion de Bank of the West.

Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR de la présente section Analyse des résultats de 2023 des groupes d'exploitation.

## Contexte et perspectives

Au cours de l'exercice 2023, les résultats de BMO Gestion de patrimoine ont été affectés par les conditions difficiles du marché. Nous avons continué à soutenir nos clients en leur offrant des conseils d'experts pour les aider à composer avec les répercussions de la volatilité des marchés, de la hausse des taux d'intérêt et de l'incertitude macroéconomique. Les taux d'intérêt plus élevés ont entraîné un déplacement des préférences des clients vers des produits à revenu fixe et la faiblesse des marchés mondiaux a occasionné une baisse du niveau des actifs sous administration et des actifs sous gestion, ainsi qu'une diminution des volumes de transactions numériques. Nous continuons d'offrir à nos clients des capacités améliorées en matière de conseils numériques et des solutions novatrices pour répondre à leurs besoins financiers en tirant parti de la gamme complète de produits et de services bancaires et de placement de BMO, entraînant ainsi une croissance des nouveaux actifs nets et faisant en sorte que les clients soient bien positionnés pour réintégrer les marchés lorsqu'ils se stabiliseront. De plus, nous avons terminé l'intégration de Bank of the West, qui devrait offrir de nouvelles occasions de croissance sur nos marchés élargis.

Les perspectives des marchés boursiers et de l'économie évoluent rapidement et continuent à subir les répercussions d'une inflation importante (qui montre toutefois des signes de ralentissement), des taux d'intérêt élevés et des tensions géopolitiques croissantes. La volatilité continue des marchés et les risques de récession à court terme pourraient avoir une incidence sur le rendement global de nos activités, tandis que nous continuons de porter une attention soutenue à la gestion prudente des dépenses, tout en investissant stratégiquement en vue de la croissance.

Le secteur de la gestion de patrimoine demeure attrayant, car il offre un bon potentiel de croissance à long terme. L'élargissement de notre équipe de vente nord-américaine, notre solide fidélisation de la clientèle et notre modèle d'affaires intégré nous positionnent avantageusement pour répondre aux besoins en constante évolution de nos clients.

Nous continuons d'investir dans la technologie afin d'améliorer l'expérience client et la productivité de notre équipe de vente. BMO Ligne d'action continue d'attirer de nouveaux clients grâce à des améliorations apportées à sa plateforme numérique, tandis que BMO Gestion mondiale d'actifs développe de nouvelles capacités afin d'accélérer la croissance et de diversifier notre offre de produits pour les clients particuliers et institutionnels. Le contexte économique au Canada et aux États-Unis durant l'année civile 2023 et les perspectives relatives à l'année civile 2024 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives.

### Mise en garde

La présente section BMO Gestion de patrimoine contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

# BMO Marchés des capitaux

BMO Marchés des capitaux offre une gamme complète de produits et de services à sa clientèle constituée de sociétés, d'investisseurs institutionnels et d'administrations publiques. BMO Marchés des capitaux compte environ 2 700 employés et possède 33 bureaux répartis dans le monde entier pour soutenir les aspirations de croissance de tous les clients de l'organisation.

## Secteurs d'activité

Le secteur **Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés** offre des services de mobilisation de capitaux par l'émission d'actions et de titres d'emprunt, des services de montage et de syndication de prêts, des solutions de gestion de bilan et des services de gestion de trésorerie. Il fournit également aux clients des conseils stratégiques relativement aux fusions et acquisitions et aux restructurations d'entité ou de capital, et leur propose des services de financement du commerce international et d'atténuation des risques, de même qu'un large éventail de services bancaires et de services d'exploitation spécialement conçus pour répondre aux besoins des institutions financières nord-américaines et internationales.

Le secteur **Marchés mondiaux** offre des services de recherche aux investisseurs institutionnels, aux sociétés et aux particuliers, et leur permet d'accéder aux marchés financiers grâce à une gamme intégrée de solutions de vente et de négociation portant sur les titres d'emprunt, le change, les taux d'intérêt, le crédit, les actions, la titrisation et les produits de base. Des services de développement de produits et d'émission d'instruments sont également offerts, de même que des services de gestion des risques et des services-conseils conçus pour les stratégies de couverture, notamment en ce qui a trait aux taux d'intérêt, au change et aux prix des produits de base. Le secteur Marchés mondiaux offre en outre des services de gestion du risque de liquidité et de financement à ses clients.

## Stratégie et grandes priorités

### Priorités et réalisations en 2023

**Grande priorité :** Favoriser une croissance axée sur le client et activer plus largement une approche Un seul et même client en améliorant les liens et les offres intégrées

#### Réalisations en 2023

- Nous avons maintenu notre position de premier plan en matière de fusions et d'acquisitions à l'échelle mondiale et en Amérique du Nord, en agissant comme conseillers pour des transactions marquantes, y compris l'investissement le plus substantiel à ce jour réalisé par un constructeur automobile pour la production de matières premières destinées à la fabrication de batteries, la plus importante transaction impliquant une société de placement immobilier industriel de l'histoire du Canada et la création de la troisième société publique de placement immobilier à bail net en importance.
- Nous avons collaboré avec les Services bancaires aux grandes entreprises afin d'offrir une couverture globale et intégrée, ce qui a mené à l'émission de billets convertibles et à des opérations de fusion et acquisition dans le segment des moyennes entreprises. Cette approche unifiée a également mené à la transition réussie des clients de Bank of the West, comme Wayfair et Granite Construction, vers la plateforme de BMO.
- Nous avons conservé notre position de chef de file mondial dans le secteur des mines et métaux et avons été reconnus par le magazine *Global Finance* comme la meilleure banque d'investissement du monde dans ce secteur pour la quatorzième année d'affilée.
- Nous avons enregistré un rendement de premier ordre en ce qui concerne la prestation de produits dans l'ensemble des Marchés mondiaux : nous avons remporté le prix Best Issuer Sales pour nos billets structurés destinés aux particuliers au Canada, en plus de nous classer au premier rang pour les volumes d'opérations sur blocs d'actions canadiennes; nous avons également été reconnus comme l'un des cinq meilleurs courtiers en obligations souveraines, supranationales et d'agences en dollars américains, en obligations du Trésor américain ainsi qu'en titres garantis par des créances hypothécaires et en titres adossés à des créances hypothécaires commerciales émis par des agences américaines.

#### Accent en 2024

- Accélérer la mise en œuvre de notre approche Un seul et même client en améliorant les liens et les offres intégrées
- Établir des relations approfondies avec les clients, offrir des solutions à valeur ajoutée pour répondre à leurs besoins et réussir grâce à notre expertise et à nos connaissances

**Grande priorité :** Être un chef de file du secteur de la finance durable et le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre

#### Réalisations en 2023

- Nous avons joué un rôle de premier plan dans les solutions pour la transition énergétique et la finance durable : nous nous sommes classés au premier rang sur le marché des prêts liés à la durabilité, avons lancé l'un des premiers produits de dépôt liés à la durabilité en Amérique du Nord et nous avons agi en tant que co-chef de file pour les obligations de souveraineté de l'Ukraine du gouvernement du Canada, qui a été récompensée par le prix d'obligation sociale de l'année décerné par *Environmental Finance*.
- Nous avons fait progresser notre ambition climatique en développant notre expertise du marché du carbone et en améliorant nos capacités à ce chapitre grâce à l'intégration de BMO Radicle.
- Nous avons signé avec Banco do Brasil un protocole d'entente visant à offrir des prêts commerciaux liés à la durabilité aux exportateurs brésiliens; un programme unique en son genre qui accélérera les prêts aux entreprises axées sur l'agriculture durable et régénératrice.
- Nous avons commandité des événements de premier plan liés à la lutte contre les changements climatiques, lors desquels nous avons fourni un leadership éclairé, notamment le Sustainable Business Summit de Bloomberg et le New Energy Finance Forum, en plus de notre nouveau Sommet Réflexion sur la transition.

**Accent en 2024**

- Maintenir notre position de chef de file en finance durable et tirer parti de notre leadership bien établi en matière de lutte contre les changements climatiques en ajoutant des capacités pour nous adapter à l'évolution rapide des marchés

**Grande priorité : Tirer parti de nos capacités et de nos solutions à l'égard de la stratégie Le numérique au premier plan pour favoriser la vitesse, la portée et la simplification****Réalisations en 2023**

- Nous avons accru nos capacités numériques afin d'offrir de nouveaux modèles de service et d'améliorer nos offres, en améliorant notamment nos plateformes numériques de bout en bout pour intégrer de nouveaux clients, fournir des analyses avancées et effectuer des opérations de négociation électroniques.
- Nous avons lancé un environnement agile de mise à l'essai et d'innovation pour les technologies émergentes, y compris l'intelligence artificielle et l'apprentissage machine.
- Nous avons mis en place des améliorations technologiques et des outils de gestion du flux de travail, et avons automatisé des processus afin d'accroître la productivité des employés.
- Nous avons reçu le prix Breaking the Status Quo and Leading the Pack de la Fintech Open Source Foundation pour nos progrès en matière de préparation à la source ouverte.

**Accent en 2024**

- Tirer parti des données et de nos capacités à l'égard de la stratégie Le numérique au premier plan pour améliorer l'efficacité opérationnelle et mettre en place des solutions novatrices
- Offrir des modèles de service centrés sur le client et axés sur le numérique au moyen de portails clients et de plateformes en ligne de premier plan

**Grande priorité : Favoriser une culture de réussite axée sur l'action concertée, le pouvoir d'agir et la reconnaissance, doublée d'un engagement à l'égard d'un milieu de travail diversifié et inclusif****Réalisations en 2023**

- Nous avons maintenu un indice de mobilisation des employés élevé grâce à une amélioration continue dans tous les domaines prioritaires de notre culture de réussite, notamment l'habilitation et le pouvoir d'agir.
- Nous avons continué à réaliser des progrès à l'égard de notre stratégie L'inclusion sans obstacles en soutenant les collectivités dans le cadre de nos programmes distinctifs, dont *Action-Éducation* et *Des arbres à chaque transaction*.
- Nous avons fait progresser notre stratégie de diversité, d'équité et d'inclusion et avons augmenté la diversité au sein de notre effectif talentueux et mobilisé.

**Accent en 2024**

- Favoriser une culture de réussite axée sur l'action concertée, le pouvoir d'agir et la reconnaissance, tout en faisant progresser notre stratégie L'inclusion sans obstacles

BMO Marchés des capitaux<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)  
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2023	2022
Revenus nets d'intérêts (bic) <sup>2</sup>	2 553	3 197
Revenus autres que d'intérêts	3 897	2 975
Total des revenus (bic) <sup>2</sup>	6 450	6 172
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux	9	(32)
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	9	(11)
Total des dotations à la provision pour (recouvrements de) pertes sur créances	18	(43)
Charges autres que d'intérêts	4 279	3 855
Bénéfice avant impôts sur le résultat	2 153	2 360
Charge d'impôts sur le résultat (bic) <sup>2</sup>	471	588
Bénéfice net comptable	1 682	1 772
Coûts d'intégration des acquisitions <sup>3</sup>	4	8
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions <sup>4</sup>	20	14
Bénéfice net ajusté	1 706	1 794
Charges autres que d'intérêts ajustées	4 247	3 826
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 648	1 732
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	1 672	1 754

## Principales mesures de la performance

Revenus des Marchés mondiaux	3 856	3 763
Revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés	2 594	2 409
Rendement des capitaux propres (%) <sup>5</sup>	13,9	15,0
Rendement des capitaux propres ajusté (%) <sup>5</sup>	14,1	15,2
Levier d'exploitation (bic) (%)	(6,5)	(10,6)
Levier d'exploitation ajusté (bic) (%)	(6,5)	(10,8)
Ratio d'efficacité (bic) (%)	66,3	62,5
Ratio d'efficacité ajusté (bic) (%)	65,8	62,0
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations (%)	0,01	(0,05)
Actif moyen	416 261	390 306
Solde moyen brut des prêts et acceptations	77 058	63 254
Solde moyen net des prêts et acceptations	76 751	62 986
Effectif – équivalent temps plein	2 717	2 815

## Activités aux États-Unis – Principales données financiers (en millions de dollars américains)

Total des revenus (bic) <sup>2</sup>	2 052	2 010
Charges autres que d'intérêts	1 617	1 471
Bénéfice net comptable	311	415
Charges autres que d'intérêts ajustées	1 604	1 450
Bénéfice net ajusté	320	431
Actif moyen	138 475	135 030
Solde moyen brut des prêts et acceptations	29 003	25 118

<sup>1</sup> Les résultats et les ratios ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

<sup>2</sup> Les montants sur une base d'imposition comparable (bic) se sont établis à 321 millions de dollars pour l'exercice 2023 et à 245 millions pour l'exercice 2022, et ont été comptabilisés dans les revenus nets d'intérêts, les revenus et la charge d'impôts sur le résultat, et ils ont été pris en compte dans les ratios. Pour nos activités aux États-Unis, les montants sur une bic se sont établis à néant pour l'exercice 2023 et à 11 millions de dollars américains pour l'exercice 2022.

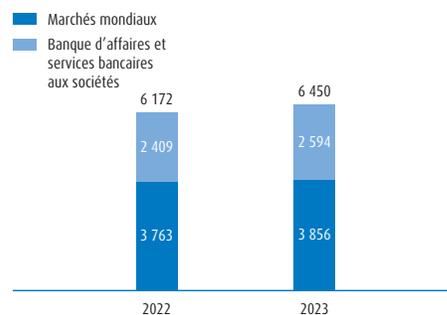
<sup>3</sup> Les coûts liés à l'acquisition et à l'intégration avant impôts liés à Clearpool et à Radicle se sont établis à 5 millions de dollars pour l'exercice 2023, et ont été comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts. Des coûts liés à l'acquisition et à l'intégration avant impôts liés à KGS-Alpha et à Clearpool de 10 millions pour l'exercice 2022 ont été comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.

<sup>4</sup> Des montants avant impôts liés à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de 27 millions de dollars pour l'exercice 2023 et de 19 millions pour l'exercice 2022 ont été comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.

<sup>5</sup> Le rendement des capitaux propres est fondé sur les fonds propres imputés. Depuis l'exercice 2023, notre taux d'imputation des fonds propres a été porté à 11,0 % des actifs pondérés en fonction des risques, contre 10,5 % pour l'exercice 2022. Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements.

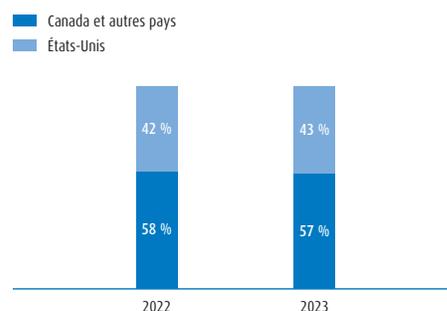
Revenus par secteur d'activité (bic)<sup>2</sup>

(en millions de dollars)



## Revenus par secteur géographique (%)

(%)



## Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable de BMO Marchés des capitaux s'est établi à 1 682 millions de dollars, en baisse de 90 millions, ou de 5 %, par rapport à l'exercice précédent. Les résultats reflètent la croissance des revenus, qui a été plus que contrebalancée par la hausse des charges et la dotation à la provision pour pertes sur créances plus élevée comparativement à un recouvrement pour l'exercice précédent.

Les revenus se sont établis à 6 450 millions de dollars, soit une augmentation de 278 millions, ou de 5 %, par rapport à l'exercice précédent. Les revenus des Marchés mondiaux ont augmenté de 93 millions, ou de 2 %, la baisse des revenus de négociation et le recul des nouvelles émissions de titres de participation et de titres d'emprunt ayant été plus que contrebalancés par la hausse des revenus se rapportant aux activités de titrisation et l'incidence du raffermissement du dollar américain. Les revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés ont augmenté de 185 millions, ou de 8 %, en raison surtout de la hausse des revenus du secteur Banque d'affaires, des réductions de valeur sur les engagements de souscriptions de prêt se rapportant à l'exercice précédent et de l'incidence du raffermissement du dollar américain, ce qui a été contrebalancé en partie par le recul des revenus de commissions de prise ferme et de consultation, ce qui reflète les niveaux plus faibles des activités menées par les clients.

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 18 millions de dollars, comparativement à un recouvrement de 43 millions pour l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est établie à 9 millions, comparativement à un recouvrement de 32 millions à l'exercice précédent. Une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 9 millions a été enregistrée pour l'exercice à l'étude en regard d'un recouvrement de 11 millions enregistré à l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts comptables se sont établies à 4 279 millions de dollars, en hausse de 424 millions, ou de 11 %, par rapport à l'exercice précédent. La hausse découle surtout de l'augmentation des provisions pour frais juridiques, des coûts liés à la technologie, des frais liés au personnel et des frais de déplacement et d'expansion des affaires, ainsi que de l'incidence du raffermissement du dollar américain.

Le solde moyen brut des prêts et acceptations s'est établi à 77,1 milliards de dollars, en hausse de 13,8 milliards, ou de 22 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique par l'accroissement des activités d'octroi de prêts dans l'ensemble de nos portefeuilles de prêts et le raffermissement du dollar américain.

Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR de la présente section Analyse des résultats de 2023 des groupes d'exploitation.

## Contexte et perspectives

Le rendement de BMO Marchés des capitaux pendant l'exercice à l'étude a attesté la force de nos activités diversifiées dans un environnement marqué par la volatilité. Au cours de l'exercice 2023, les conditions du marché ont reflété l'incertitude économique, les tensions géopolitiques et le risque accru de récession, qui ont réduit la confiance des entreprises. Les activités de négociation des clients sont demeurées stables, mais l'appétit de ces derniers pour les fusions et acquisitions et les émissions a été inférieur aux niveaux historiques. Plusieurs facteurs perturbateurs, dont la hausse des taux d'intérêt, le resserrement de la masse monétaire, un contexte réglementaire plus rigoureux et l'accent mis sur les changements climatiques, transforment le secteur des services bancaires et des marchés financiers. BMO Marchés des capitaux a réagi en optimisant ses ressources dans le contexte actuel afin d'accélérer les occasions de croissance dans l'ensemble de ses activités et de tirer parti des données et de ses capacités à l'égard de la stratégie numérique au premier plan pour améliorer son efficacité.

L'exercice 2024 devrait être plus favorable aux marchés financiers et refléter un ralentissement de l'inflation et la fin du cycle actuel de hausse des taux, mais les risques géopolitiques pourraient entraîner d'autres perturbations des marchés. Grâce à notre plateforme robuste et diversifiée, nous sommes en bonne position pour tirer avantage de la normalisation des conditions du marché et des activités des clients dans l'ensemble des groupes sectoriels.

Notre stratégie demeure la même, c'est-à-dire promouvoir une approche centrée sur les clients afin de devenir un partenaire financier estimé de ces derniers en ayant recours au déploiement de fonds propres et à nos solutions numériques intégrées pour les aider à atteindre leurs objectifs. Nous tirons parti de nos employés talentueux, de notre expertise sectorielle et de notre leadership éclairé pour soutenir nos clients dans un contexte de marché en constante évolution. Notre engagement à l'égard de la durabilité fait partie intégrante de notre stratégie, qui consiste à offrir à nos clients des produits et des conseils en matière de finance durable afin de les soutenir durant leur transition vers un monde carboneutre. De plus, grâce à notre approche méthodique et intégrée de la gestion des risques, conjuguée à des investissements continus dans l'infrastructure technologique, nous devrions également être en mesure de nous adapter à l'évolution des exigences en matière de réglementation et de conformité dans les années à venir. Notre présence importante au Canada et notre forte progression aux États-Unis nous permettent de nous constituer des assises solides qui serviront d'appui à une croissance rentable et à des rendements durables.

Le contexte économique au Canada et aux États-Unis durant l'année civile 2023 et les perspectives relatives à l'année civile 2024 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives.

### Mise en garde

La présente section BMO Marchés des capitaux contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

## Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations

Les Services d'entreprise comprennent les unités fonctionnelles et l'unité Technologie et opérations (T&O). Les unités fonctionnelles offrent à l'échelle de l'entreprise une expertise et des services de soutien et de gouvernance dans plusieurs domaines, dont la planification stratégique, la gestion des risques, la trésorerie, les finances, la conformité aux exigences juridiques et réglementaires, la durabilité, les ressources humaines, les communications, la commercialisation, les opérations immobilières ainsi que l'approvisionnement. T&O assure la conception, la surveillance, la gestion et le maintien de la gouvernance en matière de technologie de l'information, y compris les données et les analyses, ainsi que la prestation de services de cybersécurité et de services opérationnels.

Les Services d'entreprise axent leurs efforts sur les priorités liées à l'ensemble de l'organisation relativement au maintien d'un solide environnement de contrôle interne et de gestion des risques et de conformité réglementaire, notamment la gestion, l'évaluation et la surveillance des portefeuilles de placements et des activités de financement, de liquidité et de capital, ainsi que toute exposition aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêt de BMO. Pour soutenir les unités d'exploitation, les Services d'entreprise élaborent et mettent en œuvre des processus, des systèmes et des contrôles à l'échelle de l'entreprise afin de maintenir l'efficacité opérationnelle et de permettre à nos secteurs de s'adapter et d'atteindre leurs objectifs d'expérience client.

Les coûts associés aux services fournis par les unités fonctionnelles et T&O sont en grande partie répartis aux quatre unités d'exploitation (PE Canada, PE États-Unis, BMO Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux), les montants restants étant pris en compte dans les résultats des Services d'entreprise. Ainsi, les résultats des Services d'entreprise reflètent en grande partie l'incidence des dépenses résiduelles non attribuées, des activités de gestion de la trésorerie résiduelles et de l'élimination des ajustements sur une base d'imposition comparable. Nous passons en revue annuellement ces méthodes de répartition des revenus et des charges.

Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)  
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2023	2022
Revenus nets d'intérêts avant compensation sur une bic des groupes	(1 095)	(716)
Compensation sur une bic des groupes	(354)	(270)
Revenus nets d'intérêts (bic)	(1 449)	(986)
Revenus autres que d'intérêts	(1 449)	7 830
Total des revenus (bic)	(2 898)	6 844
Dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux	2	(7)
Dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	700	7
Total des dotations à la provision pour (recouvrements de) pertes sur créances	702	-
Charges autres que d'intérêts	2 706	1 383
Bénéfice (perte) avant impôts sur le résultat	(6 306)	5 461
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat (bic)	(1 433)	1 270
Bénéfice (perte) net comptable	(4 873)	4 191
Dotations initiales à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs acquis <sup>2</sup>	517	-
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration <sup>3</sup>	1 520	237
Incidence des dessaisissements <sup>4</sup>	-	55
Gestion des variations de la juste valeur se rapportant à l'achat de Bank of the West <sup>5</sup>	1 461	(5 667)
Provision pour frais juridiques (y compris les charges d'intérêts et les honoraires juridiques connexes) <sup>6</sup>	21	846
Incidence des mesures fiscales canadiennes <sup>7</sup>	502	-
Perte nette ajustée	(852)	(338)
Total des revenus ajustés (bic)	(719)	(333)
Total des recouvrements de pertes sur créances, après ajustement	(3)	-
Charges autres que d'intérêts ajustées	660	424
Bénéfice (perte) net attribuable aux actionnaires ordinaires	(5 081)	4 087
Perte nette ajustée attribuable aux actionnaires ordinaires	(1 060)	(442)
Effectif – équivalent temps plein	18 181	15 490
<b>Activités aux États-Unis – Principales données financières</b> (en millions de dollars américains)		
Total des revenus (bic) <sup>8</sup>	(956)	5 604
Total des dotations à la provision pour (recouvrements de) pertes sur créances	518	(4)
Charges autres que d'intérêts	1 688	686
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat (bic) <sup>8</sup>	(791)	1 282
Bénéfice (perte) net comptable	(2 371)	3 640
Total des revenus ajustés	571	106
Total des recouvrements de pertes sur créances, après ajustement	1	(4)
Charges autres que d'intérêts ajustées	190	44
Bénéfice (perte) net ajusté	240	83

<sup>1</sup> Les résultats ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

<sup>2</sup> Le bénéfice net comptable de l'exercice 2023 tient compte d'une dotation à la provision pour pertes sur créances de 517 millions de dollars (705 millions avant impôts) liée au portefeuille de prêts productifs acquis de Bank of the West.

<sup>3</sup> Le bénéfice net comptable de l'exercice 2023 tient compte de coûts liés à l'acquisition et à l'intégration de 1 520 millions de dollars (2 027 millions avant impôts) relativement à Bank of the West, et le bénéfice net comptable de l'exercice 2022 tient compte d'un montant de 237 millions (316 millions avant impôts). Ces montants ont été comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.

<sup>4</sup> Le bénéfice net comptable de l'exercice 2022 tient compte de l'incidence de dessaisissements liés à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique ainsi qu'aux États-Unis, ce qui comprend un profit de 8 millions de dollars lié au transfert de certains clients des activités de gestion d'actifs aux États-Unis et d'une perte de 29 millions découlant de la conversion des monnaies étrangères, ces montants étant reclassés depuis le cumul des autres éléments du résultat global et comptabilisés dans les deux cas dans les revenus autres que d'intérêts, et de charges de 16 millions, y compris des impôts de 22 millions à la clôture de la vente comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.

<sup>5</sup> Le bénéfice net comptable de l'exercice 2023 tient compte d'une perte de 1 461 millions de dollars (2 011 millions avant impôts) liée à l'acquisition de Bank of the West découlant de la gestion de l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt, survenues entre l'annonce et la clôture de l'acquisition, sur sa juste valeur et son écart d'acquisition, ce qui comprend des pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché de 1 628 millions sur certains swaps de taux d'intérêt comptabilisés dans les revenus de négociation ainsi que des pertes de 383 millions liées à un portefeuille principalement composé de titres du Trésor des États-Unis et d'autres instruments inscrits au bilan, comptabilisés dans les revenus nets d'intérêts. L'exercice 2022 tient compte de revenus de 5 667 millions (7 713 millions avant impôts), ce qui comprend des profits liés à l'évaluation à la valeur de marché de 7 665 millions et des revenus d'intérêts non liés à la négociation de 48 millions. Pour de plus amples renseignements sur cette acquisition, il y a lieu de se reporter à la section Acquisitions récentes.

<sup>6</sup> Le bénéfice net comptable de l'exercice 2023 tient compte de l'incidence d'une poursuite se rapportant à une banque absorbée, M&I Marshall and Ilsley Bank, de 21 millions de dollars (27 millions avant impôts), ce qui comprend des charges d'intérêts de 30 millions et un recouvrement net de charges autres que d'intérêts de 3 millions. L'exercice 2022 tient compte d'une provision de 846 millions (1 142 millions avant impôts), ce qui comprend des charges d'intérêts de 515 millions et des charges autres que d'intérêts de 627 millions. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Provisions et passifs éventuels à la note 24 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

<sup>7</sup> Le bénéfice net comptable de l'exercice 2023 tient compte de l'incidence de certaines mesures fiscales adoptées par le gouvernement canadien. Ces mesures fiscales tiennent compte d'une charge d'impôt ponctuelle de 371 millions de dollars constituée d'un dividende pour la relance du Canada de 312 millions et d'un montant de 59 millions lié à l'incidence de l'augmentation de 1,5 % du taux d'impôt calculée proportionnellement sur l'année d'imposition 2022, déduction faite de la réévaluation d'un actif d'impôt différé, et d'une charge de 131 millions (160 millions avant impôts) liée à la modification de la définition de « service financier » en regard de la TPS/TVH, constituée d'un montant de 138 millions comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêts et d'un montant de 22 millions comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.

<sup>8</sup> Le bénéfice net comptable de l'exercice 2023 tient compte de montants liés à la compensation sur une bic des groupes pour nos activités aux États-Unis de 25 millions de dollars américains, et l'exercice 2022 tient compte d'un montant de 31 millions de dollars américains, comptabilisés dans les revenus et la charge (le recouvrement) d'impôts sur le résultat.

## Analyse des résultats

La perte nette comptable des Services d'entreprise s'est établie à 4 873 millions de dollars, comparativement à un bénéfice net comptable de 4 191 millions il y a un an.

La perte nette comptable de l'exercice à l'étude s'explique par une perte liée aux mesures de gestion de la juste valeur et l'incidence de certaines mesures fiscales au Canada, y compris le dividende pour la relance du Canada et une charge liée à la modification de la définition de « service financier » en regard de la TPS/TVH, ainsi que la hausse des coûts liés à l'acquisition et à l'intégration découlant de l'acquisition de Bank of the West et une dotation initiale à la provision pour pertes sur créances sur le portefeuille de prêts productifs acquis de Bank of the West. Le bénéfice net comptable de l'exercice précédent tenait compte de profits liés aux mesures de gestion de la juste valeur, ce qui a été contrebalancé en partie par l'incidence d'une poursuite liée à M&I Marshall and Ilsley Bank.

La perte nette ajustée s'est chiffrée à 852 millions de dollars, contre 338 millions il y a un an. Les résultats ajustés découlent surtout de la hausse des charges, qui est surtout attribuable à l'inclusion de Bank of the West et à la baisse des revenus. La baisse des revenus s'explique par les activités de gestion de la trésorerie, ce qui a été contrebalancé en partie par l'incidence de Bank of the West, qui comprenait la désactualisation de la juste valeur de marché selon la méthode de l'acquisition à l'égard des prêts et des dépôts et les escomptes sur les titres, déduction faite de l'amortissement de la couverture de juste valeur.

Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR de la présente section Analyse des résultats de 2023 des groupes d'exploitation.

# Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice

## Sommaire de l'état des résultats et mesures financières trimestrielles<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	T4-2023	T3-2023	T2-2023	T1-2023	T4-2022	T3-2022	T2-2022	T1-2022
Revenus nets d'intérêts	4 941	4 905	4 814	4 021	3 767	4 197	3 902	4 019
Revenus autres que d'intérêts	3 419	3 024	3 626	2 449	6 803	1 902	5 416	3 704
Revenus <sup>1</sup>	8 360	7 929	8 440	6 470	10 570	6 099	9 318	7 723
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	151	4	591	1 193	(369)	413	(808)	81
Revenus, déduction faite des SCVPI <sup>1</sup>	8 209	7 925	7 849	5 277	10 939	5 686	10 126	7 642
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	408	333	243	196	192	104	120	86
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	38	159	780	21	34	32	(70)	(185)
Total des dotations à la provision pour (recouvrements de) pertes sur créances	446	492	1 023	217	226	136	50	(99)
Charges autres que d'intérêts	5 700	5 594	5 522	4 403	4 776	3 859	3 713	3 846
Bénéfice avant impôts sur le résultat	2 063	1 839	1 304	657	5 937	1 691	6 363	3 895
Charge d'impôts sur le résultat	446	385	245	410	1 454	326	1 607	962
Bénéfice net comptable (voir ci-dessous)	1 617	1 454	1 059	247	4 483	1 365	4 756	2 933
Dotation initiale à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs acquis <sup>2</sup>	-	-	517	-	-	-	-	-
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration <sup>3</sup>	433	370	549	181	145	62	28	10
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions <sup>4</sup>	88	85	85	6	6	5	6	6
Incidence des dessaisissements <sup>5</sup>	-	-	-	-	(8)	6	9	48
Gestion des variations de la juste valeur se rapportant à l'achat de Bank of the West <sup>6</sup>	-	-	-	1 461	(3 336)	694	(2 612)	(413)
Provision pour frais juridiques (y compris les charges d'intérêts et les honoraires juridiques connexes) <sup>7</sup>	12	(3)	6	6	846	-	-	-
Incidence des mesures fiscales canadiennes <sup>8</sup>	-	131	-	371	-	-	-	-
Bénéfice net ajusté	2 150	2 037	2 216	2 272	2 136	2 132	2 187	2 584
<b>Bénéfice net comptable et ajusté par groupe d'exploitation</b>								
Bénéfice net comptable de PE Canada	962	915	861	980	917	965	940	1 004
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration <sup>3</sup>	1	6	2	-	-	-	-	-
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions <sup>4</sup>	3	2	1	-	-	-	1	-
Bénéfice net ajusté de PE Canada	966	923	864	980	917	965	941	1 004
Bénéfice net comptable de PE États-Unis	661	576	789	698	660	568	588	681
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions <sup>4</sup>	79	77	77	1	2	1	1	1
Bénéfice net ajusté de PE États-Unis	740	653	866	699	662	569	589	682
Bénéfice net comptable de BMO Gestion de patrimoine	262	303	284	277	298	324	314	315
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions <sup>4</sup>	1	1	1	1	-	1	1	1
Bénéfice net ajusté de BMO Gestion de patrimoine	263	304	285	278	298	325	315	316
Bénéfice net comptable de BMO Marchés des capitaux	489	310	380	503	357	262	448	705
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration <sup>3</sup>	(2)	1	2	3	2	1	2	3
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions <sup>4</sup>	5	5	6	4	4	3	3	4
Bénéfice net ajusté de BMO Marchés des capitaux	492	316	388	510	363	266	453	712
Bénéfice (perte) net comptable des Services d'entreprise	(757)	(650)	(1 255)	(2 211)	2 251	(754)	2 466	228
Dotation initiale à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs acquis <sup>2</sup>	-	-	517	-	-	-	-	-
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration <sup>3</sup>	434	363	545	178	143	61	26	7
Incidence des dessaisissements <sup>5</sup>	-	-	-	-	(8)	6	9	48
Gestion des variations de la juste valeur se rapportant à l'achat de Bank of the West <sup>6</sup>	-	-	-	1 461	(3 336)	694	(2 612)	(413)
Provision pour frais juridiques (y compris les charges d'intérêts et les honoraires juridiques connexes) <sup>7</sup>	12	(3)	6	6	846	-	-	-
Incidence des mesures fiscales canadiennes <sup>8</sup>	-	131	-	371	-	-	-	-
Bénéfice (perte) net ajusté des Services d'entreprise	(311)	(159)	(187)	(195)	(104)	7	(111)	(130)
<b>Principales mesures de la performance</b>								
Bénéfice de base par action (\$) <sup>9</sup>	2,07	1,97	1,31	0,30	6,52	1,96	7,15	4,44
Bénéfice dilué par action (\$) <sup>9</sup>	2,06	1,97	1,30	0,30	6,51	1,95	7,13	4,43
Bénéfice dilué par action, après ajustement (\$) <sup>9</sup>	2,81	2,78	2,93	3,22	3,04	3,09	3,23	3,89
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (%) <sup>9</sup>	1,66	1,68	1,69	1,48	1,46	1,71	1,69	1,64
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé) (%) <sup>9</sup>	0,27	0,30	0,65	0,15	0,16	0,10	0,04	(0,08)
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé) (%) <sup>9</sup>	0,25	0,21	0,16	0,14	0,14	0,08	0,10	0,07
Taux d'impôt effectif (%) <sup>9</sup>	21,6	20,9	18,8	62,5	24,5	19,3	25,2	24,7
Taux d'impôt effectif ajusté (%) <sup>9</sup>	22,7	21,8	22,5	22,3	21,8	22,0	23,6	23,5
Cours de change moyen entre les dollars canadien et américain (\$) <sup>9</sup>	1,3648	1,3331	1,3564	1,3426	1,3516	1,2774	1,2665	1,2710

<sup>1</sup> Les résultats ajustés excluent certaines composantes des résultats comptables et ils servent à calculer nos mesures ajustées, tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-dessus. La direction évalue le rendement à l'aide de mesures et résultats comptables et de mesures et résultats ajustés, et considère qu'ils sont utiles. Les revenus, déduction faite des SCVPI, les ratios comptables calculés déduction faite des SCVPI ainsi que les résultats, mesures et ratios ajustés figurant dans ce tableau sont des données qui ne sont pas conformes aux PCGR. Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières, et, pour obtenir des informations sur la composition des montants, mesures et ratios non conformes aux PCGR, ainsi que sur les mesures financières supplémentaires, il y a lieu de se reporter au Glossaire de termes financiers.

<sup>2</sup> Le bénéfice net comptable tient compte d'une dotation à la provision pour pertes sur créances de 517 millions de dollars (705 millions avant impôts) découlant du portefeuille de prêts productifs acquis de Bank of the West au deuxième trimestre de 2023, comptabilisés dans les Services d'entreprise.

<sup>3</sup> Le bénéfice net comptable tient compte des coûts liés à l'acquisition et à l'intégration comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts. Les coûts liés à l'acquisition de Bank of the West ont été comptabilisés dans les Services d'entreprise : les chiffres du quatrième trimestre de 2023 comprennent 434 millions de dollars (583 millions avant impôts), les chiffres du troisième trimestre de 2023 comprennent 363 millions (487 millions avant impôts), les chiffres du deuxième trimestre de 2023 comprennent 545 millions (722 millions avant impôts), les chiffres du premier trimestre de 2023 comprennent 178 millions (235 millions avant impôts), les chiffres du quatrième trimestre de 2022 comprennent 143 millions (191 millions avant impôts), les chiffres du troisième trimestre de 2022 comprennent 61 millions (82 millions avant impôts), les chiffres du deuxième trimestre de 2022 comprennent 26 millions (35 millions avant impôts) et les chiffres du premier trimestre de 2022 comprennent 7 millions (8 millions avant impôts). Les coûts liés à Radicle et à Clearpool ont été comptabilisés dans BMO Marchés des capitaux : les chiffres du troisième trimestre de 2023 comprennent 1 million (2 millions avant impôts), les chiffres du deuxième trimestre de 2023 comprennent 2 millions (2 millions avant impôts), les chiffres du premier trimestre de 2023 comprennent 3 millions (4 millions avant impôts), les chiffres du quatrième trimestre de 2022 comprennent 2 millions (2 millions avant impôts), les chiffres du troisième trimestre de 2022 comprennent 1 million (2 millions avant impôts), les chiffres du deuxième trimestre de 2022 comprennent 2 millions (2 millions avant impôts) et les chiffres du premier trimestre de 2022 comprennent 3 millions (4 millions avant impôts). Les chiffres du quatrième trimestre de 2023 tiennent compte d'un recouvrement de 2 millions (3 millions avant impôts). Les coûts liés à l'acquisition d'AIR MILES ont été comptabilisés dans PE Canada : les chiffres du quatrième trimestre de 2023 comprennent 1 million (2 millions avant impôts), les chiffres du troisième trimestre de 2023 comprennent 6 millions (8 millions avant impôts) et les chiffres du deuxième trimestre de 2023 comprennent 2 millions (3 millions avant impôts).

- <sup>4</sup> Le bénéfice net comptable tient compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts du groupe d'exploitation pertinent : les chiffres du quatrième trimestre de 2023 comprennent 88 millions de dollars (119 millions avant impôts), les chiffres des troisième et deuxième trimestres de 2023 comprennent dans les deux cas 85 millions (115 millions avant impôts), les chiffres du premier trimestre de 2023 et du quatrième trimestre de 2022 comprennent dans les deux cas 6 millions (8 millions avant impôts), les chiffres du troisième trimestre de 2022 comprennent 5 millions (7 millions avant impôts) et les chiffres des deuxième et premier trimestres de 2022 comprennent dans les deux cas 6 millions (8 millions avant impôts).
- <sup>5</sup> Le bénéfice net comptable de l'exercice 2022 tient compte de l'incidence des dessaisissements liés à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique ainsi qu'aux États-Unis : le quatrième trimestre de 2022 tient compte d'un recouvrement de charges autres que d'intérêts de 8 millions de dollars (6 millions avant impôts); le troisième trimestre de 2022 tient compte de charges autres que d'intérêts de 6 millions (7 millions avant impôts); le deuxième trimestre de 2022 tient compte d'une perte de 9 millions (10 millions avant impôts), qui comprenait un profit de 8 millions se rapportant au transfert de certains clients des activités de gestion d'actifs aux États-Unis comptabilisé dans les revenus autres que d'intérêts et de charges autres que d'intérêts de 18 millions; et le premier trimestre de 2022 tient compte d'une perte de 48 millions (26 millions avant impôts), y compris une perte de 29 millions liée à la conversion de monnaies étrangères qui a été reclassée du cumul des autres éléments du résultat global vers les revenus autres que d'intérêts, et d'un recouvrement net de charges autres que d'intérêts de 3 millions, y compris des impôts de 22 millions à la clôture de la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique. Ces montants ont été imputés aux Services d'entreprise.
- <sup>6</sup> Le bénéfice net comptable tient compte des revenus (pertes) afférents à l'acquisition de Bank of the West, attribuables à la gestion de l'incidence des variations des taux d'intérêt survenues entre l'annonce et la clôture de l'acquisition sur sa juste valeur et son écart d'acquisition. Le premier trimestre de 2023 tient compte d'une perte de 1 461 millions de dollars (2 011 millions avant impôts), ce qui comprend des pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché de 1 628 millions afférentes à certains swaps de taux d'intérêt comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêts liés à la négociation et des pertes de 383 millions se rapportant à un portefeuille principalement composé de titres du Trésor des États-Unis et d'autres instruments inscrits au bilan comptabilisés dans les revenus nets d'intérêts. Le quatrième trimestre de 2022 tient compte de revenus de 3 336 millions (4 541 millions avant impôts), ce qui comprend des profits liés à l'évaluation à la valeur de marché de 4 698 millions et des pertes autres que d'intérêts de 157 millions; le troisième trimestre de 2022 tient compte d'une perte de 694 millions (945 millions avant impôts), ce qui comprend des pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché de 983 millions et des revenus nets d'intérêts de 38 millions; le deuxième trimestre de 2022 tient compte de revenus de 2 612 millions (3 555 millions avant impôts), ce qui comprend des profits liés à l'évaluation à la valeur de marché de 3 433 millions et des revenus nets d'intérêts de 122 millions et le premier trimestre de 2022 tient compte de revenus de 413 millions (562 millions avant impôts), ce qui comprend des profits liés à l'évaluation à la valeur de marché de 517 millions et des revenus nets d'intérêts de 45 millions. Ces montants ont été imputés aux Services d'entreprise. Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette acquisition, il y a lieu de se reporter à la section Acquisitions récentes.
- <sup>7</sup> Le bénéfice net comptable tient compte de l'incidence d'une poursuite se rapportant à une banque absorbée, M&I Marshall and Ilsley Bank : le quatrième trimestre de 2023 tient compte d'un montant de 12 millions de dollars (16 millions avant impôts), ce qui comprend des charges d'intérêts de 14 millions et des charges autres que d'intérêts de 2 millions; le troisième trimestre de 2023 tient compte d'un recouvrement net de 3 millions (4 millions avant impôts) ce qui comprend des charges d'intérêts de 3 millions de dollars et un recouvrement de charges autres que d'intérêts de 7 millions; le deuxième trimestre de 2023 tient compte de charges d'intérêts de 6 millions (7 millions avant impôts); le premier trimestre de 2023 tient compte d'un montant de 6 millions (8 millions avant impôts), ce qui comprend des charges d'intérêts de 6 millions et des charges autres que d'intérêts de 2 millions; et le quatrième trimestre de 2022 tient compte d'une provision pour frais juridiques de 846 millions (1 142 millions avant impôts), ce qui comprend des charges d'intérêts de 515 millions et des charges autres que d'intérêts de 627 millions. Ces montants ont été imputés aux Services d'entreprise. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Provisions et passifs éventuels à la note 24 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.
- <sup>8</sup> Le bénéfice net comptable tient compte de l'incidence de certaines mesures fiscales adoptées par le gouvernement du Canada. Au troisième trimestre de 2023, les chiffres tiennent compte d'une charge de 131 millions de dollars (160 millions avant impôts) liée à la modification de la définition de « service financier » en regard de la TPS/TVH, constituée d'un montant de 138 millions comptabilisé dans les revenus autres que d'intérêts et d'un montant de 22 millions comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts, et, au premier trimestre de 2023, les chiffres tiennent compte d'une charge d'impôts ponctuelle de 371 millions constituée d'un dividende pour la relance du Canada de 312 millions et d'un montant de 59 millions lié à l'augmentation de 1,5 % du taux d'impôt calculée proportionnellement sur l'année d'imposition 2022, déduction faite de la réévaluation d'un actif d'impôt différé. Ces montants ont été imputés aux Services d'entreprise.
- <sup>9</sup> Le bénéfice net et le résultat tirés de nos activités commerciales sont attribuables aux actionnaires par l'intermédiaire du BPA et du BPA dilué. Le BPA ajusté et le BPA dilué ajusté sont des mesures non conformes aux PCGR. Pour obtenir de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Le bénéfice afférent à certains trimestres a subi une légère influence des facteurs saisonniers, notamment la hausse des frais liés au personnel découlant de l'accroissement des avantages du personnel et de la rémunération fondée sur des actions du personnel admissible à la retraite, qui sont toujours passés en charges au premier trimestre de l'exercice, ainsi que l'incidence des quelques jours de moins que compte le deuxième trimestre comparativement aux autres trimestres. La conversion des monnaies étrangères influe également sur le bénéfice trimestriel. Le tableau précédent présente un sommaire des résultats obtenus entre le premier trimestre de 2022 et le quatrième trimestre de 2023.

Le 1<sup>er</sup> février 2023, nous avons conclu l'acquisition de Bank of the West, ce qui a contribué à accroître les revenus, les charges et la dotation à la provision pour pertes sur créances depuis le début du deuxième trimestre de 2023, les résultats d'exploitation étant principalement répartis entre PE États-Unis et BMO Gestion de patrimoine. En outre, nous avons conclu l'acquisition du Programme de récompense AIR MILES (AIR MILES) le 1<sup>er</sup> juin 2023, ce qui a contribué à l'augmentation des revenus et des charges dans nos Services bancaires PE Canada depuis le troisième trimestre de 2023.

La performance financière, qui témoigne d'une bonne dynamique opérationnelle, a bénéficié de la solidité et de la diversification de nos activités. Les résultats ont été touchés par la montée des taux d'intérêt, ce qui a donné lieu à la hausse des revenus nets d'intérêts, tandis que l'incertitude économique a eu pour effet de réduire le niveau d'activité des clients de nos groupes sensibles aux marchés et d'accroître les dotations à la provision pour pertes sur créances après qu'elles aient été à leur niveau le plus bas.

Un certain nombre de facteurs se sont répercutés sur les résultats de certains trimestres. Les résultats des troisième et premier trimestres de 2023 tiennent compte de l'incidence de certaines mesures fiscales adoptées par le gouvernement canadien, ce qui a eu pour effet de réduire les revenus et d'augmenter les charges et la charge d'impôts sur le résultat. Les résultats du deuxième trimestre de 2023 comprennent une dotation initiale à la provision pour pertes sur créances sur le portefeuille de prêts productifs acquis de Bank of the West. Le premier trimestre de 2023 et l'exercice 2022 comprennent des revenus (pertes) découlant des mesures de gestion de la juste valeur liées à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt, survenues entre l'annonce et la clôture de l'acquisition de Bank of the West sur sa juste valeur et son écart d'acquisition. Le quatrième trimestre de 2022 tient compte d'une provision pour frais juridiques liée à une poursuite se rapportant à M&I Marshall and Ilsley Bank, une banque absorbée. Les résultats de 2022 tiennent compte de l'incidence de dessaisissements liés à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique ainsi qu'aux États-Unis. Toutes les périodes tenaient compte de coûts liés à l'acquisition et à l'intégration, ainsi que de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, qui ont augmenté au cours des récents trimestres suivant l'acquisition de Bank of the West.

Les revenus de nos Services bancaires PE ont bénéficié de l'acquisition de clients, de l'augmentation des volumes de prêts et de dépôts et de l'élargissement des marges, ce qui reflète le contexte de taux d'intérêt plus élevés tant au Canada qu'aux États-Unis, ainsi que l'inclusion des revenus de Bank of the West. Les revenus de BMO Gestion de patrimoine ont bénéficié de la croissance soutenue des actifs des clients et de la progression des revenus nets d'intérêts, alors que la faiblesse des marchés mondiaux pour l'exercice 2023 par rapport à l'exercice 2022 a eu une incidence négative sur les revenus autres que d'intérêts. Les revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI, fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt et des marchés boursiers. La performance de BMO Marchés des capitaux au cours des derniers trimestres reflète l'amélioration modeste de la situation du marché, particulièrement en ce qui concerne les fusions et acquisitions et les activités de prise ferme.

Au début de 2022, alors que l'économie se remettait du ralentissement causé par la pandémie, nous avons effectué des recouvrements sur les provisions liées aux prêts productifs, ce qui reflète les conditions de crédit plus propices et une migration favorable du crédit. Plus tard en 2022, nous avons observé des signes de normalisation des conditions de crédit, l'augmentation progressive de la dotation à la provision liée aux prêts douteux et la dotation à la provision liée aux prêts productifs modeste reflétant la croissance des soldes et la détérioration des perspectives économiques. En 2023, les perspectives macroéconomiques se sont améliorées, mais cette amélioration a été plus que compensée par une migration du crédit à la baisse, ce qui a fait croître la dotation à la provision liée aux prêts productifs et augmenter les pertes sur créances liées aux prêts douteux au cours de l'exercice.

La croissance des charges autres que d'intérêts reflète les investissements visant à stimuler la croissance des revenus et à améliorer l'efficacité, ainsi que l'incidence de l'inflation, ce qui a donné lieu à la hausse des frais liés au personnel, y compris le renforcement de l'équipe de vente, à la hausse des salaires et de la rémunération liée au rendement, ainsi qu'à l'augmentation des frais liés à la technologie et des coûts de publicité. Le troisième trimestre de l'exercice 2023 a été influencé par la charge liée aux indemnités de départ qui a été engagée afin d'accélérer les initiatives en matière d'efficacité dans l'ensemble de l'entreprise, ainsi que par l'incidence des provisions pour frais juridiques comptabilisées par BMO Marchés des capitaux.

Le taux d'impôt effectif a varié à la suite de modifications législatives et des changements apportés à la politique fiscale, y compris leur interprétation par les autorités fiscales et les tribunaux, de la composition des résultats, y compris la proportion relative du bénéfice réalisé dans chaque territoire où nous exerçons nos activités, le niveau du bénéfice comptable avant impôts et le montant des investissements ou des titres qui génèrent des crédits d'impôt ou du bénéfice tiré des titres et exonéré d'impôts. Le taux d'impôt effectif comptable a été touché par certaines mesures fiscales adoptées par le gouvernement canadien susmentionnées, par les mesures de gestion de la juste valeur dans le cadre de l'acquisition de Bank of the West au cours du premier trimestre de 2023 et pour l'exercice 2022, de même que par la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique ainsi qu'aux États-Unis en 2022.

Pour de plus amples renseignements sur les montants, mesures et ratios non conformes que renferme la présente section Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

## Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2023

### Comparaison du quatrième trimestre de 2023 et du quatrième trimestre de 2022

#### Bénéfice net

Le bénéfice net comptable s'est établi à 1 617 millions de dollars, en baisse de 2 866 millions, ou de 64 %, par rapport à l'exercice précédent, et le bénéfice net ajusté s'est établi à 2 150 millions, en hausse de 14 millions, ou de 1 % par rapport à l'exercice précédent. Les résultats ajustés du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent ne tiennent pas compte des coûts liés à l'acquisition et à l'intégration, de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et de l'incidence d'une poursuite relative à M&I Marshall and Ilsley Bank, une banque absorbée. Les résultats ajustés du trimestre correspondant de l'exercice précédent excluent également l'incidence des mesures de gestion de la juste valeur liées à l'acquisition de Bank of the West. Le BPA comptable s'est établi à 2,06 \$, en baisse de 4,45 \$ par rapport à l'exercice précédent, et le BPA ajusté s'est situé à 2,81 \$, en baisse de 0,23 \$, y compris l'incidence des émissions d'actions ordinaires au premier trimestre de 2023.

Le recul des résultats comptables reflète l'incidence des mesures de gestion de la juste valeur pour l'exercice précédent et l'augmentation des coûts liés à l'acquisition pour le trimestre considéré, facteurs en partie contrebalancés par la baisse de la provision pour frais juridiques relative à la poursuite dont il a été question ci-dessus. Le bénéfice net ajusté a augmenté sous l'effet de l'inclusion de Bank of the West, ainsi que de la hausse des revenus sous-jacents, facteurs essentiellement contrés par l'augmentation des charges et l'accroissement de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

#### Revenus

Les revenus comptables se sont établis à 8 360 millions de dollars, en baisse de 2 210 millions, ou de 21 %, comparativement à l'exercice précédent. Les revenus, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI), se sont établis à 8 209 millions, en baisse de 2 730 millions, ou de 25 %, par rapport à l'exercice précédent, et les revenus ajustés, déduction faite des SCVPI, se sont établis à 8 223 millions, en hausse de 1 310 millions, ou de 19 %. Le recul des résultats comptables reflète principalement l'incidence des mesures de gestion de la juste valeur au cours de l'exercice précédent, en partie contrebalancée par la baisse des charges d'intérêts liées à une poursuite relative à M&I Marshall and Ilsley Bank. Sur une base ajustée, les revenus, déduction faite des SCVPI, ont grimpé pour l'ensemble des groupes d'exploitation, ce qui comprend l'ajout de Bank of the West et d'AIR MILES, sous l'effet de la hausse des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts. Les revenus des Services d'entreprise ont reculé sur une base comptable et sur une base ajustée.

#### Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités

Les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) se sont établis à 151 millions de dollars, en hausse de 520 millions par rapport à l'exercice précédent, sous l'effet principalement des primes sur les rentes plus élevées. Ces variations ont été contrebalancées en grande partie par les revenus d'assurance.

#### Dotation à la provision pour pertes sur créances

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est chiffré à 446 millions de dollars, comparativement à 226 millions pour l'exercice précédent. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances exprimé en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations s'est établi à 27 points de base, comparativement à 16 points de base pour l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est établie à 408 millions, en hausse de 216 millions par rapport à l'an dernier. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux exprimée en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations s'est établie à 25 points de base, comparativement à 14 points de base pour l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs s'est chiffrée à 38 millions, comparativement à une dotation à la provision de 34 millions pour l'exercice précédent.

#### Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts comptables se sont établies à 5 700 millions de dollars, en hausse de 924 millions, ou de 19 %, par rapport à l'exercice précédent, et les charges autres que d'intérêts ajustées se sont chiffrées à 4 997 millions, en hausse de 1 043 millions, ou de 26 %. Les résultats comptables reflètent une hausse des coûts liés à l'acquisition et à l'intégration et de l'amortissement des immobilisations corporelles liées aux acquisitions comparativement à l'exercice précédent, en partie contrebalancée par la baisse des charges liées à la poursuite relative à M&I Marshall and Ilsley Bank. Les charges autres que d'intérêts comptables et ajustées ont monté en raison de l'incidence de Bank of the West et d'AIR MILES, ainsi que de la hausse des frais liés au personnel et des frais de bureau, y compris une charge liée à la consolidation des biens immobiliers de BMO au cours du trimestre à l'étude, et d'une augmentation des coûts de publicité.

#### Charge d'impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat comptable s'est établie à 446 millions de dollars, en baisse de 1 008 millions par rapport au quatrième trimestre de 2022, et, après ajustement, la charge d'impôts sur le résultat s'est établie à 630 millions, en hausse de 33 millions. Le taux d'impôt effectif a été de 21,6 % pour le trimestre à l'étude, comparativement à 24,5 % pour le quatrième trimestre de 2022, et le taux d'impôt effectif ajusté a été de 22,7 % pour le trimestre à l'étude, comparativement à 21,8 %. La variation du taux d'impôt effectif comptable pour le trimestre à l'étude en regard de celui du quatrième trimestre de 2022 est principalement attribuable à l'incidence de l'accroissement du bénéfice avant impôts au cours de l'exercice précédent, et la variation du taux d'impôt effectif ajusté est principalement attribuable à la composition des résultats.

### Comparaison du quatrième trimestre de 2023 et du troisième trimestre de 2023

Le bénéfice net comptable a augmenté de 163 millions de dollars, ou de 11 %, par rapport au trimestre précédent, et le bénéfice net ajusté a progressé de 113 millions, ou de 6 %. La hausse du bénéfice net comptable est principalement attribuable à l'incidence de certaines mesures fiscales au cours du trimestre précédent, en partie contrebalancée par la hausse des coûts liés à l'acquisition pour le trimestre considéré. L'augmentation du bénéfice net ajusté reflète principalement la hausse des revenus. Le bénéfice net comptable a augmenté dans le cas de BMO Marchés des capitaux, de PE Canada et de PE États-Unis, et il a reculé dans le cas de BMO Gestion de patrimoine. Les Services d'entreprise ont enregistré une hausse de la perte nette sur une base comptable et sur une base ajustée, comparativement au trimestre précédent.

Les revenus comptables ont augmenté de 431 millions de dollars, ou de 5 % par rapport au trimestre précédent. Les revenus comptables, déduction faite des SCVPI, ont augmenté de 284 millions, ou de 4 %, compte tenu de l'incidence de certaines mesures fiscales pour le trimestre précédent, et les revenus ajustés, déduction faite des SCVPI, ont progressé de 157 millions, ou de 2 %, par rapport au trimestre précédent, ce qui reflète la hausse des revenus nets d'intérêts et l'augmentation des revenus autres que d'intérêts. Les SCVPI ont augmenté de 147 millions en regard du trimestre précédent, ce qui reflète les primes plus élevées sur les rentes liées à la variation de nos portefeuilles de longévité au cours du trimestre précédent, facteur en partie contré par les variations de la juste valeur des placements. Ces variations ont été atténuées en grande partie par les revenus d'assurance. Les revenus autres que d'intérêts comptables ont augmenté de 106 millions, ou de 2 %, par rapport au trimestre précédent, et les revenus autres que d'intérêts ajustés ont grimpé de 30 millions, ou de 1 %, du fait surtout du raffermissement du dollar américain. La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 46 millions par rapport au trimestre précédent, l'accroissement de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux ayant été plus que contrebalancé par le recul de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs.

Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR de la présente section Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2023.

## Analyse des résultats financiers de 2022

Les commentaires du Rapport de gestion figurant dans les pages précédentes portaient sur les résultats de l'exercice 2023. La présente section constitue un sommaire des résultats de BMO de l'exercice 2022 et en fait la comparaison avec ceux de l'exercice 2021. De temps à autre, il arrive que certains secteurs d'activité et certaines unités de notre structure organisationnelle soient réorientés pour appuyer nos priorités stratégiques, et les chiffres comparatifs des périodes antérieures ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude. Plus de détails sur ces reclassements sont donnés à la section Mode de présentation des résultats des groupes d'exploitation.

(en millions de dollars canadiens)	PE Canada	PE États-Unis	Total PE	BMO Gestion de patrimoine	BMO Marchés des capitaux	Services d'entreprise	Total de la Banque
<b>2022</b>							
Revenus (pertes) nets d'intérêts <sup>1</sup>	7 449	5 037	12 486	1 188	3 197	(986)	15 885
Revenus autres que d'intérêts	2 419	1 265	3 684	3 336	2 975	7 830	17 825
Revenus <sup>1</sup>	9 868	6 302	16 170	4 524	6 172	6 844	33 710
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	-	-	-	(683)	-	-	(683)
Revenus, déduction faire des SCVPI	9 868	6 302	16 170	5 207	6 172	6 844	34 393
Dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	341	17	358	(2)	(43)	-	313
Charges autres que d'intérêts	4 349	3 043	7 392	3 564	3 855	1 383	16 194
Bénéfice avant impôts sur le résultat	5 178	3 242	8 420	1 645	2 360	5 461	17 886
Charge d'impôts sur le résultat <sup>1</sup>	1 352	745	2 097	394	588	1 270	4 349
Bénéfice (perte) net	3 826	2 497	6 323	1 251	1 772	4 191	13 537
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration	-	-	-	-	8	237	245
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	1	5	6	3	14	-	23
Incidence des dessaisissements	-	-	-	-	-	55	55
Coûts de restructuration (renversement)	-	-	-	-	-	-	-
Provision pour frais juridiques (y compris les charges d'intérêts et les honoraires juridiques connexes)	-	-	-	-	-	846	846
Gestion des variations de la juste valeur se rapportant à l'achat de Bank of the West	-	-	-	-	-	(5 667)	(5 667)
Bénéfice (perte) net ajusté	3 827	2 502	6 329	1 254	1 794	(338)	9 039
<b>2021</b>							
Revenus (pertes) nets d'intérêts <sup>1</sup>	6 561	4 268	10 829	982	3 115	(616)	14 310
Revenus autres que d'intérêts	2 225	1 243	3 468	6 071	3 011	326	12 876
Revenus <sup>1</sup>	8 786	5 511	14 297	7 053	6 126	(290)	27 186
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	-	-	-	1 399	-	-	1 399
Revenus, déduction faite des SCVPI	8 786	5 511	14 297	5 654	6 126	(290)	25 787
Dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	377	(144)	233	(12)	(194)	(7)	20
Charges autres que d'intérêts	3 968	2 813	6 781	3 843	3 462	1 423	15 509
Bénéfice (perte) avant impôts sur le résultat	4 441	2 842	7 283	1 823	2 858	(1 706)	10 258
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat <sup>1</sup>	1 153	666	1 819	441	738	(494)	2 504
Bénéfice (perte) net	3 288	2 176	5 464	1 382	2 120	(1 212)	7 754
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration	-	-	-	-	7	-	7
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	1	24	25	24	17	-	66
Incidence de dessaisissements	-	-	-	-	-	842	842
Coûts de restructuration (renversement)	-	-	-	-	-	(18)	(18)
Bénéfice (perte) net ajusté	3 289	2 200	5 489	1 406	2 144	(388)	8 651

<sup>1</sup> Les revenus des groupes d'exploitation comptabilisés dans les revenus nets d'intérêts et la charge d'impôts sur le résultat sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic). La compensation des ajustements sur une bic des groupes est reflétée dans le résultat des Services d'entreprise. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Méthode de présentation des résultats des groupes d'exploitation de BMO.

Les mesures des revenus, déduction faite des SCVPI, et les résultats et les ratios ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et ils sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Il y a lieu de se reporter aux notes 1 à 8 du tableau intitulé Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les éléments d'ajustement.

## Bénéfice net

Le bénéfice net comptable s'est établi à 13 537 millions de dollars en 2022, soit une hausse de 5 783 millions, ou de 75 %, par rapport à 2021. Le bénéfice net ajusté s'est quant à lui chiffré à 9 039 millions, en hausse de 388 millions, ou de 4 %. Les résultats comptables de 2022 tiennent compte de revenus de 5 667 millions (7 713 millions avant impôts) afférents à la gestion de l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt, survenues entre l'annonce et la clôture de l'acquisition de Bank of the West, sur sa juste valeur et son écart d'acquisition et des coûts liés à l'acquisition et à l'intégration de 237 millions (316 millions avant impôts). En outre, les chiffres de 2022 tiennent compte de l'incidence d'une poursuite relative à M&I Marshall and Ilsley Bank, une banque absorbée, de 846 millions (1 142 millions avant impôts), et de l'incidence de dessaisissements liés à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique et du transfert de certains clients des activités de gestion d'actifs aux États-Unis de 55 millions. Les résultats comptables de 2021 tiennent compte d'une réduction de valeur de l'écart d'acquisition de 779 millions, avant et après impôts, liée à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, d'un profit net de 22 millions (29 millions avant impôts) à la vente de nos activités de banque privée à Hong Kong et à Singapour et de coûts liés aux dessaisissements de 85 millions (107 millions avant impôts) à l'égard des deux transactions, facteurs en partie contrebalancés par le renversement partiel de 18 millions (24 millions avant impôts) de charges de restructuration comptabilisées en 2019 en lien avec des indemnités de départ. Par ailleurs, le bénéfice net comptable des deux exercices tient compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des coûts d'intégration des acquisitions. La hausse du bénéfice net comptable est attribuable à l'incidence des mesures de gestion de la juste valeur au cours de 2022. Les résultats ajustés ont augmenté, ce qui s'explique principalement par la hausse des revenus nets, en partie contrée par l'augmentation des charges et l'accroissement de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Le bénéfice net a augmenté dans le cas de PE Canada et a reculé dans le cas de BMO Marchés des capitaux et de BMO Gestion de patrimoine. Sur une base comptable, les Services d'entreprise ont inscrit un bénéfice net de 4 191 millions, comparativement à une perte nette de 1 212 millions à l'exercice précédent, et, sur une base ajustée, ils ont enregistré une perte nette moins élevée en regard de l'exercice précédent.

## Rendement des capitaux propres

Le rendement des capitaux propres (RCP) comptable s'est établi à 22,9 % en 2022, et le RCP ajusté, à 15,2 %, comparativement à 14,9 % et à 16,7 %, respectivement, en 2021. Le RCP comptable a progressé en raison de la hausse du bénéfice net, y compris l'incidence des mesures de gestion de la juste valeur liées à l'acquisition de Bank of the West. Le RCP ajusté a diminué, la hausse du bénéfice net ayant été annulée par une augmentation des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires ont augmenté de 7,6 milliards de dollars, ou de 15 %, par rapport à 2021, principalement en raison de la croissance des résultats non distribués et de l'émission d'actions ordinaires, relativement à l'acquisition de Bank of the West, contrebalancées en partie par une diminution du cumul des autres éléments du résultat global. Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAA0) comptable s'est établi à 25,1 % en 2022, comparativement à 17,0 % en 2021, et le RCPCAA0 ajusté s'est chiffré à 16,6 %, comparativement à 18,9 %. La valeur comptable de l'action s'est accrue de 19 % par rapport à 2021 et s'est chiffrée à 95,60 \$ en 2022, ce qui reflète l'augmentation des capitaux propres.

## Revenus

Les revenus comptables se sont établis à 33 710 millions de dollars en 2022, en hausse de 6 524 millions comparativement à 2021 et les revenus ajustés se sont élevés à 26 533 millions, en baisse de 624 millions, ou de 2 %. Après avoir retranché des revenus d'assurance les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) (revenus nets), les revenus nets comptables se sont chiffrés à 34 393 millions en 2022, en hausse de 8 606 millions, ou de 33 %, par rapport à 2021, et les revenus nets ajustés se sont situés à 27 216 millions, en hausse de 1 458 millions, ou de 6 %. Les revenus comptables en 2022 tiennent compte d'un montant de 7 713 millions lié aux mesures de gestion de la juste valeur, ce qui comprend des profits liés à l'évaluation à la valeur de marché de 7 665 millions, avant impôts, sur certains swaps de taux d'intérêt comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêts liés à la négociation et des revenus d'intérêts non liés à la négociation de 48 millions tirés d'un portefeuille principalement composé de titres du Trésor des États-Unis. Par ailleurs, les revenus comptables tiennent compte de charges d'intérêts de 515 millions liées à la provision pour frais juridiques susmentionnée. Les chiffres des deux exercices tiennent compte de l'incidence des dessaisissements.

### PE Canada

Le total des revenus a augmenté de 1 082 millions de dollars, ou de 12 %, en 2022 par rapport à 2021. Les revenus nets d'intérêts ont crû de 888 millions, ou de 14 %, en raison de l'accroissement des soldes des prêts et des dépôts et de l'élargissement de la marge nette d'intérêts. Les revenus autres que d'intérêts ont augmenté de 194 millions, ou de 9 %, et ce, dans la plupart des catégories, y compris les revenus générés par les cartes de crédit et les revenus tirés des dépôts, ce qui a été contrebalancé en partie par la baisse des profits sur les investissements dans nos Services bancaires aux grandes entreprises. Les revenus des Services bancaires Particuliers et entreprises ont augmenté de 736 millions, ou de 12 %, et les revenus des Services bancaires aux grandes entreprises se sont renforcés de 346 millions, ou de 13 %.

### PE États-Unis

Exprimé en dollars canadiens, le total des revenus a augmenté de 791 millions de dollars, ou de 14 %, en 2022 eu égard à 2021. Exprimés en dollars américains, les revenus ont augmenté de 484 millions, ou de 11 %, en raison surtout de la hausse des revenus nets d'intérêts de 493 millions, ou de 14 %, ce qui reflète l'accroissement des soldes des prêts et des dépôts et l'élargissement des marges nettes d'intérêts, ce qui a été contré en partie par la baisse des revenus afférents au programme accéléré Paycheck Protection Program (PPP)<sup>1</sup>. Les revenus autres que d'intérêts sont demeurés relativement inchangés. Les revenus des Services bancaires aux grandes entreprises ont augmenté de 377 millions, ou de 12 %, et les revenus des Services bancaires Particuliers et entreprises ont augmenté de 107 millions, ou de 8 %.

### BMO Gestion de patrimoine

Le total des revenus s'est chiffré à 4 524 millions de dollars en 2022, contre 7 053 millions en 2021. Les revenus, déduction faite des SCVPI, ont reculé de 447 millions en 2022 ou de 8 %. Les revenus générés par la Gestion d'actifs et de patrimoine ont diminué de 426 millions, ou de 8 %, en raison des dessaisissements, ce qui a été contrebalancé en partie par l'accroissement des revenus sous-jacents de 5 %, qui reflète les revenus nets d'intérêts plus élevés attribuables essentiellement à la forte croissance des dépôts et des prêts, l'élargissement des marges nettes d'intérêts, ainsi que l'avantage découlant de la croissance des actifs nets des nouveaux clients, facteurs contrebalancés en partie par la diminution des revenus de transactions de courtage en ligne et l'incidence de la faiblesse des marchés à l'échelle mondiale. Les revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI, ont diminué de 21 millions, ou de 5 %, par rapport à 2021, en raison surtout de l'incidence des variations moins favorables des marchés en 2022 par rapport à 2021.

### BMO Marchés des capitaux

Les revenus ont progressé de 46 millions de dollars, ou de 1 %, en 2022 par rapport à 2021. Les revenus des Marchés mondiaux ont quant à eux augmenté de 158 millions, ou de 4 %, en raison essentiellement de la hausse des revenus de négociation de contrats de change, de contrats sur titres de participation et de contrats sur produits de base, ainsi que de l'incidence du raffermisssement du dollar américain, facteurs contrés en partie par le recul des revenus de négociation de contrats de taux d'intérêt et les niveaux plus faibles des nouvelles émissions de titres de participation et de titres d'emprunt. Les revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés ont diminué de 112 millions, ou de 4 %, en raison surtout du recul des profits nets sur les titres, de la baisse des commissions de prise ferme et de consultation, qui reflète les niveaux plus faibles des activités menées pour les clients étant donné la conjoncture actuelle des marchés, et des réductions de valeur sur les engagements de souscriptions de prêt, facteurs compensés en partie par la hausse des revenus liés aux services bancaires aux sociétés et l'incidence du raffermisssement du dollar américain.

<sup>1</sup> Le programme Small Business Administration Paycheck Protection Program (PPP) des États-Unis est un programme de soutien gouvernemental mis en œuvre au cours de l'exercice 2020 visant à soutenir les entreprises aux prises avec des difficultés financières occasionnées par la pandémie de COVID-19.

### Services d'entreprise

Les revenus comptables en 2022 ont augmenté de 7 134 millions de dollars par rapport à 2021, alors que les revenus ajustés ont diminué de 14 millions. Les revenus comptables de 2022 tenaient compte de l'incidence des mesures de gestion de la juste valeur liées à l'acquisition de Bank of the West et d'une provision juridique liée à la poursuite susmentionnée. En outre, les chiffres des deux exercices tiennent compte de l'incidence de dessaisissements.

### Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités

Les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) se sont établis à un montant négatif de 683 millions de dollars en 2022, comparativement à 1 399 millions à l'exercice précédent en 2021. Les SCVPI ont diminué, du fait surtout des variations de la juste valeur des passifs au titre des indemnités et de l'incidence de la diminution des ventes de rentes. Les variations ont été atténuées en grande partie par les revenus.

### Dotations à la provision pour pertes sur créances

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances en 2022 s'est chiffré à 313 millions de dollars, comparativement à 20 millions en 2021. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est élevée à 502 millions en 2022, en baisse de 23 millions par rapport à 2021, en raison principalement de la baisse de la dotation à la provision enregistrée pour PE Canada et pour BMO Marchés des capitaux, qui a été contrée en partie par une hausse des dotations à la provision pour PE États-Unis. Un recouvrement de pertes sur créances lié aux prêts productifs de 189 millions a été enregistré en 2022 en regard d'un recouvrement de 505 millions enregistré en 2021. La variation d'un exercice à l'autre reflète essentiellement l'incidence de la détérioration des perspectives économiques, de l'avantage moindre de l'amélioration de la qualité du crédit et de la croissance plus importante des soldes, facteurs partiellement contrebalancés par la diminution de l'incertitude résultant de l'amélioration du contexte pandémique et par un effet moindre des changements de pondération des scénarios.

### Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts comptables se sont établies à 16 194 millions de dollars en 2022, en hausse de 685 millions, ou de 4 % par rapport à 2021, et les charges autres que d'intérêts ajustées se sont chiffrées à 15 194 millions, en hausse de 664 millions ou de 4 % par rapport à 2021. Les charges autres que d'intérêts comptables en 2022 tiennent compte d'un montant de 627 millions lié à la poursuite susmentionnée, et celles de 2021 tiennent compte d'un renversement partiel de 24 millions de charges de restructuration. Les charges autres que d'intérêts comptables pour les deux exercices tenaient compte de l'incidence des coûts liés aux dessaisissements, des coûts liés à l'acquisition et à l'intégration et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions. Les charges autres que d'intérêts comptables et ajustées ont augmenté, en raison de la hausse des frais liés au personnel, de l'augmentation des coûts liés au matériel informatique et au matériel, des frais de publicité et d'expansion des affaires et des honoraires, facteurs en partie compensés par la diminution des frais de bureau et des dessaisissements.

### Charge d'impôts sur le résultat

En 2022, la charge d'impôts sur le résultat s'est chiffrée à 4 349 millions de dollars, contre 2 504 millions en 2021. Le taux d'impôt effectif comptable s'est établi à 24,3 %, comparativement à 24,4 % en 2021. La charge d'impôts sur le résultat ajustée s'est chiffrée à 2 670 millions, contre 2 537 millions en 2021. Le taux d'impôt effectif ajusté s'est établi à 22,8 %, comparativement à 22,7 % en 2021.

Pour de plus amples renseignements sur les montants, mesures et ratios non conformes que renferme la présente section qui traite de l'analyse des résultats financiers de 2022, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

<sup>2</sup> Le taux d'impôt effectif ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté et de la charge d'impôts sur le résultat ajustée plutôt que du bénéfice net comptable pour déterminer le bénéfice assujéti à l'impôt sur le résultat.

# Analyse de la situation financière

## Sommaire du bilan

(en millions de dollars canadiens)  
Au 31 octobre

	2023	2022
<b>Actifs</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	82 059	93 200
Valeurs mobilières	322 379	273 262
Titres pris en pension ou empruntés	115 662	113 194
Solde net des prêts	656 478	551 339
Instruments dérivés	39 976	48 160
Autres actifs	76 722	60 044
<b>Total des actifs</b>	<b>1 293 276</b>	<b>1 139 199</b>
<b>Passifs et capitaux propres</b>		
Dépôts	909 676	769 478
Instruments dérivés	50 193	59 956
Titres mis en pension ou prêtés	106 108	103 963
Autres passifs	142 034	126 614
Dette subordonnée	8 228	8 150
Capitaux propres	77 009	71 038
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	28	-
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>1 293 276</b>	<b>1 139 199</b>

### Aperçu

Le total des actifs a augmenté de 154,1 milliards de dollars par rapport au 31 octobre 2022, pour se chiffrer à 1 293,3 milliards. Le raffermissement du dollar américain a entraîné une augmentation des actifs de 9,2 milliards, compte non tenu de l'incidence sur les actifs dérivés. Le total des passifs a augmenté de 148,1 milliards par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 1 216,2 milliards. Le raffermissement du dollar américain a fait augmenter les passifs de 8,8 milliards, compte non tenu de l'incidence des passifs dérivés. Le total des capitaux propres, établi à 77,0 milliards, a augmenté de 6,0 milliards en regard du 31 octobre 2022, ce qui comprend les émissions d'actions au cours du premier trimestre de 2023.

### Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

La trésorerie et les dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques ont diminué de 11,1 milliards de dollars, ce qui reflète principalement l'utilisation des liquidités accumulées au cours de l'exercice précédent pour la finalisation de l'acquisition de Bank of the West le 1<sup>er</sup> février 2023.

### Valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)  
Au 31 octobre

	2023	2022
Titres de négociation	124 556	108 177
Titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>1</sup>	16 720	13 641
Titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – titres de créance et titres de participation <sup>2</sup>	62 828	43 561
Titres évalués au coût amorti <sup>3</sup>	116 814	106 590
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	1 461	1 293
<b>Total des valeurs mobilières</b>	<b>322 379</b>	<b>273 262</b>

<sup>1</sup> Comprend des titres obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net de 6 729 millions de dollars (4 410 millions au 31 octobre 2022) et des titres désignés à la juste valeur de 9 991 millions (9 231 millions au 31 octobre 2022).

<sup>2</sup> Comprend la provision pour pertes sur créances liée aux titres de créance comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global de 3 millions de dollars au 31 octobre 2023 (3 millions au 31 octobre 2022).

<sup>3</sup> Déduction faite de la provision pour pertes sur créances de 3 millions de dollars (3 millions au 31 octobre 2022).

Les valeurs mobilières ont augmenté de 49,1 milliards de dollars, essentiellement en raison de l'inclusion de Bank of the West, de l'intensification des activités menées par les clients de BMO Marchés des capitaux et de l'incidence du raffermissement du dollar américain.

### Titres pris en pension ou empruntés

Les titres pris en pension ou empruntés ont augmenté de 2,5 milliards de dollars, en raison de l'intensification des activités menées par les clients de BMO Marchés des capitaux et du raffermissement du dollar américain.

### Solde net des prêts

(en millions de dollars canadiens)  
Au 31 octobre

	2023	2022
Prêts hypothécaires à l'habitation	177 250	148 880
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	104 040	86 103
Cartes de crédit	12 294	9 663
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	366 701	309 310
<b>Solde brut des prêts</b>	<b>660 285</b>	<b>553 956</b>
Provision pour pertes sur créances	(3 807)	(2 617)
<b>Total du solde net des prêts</b>	<b>656 478</b>	<b>551 339</b>

Le solde net des prêts a augmenté de 105,1 milliards de dollars par rapport au 31 octobre 2022, en raison de l'inclusion de Bank of the West, de la croissance des prêts hypothécaires à l'habitation et des soldes de cartes de crédit dans PE Canada, de la croissance des prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques dans PE Canada et BMO Marchés des capitaux et de l'incidence du raffermissement du dollar américain, facteurs contrebalancés en partie par la baisse des soldes dans la monnaie d'origine de PE États-Unis.

Le tableau 4 de la section Données complémentaires présente un sommaire comparatif des prêts par territoire et par produit. Le tableau 6 de la section Données complémentaires présente un sommaire comparatif du solde net des prêts au Canada par province et par secteur d'activité. La qualité des prêts est analysée à la section Information sur la qualité du crédit et de plus amples renseignements sur les prêts sont donnés dans les notes 4, 6 et 24 afférentes aux états financiers consolidés annuels audités.

## Actifs financiers dérivés

Les actifs financiers dérivés ont diminué de 8,2 milliards de dollars, ce qui reflète surtout la diminution de la juste valeur des instruments dérivés de négociation du fait des activités menées par les clients de BMO Marchés des capitaux, la juste valeur des contrats sur produits de base et des contrats de change ayant baissé, ce qui a été contré en partie par l'augmentation de la juste valeur des contrats sur taux d'intérêt. De plus amples renseignements sur les actifs financiers dérivés se trouvent à la note 8 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

## Autres actifs

Les autres actifs comprennent principalement l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles, les engagements de clients aux termes d'acceptations, les sûretés en trésorerie, les actifs liés à l'assurance, les bureaux et le matériel, les métaux précieux, les actifs d'impôt exigible et différé, les débiteurs et les charges payées d'avance. Les autres actifs ont augmenté de 16,7 milliards de dollars, essentiellement en raison de l'écart d'acquisition et des immobilisations incorporelles afférents à Bank of the West, de la hausse des actifs d'impôt différé et de l'accroissement des soldes des métaux précieux, facteurs compensés en partie par des engagements de clients aux termes d'acceptations moins élevés en raison des niveaux plus faibles des acceptations émises sur le marché. De plus amples renseignements sur les autres actifs se trouvent aux notes 9, 11, 12 et 22 afférentes aux états financiers consolidés annuels audités.

## Dépôts

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre

	2023	2022
Banques	29 587	30 901
Entreprises et administrations publiques	574 670	495 831
Particuliers	305 419	242 746
<b>Total des dépôts</b>	<b>909 676</b>	<b>769 478</b>

Les dépôts ont augmenté de 140,2 milliards de dollars. Les dépôts des entreprises et des administrations publiques ont progressé de 78,8 milliards, ce qui reflète l'inclusion de Bank of the West, la hausse des soldes de financement de gros, essentiellement pour financer les activités menées par les clients des Marchés mondiaux, la croissance des dépôts des clients de PE Canada et l'incidence du raffermissement du dollar américain, ce qui a été contré en partie par une baisse des dépôts des clients dans la monnaie d'origine de PE États-Unis. Les dépôts des particuliers ont augmenté de 62,7 milliards, du fait principalement de l'inclusion de Bank of the West et de la croissance des dépôts des clients des Services bancaires PE, contrebalancées en partie par la baisse des dépôts des clients dans BMO Marchés Gestion de patrimoine.

Les dépôts d'autres banques sont demeurés relativement inchangés par rapport à l'exercice précédent. De plus amples renseignements sur la ventilation des dépôts se trouvent à la note 13 afférente aux états financiers consolidés annuels audités et dans la section Risque de liquidité et de financement.

## Passifs financiers dérivés

Les passifs financiers dérivés ont diminué de 9,8 milliards de dollars, en raison principalement de la baisse de la juste valeur des instruments dérivés de négociation du fait des activités menées par les clients de BMO Marchés des capitaux, ainsi que de la diminution de la juste valeur des contrats de change, des contrats sur titres de participation et des contrats sur produits de base, ce qui a été contré en partie par l'augmentation de la juste valeur des contrats sur taux d'intérêt.

## Titres mis en pension ou prêtés

Les titres mis en pension ou prêtés ont augmenté de 2,1 milliards de dollars, du fait surtout de l'incidence du raffermissement du dollar américain et de l'intensification des activités de gestion de la trésorerie.

## Autres passifs

Les autres passifs comprennent essentiellement les titres vendus à découvert, les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées, les acceptations, les passifs liés à l'assurance et les charges à payer. Les autres passifs ont augmenté de 15,4 milliards de dollars, sous l'effet de l'augmentation des avances de la Federal Home Loan Bank, des intérêts courus à payer plus élevés, de la hausse des titres vendus à découvert en raison de l'intensification des activités menées par les clients de BMO Marchés des capitaux et de l'accroissement des passifs liés à l'assurance, facteurs contrebalancés en partie par la baisse des acceptations découlant des niveaux plus faibles des acceptations émises sur le marché.

De plus amples renseignements sur la ventilation des passifs divers se trouvent à la note 14 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

## Dettes subordonnées

La dette subordonnée est demeurée relativement inchangée par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète une nouvelle émission, compte non tenu d'un remboursement. De plus amples renseignements sur la ventilation de la dette subordonnée se trouvent à la note 15 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

## Capitaux propres

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre

	2023	2022
Capital social		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	6 958	6 308
Actions ordinaires	22 941	17 744
Surplus d'apport	328	317
Résultats non distribués	44 920	45 117
Cumul des autres éléments du résultat global	1 862	1 552
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>77 009</b>	<b>71 038</b>

Le total des capitaux propres a augmenté de 6,0 milliards de dollars depuis le 31 octobre 2022, principalement en raison des émissions d'actions ordinaires et privilégiées. Les actions ordinaires ont augmenté de 5,2 milliards, ce qui reflète les émissions d'actions au cours du premier trimestre de 2023, ainsi que les actions émises aux termes du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires. Les actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres ont augmenté de 0,7 milliard en raison d'une émission au cours du premier trimestre de 2023. Le cumul des autres éléments du résultat global a augmenté de 0,3 milliard, du fait principalement de l'incidence du raffermissement du dollar américain sur la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger, contrebalancée en partie par les pertes sur la réévaluation du risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur et l'incidence de la hausse des taux d'intérêt sur les couvertures de flux de trésorerie. Les résultats non distribués ont reculé de 0,2 milliard, en raison des dividendes et des distributions sur les autres instruments de capitaux propres, contrebalancés en partie par le bénéfice net gagné pendant l'exercice considéré.

L'état consolidé des variations des capitaux propres dans les états financiers consolidés annuels audités présente un sommaire des éléments qui accroissent ou réduisent le total des capitaux propres, tandis que la note 16 afférente aux états financiers consolidés annuels audités donne des détails sur les composantes et les variations du capital social. Nos pratiques et stratégies de gestion globale du capital sont présentées ci-après.

## Gestion globale du capital

### Gestion du capital

#### Objectif

BMO est déterminé à observer une méthode rigoureuse de gestion du capital qui assure l'équilibre entre les intérêts et les exigences de ses actionnaires, des organismes de réglementation, des déposants, des investisseurs en titres à revenu fixe et des agences de notation. Nous sommes conscients de la tendance mondiale émergente qui consiste au rehaussement des exigences en matière de fonds propres réglementaires et nous gérons notre assise financière en conséquence. Notre objectif est de maintenir une situation de capital solide, grâce à une structure rentable qui :

- est appropriée, compte tenu des ratios cibles de BMO pour les fonds propres réglementaires et de son évaluation interne des exigences en matière de capital économique;
- soutient les stratégies des groupes d'exploitation de BMO et tient compte du contexte du marché;
- maintient la confiance des déposants, des investisseurs et des organismes de réglementation, tout en favorisant l'accroissement de la valeur à long terme pour les actionnaires;
- est conforme aux cotes de crédit cibles de BMO.

#### Cadre



Les principes et les éléments clés de notre cadre de gestion du capital sont exposés dans notre politique générale de gestion du capital et dans le plan de capital annuel, qui intègre les résultats du processus exhaustif d'évaluation interne de la suffisance du capital.

Ce processus intégré prévoit l'utilisation de simulations de crise et d'autres outils pour évaluer la suffisance des fonds propres réglementaires et du capital économique. Les résultats obtenus servent de base à l'établissement des cibles et à la mise en œuvre des stratégies en matière de capital qui tiennent compte de l'orientation stratégique et de l'appétit pour le risque de l'organisation. Le plan de capital annuel est élaboré en tenant compte des résultats du processus d'évaluation interne de la suffisance du capital et, conjointement avec le plan d'affaires annuel, vise à favoriser l'harmonisation entre les stratégies commerciales et de gestion des risques, les exigences en matière de fonds propres réglementaires et de capital économique, et la disponibilité des capitaux. Les simulations de crise et l'analyse de scénarios effectuées à l'échelle de l'organisation permettent d'évaluer les incidences de diverses situations extrêmes sur notre profil de risque et sur les exigences en matière de fonds propres. Le cadre de gestion du capital vise à garantir que le capital de la Banque est suffisant pour lui permettre de faire face aux risques qu'elle assume dans le cours normal de ses activités, ainsi qu'en situation de crise; il soutient l'établissement des limites, des cibles et des mesures des résultats qui sont appliquées à la gestion du bilan, des niveaux de risque et des exigences en matière de capital, à l'échelle de l'entité consolidée comme à celle des groupes d'exploitation. Nous cherchons à optimiser notre capital grâce à une utilisation efficace de notre bilan et des risques connexes que nous prenons, et il se peut que nous utilisions des leviers comme les transactions de transfert des risques et la vente d'actifs. Tout au long de l'exercice, nous évaluons la suffisance du capital, réelle et prévue, par rapport à notre plan de capital en tenant compte des modifications de nos activités commerciales et de notre profil de risque, ainsi que des conditions d'exploitation et des exigences ou attentes réglementaires.

Nous répartissons les fonds propres entre les groupes d'exploitation pour évaluer le rendement de l'organisation et examinons les incidences sur le capital dans la prise de nos décisions stratégiques, tactiques et relatives aux transactions. La répartition des fonds propres entre les groupes d'exploitation, l'établissement et la surveillance des limites et des paramètres relatifs aux fonds propres et la mesure de la performance des groupes en fonction de ces limites et de ces paramètres ont pour but d'optimiser le rendement pour nos actionnaires ajusté en fonction des risques, tout en nous permettant de conserver un capital suffisant. Cette méthode vise à protéger nos parties prenantes contre les risques inhérents à nos diverses activités, tout en fournissant la souplesse nécessaire pour affecter des ressources aux activités qui soutiennent la croissance stratégique.

De plus amples renseignements sur les risques sous-jacents à nos activités sont présentés à la section Gestion globale des risques.

#### Gouvernance

Le Conseil d'administration, directement ou de concert avec le Comité d'évaluation des risques, assure la surveillance et l'approbation finales de la gestion du capital, y compris la politique générale en la matière, le plan de capital et les évaluations de la suffisance du capital de la Banque. Le Conseil d'administration examine régulièrement la situation du capital et les principales activités de gestion du capital de la Banque. En outre, les résultats des évaluations de la suffisance du capital obtenus dans le cadre du processus d'évaluation interne de la suffisance du capital sont passés en revue par le Conseil d'administration et le Comité d'évaluation des risques. Le Comité de gestion globale du capital assure la surveillance aux plus hauts niveaux de la direction, laquelle consiste notamment à examiner les politiques, les activités et les enjeux importants relatifs à la gestion du capital et, de concert avec le Comité de gestion des risques, le capital nécessaire pour appuyer l'exécution de notre stratégie à l'échelle de l'organisation. Les Finances et la Gestion des risques voient à la conception et à la mise en œuvre de nos politiques générales et de nos cadres se rattachant à la gestion du capital et des risques, ainsi qu'au processus d'évaluation interne de la suffisance du capital. L'Audit interne, qui agit comme troisième point de contrôle, vérifie l'adhésion aux contrôles et repère les occasions de renforcer nos processus. Il y a lieu de se reporter à la section Cadre de gestion globale des risques pour obtenir plus de détails.

## Exigences en matière de fonds propres réglementaires

Les exigences en matière de fonds propres réglementaires pour BMO sont déterminées selon les lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), en fonction du dispositif de Bâle III élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Selon la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) du BSIF, les ratios actuels des fonds propres basés sur le risque minimaux s'établissent comme suit : ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 4,5 %, ratio des fonds propres de catégorie 1 de 6,0 % et ratio du total des fonds propres de 8,0 %. En plus de ces exigences de fonds propres minimales, le BSIF exige que les banques d'importance systémique nationale (BISN), dont fait partie BMO, détiennent des réserves au titre des premier et deuxième piliers, lesquelles feraient fonction de réponse initiale en situation de crise. Les réserves au titre du premier pilier comprennent un coussin de conservation des fonds propres de 2,5 % et un supplément de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 1,0 % applicable aux BISN, auxquels s'ajoute une réserve anticyclique (qui peut varier de 0 % à 2,5 % en fonction de l'exposition de la banque dans les territoires où cette réserve est activée). Les réserves au titre du deuxième pilier comprennent la réserve pour stabilité intérieure, qui peut varier de 0 % à 4,0 % des actifs pondérés en fonction des risques et qui était établie à 3,0 % au 31 octobre 2023. Le niveau de la réserve est fixé deux fois par an par le BSIF, soit en juin et en décembre. Toutefois le BSIF peut le modifier à tout moment au besoin. En date du 1<sup>er</sup> novembre 2023, la réserve pour stabilité intérieure est passée à 3,5 %.

Les exigences minimales actuelles relatives à la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) établies par le BSIF sont les suivantes, en date du 31 octobre 2023 : ratio TLAC de 21,5 % des actifs pondérés en fonction des risques et ratio de levier TLAC de 6,75 %.

Le ratio de levier minimal actuel précisé dans la ligne directrice Exigences de levier (EL) du BSIF est de 3,0 %. Depuis le 1<sup>er</sup> février 2023, les BISN doivent respecter, en plus des exigences minimales, une exigence de réserve de 0,5 % pour le ratio de levier et le ratio de levier TLAC.

Le tableau suivant résume les exigences du BSIF au 31 octobre 2023.

(en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques ou de l'exposition aux fins du ratio de levier)	Exigences minimales relatives aux fonds propres, au levier financier et à la TLAC	Réserves de fonds propres totales au titre du premier pilier <sup>1</sup>	Réserve de fonds propres de catégorie 1	Réserve pour stabilité intérieure <sup>2</sup>	Exigences minimales relatives aux fonds propres, au levier financier et à la TLAC, y compris les réserves de fonds propres	Ratios des fonds propres, de levier et de la TLAC de BMO au 31 octobre 2023
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	3,5 %	s. o.	3,0 %	11,0 %	12,5 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	6,0 %	3,5 %	s. o.	3,0 %	12,5 %	14,1 %
Ratio du total des fonds propres	8,0 %	3,5 %	s. o.	3,0 %	14,5 %	16,2 %
Ratio de la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC)	21,5 %	s. o.	s. o.	3,0 %	24,5 %	27,0 %
Ratio de levier	3,0 %	s. o.	0,5 %	s. o.	3,5 %	4,2 %
Ratio de levier TLAC	6,75 %	s. o.	0,5 %	s. o.	7,25 %	8,1 %

<sup>1</sup> Le ratio minimal des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, qui est de 4,5 %, s'accroît des réserves de fonds propres au titre du premier pilier, qui totalisent 3,5 % et peuvent absorber les pertes en situation de crise. Les réserves de fonds propres au titre du premier pilier comprennent un coussin de conservation des fonds propres de 2,5 %, un supplément de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires applicable aux BISN de 1,0 % et une réserve anticyclique telle que stipulée par le BSIF (dont l'importance a été négligeable au quatrième trimestre de 2023). Si les ratios des fonds propres d'une banque tombent dans les limites de cette réserve combinée, des restrictions lui seront imposées à l'égard de ses distributions discrétionnaires à même le résultat (aux fins notamment des dividendes, des rachats d'actions et de la rémunération discrétionnaire), l'ampleur de ces restrictions variant alors selon la position des ratios de la banque à l'intérieur des limites de la réserve.

<sup>2</sup> Les dérogations aux conditions de la réserve pour stabilité intérieure n'entraînent pas de restrictions automatiques liées aux distributions de capital. Advenant une dérogation, le BSIF exigerait un plan de mesures correctrices, et s'attendrait à ce qu'il soit mis en place en temps opportun. Les banques peuvent être tenues de détenir des réserves de fonds propres réglementaires supplémentaires qui s'appliquent aux ratios des fonds propres, de levier et de la TLAC.

s. o. - sans objet

## Ratios de fonds propres réglementaires et de la capacité totale d'absorption des pertes

Le **ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires** s'entend des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, qui comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, nets des déductions pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre des régimes de retraite, certains actifs d'impôt différé et d'autres éléments qui peuvent comprendre une portion des provisions pour pertes sur créances attendues, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires est calculé conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) établie par le BSIF.

Le **ratio des fonds propres de catégorie 1** représente les **fonds propres de catégorie 1**, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques.

Le **ratio du total des fonds propres** représente le **total des fonds propres**, divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

Le **ratio de levier** représente les **fonds propres de catégorie 1**, divisés par l'exposition aux fins du ratio de levier, soit la somme des éléments figurant au bilan et des éléments hors bilan spécifiés, moins les ajustements spécifiés.

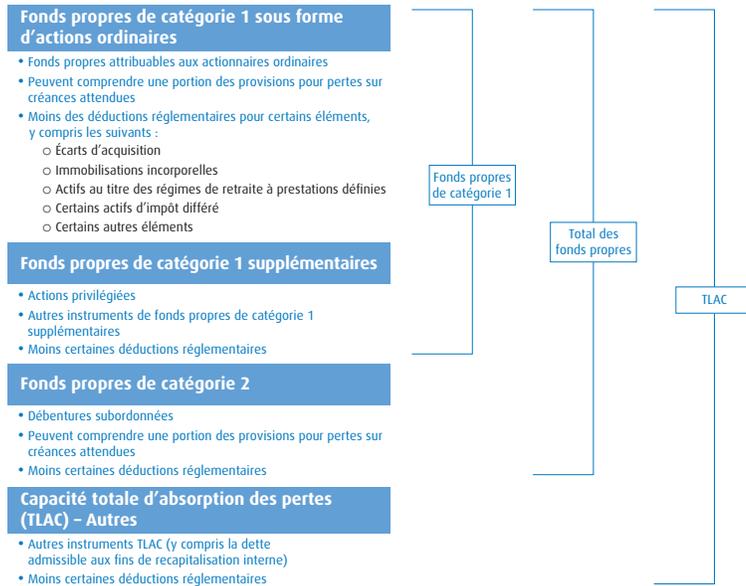
Le **ratio de la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC)** représente la TLAC, divisée par les actifs pondérés en fonction des risques.

Le **ratio de levier TLAC** représente la TLAC, divisée par l'exposition aux fins du ratio de levier.

Reportez-vous au Glossaire de termes financiers pour la définition des ratios et de leurs composantes.

## Composantes des fonds propres réglementaires et de la capacité totale d'absorption des pertes

La structure de fonds propres de BMO est diversifiée entre les instruments et les catégories afin d'offrir une répartition adéquate de la capacité d'absorption des pertes. Les principales composantes des fonds propres réglementaires et de la capacité totale d'absorption des pertes se résument comme suit :



La ligne directrice NFP du BSIF comprend des clauses relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV), aux termes desquelles les instruments de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires et de fonds propres de catégorie 2 devraient être convertis en actions ordinaires si le BSIF venait à annoncer publiquement qu'une banque n'est pas viable ou est sur le point de ne plus l'être ou encore si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonçait publiquement que la banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capital ou un soutien équivalent pour éviter la non-viabilité. Conformément aux principes énoncés dans la ligne directrice NFP, une conversion en actions ordinaires respecterait la hiérarchie des créances en cas de liquidation, faisant ainsi en sorte que les détenteurs d'instruments de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires et de fonds propres de catégorie 2 bénéficient d'un résultat économique plus favorable que les détenteurs d'actions ordinaires existants.

Aux termes du régime de recapitalisation interne des banques du Canada, les titres d'emprunt de premier rang admissibles émis le 23 septembre 2018 ou après cette date sont assujettis aux exigences sur la conversion aux fins de recapitalisation interne. La Société d'assurance-dépôts du Canada a le pouvoir de convertir des créances admissibles à la recapitalisation interne en actions ordinaires. Cette exigence prévue par la loi s'étend aux titres de FPUNV, qui doivent être intégralement convertis avant la conversion des créances admissibles à la recapitalisation interne.

### Actifs pondérés en fonction des risques

Les actifs pondérés en fonction des risques sont une mesure de l'exposition d'une banque, pondérée en fonction du risque relatif assumé, et sont calculés conformément aux règles définies par le BSIF en matière de fonds propres réglementaires, qui comprennent l'approche standard et les approches fondées sur les notations internes ou les modèles internes pour le risque de crédit et le risque de marché.

Nous utilisons principalement l'approche fondée sur les notations internes (NI) pour calculer les actifs pondérés en fonction du risque de crédit dans notre portefeuille. Depuis la mise en œuvre des réformes de l'Accord de Bâle III en date du 1<sup>er</sup> février 2023, les approches NI comprennent l'approche fondée sur les notations internes fondation (approche NI fondation) pour les expositions aux portefeuilles des institutions financières et des grandes entreprises, et l'approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée) pour toutes les autres expositions. L'approche NI avancée met en application des techniques de pointe pour mesurer les actifs pondérés en fonction des risques au niveau de l'exposition d'après les principes de saine gestion des risques, y compris des estimations des paramètres de risque comme la probabilité de défaut (PD), la perte en cas de défaut (PCD) et l'exposition en cas de défaut (ECD), et en fonction du terme à court et du type de catégorie d'actifs, comme le définissent les règles du BSIF. Ces paramètres de risque sont établis à l'aide des modèles internes qui s'appuient sur les données historiques du portefeuille et d'études comparatives, selon le cas, et ils sont mis à jour régulièrement. Des méthodes de validation de ces modèles sont en place afin de quantifier et de distinguer adéquatement les risques. L'approche NI fondation utilise les mêmes estimations internes de la PD que l'approche NI avancée, mais les paramètres liés à la PCD et à l'ECD sont prescrits par le BSIF. Les actifs pondérés en fonction du risque de crédit liés à certains portefeuilles au Canada et aux États-Unis, y compris le portefeuille obtenu dans le cadre de l'acquisition de Bank of the West, sont calculés selon l'approche standard en utilisant des coefficients de pondération du risque prescrits déterminés en fonction de notations établies à l'externe, du type de contrepartie ou du type de produit. Ces portefeuilles sont conformes aux exemptions et aux dispenses en vigueur à l'égard de l'approche NI approuvées par le BSIF. Pour en savoir plus sur les approches respectives mentionnées ci-dessus, il y a lieu de consulter la section Risque de crédit et de contrepartie – Évaluation du risque de crédit et de contrepartie.

Durant l'exercice 2023, nos actifs pondérés en fonction du risque de marché ont été principalement calculés au moyen de l'approche fondée sur les modèles internes, et l'approche standard a été utilisée pour certaines expositions. Dans le cadre de la mise en œuvre des réformes de Bâle III à l'égard du risque de marché, nous sommes passés à une approche uniquement standard le 1<sup>er</sup> novembre 2023.

Nous utilisons la nouvelle approche d'évaluation standard, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2023, pour déterminer les exigences en matière de fonds propres réglementaires rattachées au risque opérationnel dans le cadre de la mise en œuvre des réformes de Bâle III.

BMO est assujetti à un plancher de fonds propres au titre de la ligne directrice NFP du BSIF. Lorsqu'on calcule les ratios pour les fonds propres réglementaires, le total des actifs pondérés en fonction des risques doit être relevé si le plancher de fonds propres calculé selon l'approche standard, multiplié par un facteur d'ajustement du plancher de fonds propres, est supérieur au résultat que l'on obtiendrait en effectuant le calcul selon l'approche de mesure interne plus sensible aux risques, s'il y a lieu. Sauf pendant le premier trimestre de 2023, le plancher de fonds propres ne s'est pas appliqué pour BMO à l'exercice 2023 (c'est-à-dire après l'acquisition de Bank of the West).

## Évolution des exigences en matière de fonds propres réglementaires

En date du 1<sup>er</sup> novembre 2023, la réserve pour stabilité intérieure est passée de 3,0 % à 3,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques.

Le 8 décembre 2022, le BSIF a augmenté la fourchette de la réserve pour stabilité intérieure, qui est passée de 0 % à 2,5 % à 0 % à 4,0 %.

Le 20 octobre 2023, le BSIF a publié la version révisée de la ligne directrice NFP, qui entrera en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2024.

Les principales révisions portent sur le rehaussement des exigences réglementaires en matière de capital pour les prêts hypothécaires dont le solde augmente parce que les versements sont insuffisants pour couvrir les intérêts, et sur d'autres changements qui fournissent des précisions supplémentaires sur l'application de la ligne directrice.

Le 12 septembre 2023, le BSIF a publié la version finale du cadre de capacité totale d'absorption des pertes par établissement des sociétés mères de banques d'importance systémique nationale (BISN), qui entrera en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2024. L'objectif du cadre est de s'assurer qu'une BISN non viable a une capacité d'absorption des pertes suffisante, en tant qu'entité juridique autonome, pour assurer sa résolution, ce qui faciliterait ensuite la résolution ordonnée de la BISN tout en minimisant les répercussions négatives pour la stabilité du secteur financier, en assurant la continuité des fonctions essentielles et en réduisant autant que possible le risque de pertes pour les contribuables. Nous sommes en bonne position pour répondre à la nouvelle exigence en matière de capacité totale d'absorption des pertes par établissement des sociétés mères.

La mise en œuvre nationale des réformes de Bâle III liées aux exigences en matière de fonds propres, de levier financier, de liquidité et de communication de l'information est entrée en vigueur au deuxième trimestre de l'exercice 2023. Les changements apportés aux exigences de fonds propres réglementaires dans le cadre de ces réformes au cours de l'exercice comprenaient des règles révisées concernant le risque de crédit et le risque opérationnel. Le facteur d'ajustement du plancher de fonds propres a été établi à 65 % le 1<sup>er</sup> février 2023, après quoi il continuera d'augmenter à raison de 2,5 % le 1<sup>er</sup> novembre de chaque année de manière à s'établir à 72,5 % à l'exercice 2026. Depuis le 1<sup>er</sup> février 2023, les BISN doivent maintenir, en plus des exigences minimales, une réserve de 0,5 % pour le ratio de levier et le ratio de levier TLAC. Les réformes de Bâle III relatives au risque de marché et au risque lié au rajustement de la valeur du crédit entrent en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2024. Dans le cadre de cette transition, la détermination du capital fondé sur le risque de marché au moyen d'une approche axée principalement sur les modèles de notation interne se fera dorénavant au moyen d'une approche uniquement standard, et les fonds propres relatifs au risque lié au rajustement de la valeur du crédit refléteront également les règles standard du BSIF.

La norme internationale d'information financière (IFRS) 17, *Contrats d'assurance*, entre en vigueur pour notre exercice financier commençant le 1<sup>er</sup> novembre 2023, et nous appliquerons l'approche rétrospective complète dans le cadre de laquelle nous retraiterons les exercices précédents comme si nous avions toujours appliqué l'IFRS 17. Dans le cadre de la transition vers l'IFRS 17, nous modifierons également nos conventions comptables pour l'évaluation des immeubles de placement inscrits dans les actifs liés à l'assurance, en vertu de l'IAS 40, *Immeubles de placement*. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Modifications futures de méthodes comptables.

Ces changements réglementaires et comptables devraient avoir une incidence modeste sur nos ratios pour les fonds propres réglementaires au moment de leur adoption.

## Analyse des fonds propres réglementaires et de la capacité totale d'absorption des pertes

BMO est bien capitalisé. Ses ratios des fonds propres sont supérieurs aux exigences publiées par le BSIF à l'égard des grandes banques canadiennes, y compris une réserve pour stabilité intérieure de 3,0 %. Notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissait à 12,5 % au 31 octobre 2023, alors qu'il était de 16,7 % au 31 octobre 2022. Notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires était élevé à la fin de l'exercice 2022 sous l'effet surtout des mesures de gestion de la juste valeur liées à l'acquisition de Bank of the West. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a diminué par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait de l'acquisition et de l'intégration de Bank of the West.

Nos ratios des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres s'établissaient respectivement à 14,1 % et à 16,2 % au 31 octobre 2023, alors qu'ils étaient respectivement de 18,4 % et de 20,7 % au 31 octobre 2022. La diminution des ratios des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres est attribuable aux facteurs influant sur le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, et elle est contrebalancée en partie par l'émission de 650 millions de dollars d'actions privilégiées institutionnelles.

L'incidence des fluctuations des cours de change sur les ratios des fonds propres de BMO a été largement compensée. Nos investissements dans nos établissements à l'étranger sont essentiellement libellés en dollars américains, et l'incidence de la conversion des actifs pondérés en fonction des risques libellés en dollars américains et les déductions des fonds propres peuvent également faire varier les ratios des fonds propres de la Banque. Nous pouvons gérer l'incidence des fluctuations des cours de change sur les ratios des fonds propres de BMO, et c'est ce que nous avons fait au cours de l'exercice 2023. De telles activités pourraient également se répercuter sur la valeur du portefeuille de BMO et le rendement des capitaux propres.

Notre ratio de levier était de 4,2 % au 31 octobre 2023, une diminution par rapport à 5,6 % au 31 octobre 2022, qui découle principalement de notre acquisition de Bank of the West.

Au 31 octobre 2023, notre ratio TLAC s'établissait à 27,0 %, et notre ratio de levier TLAC, à 8,1 %, comparativement à 33,1 % et à 10,1 %, respectivement, au 31 octobre 2022.

Bien que les ratios indiqués ci-dessus rendent compte de notre capital de base consolidé, nous exerçons nos activités au moyen de diverses structures de sociétés, y compris des filiales. Un cadre a été instauré pour assurer une gestion adéquate du capital et du financement au niveau des filiales.

À la suite de notre acquisition de Bank of the West, notre filiale, BMO Financial Corp. (BFC), en tant que société de portefeuille bancaire américaine intermédiaire, est passée d'une institution de catégorie IV à une institution de catégorie III en vertu des normes prudentielles plus strictes émises par le Conseil de la Réserve fédérale américaine (CRF). Ce changement obligera BFC à respecter certaines normes réglementaires accrues en matière de capital, de liquidité et de gestion des risques, y compris le respect des limites de crédit pour les contreparties individuelles. Ces normes réglementaires accrues font en sorte que BFC devra maintenant se soumettre tous les ans (comparativement à tous les deux ans auparavant) au processus d'analyse et d'examen complet du capital ainsi qu'aux exigences de simulation de crise prévues en vertu de la loi *Dodd-Frank* du CRF, ainsi qu'à d'autres exigences, y compris la réalisation de ses propres simulations de crise tous les deux ans, une réserve de fonds propres anticyclique et un ratio de levier supplémentaire. Nous sommes bien positionnés pour respecter ces exigences supplémentaires et ne nous attendons pas à ce qu'elles aient des répercussions importantes sur nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation ou nos fonds propres.

En raison de notre acquisition de Bank of the West, BFC a également été tenue de participer à l'exercice du processus d'analyse et d'examen complet du capital du CRF de 2023. Le 28 juin 2023, le CRF a publié ses résultats du processus d'analyse et d'examen complet du capital ainsi que de la simulation de crise prévue en vertu de la loi *Dodd-Frank* pour 2023. Le 27 juillet 2023, il a annoncé les exigences de fonds propres pour chacune des grandes banques, qui sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2023. Le CRF a attribué à BFC une exigence de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7,8 %, qui comprend le ratio minimal de 4,5 % des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ainsi qu'une réserve de fonds propres pour les périodes de crise de 3,3 %. BFC est bien capitalisée, avec un ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires robuste de 10,3 % au 30 septembre 2023.

## Fonds propres réglementaires et TLAC<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre

	2023	2022
<b>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires : instruments et réserves</b>		
Actions ordinaires admissibles émises directement, plus la prime d'émission	23 269	18 061
Résultats non distribués	44 920	45 117
Cumul des autres éléments du résultat global (et autres réserves)	1 862	1 552
Écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles (déduction faite des passifs d'impôts connexes)	(20 899)	(6 901)
Autres déductions au titre des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	3 762	3 062
<b>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</b>	<b>52 914</b>	<b>60 891</b>
<b>Instruments de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires</b>		
Instruments de catégorie 1 supplémentaires admissibles émis directement, plus la prime d'émission	6 958	6 308
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 supplémentaires	(87)	(78)
<b>Fonds propres de catégorie 1 supplémentaires</b>	<b>6 871</b>	<b>6 230</b>
<b>Fonds propres de catégorie 1 (fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et fonds propres de catégorie 1 supplémentaires)</b>	<b>59 785</b>	<b>67 121</b>
<b>Fonds propres de catégorie 2 : instruments et dotations aux provisions</b>		
Instruments de catégorie 2 admissibles émis directement, plus la prime d'émission	8 082	8 003
Provision générale	902	235
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2	(51)	(50)
<b>Fonds propres de catégorie 2</b>	<b>8 933</b>	<b>8 188</b>
<b>Total des fonds propres (fonds propres des catégories 1 et 2)</b>	<b>68 718</b>	<b>75 309</b>
<b>Éléments de TLAC non liés aux fonds propres réglementaires</b>		
Instruments de TLAC admissibles émis directement	45 773	45 554
Total des ajustements réglementaires appliqués à d'autres instruments de TLAC	(89)	(200)
<b>Autres instruments de TLAC</b>	<b>45 684</b>	<b>45 354</b>
<b>TLAC (TLAC = fonds propres de catégorie 1 et autres instruments de TLAC)</b>	<b>114 402</b>	<b>120 663</b>
<b>Actifs pondérés en fonction des risques et exposition aux fins du ratio de levier</b>		
Actifs pondérés en fonction des risques	424 197	363 997
Exposition aux fins du ratio de levier	1 413 036	1 189 990
<b>Ratios des fonds propres (%)</b>		
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	12,5	16,7
Ratio des fonds propres de catégorie 1	14,1	18,4
Ratio du total des fonds propres	16,2	20,7
Ratio de la TLAC	27,0	33,1
Ratio de levier	4,2	5,6
Ratio de levier TLAC	8,1	10,1

<sup>1</sup> Calculés conformément à la ligne directrice NFP et à la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF, le cas échéant. Les instruments de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires et de fonds propres de catégorie 2 non admissibles ont été progressivement retirés au rythme de 10 % par année entre le 1<sup>er</sup> janvier 2013 et le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Nos fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'élevaient à 52,9 milliards de dollars au 31 octobre 2023, comparativement à 60,9 milliards au 31 octobre 2022. Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ont diminué, la génération interne de fonds propres et l'émission d'actions ordinaires dans le cadre d'un appel public à l'épargne, de placements privés et aux termes du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires ayant été plus que compensées par une augmentation des déductions au titre des fonds propres pour les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles, et par les coûts liés à l'acquisition et à l'intégration relatifs à Bank of the West.

Les fonds propres de catégorie 1 et le total des fonds propres s'élevaient respectivement à 59,8 milliards de dollars et à 68,7 milliards au 31 octobre 2023, comparativement à 67,1 milliards et à 75,3 milliards, respectivement, au 31 octobre 2022. La diminution des fonds propres de catégorie 1 est principalement attribuable aux facteurs influant sur les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, et elle est contrebalancée en partie par l'émission d'actions privilégiées institutionnelles. Le total des fonds propres a diminué, surtout en raison des facteurs ayant une incidence sur les fonds propres de catégorie 1.

### Actifs pondérés en fonction des risques

Les actifs pondérés en fonction des risques totalisaient 424,2 milliards de dollars au 31 octobre 2023, en hausse par rapport à 364,0 milliards au 31 octobre 2022. Au 31 octobre 2023, les actifs pondérés en fonction du risque de crédit s'établissaient à 349,9 milliards, comparativement à 295,5 milliards au 31 octobre 2022, une hausse surtout due à l'inclusion des actifs de Bank of the West, partiellement contrebalancée par l'incidence de la mise en œuvre des réformes de Bâle III et des transactions de transfert de risque. Comme il est mentionné ci-dessus, l'incidence des fluctuations des cours de change sur le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a été en grande partie neutralisée. Au 31 octobre 2023, les actifs pondérés en fonction du risque de marché s'établissaient à 17,0 milliards, contre 13,5 milliards au 31 octobre 2022, une hausse principalement attribuable aux changements apportés au portefeuille, y compris la croissance des affaires, ainsi qu'à la volatilité des marchés au cours de l'exercice. Au 31 octobre 2023, les actifs pondérés en fonction du risque opérationnel s'élevaient à 57,4 milliards, en hausse par rapport à 42,4 milliards au 31 octobre 2022, surtout en raison de l'acquisition de Bank of the West et de l'incidence d'une provision juridique. Le plancher de fonds propres ne s'appliquait pas au 31 octobre 2023, comparativement à un ajustement au titre du plancher de fonds propres de 12,6 milliards pour nos actifs pondérés en fonction des risques au 31 octobre 2022.

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre	2023						2022
	Exposition Totale <sup>1,2</sup>	Coefficient de pondération du risque moyen	Actifs pondérés en fonction des risques <sup>1</sup>				Total des actifs pondérés en fonction des risques <sup>5</sup>
			Approche standard	Approche NI		Total	
			Approche NI fondation	Approche NI avancée			
<b>Risque de crédit</b>							
<b>Services de gros</b>							
Prêts aux grandes entreprises, y compris le financement spécialisé	406 703	44,4 %	36 787	71 214	72 522	180 523	137 272
Prêts aux petites et moyennes entreprises	33 830	61,7 %	4 830	52	15 987	20 869	31 671
États souverains	261 799	1,6 %	180	-	3 901	4 081	4 818
Banques	23 111	20,9 %	214	4 623	-	4 837	4 113
<b>Services de détail</b>							
Prêts hypothécaires à l'habitation, sauf les marges de crédit sur valeur domiciliaire	175 473	10,8 %	4 559	-	14 308	18 867	11 076
Marges de crédit sur valeur domiciliaire	74 487	10,6 %	982	-	6 895	7 877	5 915
Crédit renouvelable admissible	49 006	21,9 %	690	-	10 048	10 738	7 408
Autres prêts aux particuliers, sauf les prêts aux petites et moyennes entreprises	46 276	57,6 %	17 765	-	8 892	26 657	16 099
Prêts aux petites et moyennes entreprises	19 459	62,4 %	3 407	-	8 733	12 140	11 860
Capitaux propres	11 101	131,3 %	14 574	-	-	14 574	11 956
Portefeuille de négociation	50 763	24,5 %	5 055	6 478	888	12 421	11 036
Titrisation	81 947	15,4 %	1 467	-	11 160	12 627	9 530
Autres actifs présentant un risque de crédit - actifs gérés sans risque de contrepartie	21 091	112,1 %	23 641	-	-	23 641	18 580
Facteur scalaire appliqué aux actifs présentant un risque de crédit, selon l'approche NI avancée <sup>3</sup>	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	14 189
<b>Total du risque de crédit</b>	<b>1 255 046</b>	-	<b>114 151</b>	<b>82 367</b>	<b>153 334</b>	<b>349 852</b>	295 524
Risque de marché	-	-	2 131	-	14 850	16 981	13 522
Risque opérationnel	-	-	57 364	-	-	57 364	42 353
<b>Actifs pondérés en fonction des risques avant le plancher de fonds propres</b>	<b>1 255 046</b>	-	<b>173 646</b>	<b>82 367</b>	<b>168 184</b>	<b>424 197</b>	351 399
Ajustement au titre du plancher de fonds propres <sup>4</sup>	-	-	-	-	-	-	12 598
<b>Total des actifs pondérés en fonction des risques</b>	<b>1 255 046</b>	-	<b>173 646</b>	<b>82 367</b>	<b>168 184</b>	<b>424 197</b>	363 997

<sup>1</sup> L'exposition et les actifs pondérés en fonction des risques sont présentés en fonction de la catégorie d'actifs du débiteur.

<sup>2</sup> L'exposition représente l'exposition en cas de défaut (ECD) après l'application de mesures d'atténuation du risque de crédit et d'un facteur de conversion en équivalent-risque de crédit pour les expositions inutilisées.

<sup>3</sup> Au cours de l'exercice 2022, les montants des actifs pondérés en fonction des risques en matière de risque de crédit dans le cadre de l'approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée) étaient assujettis à un facteur scalaire de 6 %. Ce facteur scalaire n'est plus en vigueur depuis le deuxième trimestre de l'exercice 2023, par suite de la mise en oeuvre des réformes de Bâle III.

<sup>4</sup> En ce qui a trait au plancher de fonds propres, la Banque est assujettie aux exigences énoncées dans la ligne directrice NFP du BSIF. Pour tenir compte de l'ajustement du plancher, le total des actifs pondérés en fonction des risques est relevé d'un montant calculé selon l'approche standard. Le plancher de fonds propres ne s'appliquait pas au 31 octobre 2023.

<sup>5</sup> Les chiffres des périodes antérieures ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

s. o. - sans objet

## Capital économique

Le capital économique correspond aux fonds propres que doit détenir l'organisation, compte tenu des risques économiques sous-jacents à ses activités commerciales. Il représente l'estimation par la direction de l'ampleur potentielle des pertes économiques qui pourraient découler de circonstances extrêmement défavorables. La perte économique représente la perte de valeur économique ou de marché subie sur un intervalle de temps donné et selon un degré de confiance déterminé, par rapport à la perte attendue au cours de la même période. Le capital économique est calculé pour divers types de risques, y compris le risque de crédit, le risque de marché (lié aux activités de négociation et autres), le risque opérationnel, le risque d'entreprise et le risque d'assurance, en fonction d'un horizon de un an et selon un degré de confiance préétabli.

## Capital économique et actifs pondérés en fonction des risques par groupe d'exploitation et type de risque

(Au 31 octobre 2023)

BMO Groupe financier					
Groupes d'exploitation	Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada	Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis	BMO Gestion de patrimoine	BMO Marchés des capitaux	Services d'entreprise
<b>Capital économique par type de risque (%)</b>					
Risque de crédit	71 %	80 %	32 %	57 %	75 %
Risque de marché	8 %	5 %	28 %	24 %	25 %
Risque opérationnel et autres risques	21 %	15 %	40 %	19 %	-
<b>Actifs pondérés en fonction des risques</b> (en millions de dollars canadiens)					
Risque de crédit	89 990	146 561	20 487	70 588	22 226
Risque de marché	-	3	91	16 887	-
Risque opérationnel	19 010	17 559	8 926	11 869	-

### Activités de gestion du capital

Au cours de l'exercice 2023, nous avons émis environ 28,3 millions d'actions ordinaires dans le cadre d'un appel public à l'épargne et de placements privés afin d'harmoniser notre assise financière avec les exigences réglementaires accrues ainsi qu'à des fins d'utilisation générale. Nous avons également émis environ 14,2 millions d'actions ordinaires dans le cadre du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires et de l'exercice d'options sur actions. De plus, nous avons émis 1,2 million d'actions ordinaires pour l'acquisition de Radicle Group Inc.

Au cours de l'exercice 2023, nous avons procédé à des émissions et à des rachats d'instruments de fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2, qui sont indiqués dans le tableau suivant.

### Émissions et rachats d'instruments de fonds propres

Au 31 octobre 2023	Date d'émission ou de rachat	Nombre d'actions (en millions)	Montant (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
<b>Actions ordinaires émises</b>		43,8	5 197 \$
<b>Fonds propres de catégorie 1</b>			
Émission d'actions privilégiées de catégorie B, série 52, à taux fixe rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif	31 janvier 2023	0,65	650 \$
<b>Fonds propres de catégorie 2</b>			
Émission de billets à moyen terme, série M, Tranche 1	7 septembre 2023		1 150 \$
Rachat de billets subordonnés en dollars américains à 4,338 %	5 octobre 2023		850 \$ US

## Actions en circulation et instruments de capital compris dans les FPUNV

Au 31 octobre	Nombre d'actions ou montant en dollars (en millions)	Dividendes déclarés par action	
		2023	2022
<b>Actions ordinaires</b>	721	<b>5,80 \$</b>	5,44 \$
<b>Actions privilégiées de catégorie B</b>			
Série 27*	500 \$	<b>0,96 \$</b>	0,96 \$
Série 29*	400 \$	<b>0,91 \$</b>	0,91 \$
Série 31*	300 \$	<b>0,96 \$</b>	0,96 \$
Série 33*	200 \$	<b>0,76 \$</b>	0,76 \$
Série 44*	400 \$	<b>1,21 \$</b>	1,21 \$
Série 46*	350 \$	<b>1,28 \$</b>	1,28 \$
Série 50*	500 \$	<b>73,73 \$</b>	24,64 \$
Série 52*	650 \$	<b>57,52 \$</b>	-
<b>Billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires*</b>			
Billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires à 4,800 %	500 \$ US	<b>s. o.</b>	s. o.
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 1 à 4,300 % <sup>1</sup>	1 250 \$	<b>s. o.</b>	s. o.
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 2 à 5,625 % <sup>1</sup>	750 \$	<b>s. o.</b>	s. o.
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 3 à 7,325 % <sup>1</sup>	1 000 \$	<b>s. o.</b>	s. o.
<b>Billets à moyen terme<sup>2</sup></b>			
Billets subordonnés à 3,803 %	1 250 \$ US	<b>s. o.</b>	s. o.
Série J, Tranche 1	1 000 \$	<b>s. o.</b>	s. o.
Série J, Tranche 2	1 250 \$	<b>s. o.</b>	s. o.
Série K, Tranche 1	1 000 \$	<b>s. o.</b>	s. o.
Billets subordonnés à 3,088 %	1 250 \$ US	<b>s. o.</b>	s. o.
Série L, Tranche 1	750 \$	<b>s. o.</b>	s. o.
Série M, Tranche 1	1 150 \$	<b>s. o.</b>	s. o.
<b>Options sur actions</b>			
Droits acquis	2,8		
Droits non acquis	3,6		

\* Convertibles en actions ordinaires

<sup>1</sup> Convertibles en actions ordinaires en vertu du recours aux actions privilégiées, série 48, série 49 et série 51, respectivement. La note 16 afférente aux états financiers consolidés annuels audités contient des renseignements plus détaillés à ce sujet.

<sup>2</sup> La note 15 afférente aux états financiers consolidés annuels audités présente des détails sur les billets à moyen terme compris dans les FPUNV.

s. o. - sans objet

La note 16 afférente aux états financiers consolidés annuels audités traite en détail du capital social et d'autres instruments de capitaux propres.

Advenant le cas où se produirait un événement déclencheur des FPUNV, les instruments compris dans les FPUNV seraient convertis en actions ordinaires de BMO selon une formule de conversion automatique à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 \$ et ii) le cours du marché des actions ordinaires de BMO à la date de l'événement déclencheur (calculé selon un prix moyen pondéré sur dix jours). Selon un prix plancher de 5,00 \$, ces instruments compris dans les FPUNV seraient convertis en environ 4,0 milliards d'actions ordinaires de BMO, dans l'hypothèse où il n'y aurait ni intérêts courus ni dividendes déclarés et impayés.

De plus amples renseignements sur la dette subordonnée et le capital social sont respectivement présentés dans les notes 15 et 16 afférentes aux états financiers consolidés annuels audités.

## Dividendes

Les dividendes déclarés par action ordinaire au cours de l'exercice 2023 se sont élevés à 5,80 \$, soit une hausse de 7 % par rapport à l'exercice précédent. Les dividendes annuels déclarés représentaient 103 % du bénéfice net comptable attribuable aux actionnaires ordinaires sur les 12 derniers mois, ce qui reflète surtout l'incidence de Bank of the West. Sur une base ajustée, les dividendes annuels déclarés représentaient 49 % du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires.

Notre fourchette du ratio de distribution cible (les dividendes sur les actions ordinaires en pourcentage du bénéfice net attribuable aux actionnaires, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées et des distributions sur les autres instruments de capitaux propres, selon les résultats obtenus au cours des 12 derniers mois) s'établit entre 40 % et 50 %, offrant un rendement concurrentiel aux actionnaires. Notre fourchette du ratio de distribution cible vise à procurer aux actionnaires un revenu stable, tout en conservant une part de bénéfice net suffisante pour soutenir la croissance prévue du volume d'affaires, financer les investissements stratégiques et assurer un niveau adéquat des fonds propres.

À la clôture de l'exercice, le rendement annualisé de notre action ordinaire s'établissait à 6 % selon le cours de clôture. Le 1<sup>er</sup> décembre 2023, nous avons annoncé que le Conseil d'administration avait déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires de 1,51 \$ par action, une hausse de 0,04 \$ par action, ou de 6 %, par rapport à l'exercice précédent. Le dividende doit être versé le 27 février 2024 aux actionnaires inscrits le 30 janvier 2024.

## Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires

Les détenteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de réinvestir leur dividende dans des actions ordinaires de BMO en vertu du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires.

Au cours de l'exercice 2023, de nouvelles actions ordinaires ont été émises visant à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions à un prix reflétant un escompte de 2 % par rapport au cours alors en vigueur. Jusqu'à nouvel ordre, ces actions continueront d'être nouvellement émises à un prix reflétant un escompte de 2 %. Au cours de l'exercice 2022, de nouvelles actions ordinaires ont été émises visant à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions à un prix reflétant un escompte de 2 % par rapport au cours alors en vigueur, sauf au premier trimestre, durant lequel les actions ordinaires visant à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions ont été achetées sur le marché libre.

## Désignation des dividendes admissibles

Pour les besoins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute autre loi provinciale ou territoriale similaire, et à moins d'indication contraire, BMO désigne tous les dividendes versés ou considérés comme ayant été versés sur ses actions ordinaires et privilégiées comme étant des « dividendes admissibles ».

### Mise en garde

La présente section Gestion globale du capital contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

## Arrangements hors bilan

Dans le cadre normal de nos activités, nous concluons un certain nombre d'arrangements hors bilan, ce qui comprend les entités structurées (ES), les instruments de crédit et les garanties.

### Entités structurées et titrisation

Nous exerçons certaines de nos activités au moyen d'arrangements qui impliquent des entités structurées dont nous servons pour obtenir des sources de liquidités en titrisant certains de nos actifs financiers, réaliser des transactions pour le compte de clients, ou transférer notre exposition au risque de crédit aux porteurs de titres des entités. Par exemple, nous concluons des transactions avec des ES dans lesquelles nous transférons des actifs, y compris des emprunts hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires, des prêts sur cartes de crédit, des marges de crédit immobilières, des prêts automobiles et des prêts d'équipement afin d'avoir accès à d'autres sources de financement, ou dans le cadre de nos activités de négociation. La note 6 afférente à nos états financiers consolidés annuels audités donne une description des activités de titrisation de prêts menées dans le cadre de programmes mis sur pied par des tiers, comme le Programme des Obligations hypothécaires du Canada. Il y a lieu de se reporter à la note 7 afférente aux états financiers consolidés annuels audités, qui renferme d'autres renseignements sur notre participation dans des ES qui sont consolidées et dans celles qui ne le sont pas. Aux termes des IFRS, nous consolidons une ES lorsqu'elle est sous notre contrôle. Nous consolidons nos propres entités de titrisation, certaines entités de capital et de financement ainsi que d'autres entités structurées créées pour satisfaire aux besoins de nos clients et à nos besoins. Nous ne consolidons pas nos entités de titrisation des clients, certaines entités de capital, ni divers fonds d'investissement gérés par BMO, ni diverses autres entités structurées dans lesquelles des placements sont détenus. L'acquisition de Bank of the West a eu une incidence négligeable sur nos entités structurées et notre profil de titrisation. D'autres renseignements sur les entités de titrisation des clients sont donnés ci-après.

### Entités de titrisation soutenues par BMO

Nous soutenons plusieurs entités qui financent des actifs émanant de nous (qui sont ensuite titrisés par l'intermédiaire d'une entité de titrisation de la Banque) ou de nos clients (qui sont ensuite titrisés par l'intermédiaire de trois entités canadiennes de titrisation des clients et d'une entité américaine de titrisation des clients). Nous percevons des commissions pour les services que nous fournissons relativement aux opérations de titrisation, y compris des commissions de liquidité, de distribution et d'accord financier pour le soutien que nous apportons au fonctionnement continu des entités de titrisation. Ces commissions se sont approximativement élevées à 149 millions de dollars à l'exercice 2023 (140 millions à l'exercice 2022).

### Entités de titrisation des clients

Nos entités de titrisation des clients procurent aux clients un accès à du financement provenant soit de nous, soit des marchés du papier commercial adossé à des actifs (PCAA). Les clients vendent soit leurs actifs, soit une participation dans leurs actifs dans ces entités, lesquelles émettent ensuite du PCAA soit à l'intention d'investisseurs, soit à notre intention, pour financer les achats. Les vendeurs demeurent responsables de la gestion des actifs cédés, et ils sont les premiers à assumer les pertes réalisées sur ces actifs, le cas échéant. Nous ne sommes pas responsables de la gestion ou de l'absorption des pertes de premier niveau et aucun des vendeurs n'est associé à BMO.

Notre risque de perte éventuelle est lié à l'achat du PCAA émis par ces entités, aux contrats sur instruments dérivés conclus avec elles et au soutien de trésorerie fourni aux entités financées sur le marché. Nous avons recours au processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces ententes, comme nous le faisons à l'égard des prêts.

Trois de ces entités sont financées sur le marché, alors qu'une quatrième est financée directement par la Banque. Nous ne contrôlons pas ces entités; par conséquent, elles ne sont pas consolidées. La note 7 afférente aux états financiers consolidés annuels audités présente d'autres renseignements sur la consolidation des entités de titrisation des clients.

Au 31 octobre 2023, le PCAA en cours des entités financées sur le marché totalisait 12,2 milliards de dollars (11,0 milliards en 2022). Le PCAA émis par les entités financées sur le marché au Canada est coté R-1 (élevé) par DBRS et P1 par Moody's, et le PCAA émis par des entités financées sur le marché aux États-Unis est coté A1 par S&P et P1 par Moody's. Les avoirs de PCAA que détenons à titre d'agent de placement du PCAA émis par les entités financées sur le marché totalisaient 518 millions au 31 octobre 2023 (573 millions en 2022).

Nous fournissons aux entités financées sur le marché des facilités de trésorerie, ce qui peut exiger que nous leur fournissions du financement supplémentaire si certains événements surviennent. Le total des engagements non prélevés aux termes de ces facilités et de tout montant non utilisé des entités financées par BMO était de 19,8 milliards de dollars au 31 octobre 2023 (18,4 milliards au 31 octobre 2022). Ce montant représente une partie des engagements décrits à la note 24 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

Les actifs de chacune de ces entités financées sur le marché consistent essentiellement en des participations dans des lots diversifiés de créances automobiles et de prêts hypothécaires à l'habitation conventionnels au Canada et de créances automobiles et de prêts pour équipement aux États-Unis. Ces deux catégories d'actifs représentent 63 % (66 % en 2022) au Canada et 86 % (88 % en 2022) aux États-Unis du total des actifs de ces entités au 31 octobre 2023.

### Instruments de crédit

Pour répondre aux besoins financiers de nos clients, nous utilisons divers instruments de crédit hors bilan. Ces instruments comprennent les cautionnements bancaires et les lettres de crédit de soutien, qui représentent notre engagement à effectuer des paiements à un tiers pour le compte d'un client si ce dernier n'est pas en mesure d'effectuer les paiements requis ou d'exécuter d'autres engagements contractuels. Nous accordons également du crédit documentaire et des lettres de crédit commerciales, qui représentent les consentements à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités. Les engagements de crédit sont les arrangements hors bilan qui représentent notre promesse de mettre à la disposition d'un client, à certaines conditions, un crédit, sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'un terme déterminés.

Un nombre important d'instruments de crédit sont en cours à tout moment. Notre clientèle est très diversifiée et nous ne prévoyons aucun événement ni aucune situation qui auraient pour effet de causer la défaillance d'un nombre important de clients à l'égard de leurs obligations contractuelles. Nous avons recours au processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces arrangements, tout comme nous le faisons dans le cas de prêts. Nous surveillons les instruments hors bilan afin d'éviter qu'il y ait une concentration indue dans une région ou une industrie donnée.

Le montant maximal à payer par BMO en vertu de ces instruments de crédit s'élevait à environ 250 milliards de dollars au 31 octobre 2023 (228 milliards au 31 octobre 2022). Toutefois, ce montant ne représente pas notre risque de crédit probable ni les besoins de liquidité relatifs à ces instruments, car il ne tient pas compte des habitudes des clients, lesquelles semblent indiquer que seulement une partie de nos clients auraient recours aux facilités liées à ces instruments, ni des sommes qui pourraient être recouvrées en vertu de dispositions prévoyant un recours et la constitution d'une garantie.

En ce qui concerne les engagements de crédit mentionnés dans les paragraphes précédents, une résiliation anticipée par BMO en l'absence d'un événement qui cause une défaillance pourrait entraîner une rupture de contrat.

D'autres renseignements sur ces instruments sont présentés à la note 24 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

### Garanties

Les garanties comprennent les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements à une contrepartie à la suite de changements dans la valeur d'un actif, d'un passif ou d'un titre de participation détenu par la contrepartie. Les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements si un tiers ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions d'un contrat et les contrats en vertu desquels nous fournissons des garanties indirectes à l'égard des obligations d'une autre partie sont également considérés comme des garanties. Dans le cours normal des activités, nous avons recours à divers types de garanties, notamment des lettres de crédit de soutien, des concours de trésorerie et autres facilités de trésorerie, et des contrats ou des instruments dérivés (entre autres des swaps sur défaillance) ainsi que des conventions d'indemnisation.

Le montant maximal à payer par BMO au titre de ces garanties était d'environ 58 milliards de dollars au 31 octobre 2023 (54 milliards au 31 octobre 2022). Cependant, ce montant n'est pas représentatif de notre risque probable puisqu'il ne tient pas compte des habitudes des clients, lesquelles donnent à penser que seulement une partie des garanties exigerait de nous un paiement, ni des sommes qui pourraient être recouvrées en vertu de dispositions prévoyant un recours ou la constitution d'une garantie.

La note 24 afférente aux états financiers consolidés annuels audités donne plus de détails concernant ces arrangements.

### Mise en garde

La présente section Arrangements hors bilan contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

# Gestion globale des risques

En tant que société de services financiers hautement diversifiée qui fournit des services bancaires, des services de gestion de patrimoine ainsi que des services liés aux marchés des capitaux et à l'assurance, BMO est exposé aux divers risques que posent chacune de ces activités. Une approche en gestion des risques dûment intégrée et empreinte de rigueur est essentielle à notre réussite. Notre cadre de gestion des risques assure, à l'échelle de l'organisation, une supervision indépendante des risques et est essentiel au maintien de nos atouts concurrentiels.

La section **Gestion globale des risques** décrit la façon dont BMO aborde la gestion des principaux risques financiers et autres risques connexes que posent ces activités, tel qu'il est expliqué dans les sections suivantes :

78	Risques pouvant influencer sur les résultats futurs	109	Risque opérationnel non financier
82	Cadre de gestion globale des risques	113	Risque juridique et réglementaire
87	Risque de crédit et de contrepartie	115	Risque de stratégie
95	Risque de marché	115	Risque environnemental et social
100	Risque d'assurance	118	Risque de réputation
100	Risque de liquidité et de financement		

Les textes et les tableaux en bleu de la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés annuels audités de 2023. Ils présentent les informations exigées par l'International Accounting Standards Board dans l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, norme qui permet des renvois entre les notes afférentes aux états financiers consolidés et le Rapport de gestion. Il y a lieu de se reporter à la note 1 et à la note 5 afférentes aux états financiers consolidés annuels audités.

## Risques pouvant influencer sur les résultats futurs

### Principaux risques et risques émergents susceptibles de nuire aux résultats futurs

Des événements internes et externes qui évoluent peuvent avoir une incidence sur le profil de risque global de BMO. Ces événements pourraient influencer sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière. Notre processus de gestion des risques comporte la détection, l'évaluation, la gestion, la surveillance et la transmission des informations proactives des risques découlant de ces événements. Les risques ainsi détectés sont présentés dans diverses plateformes servant à des échanges avec le Conseil d'administration, la haute direction et des leaders, ce qui fait intervenir des approches ascendantes et descendantes. L'examen et l'évaluation des risques se font par l'analyse de scénarios. Des plans d'action couvrant notre exposition à certains événements sont élaborés sur la base de ces évaluations des risques.

Les risques suivants sont considérés comme pouvant influencer de façon importante sur les résultats financiers, l'efficacité opérationnelle, l'orientation stratégique ou la réputation de BMO.

#### Situation économique générale

La situation économique générale au Canada, aux États-Unis et dans les autres territoires où nous exerçons nos activités a une incidence sur notre bénéfice. Les économies canadienne et américaine ont ralenti au cours de la dernière année en raison de la montée des taux d'intérêt tout en affichant une légère récupération, alimentée par les niveaux élevés d'épargne des ménages, la demande refoulée, des politiques budgétaires expansionnistes et, au Canada, par la forte progression de la population. Le marché du travail demeure solide, mais, depuis peu, il montre des signes de ralentissement. L'inflation a reculé malgré la persistance des pressions sous-jacentes sur les prix. L'économie est confrontée à des obstacles en raison des taux d'intérêt élevés, de l'endettement élevé des ménages au Canada, des conflits en Ukraine et au Moyen-Orient, des différends commerciaux avec la Chine, des tensions diplomatiques entre le Canada et l'Inde ainsi que d'autres risques géopolitiques mondiaux. La possibilité que les taux directeurs augmentent encore et demeurent élevés pour une période prolongée a fait grimper les coûts d'emprunt à long terme à des niveaux plafonds inégaux depuis plusieurs décennies, ce qui pourrait entraîner une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, un recul de la demande de prêts et une plus forte concurrence en matière de taux des dépôts, ce qui pourrait avoir une incidence éventuelle sur les revenus nets d'intérêts. Ces facteurs sont source de risques potentiels pour la stabilité du marché et la croissance économique. Il y a lieu de se reporter à la section Risques géopolitiques et montée des différends commerciaux ainsi qu'à la section Inflation, pour une analyse plus détaillée sur ces risques.

La direction surveille régulièrement le contexte économique dans lequel nous exerçons nos activités afin de repérer les changements importants survenant dans les principaux indicateurs économiques, de sorte que nous puissions nous assurer de la pertinence du portefeuille et des stratégies d'affaires de BMO et élaborer des plans d'urgence pour pallier une détérioration des conditions.

#### Risque lié à la cybersécurité et à la sécurité infonuagique

Notre exposition au risque lié à la cybersécurité découle de la dépendance toujours plus grande de nos activités commerciales à l'égard de l'Internet et des technologies infonuagiques, couplée à l'adoption du mode de travail hybride, et du recours considérable aux technologies numériques avancées pour le traitement des données. Les tensions géopolitiques qui s'accroissent contribuent également à une plus grande exposition, à l'échelle mondiale, aux risques liés à la cybersécurité. Ces risques englobent la menace liée à la perte de données susceptible d'entraîner l'exposition de renseignements sur les clients ou les employés ainsi que le vol d'identité et la fraude. Des attaques par rançongiciels ou par déni de service pourraient causer des pannes de réseau et une interruption des services. Les campagnes de menace sont de mieux en mieux organisées et de plus en plus complexes, comme en témoigne une hausse du nombre d'infractions liées aux données, et elles sont souvent signalées par les tiers fournisseurs, ce qui peut avoir une incidence néfaste sur la marque et la réputation d'une société de même que sur l'acquisition et la fidélisation de clients. À BMO, nous répondons à cet enjeu en investissant dans notre Unité Crime financier et notre infrastructure technologique, permettant à notre équipe de détecter et de contrer les menaces à la cybersécurité et d'y remédier, que ce soit en Amérique du Nord, en Europe et en Asie, pour aider à assurer la sécurité des données de nos clients et de nos employés.

#### Risque lié à la résilience de la technologie

Une exposition accrue au risque lié à la résilience de la technologie nécessite de nouvelles exigences réglementaires plus étoffées en matière de résilience opérationnelle, faisant en sorte de mettre les banques au défi d'offrir leurs programmes au-delà des plans de reprise après sinistre et de poursuite des activités. Les nouvelles attentes réglementaires tiennent compte de la nécessité de se doter d'un mécanisme d'analyse prédictive et d'agir de manière proactive face aux menaces d'interruption de services causées par des facteurs internes et externes.

La résilience de la technologie revêt un caractère essentiel pour favoriser une expérience en ligne harmonieuse pour nos clients dans l'ensemble de nos circuits numériques. Vu que nos clients, nos employés et nos fournisseurs dépendent de plus en plus des plateformes technologiques et de l'Internet des objets pour gérer et soutenir leurs activités bancaires personnelles, commerciales et d'investissement, il est important que nous maintenions des plateformes qui peuvent assurer des niveaux élevés de fiabilité et de résilience opérationnelles, particulièrement en ce qui concerne les systèmes critiques.

### Risque lié aux tiers

Nous continuons de recourir à des ententes avec des tiers, ce qui nous permet d'offrir des solutions novatrices au sein de la Banque ainsi qu'à nos clients. L'incapacité à gérer efficacement ces ententes avec des tiers expose BMO à un risque que des données pourraient être compromises ou que la livraison de produits et services essentiels pourrait être interrompue. Par ailleurs, les tiers fournisseurs peuvent faire appel à des sous-traitants, ce qui vient compliquer encore davantage la supervision. Une concentration de tiers viendrait accroître l'exposition à des risques existants d'interruption de services découlant d'autres facteurs, comme des catastrophes naturelles ou des événements géopolitiques.

Il importe que les ententes avec des tiers fassent l'objet d'une gestion des risques éclairée et d'une surveillance efficace, comme en veillant à déterminer le risque inhérent et le caractère critique des ententes avec des tiers, à effectuer un contrôle préalable approprié et à procéder au suivi continu des tiers fournisseurs. À BMO, nous améliorons toujours nos pratiques de gestion du risque lié aux tiers en les harmonisant avec les exigences définies par les organismes de réglementation tout en renforçant la résilience opérationnelle dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

### Risques géopolitiques et montée des différends commerciaux

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine a eu une incidence importante à l'échelle mondiale se traduisant notamment par des prix élevés de l'énergie et l'érosion de la confiance des entreprises. Les sanctions financières, énergétiques et technologiques imposées à la Russie par les alliés de l'Ukraine ont également aggravé les pénuries, notamment l'approvisionnement en énergie, dans l'ensemble des économies mondiales. Cela pourrait aboutir à une impasse politique, énergétique et militaire à long terme entre les pays de l'Ouest et la Russie.

Les relations du Canada et des États-Unis avec la Chine demeurent fragiles. La situation de Taïwan demeure un sujet sensible entre les États-Unis et la Chine étant donné que cette dernière vise la réunification avec cet État. L'engagement qu'ont pris les États-Unis pour accroître les échanges commerciaux avec Taïwan pourrait exacerber davantage les tensions. De plus, les relations de concurrence stratégique entre les deux pays mènent à une grande fragmentation du marché à l'échelle mondiale, puisque ces pays visent à renforcer leur autonomie, à limiter les situations de vulnérabilité et à isoler leurs secteurs technologiques. Ceci pourrait avoir une incidence défavorable sur les investissements des entreprises, et pourrait être plus particulièrement problématique pour les pays producteurs de produits de base, comme le Canada qui compte sur un vaste marché d'exportation. Les récents différends entre le Canada et la Chine concernant l'ingérence politique sont une autre preuve de cet antagonisme. Dernièrement, les relations diplomatiques entre le Canada et l'Inde se sont détériorées, menaçant de perturber le flux des échanges commerciaux et le tourisme entre les deux pays ainsi que de limiter le nombre d'étudiants internationaux faisant une demande pour étudier au Canada. La crise qui sévit au Moyen-Orient a exacerbé grandement les tensions dans cette région et le risque d'une escalade pourrait mener à une hausse des prix de l'énergie, fragiliser les marchés financiers et freiner davantage la croissance de l'économie mondiale, ce qui aurait une incidence directe sur nos clients.

Nous surveillons de près les tendances à l'échelle mondiale et en Amérique du Nord, et nous évaluons constamment nos secteurs d'activité à la lumière de ces tendances. Notre portefeuille de prêts comporte peu d'exposition directe hors de l'Amérique du Nord. Toutefois, nos clients sont tributaires du commerce international et d'une croissance économique soutenue. Pour atténuer l'exposition au risque géopolitique, nous maintenons un portefeuille diversifié que nous surveillons constamment, ce qui se greffe aux plans d'urgence visant à préparer BMO à une éventuelle détérioration des conditions. Nous soumettons nos portefeuilles, nos plans d'affaires et la suffisance de nos fonds propres à des simulations de crise dans le cadre desquelles nous posons des scénarios mettant en jeu des situations graves liées à des événements relevant du commerce, et élaborons des plans d'urgence et des stratégies d'atténuation afin de réagir à des événements politiques ou économiques pouvant avoir de lourdes conséquences.

Les tableaux 4, 5 et 8 à 10 de la section Données complémentaires ainsi que la note 4 afférente aux états financiers consolidés annuels audités indiquent la répartition géographique de l'exposition au risque de crédit de BMO.

### Changements climatiques

BMO est exposé à des risques découlant des conditions environnementales et des phénomènes climatiques extrêmes qui pourraient éventuellement causer une perturbation de nos activités, avoir une incidence sur nos clients et nos contreparties, et entraîner une baisse du bénéfice ainsi que des pertes accrues. Les facteurs qui contribuent à accroître les risques environnementaux comprennent les répercussions des changements climatiques et l'intensification continue du développement dans les secteurs qui présentent une sensibilité à l'environnement élevée. Les plans de gestion de la continuité des opérations nous procurent les feuilles de route et les outils pour aider à restaurer, à maintenir et à gérer les processus et opérations d'importance critique advenant une interruption des activités.

BMO est également exposé à des risques liés aux emprunteurs qui peuvent subir des pertes financières ou une hausse des coûts d'exploitation du fait de politiques ou de litiges liés au climat, notamment en ce qui concerne la tarification des émissions de carbone, ou qui peuvent enregistrer une baisse de revenus du fait de la perturbation ou de la modification de la demande pour certains produits, services et marchandises engendrée par les technologies nouvelles et émergentes. En tant que banque d'envergure mondiale, nous avons pour priorité stratégique d'être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre tout en concrétisant nos engagements en matière de financement durable et d'investissement responsable, de concert avec l'Institut pour le climat de BMO et notre groupe pour la transition énergétique qui y est attirée.

Des risques juridiques et réglementaires, commerciaux ou de réputation pourraient découler d'actions ou d'inaction, réelles ou présumées, dans le cadre de nos activités et celles de nos clients en matière de changements climatiques et d'autres questions liées aux risques environnementaux et sociaux, ou de notre présentation d'informations sur ces questions. Les risques liés à ces questions pourraient également nuire à nos clients, fournisseurs ou autres parties prenantes, ce qui pourrait engendrer de nouveaux risques commerciaux ou de réputation. À l'échelle mondiale, des litiges ou des mesures d'application liés au climat pourraient découler de nouvelles obligations plus contraignantes en matière de gestion et de signalement des risques liés au climat.

Il y a lieu de se reporter à la section Risque environnemental et social pour une analyse plus détaillée sur ces risques.

### Marché canadien de l'habitation et endettement des particuliers

Le niveau d'endettement des ménages au Canada est élevé, rendant l'économie vulnérable en cas de choc économique. Le marché de l'habitation a rebondi après que la Banque du Canada eut décidé de mettre la majoration des taux d'intérêt sur pause au début de 2023; toutefois, l'inflation élevée et l'accélération de l'activité économique ont incité la banque centrale du Canada à hausser les taux à deux reprises au cours de l'été. Bien que la Banque du Canada pourrait ne pas relever davantage les taux, la reprise du marché de l'habitation sera probablement freinée du fait des problèmes persistants d'accessibilité à la propriété, surtout en Ontario et en Colombie-Britannique. Cependant, la croissance de l'immigration devrait contribuer à soutenir l'activité sur le marché de l'habitation ainsi que les prix.

L'accessibilité à la propriété demeure un défi, particulièrement dans la région du Grand Toronto (RGT), la région du Grand Vancouver (RGV) et les régions avoisinantes, et elle constitue une barrière à l'entrée permanente pour les acheteurs éventuels d'une première propriété. L'inflation et la hausse des taux d'intérêt pèsent sur les budgets des ménages, malgré des taux de chômage historiquement bas, ce qui réduit leur pouvoir d'achat global. D'autres augmentations des taux d'intérêt pourraient faire davantage pression sur les finances de certains ménages quand viendra le temps de renouveler leurs prêts hypothécaires à taux variable ou à taux fixe dont le paiement est fixe. Pour encadrer ce risque, BMO a communiqué directement avec ses clients de façon proactive ainsi qu'au moyen de son site Web afin de les informer des répercussions potentielles des taux d'intérêt élevés et pour leur offrir des options pour accroître leurs paiements planifiés avant ledit renouvellement.

Un recul du volume de ventes d'habitations, surtout dans la RGT et la RGV, pourrait influencer sur les volumes des nouveaux prêts hypothécaires alors qu'un recul de la valeur des habitations pourrait donner lieu à une hausse des dotations à la provision pour pertes créances. Les pratiques prudentes de BMO en matière de crédit, notamment l'application d'un contrôle supplémentaire en matière de souscription et la mise en œuvre d'une analyse réglementaire de simulation de crise au

moment de l'octroi de prêts, à l'égard des transactions portant sur des biens de plus grande valeur ou mettant en jeu des prêts à ratio prêt/valeur élevé ainsi que l'établissement et le suivi rigoureux des limites de la concentration dans des régions, des types de biens et des segments de clientèle, contribuent à la qualité du portefeuille canadien de prêts immobiliers de BMO. Qui plus est, les analyses par simulation de crise suggèrent que, malgré un recul marqué des prix et une conjoncture extrêmement difficile, les pertes demeureront à un niveau pouvant être géré, principalement grâce à la couverture d'assurance et à la valeur nette importante des biens immobiliers détenus par les propriétaires ayant des prêts consentis depuis plus longtemps. Les pertes sur créances peuvent être atténuées par un taux de chômage relativement faible et des salaires à la hausse, ce qui devrait jouer en faveur du niveau des dépenses de consommation dans un contexte d'inflation élevée.

### Inflation

Le taux d'inflation a commencé à régresser après avoir atteint des sommets inégalés depuis quatre décennies en 2022, en raison de la baisse des prix des produits de base et de l'amélioration des chaînes d'approvisionnement à l'échelle mondiale. Cependant, l'inflation ne devrait pas être ramenée à 2 % avant 2025, soit le niveau visé par les banques centrales. La forte inflation a une incidence sur les activités de nos clients, et pourrait avoir un effet négatif sur notre bénéfice par l'entremise de la hausse des dotations à la provision pour pertes sur créances et de celle des coûts d'exploitation. Nous surveillons de près les tensions inflationnistes en Amérique du Nord et évaluons les effets potentiels qu'elles pourraient avoir sur nos portefeuilles, nos marges d'intérêts et nos coûts d'exploitation. Il y a lieu de se reporter aux sections Marché canadien de l'habitation et endettement des particuliers et Situation économique générale, pour une analyse plus détaillée sur ces risques.

### Innovation technologique et concurrence

Les technologies émergentes continuent d'évoluer rapidement, offrant ainsi des possibilités en termes de croissance des revenus et d'efficacité opérationnelle dans le secteur financier. Nous sommes déterminés à adopter de manière prudente et responsable de nouvelles technologies émergentes afin de bénéficier d'un avantage concurrentiel et de satisfaire aux attentes de nos clients en leur offrant des services bancaires sur demande personnalisés ainsi que de nouveaux produits et services bancaires numériques. En conformité avec la stratégie Le numérique au premier plan de BMO, nous continuons d'investir dans des activités de gestion des risques liés à la technologie qui peuvent également améliorer l'expérience client, rationaliser les processus et réduire leur complexité. Nous surveillons toujours l'évolution des conditions externes afin de repérer des technologies émergentes, de nouvelles pratiques et de nouveaux règlements ayant cours dans le secteur des services financiers. Notre cadre de gestion des risques liés aux technologies émergentes est désormais une composante des activités de gestion du risque technologique qui favorise l'innovation et l'adoption de technologies de manière prudente et responsable. Par ailleurs, nous développons et instaurons de nouvelles stratégies de gestion des talents visant à attirer et à garder les employés avec les compétences essentielles dont BMO a besoin pour maintenir sa position concurrentielle à l'échelle mondiale.

### Autres facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs

#### Politiques budgétaires et monétaires et autres conditions économiques dans les pays où BMO est présent

Les politiques budgétaires et monétaires ainsi que d'autres conditions économiques en vigueur au Canada, aux États-Unis et dans les autres territoires où nous sommes présents peuvent avoir une incidence sur la rentabilité et renforcer l'incertitude sur le plan économique dans certains secteurs et sur les marchés. Elles peuvent avoir des conséquences négatives pour nos clients et nos contreparties, ce qui peut réduire la rentabilité et accentuer leur risque de défaut. L'accroissement de la dette des entreprises suivant la pandémie peut entraîner une fragilité future qui pourrait se répercuter sur nos marchés et sur nos résultats d'exploitation. Les fluctuations des taux d'intérêt pourraient influencer sur notre bénéfice, la valeur de nos investissements, la qualité de crédit de nos prêts consentis aux clients, et l'exposition aux contreparties ainsi que les marchés financiers auxquels nous avons accès.

Les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport à celle d'autres monnaies ont eu, et pourraient continuer d'avoir, une incidence sur les activités commerciales et les résultats des clients dont les revenus ou les coûts des intrants libellés en monnaies étrangères sont importants. Nos investissements dans des établissements ailleurs qu'au Canada sont principalement libellés en dollars américains, et l'incidence du cours de change sur nos actifs pondérés en fonction du risque libellés en dollars américains et les déductions de capital peuvent entraîner une variabilité de nos ratios de fonds propres. Il y a lieu de se reporter à la section Gestion globale du capital pour une analyse plus détaillée sur ces risques. La valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain aura également une incidence sur la contribution des activités américaines à la rentabilité en dollars canadiens.

La Banque peut recourir à des positions de couverture afin de gérer les répercussions des expositions au risque de taux d'intérêt et de change et de contrer en partie l'incidence que les fluctuations des cours de change entre les dollars canadien et américain ont sur ses résultats financiers. Il y a lieu de se reporter à la section Change et à la section Risque de marché pour une analyse plus détaillée de notre exposition au risque de change et de taux d'intérêt.

#### Exigences réglementaires

Le secteur des services financiers est fortement réglementé et BMO fait face à des exigences et à des attentes réglementaires de plus en plus complexes, les pouvoirs publics et les organismes de réglementation à l'échelle mondiale poursuivant la mise en œuvre de vastes réformes visant à renforcer la stabilité du système financier et à protéger les marchés clés et leurs membres. Il est possible que les exigences en matière de fonds propres réglementaires et de liquidité soient davantage relevées et que les coûts de conformité s'accroissent, ce qui pourrait affaiblir ses rendements et sa croissance. De telles réformes pourraient également influencer négativement sur le coût et la disponibilité du financement ainsi que sur l'ampleur des activités de tenue de marché de la Banque. Les réformes de la réglementation pourraient également avoir des répercussions sur les commissions et les autres revenus de certains groupes d'exploitation. En outre, des divergences au chapitre des lois et des règlements instaurés par certaines autorités réglementaires nationales pourraient offrir des avantages à notre concurrence internationale, et ce faisant, affaiblir notre propre compétitivité. Nous suivons de près l'évolution de la réglementation et d'autres changements qui pourraient survenir, afin de pouvoir faire face aux nouvelles exigences et instaurer tout changement requis.

Par suite de notre acquisition de Bank of the West, notre filiale BMO Financial Corp. (BFC), société de portefeuille bancaire américaine intermédiaire, est passée d'institution de catégorie IV à institution de catégorie III aux termes des normes prudentielles plus strictes publiées par le Conseil de la Réserve fédérale américaine. Ce changement exigera que BFC respecte certaines normes réglementaires rehaussées. La section Gestion globale du capital contient des renseignements supplémentaires sur les exigences réglementaires qui s'appliquent maintenant à BFC.

Notre incapacité à nous conformer aux exigences et aux attentes juridiques et réglementaires pourrait se solder par des poursuites judiciaires, des pertes financières, des sanctions réglementaires, des amendes, des mesures d'application ainsi que des condamnations et sanctions pénales, imposer des restrictions à l'égard de certaines stratégies d'affaires ou entraver la mise en œuvre de ces stratégies, miner la confiance de nos investisseurs et de nos clients, et entacher notre réputation. La section Risque juridique et réglementaire donne plus de renseignements sur la gestion de ce risque.

#### Législation fiscale et interprétations connexes

Des changements législatifs et des changements de politiques fiscales ainsi que de l'interprétation qu'en font les autorités fiscales et les tribunaux peuvent avoir des conséquences sur le bénéfice. Les lois fiscales ainsi que leurs interprétations et celles des politiques par les autorités fiscales peuvent changer en raison des efforts des gouvernements fédéraux canadien et américain, des autres gouvernements du G20 et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour augmenter les impôts, élargir l'assiette fiscale, à l'échelle mondiale, et améliorer la présentation de l'information de nature fiscale. Par exemple, le gouvernement du Canada a publié un projet de loi portant sur l'adoption du plan de réforme de la fiscalité internationale reposant sur deux piliers du cadre inclusif sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices de l'OCDE/du G20 (deuxième pilier) qui assujettira les entreprises mondiales à un impôt minimum de 15 %. Il y a lieu de se reporter à la section Faits nouveaux en matière de réglementation - Nouvelles mesures fiscales canadiennes pour plus de détails.

### Modification du portefeuille d'activités

BMO peut, à l'occasion, faire l'acquisition d'entreprises, d'activités ou d'actifs dans le cadre de sa stratégie commerciale globale. Nous effectuons un contrôle préalable rigoureux avant de conclure ces acquisitions. Toutefois, le rendement de certaines acquisitions, y compris celui de Bank of the West, pourrait ne pas être conforme à nos objectifs financiers ou stratégiques ou à nos attentes. Pour conclure une acquisition, nous pourrions devoir obtenir l'approbation des autorités de réglementation et des actionnaires. Or, il peut être difficile d'établir si nous pourrions obtenir les approbations nécessaires et, le cas échéant, à quel moment et sous quelles conditions. Des changements dans le contexte concurrentiel et économique de même que d'autres facteurs peuvent réduire les revenus ou la rentabilité, tandis que des coûts d'intégration plus élevés que ceux prévus et la non-réalisation des économies anticipées après une acquisition peuvent également avoir un impact défavorable sur notre bénéfice. Il se peut également que les coûts d'intégration augmentent en raison des coûts réglementaires liés à une acquisition, d'événements générateurs de pertes d'exploitation, d'autres charges imprévues qui auraient échappé au processus de contrôle préalable, d'une augmentation sensible et inattendue du temps que la direction doit y consacrer ou encore de délais inattendus dans la mise en œuvre de certains plans, ce qui pourrait avoir comme effet de retarder l'intégration complète de l'entreprise acquise. La qualité des résultats obtenus après une acquisition dépend de la conservation des clients et des employés clés de l'entreprise et des activités ainsi que de l'intégration harmonieuse de ses systèmes et procédés clés.

BMO évalue également les cessions potentielles d'actifs et d'entreprises qui pourraient ne plus répondre aux objectifs stratégiques. Lorsque nous vendons des actifs ou que nous nous départissons d'une entreprise, nous pouvons avoir des difficultés à trouver des acheteurs ou à élaborer d'autres façons de se départir de l'entreprise à des conditions acceptables ou en temps opportun, ce qui peut retarder l'atteinte des objectifs stratégiques. Nous pouvons également céder des actifs ou une entreprise à des conditions moins favorables que prévu ou qui entraînent des conséquences opérationnelles ou financières négatives, qui occasionnent des perturbations plus importantes que prévu, ou qui font en sorte que l'incidence du désinvestissement sur la croissance des revenus pourrait être plus importante que prévu. Les cessions peuvent être tributaires de la satisfaction de certaines conditions et de l'obtention d'approbations gouvernementales ou réglementaires selon des modalités acceptables, lesquelles, si elles ne sont pas satisfaites ou obtenues, peuvent nuire à la réalisation d'une cession aux conditions souhaitées, voire l'empêcher.

### Estimations et jugements comptables critiques et normes comptables

BMO dresse ses états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Les changements que l'International Accounting Standards Board apporte de temps à autre peuvent avoir une incidence importante sur la façon dont nous comptabilisons et présentons nos résultats financiers. Les changements futurs qui seront apportés aux méthodes comptables sont décrits à la section Modifications futures de méthodes comptables, ainsi qu'à la note 1 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

L'application des IFRS exige de la direction qu'elle pose des jugements importants et fasse des estimations qui influent sur la valeur comptable de certains actifs et passifs ainsi que sur certains montants inclus dans le bénéfice net et d'autres informations connexes. Dans l'établissement de ces jugements et estimations, nous nous fondons sur l'information la plus juste dont nous disposons à ce moment-là. Toutefois, il est possible que les circonstances changent, que d'autres renseignements deviennent disponibles par la suite ou que les modèles se révèlent imprécis.

En l'occurrence, les résultats financiers de BMO pourraient être négativement touchés au cours de la période où les nouveaux renseignements ou les nouvelles circonstances se manifestent, et l'ampleur des conséquences en résultant pourrait être importante. La section Estimations et jugements comptables critiques présente de plus amples renseignements à ce sujet.

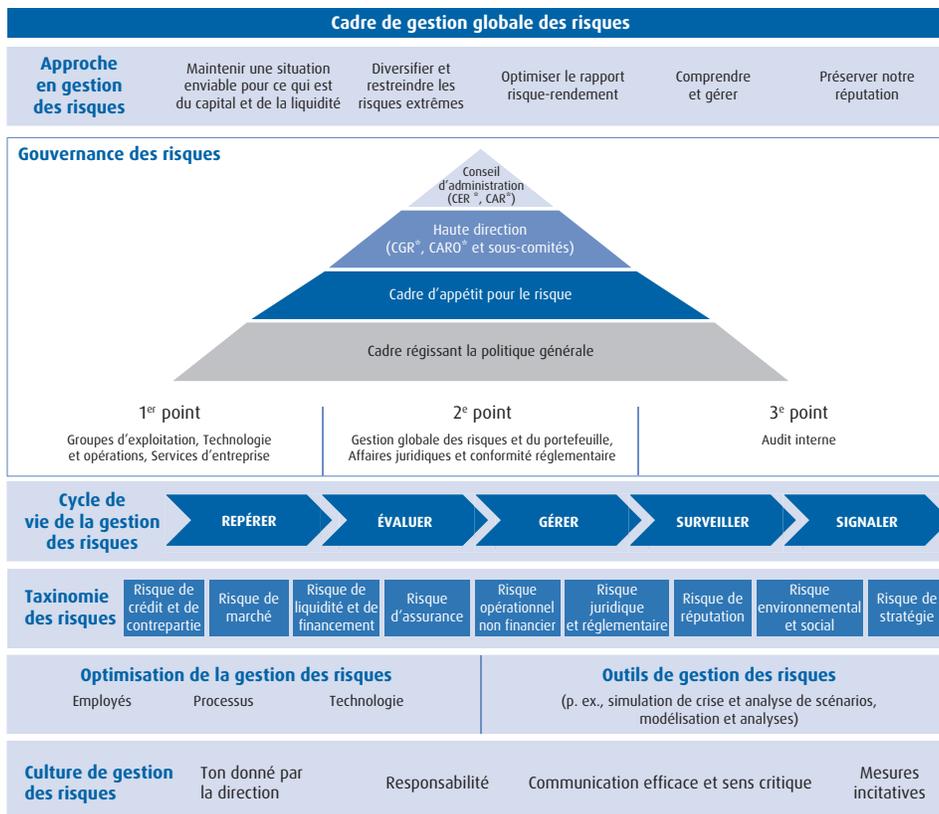
### Mise en garde

La section Risques pouvant influencer sur les résultats futurs ainsi que le reste de la présente section Gestion globale des risques contiennent des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives. D'autres facteurs indépendants de la volonté de BMO qui sont susceptibles d'influer sur ses résultats futurs sont énoncés dans la mise en garde concernant les déclarations prospectives. BMO tient à souligner que la précédente analyse des facteurs susceptibles de toucher les résultats futurs n'est pas exhaustive.

## Cadre de gestion globale des risques

L'approche de BMO en matière de gestion des risques, qui est à la fois intégrée et empreinte de rigueur, joue un rôle de premier plan dans la réussite de nos activités. Notre groupe Gestion globale des risques et du portefeuille veille à la mise en œuvre adéquate et au bon déroulement du cadre de gestion globale des risques et assure, à l'échelle de l'organisation, une surveillance et un examen indépendants des questions les concernant de sorte à assurer une prise de risques prudente et mesurée qui est intégrée à notre stratégie commerciale. Tous les éléments du cadre de gestion globale des risques contribuent à une gestion de risques éclairée et efficace et à l'atteinte d'un juste équilibre entre le risque et le rendement.

Le cadre de gestion globale des risques oriente nos activités comportant une prise de risque afin de les harmoniser aux besoins des clients, aux attentes des actionnaires et aux exigences réglementaires. Il établit également notre approche en matière de gestion des risques qui consiste à maintenir une situation enviable pour ce qui est du capital et de la liquidité, à diversifier et à restreindre les risques extrêmes, à optimiser le rapport risque-rendement, à comprendre et à gérer les risques auxquels nous sommes exposés et à préserver notre réputation. La façon dont nous abordons la gouvernance des risques est décrite dans le cadre de gestion globale des risques, lequel intègre notre cycle de vie de la gestion des risques tout en orientant nos efforts en vue de repérer, d'évaluer, de gérer (y compris atténuer), de surveiller et de signaler notre exposition aux risques importants. Le cadre repose sur nos employés, nos processus et notre technologie, et sur une gamme d'outils de gestion des risques, dont des techniques de modélisation et d'analyses, des simulations de crise et l'analyse de scénarios, ainsi que notre taxinomie des risques. Tous les éléments du cadre de gestion globale des risques s'appuient sur notre culture de gestion des risques et ils assurent une gestion directe de chaque type de risque ainsi qu'une gestion du risque intégrée.



<sup>a</sup> CER : Comité d'évaluation des risques, CAR : Comité d'audit et de révision, CGR : Comité de gestion des risques, CARO : Comité des affaires réglementaires de l'organisation

### Gouvernance des risques

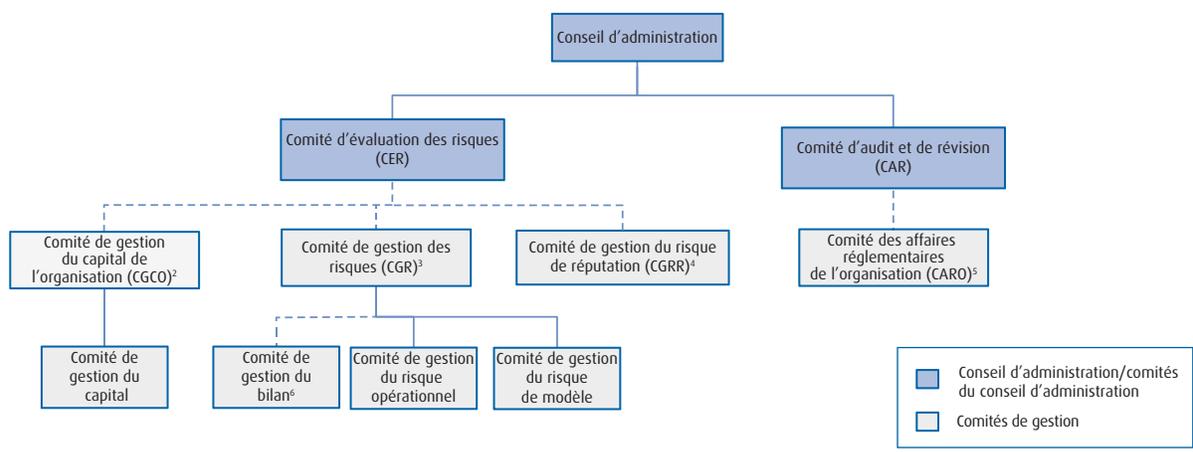
Le cadre de gestion globale des risques expose une approche de gouvernance qui englobe une supervision hautement efficace par le Conseil d'administration et la haute direction, un cadre d'appétit pour le risque, le cadre régissant la politique générale et les rôles correspondants du modèle opérationnel comportant trois points de contrôle.

### Surveillance du Conseil d'administration et de la haute direction

Des politiques spécifiques approuvées par notre Conseil d'administration régissent notre approche à l'égard de la gestion des risques importants et une surveillance est exercée à chacun des échelons de l'organisation au moyen d'une hiérarchie de comités et de responsables, comme l'illustre le diagramme ci-après. Le Conseil d'administration veille à faire en sorte que les objectifs généraux reposent sur une stratégie de gestion des risques solide et sur un cadre de gestion globale des risques efficace qui convient à la nature, à l'ampleur, à la complexité et au profil de risque de nos secteurs d'activité et nos autres services. Le Conseil d'administration assume également la responsabilité de surveillance générale du cadre de gouvernance et de la culture d'entreprise de la Banque. La haute direction examine les risques importants qui se présentent dans la réalisation de la stratégie de l'organisation et discute, au besoin, des plans d'action à mettre en œuvre, en exerçant la supervision des risques, la gouvernance des risques assumés par l'organisation ainsi que des processus grâce auxquels l'exposition à ces risques est repérée, évaluée, gérée, surveillée et signalée conformément aux politiques, aux limites approuvées et au degré d'appétit pour le risque.

Le cadre de gestion globale des risques est revu régulièrement par le Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration afin qu'il supervise et oriente les activités de prise de risques.

**Surveillance au nom du Conseil d'administration et de la haute direction<sup>1</sup>**



<sup>1</sup> Relations hiérarchiques indiquées en pointillés et sous-comités indiqués par des lignes continues.  
<sup>2</sup> Ce comité est coprésidé par le chef des finances et le chef de la gestion globale des risques.  
<sup>3</sup> Ce comité est présidé par le chef de la gestion globale des risques.  
<sup>4</sup> Ce comité est présidé par le conseiller général.  
<sup>5</sup> Ce comité est coprésidé par le conseiller général et le chef de la gestion globale des risques.  
<sup>6</sup> Le Comité de gestion du bilan (CGB) est un sous-comité du Comité de gestion de l'actif et du passif (CGAP) qui relève du CGR pour les questions relatives au risque structurel de marché et au risque de liquidité et de financement.

Outre les activités de surveillance exercées par le Conseil d'administration et la haute direction, le cadre efficace de gouvernance des risques de la Banque relève des comités de gestion et intègre le modèle opérationnel en trois points de contrôle pour faire face aux risques dans l'ensemble des groupes d'exploitation et des Services d'entreprise.

Le **Conseil d'administration** est responsable de la supervision de la gestion des activités et des affaires de BMO. Il lui incombe, directement ou par l'intermédiaire de ses comités, de veiller à la planification stratégique, à l'établissement du degré d'appétit pour le risque, au repérage et à la gestion des risques, à la gestion du capital, à la promotion d'une culture d'intégrité, aux contrôles internes, à la planification de la relève et à l'évaluation de la haute direction, aux communications, à la transmission de l'information au public et à la gouvernance.

Le **Comité d'évaluation des risques (CER)** du Conseil d'administration est chargé d'aider le Conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance de la gestion des risques, ce qui inclut maintenir une solide culture du risque; superviser la détection et la gestion des risques de BMO; s'assurer du respect des politiques générales de gestion des risques et de la conformité aux exigences réglementaires liées aux risques; et évaluer l'efficacité du chef de la gestion globale des risques, en collaboration avec le Comité des ressources humaines, y compris la planification de sa relève. Le cadre de gestion globale des risques est revu régulièrement par le CER, oriente les activités de prise de risques et établit l'approche de la Banque en matière de gestion des risques.

Le **Comité d'audit et de révision (CAR) du Conseil d'administration** est chargé d'aider le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance afin d'assurer l'intégrité de l'information financière et des rapports sur la durabilité de BMO portant sur des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG); de l'efficacité de ses contrôles internes; de la fonction d'audit interne; des compétences, de l'indépendance et du rendement des auditeurs indépendants; de la conformité de BMO aux lois et aux règlements; des transactions impliquant des parties liées; des conflits d'intérêts; du traitement des renseignements confidentiels; des normes de conduite des affaires et d'éthique; de la cybersécurité; et des mesures de protection des consommateurs et des plaintes de ces derniers.

Le **chef de la direction** rend compte directement au Conseil d'administration de toutes les activités de prise de risques de BMO. Il est secondé par le chef de la gestion globale des risques et par le groupe Gestion globale des risques et du portefeuille.

Le **chef de la gestion globale des risques** relève directement du chef de la direction, dirige la Gestion globale des risques et du portefeuille, agit comme président du CGR et est responsable de la supervision et de l'examen indépendant des risques à l'échelle de l'organisation. Il doit faire preuve de leadership pour ce qui est des questions liées aux risques, élaborer leur cadre de gestion globale des risques et en assurer le maintien, et veiller à ce qu'une culture de gestion des risques soit bien enracinée à l'échelle de l'organisation.

Le **Comité de gestion des risques (CGR)** réunit des membres de la haute direction de BMO pour superviser la gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. Ce comité examine les risques importants qui se présentent dans le cadre de la réalisation de la stratégie de l'organisation et discute des plans d'action à mettre en œuvre. Le CGR exerce la surveillance et la gouvernance des risques aux plus hauts niveaux de la direction. Le comité est présidé par le chef de la gestion globale des risques, et les dirigeants de nos groupes d'exploitation, le chef de la direction, le chef des finances et le conseiller général en sont membres.

Les **sous-comités du Comité de gestion des risques** assument une responsabilité de surveillance à l'égard des expositions au risque et de l'effet sur le bilan qui peuvent découler des stratégies de gestion, de la gouvernance, de l'appréciation des risques, de la gestion du risque de modèle et de la planification d'urgence. Le CGR et ses sous-comités exercent la supervision des risques assumés par l'organisation dans son ensemble et des processus grâce auxquels ces risques sont détectés, évalués, gérés, surveillés et signalés conformément aux politiques, aux limites déléguées et au degré d'appétit pour le risque.

La **Gestion globale des risques et du portefeuille**, qui constitue le deuxième point de contrôle, assure une surveillance de la gestion des risques par la direction ainsi qu'une remise en question et une évaluation indépendante des risques et des activités de prise de risque. La Gestion globale des risques et du portefeuille est garante d'une approche rigoureuse à l'égard de la prise de risques en exerçant ses responsabilités quant à la gestion indépendante du processus d'approbation des transactions et des portefeuilles, à l'élaboration de politiques, au signalement des risques, aux simulations de crise, à la modélisation et à la sensibilisation aux risques. Cette approche veille à l'uniformité des pratiques et des normes de gestion des risques à l'échelle de l'organisation et fait en sorte que tout risque assumé correspond au degré d'appétit pour le risque de BMO.

Les **groupes d'exploitation et les Services d'entreprise, y compris l'unité Technologie et opérations**, sont responsables de la gestion efficace des risques, responsabilité dont ils s'acquittent par la détection, l'évaluation, la gestion, la surveillance, la réduction et le signalement des risques dans leurs opérations et leur secteur d'activité respectifs selon leur degré établi d'appétit pour le risque. Ils doivent prendre des décisions d'affaires éclairées et maintenir des politiques, des processus et des contrôles internes efficaces de sorte que les questions concernant les risques importants sont soumises et examinées par la Gestion globale des risques et du portefeuille. Chaque comité de gouvernance ainsi que la Gestion globale des risques et du portefeuille établissent et surveillent les limites des risques, conformément à celles approuvées par le Conseil d'administration, les premières étant subordonnées aux secondes.

## Cadre d'appétit pour le risque

Le cadre d'appétit pour le risque de BMO est constitué d'un énoncé d'appétit pour le risque et des responsabilités de la haute direction et du Conseil d'administration et il s'appuie sur des normes, politiques et lignes directrices générales, ce qui inclut les limites de risque établies, les niveaux de concentration et les contrôles ainsi définis. Le degré d'appétit pour le risque désigne le niveau et le type de risque que la Banque est disposée à assumer étant donné ses principes directeurs, ce qui favorise de bonnes initiatives commerciales et la réalisation de rendements appropriés et de la croissance visée. Le degré d'appétit pour le risque est intégré aux processus de planification de la stratégie et du capital et au système de gestion de la performance. L'énoncé d'appétit pour le risque comprend les spécifications qualitatives et quantitatives afférentes à notre degré d'appétit pour la prise de risques importants. Les mesures des risques clés sont précisées pour ce qui est des risques importants et elles englobent des seuils spécifiques qui permettent à la haute direction et au Conseil d'administration de surveiller la performance réelle à la lumière du degré d'appétit pour le risque. Une fois l'an, le CGR soumet l'énoncé d'appétit pour le risque et les principales mesures des risques au CER du Conseil d'administration, qui à son tour l'évalue et le soumet à l'approbation du Conseil d'administration. L'énoncé d'appétit pour le risque est appliqué de manière uniforme partout dans l'organisation, les groupes d'exploitation, Services d'entreprise, principaux secteurs et entités l'utilisant pour formuler leur propre énoncé.

Nous jugeons que la responsabilité de la gestion des risques incombe à chacun de nos employés et notre approche en gestion des risques s'articule autour de cinq objectifs clés, qui orientent toutes nos activités en ce domaine et s'inscrivent dans notre énoncé d'appétit pour le risque.

- **Comprendre et gérer** en n'assumant que les risques qui sont transparents et clairement définis.
- **Préserver la réputation de BMO** en adhérant à des principes d'honnêteté, d'intégrité et de respect, ainsi qu'à des normes éthiques élevées, conformément à notre Code de conduite.
- **Diversifier et restreindre les risques extrêmes** en visant une diversification de nos activités qui réduit la volatilité du bénéfice et l'exposition à des événements à faible probabilité, mais à impact élevé.
- **Maintenir une situation enviable pour ce qui est de la situation en matière de capital et de liquidité** qui respectent voire dépassent les exigences réglementaires et les attentes du marché.
- **Optimiser le rapport risque-rendement** en gérant les expositions ajustées en fonction des risques et en prenant des décisions visant la création de valeur pour les actionnaires.

## Limites de risque

Les limites de risque sont établies de manière à ce que les activités de prise de risque continuent de refléter l'appétit pour le risque de BMO, la diversification des risques, l'exposition aux pertes et les rendements ajustés en fonction des risques. Ces limites permettent d'élaborer des stratégies et de prendre des décisions et elles sont passées en revue et approuvées par le Conseil d'administration ou par les comités de gestion, au besoin, selon le niveau et la granularité des limites, et comprennent ce qui suit :

- **Risque de crédit et de contrepartie** – limites relatives aux risques liés à des groupes ou à des titulaires uniques ainsi qu'aux principaux pays, secteurs et segments de produit ou de portefeuille.
- **Risque de marché** – limites relatives aux risques liés à la valeur économique et au résultat dans le cadre de scénarios en période de tension et de fortes variations des marchés de même que les limites relatives à la valeur à risque et à la tension liée aux activités de négociation et de prise ferme.
- **Risque d'assurance** – limites relatives aux risques liés aux polices et aux ententes de réassurance.
- **Risque de liquidité et de financement** – limites minimales relatives au scénario de simulation de crise visant la trésorerie interne, exigences réglementaires minimales en matière de liquidité et limites maximales relatives au nantissement d'actifs et au financement de gros, ainsi que limites relatives à la diversification des passifs et aux expositions associées aux facilités de crédit et de liquidité.
- **Risque opérationnel non financier** – mesures clés aux fins de l'évaluation des risques opérationnels et des autres risques non financiers qui pourraient avoir des conséquences financières.

Après avoir analysé les recommandations du CER et du CGR, le Conseil d'administration passe en revue et approuve les limites de risque clés chaque année, puis en délègue la responsabilité générale au chef de la direction. Ce dernier délègue alors des pouvoirs plus précis aux membres de la haute direction des groupes d'exploitation (premier point de contrôle), qui sont responsables de la gestion des risques liés à leurs activités, ainsi qu'au chef de la gestion globale des risques. Les pouvoirs ainsi délégués permettent aux dirigeants responsables des risques d'établir les degrés d'appétit pour le risque, d'approuver les limites d'exposition aux régions et aux secteurs d'activité en fonction de paramètres définis et de fixer des limites en matière de prise ferme et de ressources pour les activités de négociation et celles de banque d'investissement. Les politiques et normes générales décrivent les critères en vertu desquels des pouvoirs plus spécifiques peuvent être délégués au sein de l'organisation ainsi que les exigences concernant la documentation, la communication et la surveillance des pouvoirs ainsi délégués.

## Politique globale de gestion des risques

La Politique globale de gestion des risques englobe un ensemble complet de politiques générales sur les risques, qui sont toutes approuvées par le CER, ainsi que des normes d'application, émises conformément à ces politiques générales, qui ont été examinées par le CGR et approuvées par la haute direction. Les politiques générales et les normes établissent collectivement les principes, les attentes ainsi que les rôles et responsabilités de la haute direction dans le but de s'assurer que l'exposition aux principaux risques a été détectée, évaluée, gérée, surveillée et signalée. Ces politiques générales et normes sont examinées et mises à jour tous les deux ans au moins.

La Politique globale de gestion des risques comprend également les directives et procédures qui s'appliquent au premier comme au deuxième point de contrôle afin de mettre en pratique les exigences, rôles et responsabilités, ainsi que de mettre en œuvre des cadres qui y sont décrits.

## Modèle opérationnel en trois points de contrôle

L'approche en trois points de contrôle constitue la pierre angulaire de notre cadre de gestion globale des risques, comme il est décrit ci-dessous :

- Les groupes d'exploitation et les Services d'entreprise, y compris l'unité Technologie et opérations, constituent notre premier point de contrôle. Ils sont responsables des risques inhérents à leur secteur, à leurs activités et à leurs positions. Ils sont censés rechercher des occasions d'affaires qui respectent le degré d'appétit pour le risque ainsi que détecter, évaluer, gérer (y compris atténuer), surveiller et signaler tous les risques que posent leur secteur, leurs activités et leurs positions. Ils s'acquittent de leurs responsabilités en appliquant les méthodes et processus de gestion et de signalement des risques, en établissant des contrôles internes appropriés et conformes au cadre de gestion globale des risques et en surveillant l'efficacité de ces contrôles. Ces processus et contrôles fournissent un cadre aux secteurs d'activité leur permettant d'agir dans les limites de risque définies par les politiques générales et par le cadre d'appétit pour le risque. Les Services d'entreprise, bien qu'ils intègrent notre premier point de contrôle, peuvent également assurer le maintien de la gouvernance lorsque des rôles et responsabilités précis sont attribués à des particuliers ou à des groupes dans le cadre de la politique globale de gestion des risques.
- Le deuxième point de contrôle est constitué de la Gestion globale des risques et du portefeuille et des Affaires juridiques et conformité réglementaire. Ceux-ci exercent une supervision et une évaluation indépendantes des risques ainsi que des pratiques de gestion des risques et les remettent en question, ce qui englobe les décisions, processus et contrôles de gestion des risques appliqués au premier point de contrôle eu égard aux transactions, aux produits et au portefeuille. Ils élaborent des politiques générales, une infrastructure, des processus, des méthodes et des pratiques de gestion globale des risques qui peuvent également être utilisés par les premier et deuxième points de contrôle afin de détecter, d'évaluer, de gérer (y compris d'atténuer), de surveiller ainsi que de signaler les risques à l'échelle de l'organisation.
- L'Audit interne agit comme troisième point de contrôle et procède à une évaluation indépendante de l'efficacité des contrôles internes à l'échelle de l'organisation, ce qui englobe ceux à l'appui des processus de gestion et de gouvernance des risques.

## Taxinomie des risques

Notre taxinomie des risques classe les risques clés auxquels BMO est exposé et offre un cadre analytique pour ce qui est du cycle de vie de la gestion des risques par rapport à chacun des risques clés. Notre taxinomie des risques tient compte des expositions aux risques financiers (risque de crédit et de contrepartie, risque de marché, risque d'assurance et risque de liquidité et de financement), aux risques non financiers (risque opérationnel non financier et risque juridique et réglementaire) ainsi qu'aux risques transversaux lesquels recoupent les risques financiers et non financiers (risque de stratégie, risque environnemental et social et risque de réputation). Nous avons établi des sous-catégories pour chacun des risques de catégorie 1 à l'appui des pratiques efficaces de gestion des risques conformément au cadre de gestion globale des risques. Un manquement dans la gestion de ces risques ou le contrôle de nos expositions s'y rapportant pourrait avoir d'importantes conséquences financières pour BMO.

## Cycle de vie de la gestion des risques

### Détection, évaluation et gestion des risques

Il est essentiel de repérer les risques afin de pouvoir définir les principaux risques auxquels BMO est exposé, d'évaluer les possibilités de perte et de prendre les mesures qu'exige leur atténuation. Notre taxinomie des risques documente les risques clés, ce qui favorise la mise en œuvre de notre cadre qui régit le degré d'appétit pour le risque et contribue à définir les principales catégories de risque pour lesquelles l'utilisation du capital en période de tension est estimée. Les processus d'évaluation et d'approbation des risques sont établis en fonction de la nature, de l'importance et de la complexité des risques en cause. En général, ces processus mettent en jeu une estimation et une autorisation en bonne et due forme par une personne ou par un comité indépendant du demandeur. Les pouvoirs délégués et les approbations requises, par catégorie, sont décrits ci-après.

- **Transactions de portefeuille** – Les transactions sont approuvées par voie de procédés d'évaluation des risques pour tous les types de transactions, et ce, à tous les échelons de l'organisation, ce qui comprend les recommandations de la part des groupes d'exploitation et l'approbation, par la Gestion globale des risques et du portefeuille, du risque de crédit et des limites de transaction et de position à l'égard du risque de marché.
- **Transactions structurées** – Les nouveaux produits et transactions structurés qui comportent des enjeux de nature juridique, réglementaire, comptable ou fiscale importants sont examinés par le Comité de gestion des risques des Marchés mondiaux, selon ce qui convient, et sont également évalués aux termes du processus de gestion du risque opérationnel, s'ils font état d'une complexité structurelle ou opérationnelle susceptible d'engendrer un tel risque d'importance. Les transactions qui peuvent engendrer un risque de réputation significatif ou accru sont examinées par le Comité de gestion du risque de réputation.
- **Initiatives de placement** – La documentation des évaluations des risques est officialisée au moyen du processus d'évaluation et d'approbation des investissements, et elle est examinée et approuvée par les Services d'entreprise, en fonction de la taille des dépenses à l'égard des initiatives de placement et de leur risque inhérent.
- **Nouveaux produits et services** – Les politiques et les procédures d'approbation des produits et services, qu'ils soient nouveaux ou modifiés, qui sont offerts aux clients sont la responsabilité du premier point de contrôle, y compris les hauts dirigeants appropriés, et sont revues et approuvées par des spécialistes et des membres de la haute direction des Services d'entreprise ainsi que par d'autres comités de la haute direction.

## Surveillance et signalement des risques

### Évaluation du capital pondéré en fonction des risques

BMO utilise deux mesures du capital pondéré en fonction des risques, soit le capital économique et les fonds propres réglementaires. Il s'agit de deux mesures globales des risques que la Banque assume en vue de l'atteinte de ses objectifs financiers et elles lui permettent d'évaluer les rendements ajustés en fonction des risques. Notre modèle opérationnel assure une gestion directe de chaque type de risque ainsi qu'une gestion intégrée des risques importants. L'évaluation de la rentabilité économique des transactions ou des portefeuilles implique une combinaison des pertes prévues et des pertes imprévues en vue de l'estimation de l'ampleur et de la corrélation des risques avant l'autorisation de nouvelles expositions. Les mesures des pertes prévues et imprévues des transactions courantes ou des portefeuilles reflètent la conjoncture actuelle et future des marchés, le risque inhérent à la position et la qualité du crédit, si cela convient. Les méthodes de calcul du capital pondéré en fonction des risques et les principaux modèles sont passés en revue au moins une fois l'an, et mis à jour, si cela est approprié. Les modèles du capital pondéré en fonction des risques procurent une estimation prospective de l'écart entre la perte de la valeur économique ou marchande maximale qui pourrait survenir et la perte attendue, ce qui est calculé sur un intervalle de temps donné et selon un degré de confiance préétabli.

### Simulation de crise

La simulation de crise constitue un aspect clé de nos cadres de gestion des risques et du capital; elle est intégrée à nos énoncés d'appétit pour le risque à l'échelle de l'organisation et des groupes et est incorporée à nos processus de gestion. Pour évaluer les risques, nous soumettons régulièrement à une simulation divers scénarios dont la fréquence, la gravité et la complexité varient et qui portent sur les portefeuilles et les activités dans l'ensemble de l'organisation. Nous participons en outre à des simulations de crise réglementaires dans de nombreux territoires. La responsabilité de la gouvernance du cadre de simulation de crise revient à la haute direction, notamment au Comité des simulations de crise, lequel se compose de cadres responsables des activités, des risques et des finances et se doit d'examiner et de remettre en question les scénarios à l'échelle de l'organisation et les résultats des simulations de crise. Celles-ci et les scénarios posés à l'échelle de l'organisation en lien avec le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital, y compris les recommandations quant aux mesures que l'organisation pourrait prendre pour gérer les répercussions d'une crise, sont établis par la haute direction et présentés au Conseil d'administration. La supervision et la gouvernance des simulations de crise liées au Horizontal Capital Review (HCR), lesquelles sont prescrites par une exigence réglementaire américaine à laquelle BMO Financial Corp. (BFC) est assujettie, sont exercées de la même manière au niveau du conseil d'administration de cette filiale.

Des modèles et outils quantitatifs ainsi que des évaluations qualitatives sont employés pour évaluer les répercussions de l'évolution de la conjoncture macroéconomique sur l'état des résultats et sur le bilan ainsi que la solidité de l'assise financière de la Banque sur une période prévisionnelle. Les modèles utilisés aux fins des simulations de crise sont approuvés et régis par voie du cadre de gestion du risque de modèle et servent à mieux comprendre nos risques et à évaluer la suffisance de notre capital.

Le cadre de simulations de crise de BMO instaure la simulation de crise au niveau des secteurs d'activité, des portefeuilles, des industries, des régions et des produits, et intègre les résultats des simulations de crise dans le cadre de l'élaboration des stratégies, de la planification des activités et de la prise de décisions. La Gestion globale des risques et du portefeuille et les secteurs d'activité réalisent des analyses portant expressément sur des portefeuilles, des industries et des régions afin de vérifier le degré d'appétit pour le risque, les limites, la concentration des risques et la stratégie. Des simulations de crise ponctuelles sont réalisées en réaction à l'évolution de la situation économique ou de la conjoncture de marché et afin de s'assurer de la pertinence des stratégies d'affaires.

Il y a lieu de se reporter à la section Risque environnemental et social pour une analyse de notre programme d'analyse de scénarios liés au climat.

### Simulation de crise à l'échelle de l'organisation

La simulation de crise à l'échelle de l'organisation vient étayer l'évaluation interne de la suffisance du capital de BMO ainsi que l'établissement des objectifs par voie de l'analyse des conséquences que pourraient avoir des événements lourds de conséquences, même peu fréquents, sur notre bénéfice, notre bilan et notre situation en matière de liquidité et de capital. La sélection des scénarios est un processus en plusieurs étapes qui tient compte des risques importants et idiosyncrasiques, des répercussions potentielles, sur les profils de risque, des tendances nouvelles ou émergentes ainsi que de la conjoncture macroéconomique. Les scénarios peuvent être dictés par la haute direction ou des organismes de réglementation. Les conséquences économiques sont déterminées par le groupe responsable des études économiques qui extrait de ces scénarios des variables macroéconomiques et des paramètres propres aux marchés qui incluent, sans toutefois s'y limiter, la croissance du PIB, les estimations des courbes de rendement, les taux de chômage, les prix des biens immobiliers, la croissance des indices boursiers et les variations des bénéfices des entreprises. Ces variables macroéconomiques servent à l'élaboration des modèles de perte en période de tension et

d'outils et aux évaluations qualitatives des conséquences estimatives d'une situation de crise. Les groupes d'exploitation et ceux responsables de la gestion des risques et des finances se servent de ces scénarios pour évaluer un large éventail de conséquences financières que BMO pourrait subir du fait d'une crise spécifique et pour définir les mesures qui pourraient alors être prises dans le cours normal des affaires ou sur une base exceptionnelle.

Les résultats des simulations de crise, dont les mesures d'atténuation, sont comparés et remis en question par les unités d'affaires pertinentes et par la haute direction, dont le Comité des simulations de crise.

## Culture de gestion des risques

La culture d'entreprise et le cadre régissant la conduite déterminent l'approche de BMO en matière de gestion et d'atténuation des inconduites éventuelles. L'inconduite est définie comme étant un comportement qui déroge aux normes juridiques, professionnelles, internes et éthiques. À l'instar de l'approche de BMO à l'égard de la gestion des autres risques non financiers, ce cadre s'appuie sur le cadre de gestion globale des risques et sur notre souci de maintenir une solide culture de gestion des risques. BMO présente diverses mesures liées à la culture et à la conduite et utilise d'autres cadres de contrôle à l'échelle de l'organisation et dans les territoires dans lesquels il exerce ses activités.

À BMO, la culture de gestion des risques regroupe un ensemble de normes, d'attitudes et de comportements communs liés à la sensibilisation au risque, à la prise de risque et à la gestion des risques. Une culture de gestion des risques saine soutient systématiquement les comportements et les jugements appropriés en matière de prise de risques et favorise une gestion efficace des risques ainsi que l'harmonisation des activités de prise de risques et de l'appétit pour le risque de BMO. Notre culture de gestion des risques alimente et soutient notre culture organisationnelle globale. Nous nous engageons à assurer le respect de normes éthiques élevées, fondées sur nos valeurs d'intégrité, d'empathie, de diversité et de responsabilité. Notre objectif – Avoir le cran de faire une différence dans la vie, comme en affaires – définit ce qu'est BMO en tant qu'organisation et constitue le fondement de nos activités. La Gestion globale des risques et du portefeuille veille à la mise en œuvre et à la promotion d'une culture de gestion des risques saine et rigoureuse à l'échelle de l'organisation. Dans la poursuite de ce mandat, la Gestion globale des risques et du portefeuille travaille en étroite collaboration avec le Bureau de l'éthique et de la conduite professionnelle des Affaires juridiques et conformité réglementaire et avec le groupe Talent et Culture. La culture de gestion des risques de BMO repose sur quatre principes directeurs qui, ensemble, renforcent son efficacité à l'échelle de la Banque : Ton donné par la direction, Responsabilité, Communication efficace et sens critique, et Mesures incitatives.

- **Ton donné par la direction** : Notre culture de gestion des risques s'articule autour d'une approche en gestion des risques qui favorise l'ouverture, une démarche constructive de remise en question et la responsabilité personnelle. En faisant comprendre, par ses agissements, l'importance de cette responsabilité, chaque membre de la haute direction joue un rôle essentiel dans la promotion d'une saine culture de gestion des risques auprès de tous les membres du personnel. Le Conseil d'administration supervise les objectifs généraux de BMO et affirme qu'ils reposent sur une stratégie de gestion des risques solide et sur un cadre de gestion globale des risques efficace qui convient à la nature, à l'ampleur, à la complexité et au profil de risque de nos activités.
- **Responsabilité** : L'approche en trois points de contrôle constitue la pierre angulaire du cadre de gestion globale des risques de BMO. Notre culture de gestion des risques favorise aussi la communication, à la haute direction, des préoccupations associées aux risques éventuels ou émergents afin qu'elles puissent être évaluées et traitées comme il se doit. BMO favorise un environnement où les préoccupations peuvent être soulevées sans représailles.
- **Communication efficace et sens critique** : Un partage de l'information, à la fois ponctuel et transparent, est également essentiel, car il permet de faire participer les parties prenantes aux principales décisions et aux discussions portant sur la stratégie, ce qui apporte plus de rigueur et de discipline à la prise de décisions de BMO. En plus de favoriser la détection, le signalement et la résolution des questions en temps opportun, cette approche encourage la communication ouverte, l'exercice du sens critique et une compréhension des principaux risques auxquels l'organisation est exposée, ce qui fait que les employés ont les outils nécessaires et sont habilités à prendre des décisions et à agir de manière concertée et cohérente, s'appuyant à cette fin sur un cadre de surveillance et de contrôle solide et des plus efficaces.
- **Mesures incitatives** : La rémunération et d'autres mesures incitatives concordent avec une prise de risques empreinte de prudence de sorte qu'elles récompensent une affectation appropriée du capital et le respect des règles et principes du cadre de gestion globale des risques, et découragent la prise de risques démesurés. Les gestionnaires des risques participent à la conception des programmes d'incitatifs qui sont susceptibles d'influer sur la prise de risques. Nous offrons également des programmes de formation conçus pour garantir une profonde compréhension des cadres de gestion des risques et de gestion du capital de BMO à l'échelle de l'organisation, fournissant ainsi aux employés et aux membres de la direction les outils et les connaissances dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs responsabilités de surveillance indépendante des risques, et ce, quel que soit le poste qu'ils occupent.

## Risque de crédit et de contrepartie

Le **risque de crédit et de contrepartie** désigne la possibilité de subir des pertes financières si un débiteur (soit un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie) ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie.

Il existe un risque de crédit et de contrepartie dans toutes les activités d'octroi de crédit auxquelles nous prenons part, dans la détention de titres de placement, dans les transactions mettant en jeu des produits de négociation et autres produits des marchés financiers et dans les activités liées à la titrisation. Le risque de crédit et le risque de contrepartie représentent les plus importants risques mesurables auxquels nous sommes exposés. Une gestion efficace du risque de crédit et de contrepartie est un facteur essentiel à notre réussite puisque l'incapacité à le faire aurait immédiatement de lourdes conséquences sur notre bénéfice, notre situation financière et notre réputation.

### Gouvernance du risque de crédit et de contrepartie

Le cadre de gestion du risque de crédit vise à garantir que la totalité des risques de crédit importants auxquels l'organisation est exposée sont détectés, évalués, gérés, surveillés et signalés de manière régulière. Le Comité d'évaluation des risques (CER) supervise la gestion de tous les risques importants auxquels BMO fait face, ce qui englobe la supervision du cadre de gestion du risque de crédit. Ce cadre intègre des principes directeurs qui sont définis par une série de politiques et normes générales et qui sont appliqués par l'entremise de procédures d'exploitation précises. Ces politiques et normes sont régulièrement passées en revue et modifiées au besoin afin de s'assurer qu'elles sont à jour et conformes à notre degré d'appétit pour le risque. Ces principes de gestion du risque de crédit régissent la structure, les limites (le montant notionnel et le montant du capital), les sûretés exigées, le suivi, le signalement et la gestion continue du risque de crédit et de contrepartie.

Ce sont les prêteurs au sein des groupes d'exploitation qui doivent recommander d'approuver les décisions en matière de crédit après avoir procédé aux contrôles préalables requis, et ils assument la pleine responsabilité des risques qui y sont inhérents. Dans certains cas, des transactions moins importantes peuvent être évaluées au moyen d'un processus de prise de décision automatique ou approuvées par des preneurs fermes de premier niveau ayant la formation, l'indépendance et un devoir de surveillance. Les agents de crédit de la Gestion globale des risques et du portefeuille approuvent les transactions de plus grande ampleur ou les transactions comportant un risque plus important et doivent procéder à une évaluation indépendante objective des recommandations pertinentes et des risques assumés par les prêteurs. Ces membres du personnel du premier et du deuxième point de contrôle sont soumis à un processus de qualification des prêteurs et œuvrent dans un environnement bien encadré et doté d'une structure claire de délégation des pouvoirs décisionnels qui prévoit notamment des limites d'octroi de prêts déléguées individuelles, le cas échéant, lesquelles sont revues une fois l'an, ou plus fréquemment si nécessaire. Le Conseil d'administration délègue annuellement au chef de la direction des limites d'octroi de prêts discrétionnaires qui, lui, en délègue à son tour à de hauts dirigeants. Les décisions en matière de crédit sont prises au palier de direction, compte tenu de l'envergure de la transaction et de son degré de risque, conformément à un éventail de normes, de politiques et de procédures générales qui régissent la conduite des activités qui causent un risque de crédit. L'Audit interne examine et teste les processus de gestion, les contrôles et un échantillon des transactions de crédit afin d'évaluer le respect des normes de crédit acceptables conformément à l'énoncé d'appétit pour le risque de BMO ainsi que la conformité à toutes les politiques, normes et procédures d'entreprise en vigueur qui s'y appliquent.

Dans le cas des emprunteurs constitués d'entreprises et de grandes entreprises qui présentent un risque de défaut plus élevé que la normale, nous avons mis en place des politiques officielles qui décrivent le cadre de gestion de ces comptes et identifient les groupes spécialisés qui les gèrent. Nous nous efforçons de repérer rapidement les emprunteurs qui font face à des difficultés financières, et tout est mis en œuvre pour ramener ces comptes à un niveau de risque acceptable par l'exercice d'un bon jugement d'affaires et l'élaboration de solutions de redressement avisées et constructives.

Toutes les expositions au risque de crédit sont surveillées de manière continue. Les comptes des entreprises et des grandes entreprises sont passés en revue régulièrement, généralement au moins une fois l'an, la plupart étant assujettis à des déclencheurs de contrôle interne qui, en cas de manquement, donnent lieu à un examen intermédiaire. La fréquence des examens s'accroît selon la probabilité et l'importance des pertes sur créances potentielles. Les situations à plus haut risque qui se dégradent sont portées à l'attention de groupes de gestion de comptes spécialisés pour un examen plus approfondi au besoin. En outre, des examens de portefeuilles et de secteurs sont réalisés périodiquement, ce qui englobe des simulations de crise et des analyses de scénarios fondées sur les risques actuels, émergents ou éventuels. Des rapports sont transmis au Conseil d'administration et aux comités de la haute direction au moins une fois par trimestre, et plus fréquemment au besoin, afin de les informer de l'évolution du risque de crédit de nos portefeuilles, dont les variations de la concentration de ce risque, les comptes inscrits sur la liste de comptes à surveiller, les prêts douteux, les dotations à la provision pour pertes sur créances, la détérioration du crédit et toute question concernant les nouveaux risques de crédit importants. Ceci permet de soutenir le CER et les comités de la haute direction dans leur prise de décisions au besoin.

Le risque de crédit de contrepartie crée un risque de perte bilatérale puisque la valeur marchande d'une transaction peut être positive ou négative pour l'une ou l'autre des parties. Les positions exposées à ce risque font l'objet de la surveillance du crédit, de limites, d'un cadre de gestion du risque et de processus d'approbation identiques à ceux décrits ci-dessus. Cependant, en raison de sa nature, les expositions au risque de crédit de contrepartie sont aussi surveillées aux termes du cadre de gestion du risque de marché. Afin de réduire notre exposition au risque de crédit de contrepartie, les transactions sont souvent assorties de garanties, et les opérations peuvent être compensées par l'intermédiaire d'une contrepartie centrale réglementée, ce qui réduit le risque systémique global en agissant comme intermédiaire entre les contreparties, en maximisant la compensation entre les opérations et en isolant les défaillances de chaque contrepartie. Les contreparties centrales réglementaires réduisent le risque de défaillance d'une contrepartie au moyen d'exigences portant sur des marges (marges initiales ou marges de variation) et d'un processus de gestion des situations de défaut, ce qui englobe la mise sur pied d'un fonds de défaillance et d'autres provisions. Nos expositions à des contreparties centrales réglementaires sont assujetties au même cadre de gouvernance, de surveillance et de notation du risque de crédit que nous appliquons à tous les autres comptes de grandes entreprises.

## Gestion du risque de crédit et de contrepartie

### Gestion des garanties

Les garanties servent à atténuer le risque de crédit afin de réduire au minimum les pertes qui, autrement, seraient subies advenant un défaut. En fonction du type d'emprunteur ou de contrepartie, des actifs disponibles ainsi que de la structure et du terme des obligations de crédit, les garanties peuvent prendre différentes formes. Dans le cas d'entreprises et de grandes entreprises emprunteuses, les garanties peuvent être constituées d'actifs d'entreprises, comme des comptes clients, des stocks, du matériel ou des biens immobiliers, ou d'actifs personnels donnés en gage. Dans le cas des contreparties commerciales et lorsque cela est possible, il se peut que BMO conclue, à l'égard d'expositions au risque de crédit inscrites au bilan, des accords de compensation nette qui sont juridiquement exécutoires. Dans le cadre des activités mettant en jeu du financement par titres (y compris des ententes de mise en pension et de prêt de titres), nous obtenons des garanties financières admissibles que nous contrôlons et pouvons liquider rapidement.

Les garanties relatives aux positions de négociation de dérivés exposées au risque de contrepartie de BMO sont essentiellement sous forme de trésorerie et de titres liquides admissibles qui sont surveillés et réévalués tous les jours. Ces garanties sont obtenues en vertu des modalités contractuelles stipulées dans la documentation normalisée du secteur.

Sauf en de rares exceptions, nous utilisons la convention-cadre élaborée par l'International Swaps and Derivatives Association Inc. ainsi que, fréquemment, une annexe au soutien de crédit, pour documenter nos relations de négociation de dérivés hors cote non compensés de manière centralisée que nous entretenons avec nos contreparties et qui font l'objet de sûretés.

Une annexe au soutien de crédit donne à une partie le droit d'exiger un transfert de garanties (ou un autre soutien au crédit) lorsque le risque lié aux dérivés hors cote de l'autre partie dépasse le seuil convenu. Les garanties à transférer peuvent comprendre la marge de variation ou la marge initiale et la marge de variation. Les annexes au soutien de crédit renferment, entre autres mesures, certains seuils et certaines dispositions décrivant les types de garanties qui sont acceptables, une méthode pour les évaluer (des escomptes sont souvent appliqués aux valeurs de marché), la disponibilité de la sûreté à la remise en garantie par son bénéficiaire ainsi que le mode de calcul des intérêts.

Pour documenter nos relations contractuelles de financement par titres que nous entretenons avec nos contreparties, nous nous servons de conventions-cadres de mise en pension dans le cas de mises en pension de titres et nous utilisons des accords-cadres de prêt de titres, s'il s'agit d'un prêt de titres.

Les garanties sont réévaluées régulièrement en fonction du type d'actifs. Dans le cas des prêts, les valeurs des garanties sont initialement établies au moment de leur montage, et la fréquence des réévaluations dépend du type de garantie. Dans le cas des garanties sous forme de biens immobiliers commerciaux, une évaluation externe complète d'un bien est habituellement obtenue au moment du montage du prêt, à moins que l'exposition soit d'un montant inférieur à un seuil déterminé, auquel cas une évaluation interne et une inspection sur place sont réalisées. Les évaluations internes peuvent prendre en compte les cotisations de taxes foncières, les prix d'achat, les annonces immobilières ou l'opinion de courtiers immobiliers. La nécessité de mettre à jour l'évaluation est revue annuellement, compte tenu de la cote de risque de l'emprunteur, des locataires, des contrats de location en vigueur et de la conjoncture du marché.

Si le prêt est classé dans les prêts douteux et selon son montant, la plus récente évaluation externe, estimation ou évaluation à usage restreint est obtenue et mise à jour tous les 12 mois, et ce, tant que le prêt demeure classé dans cette catégorie. Au Canada, dans le cas d'un bien immobilier résidentiel à l'égard duquel le ratio prêt/valeur initial est de moins de 80 %, une évaluation indépendante du bien est obtenue systématiquement au montage du prêt. Aux États-Unis, dans le cas des prêts résidentiels garantis par des biens immobiliers, une évaluation indépendante du bien est obtenue pour tous les prêts qui seront détenus dans le portefeuille de prêts de BMO. Dans le cas de certains prêts immobiliers montés à l'égard de biens destinés à être vendus à des agences parrainées par le gouvernement, cette exigence peut être levée en présence d'une évaluation existante au dossier de l'agence en question.

Nous pouvons faire appel aux services externes que fournit la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou à un modèle d'évaluation automatisé fourni par un fournisseur de services de gestion des évaluations indépendant pour nous aider à déterminer la valeur actuelle d'un bien ou la nécessité de procéder à une évaluation exhaustive de celui-ci.

Dans le cas d'un prêt hypothécaire à l'habitation assuré au Canada et présentant un ratio prêt/valeur initial de plus de 80 %, il incombe à l'assureur du prêt de confirmer la valeur actuelle du bien.

### Gestion des portefeuilles et concentrations du risque de crédit et de contrepartie

Nos politiques de gouvernance du risque de crédit exigent un degré acceptable de diversification afin d'aider à éviter des concentrations indues du risque de crédit. Il peut y avoir concentration de ce risque si un nombre relativement important de clients mènent des activités comparables, sont situés dans une même région ou présentent des caractéristiques économiques à ce point semblables que l'évolution de conditions économiques, politiques ou autres pourrait avoir des conséquences similaires sur leur capacité à honorer leurs obligations contractuelles. Des limites peuvent être établies pour plusieurs aspects des portefeuilles, notamment en ce qui concerne les concentrations par industrie, secteur spécialisé, pays, produit ou titulaire de compte. Nous avons recours à une gamme d'outils pour réduire les expositions au risque de crédit de notre portefeuille de prêts. Ces outils comprennent la vente d'actifs, la titrisation traditionnelle ou l'achat d'une protection de crédit sous la forme de swaps sur défaillance ou d'assurance crédit et de transactions comportant un transfert de risque. Le risque de crédit est atténué en obtenant une protection auprès d'une contrepartie mieux notée ou une garantie de grande qualité. Les activités d'atténuation du risque de crédit soutiennent notre gestion en matière de capital et de concentration de crédit individuel et de portefeuille.

Nos actifs de crédit constituent un portefeuille bien diversifié qui regroupe des millions de comptes dont les titulaires sont en majorité des particuliers et des petites et moyennes entreprises. Sur la base des prêts et engagements utilisés, notre exposition au risque de crédit en cas de défaut la plus importante au 31 octobre 2023 relevait de particuliers et totalisait 344 912 millions de dollars (290 896 millions au 31 octobre 2022).

### Risque de corrélation défavorable

Il existe un risque de corrélation défavorable lorsque notre exposition à une contrepartie ou l'ampleur de notre perte éventuelle est étroitement liée à la probabilité de défaut de la contrepartie. Un risque spécifique de corrélation défavorable survient lorsque la qualité du crédit de la contrepartie et les facteurs de risque de marché qui influent sur la garantie ou les autres éléments d'atténuation du risque sont très fortement liés, et un risque général de corrélation défavorable survient lorsque la qualité du crédit de la contrepartie affiche, sans raison apparente, des liens étroits avec des facteurs macroéconomiques ou autres qui influent sur l'élément d'atténuation du risque. Nos procédures exigent de repérer le risque spécifique de corrélation défavorable que posent les transactions et d'en tenir compte dans l'évaluation des risques, notamment dans le cas de positions accrues, quelles qu'elles soient.

## Évaluation du risque de crédit et de contrepartie

BMO quantifie le risque de crédit tant au niveau de l'emprunteur ou de la contrepartie qu'à celui du portefeuille. Pour restreindre la volatilité du bénéfice, gérer les pertes sur créances attendues et réduire le plus possible les pertes imprévues, le risque de crédit est évalué et mesuré à l'aide des paramètres fondés sur le risque suivants :

- L'**exposition en cas de défaut (ECD)** représente une estimation de l'encours d'une exposition de crédit au moment où un défaut pourrait survenir.
- La **perte en cas de défaut (PCD)** est une mesure de la perte économique de BMO, telle la somme qui pourrait ne pas être recouvrée en cas de défaut, sous la forme d'une proportion de l'exposition en cas de défaut.
- La **probabilité de défaut (PD)** représente la probabilité qu'un emprunteur ou une contrepartie tombe en situation de défaut au cours d'une période de un an.
- La **perte prévue (PP)** est une mesure représentant la perte attendue de BMO dans le cours normal des activités au cours d'une période donnée. La PP est calculée en fonction de l'ECD, de la PCD et de la PD.

Aux termes de Bâle III, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) autorise trois approches d'évaluation du risque de crédit, soit l'approche standard, l'approche fondée sur les notations internes « fondation » (approche NI fondation) et l'approche fondée sur les NI avancée (approche NI avancée). BMO a principalement recours à l'approche fondée sur les NI qui englobe l'approche NI avancée et l'approche NI fondation pour déterminer les actifs pondérés en fonction du risque de crédit de ses portefeuilles, dont ceux de sa filiale BMO Financial Corp. En vertu de la réforme de Bâle III, il est impératif d'appliquer l'approche NI fondation à un sous-ensemble de risques conformément à l'approche fondée sur les NI lorsque la PCD et l'ECD sont fondées sur des valeurs prescrites par des organismes de réglementation. Il y a lieu de se reporter aux Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires pour de plus amples détails sur l'exposition totale (calculée comme étant l'ECD) des portefeuilles de prêts aux particuliers ainsi que des portefeuilles de prêts de la clientèle de gros aux termes de l'approche fondée sur les NI servant à déterminer les fonds propres réglementaires. Le reste de l'exposition reflète les exemptions aux modèles axés sur l'approche fondée sur les NI et est assujéti à l'approche standard sous réserve de l'approbation du BSIF. Nous poursuivons le passage à l'approche NI avancée pour toutes les positions importantes de cette catégorie. Pour ce qui est des expositions de titrisation, nous appliquons la hiérarchie des approches prescrite par Bâle, y compris l'approche fondée sur les notations internes pour les opérations de titrisation et l'approche fondée sur les notations externes ainsi que l'approche standard.

Tant le cadre régissant les fonds propres réglementaires de BMO que celui relatif au capital économique de BMO exigent l'utilisation de l'ECD aux fins de l'évaluation du risque de crédit et de contrepartie. Le capital est calculé en fonction des expositions qui, lorsque cela était applicable, ont été redistribuées selon une tranche de PD ou de PCD plus favorable ou reclassées dans une différente catégorie d'actifs, selon le classement de Bâle, en raison de l'application de mesures d'atténuation du risque de crédit et compte tenu de ces mesures, lesquelles englobent les garanties et la compensation.

Au 31 octobre 2023 et 2022, l'exposition totale au risque de crédit, par type et par secteur d'activité, selon les catégories de classement de Bâle III, s'établissait comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Montants utilisés <sup>3,7</sup>		Engagements (non utilisés) <sup>3,8</sup>		Autres éléments hors bilan <sup>3,9</sup>		Instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote <sup>4,10</sup>		Transactions de type mise en pension <sup>4,5,11</sup>		Total <sup>1</sup>	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Particuliers	281 087	233 450	63 812	57 446	13	-	-	-	-	-	344 912	290 896
Institutions financières	95 433	112 185	18 690	34 216	7 201	8 036	19 307	16 467	16 177	18 197	156 808	189 101
Administrations publiques	219 809	186 542	2 551	1 869	1 575	434	8 193	8 063	5 870	9 287	237 998	206 195
Secteur manufacturier	33 141	32 515	16 059	17 522	1 915	2 050	807	1 643	-	-	51 922	53 730
Secteur immobilier	61 766	49 639	11 843	12 911	971	1 238	224	459	-	-	74 804	64 247
Commerce de détail	27 858	23 890	4 621	4 890	441	549	129	248	-	-	33 049	29 577
Services	56 649	52 437	13 552	17 113	3 172	3 169	696	695	-	-	74 069	73 414
Commerce de gros	20 117	18 037	7 618	7 206	611	775	167	336	-	-	28 513	26 354
Industrie pétrolière et gazière	3 364	3 823	2 889	4 440	788	1 341	1 444	6 066	-	-	8 485	15 670
Services publics	11 224	8 781	8 767	12 885	4 547	4 323	1 850	2 087	-	-	26 388	28 076
Autres <sup>2</sup>	62 636	50 936	18 132	18 111	4 009	5 287	1 634	1 649	-	-	86 411	75 983
<b>Total de l'exposition en cas de défaut<sup>6</sup></b>	<b>873 084</b>	<b>772 235</b>	<b>168 534</b>	<b>188 609</b>	<b>25 243</b>	<b>27 202</b>	<b>34 451</b>	<b>37 713</b>	<b>22 047</b>	<b>27 484</b>	<b>1 123 359</b>	<b>1 053 243</b>

<sup>1</sup> Exposition au risque de crédit exclusion faite des titres de participation, de la titrisation et d'autres actifs, tels les investissements négligeables, l'écart d'acquisition, les actifs d'impôt différé et les immobilisations incorporelles.

<sup>2</sup> Comprend les secteurs restants qui individuellement comptent pour moins de 2 % de l'exposition totale.

<sup>3</sup> Représente le montant brut de l'exposition au risque de crédit compte non tenu des sûretés.

<sup>4</sup> L'exposition au risque de crédit en cas de défaut comprend les sûretés.

<sup>5</sup> Les transactions de type mise en pension comprennent les mises en pension, les prises en pension et les prêts de titres, lesquels comportent des expositions relatives à la fois à l'actif et au passif. L'incidence des sûretés sur le risque de crédit liée aux opérations de type mise en pension s'est élevée à 228 691 millions de dollars (215 806 millions en 2022).

<sup>6</sup> Ne tient pas compte des risques découlant des dérivés et des opérations de type mise en pension compensés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ou d'une contrepartie centrale totalisant 9 025 millions de dollars (13 698 millions en 2022).

<sup>7</sup> Les expositions aux engagements utilisés visent notamment les prêts, les acceptations et les dépôts auprès d'institutions financières réglementées ainsi que certaines valeurs mobilières.

<sup>8</sup> Les engagements non utilisés comprennent toutes les autorisations non utilisées relatives aux expositions aux engagements utilisés mentionnés ci-dessus, y compris les autorisations qui sont révoquables sans condition. L'ECD relative aux engagements non utilisés est calculée au moyen d'un modèle qui se base sur des données empiriques internes.

<sup>9</sup> Les autres éléments hors bilan comprennent des éléments comme les garanties, les lettres de crédit de soutien et les crédits documentaires.

<sup>10</sup> Les instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote comprennent les instruments qui sont détenus dans des comptes d'opérations effectuées au nom de la Banque et qui comportent une exposition au risque de crédit en plus d'un risque de marché. Le calcul de l'ECD relative aux instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote comprend les sûretés.

<sup>11</sup> L'ECD relative à de telles transactions correspond au montant de l'exposition, déduction faite des garanties.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

## Systèmes de notation du risque de crédit

Les systèmes d'évaluation du risque de BMO sont conçus pour évaluer et mesurer le risque inhérent aux positions.

Les paramètres fondés sur le risque de crédit sont surveillés, examinés et validés de manière régulière. Leur suivi a lieu trimestriellement, et ce, qu'il s'agisse des modèles appliqués aux prêts à la clientèle de détail et de ceux employés pour les prêts à la clientèle de gros. Il y a lieu de se reporter à la section Risque de modèle pour obtenir des détails sur le processus d'atténuation du risque de modèle.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante de la note 5 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de 2023.

### Clientèle de détail (particuliers et petites entreprises)

Les portefeuilles de prêts aux particuliers et aux petites entreprises sont constitués d'un groupe diversifié de comptes de clients et comprennent des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels, des prêts sur cartes de crédit, des prêts automobiles et des prêts aux petites entreprises. Ces prêts sont gérés comme des lots de risques homogènes aux fins de la notation du risque. Des processus de soutien décisionnels sont élaborés à l'aide de techniques statistiques et de systèmes experts reconnus, et ce, à des fins d'octroi et de suivi. La combinaison de modèles décisionnels, d'indicateurs relatifs au comportement, d'arbres décisionnels et de connaissances d'experts permet de prendre des décisions de crédit optimales dans un environnement centralisé et automatisé.

Le système de notation du risque de crédit à l'égard de la clientèle de détail évalue le risque en fonction des caractéristiques de prêt individuelles.

Nous disposons d'un éventail de modèles de PD, de PCD et d'ECD développés en interne pour chaque portefeuille important de clientèle de détail. Les principales gammes de produits sous-jacentes à chacun des portefeuilles de prêts à la clientèle de détail sont modélisées séparément de façon que les paramètres de risque tiennent compte de la nature distincte de chaque produit. Les modèles s'appuient généralement sur des données historiques internes enregistrées sur une période de plusieurs années pour au moins un cycle économique entier, conformément aux exigences réglementaires. Des ajustements des paramètres sont effectués, au besoin, afin de tenir compte de toute incertitude. Les paramètres du risque de crédit à l'égard de la clientèle de détail sont examinés et calibrés annuellement, au besoin, afin d'inclure des données supplémentaires ainsi que des données les plus récentes dans le processus de leur estimation. Les facteurs de risque utilisés dans les modèles employés pour les prêts à la clientèle de détail peuvent englober des attributs personnalisés tels que la situation de défaut et les notations de crédit ainsi que des attributs portant sur les comptes, tels que le montant du prêt et son utilisation.

Une PD est attribuée à des groupes homogènes afin de refléter la moyenne à long terme des taux de défaut sur un an pour la durée du cycle économique.

Une PCD estimative est calculée en actualisant les paiements de recouvrement futurs au moment du défaut, y compris les coûts associés au recouvrement.

Une ECD estimative est calculée en divisant le solde au moment du défaut par la limite de crédit au début de l'exercice. Pour les produits non renouvelables, comme les prêts hypothécaires, l'ECD équivaut à la totalité de l'encours actuel et ne comporte aucune portion inutilisée.

Aux fins des fonds propres, les PCD et ECD estimatives sont calibrées de manière à refléter des conditions de repli. Les PD, PCD et ECD sont actualisées annuellement et recalibrées au besoin, en comparant les données estimatives aux données historiques observées.

### Fourchette des probabilités de défaut de la clientèle de détail par cote de risque

Profil de risque	Fourchette des probabilités de défaut
Exceptionnellement faible	≤ 0,05 %
Très faible	> 0,05 % à 0,20 %
Faible	> 0,20 % à 0,75 %
Moyen	> 0,75 % à 7,00 %
Élevé	> 7,00 % à 99,99 %
En défaut	100 %

### Clientèle de gros (États souverains, banques, entreprises et grandes entreprises)

Pour nos portefeuilles de la clientèle de gros, un cadre global de notation des risques est appliqué à toutes les contreparties, qu'il s'agisse d'États souverains, de banques, d'entreprises ou de grandes entreprises. L'un des éléments clés de ce cadre d'évaluation est l'attribution, aux emprunteurs ou aux contreparties, de cotes de risque appropriées. Nous comptons toute une gamme de cotes de risque de l'emprunteur générales et propres à un secteur élaborées en interne ainsi que des modèles de PCD et d'ECD au niveau du portefeuille pour chacun des portefeuilles de prêts aux États souverains, aux banques, aux entreprises et aux grandes entreprises.

Les modèles de cotes de risque de l'emprunteur tiennent compte des principales caractéristiques financières et non financières des emprunteurs et génèrent une cote au niveau de l'emprunteur qui tient compte du rang relatif du risque de défaut. Les modèles s'appuient essentiellement sur des données internes, conjuguées au jugement, si nécessaire, pour les portefeuilles ayant un faible risque de défaut.

Les cotes de risque sont évaluées et attribuées au moment du montage du prêt et sont réévaluées lorsque les emprunteurs demandent des modifications à leurs facilités de crédit ou lorsque des événements déclenchent un examen, comme un changement de cote externe ou le non-respect d'une clause restrictive. Les cotes de risque de l'emprunteur sont examinées au moins une fois l'an et des examens plus fréquents sont effectués à l'égard des emprunteurs qui affichent de moins bonnes cotes de risque. Les cotes attribuées sont analysées en fonction d'une PD qui tient compte de la probabilité d'une situation de défaut sur une période de un an. À mesure qu'un emprunteur passe d'une cote de risque à une autre, la PD qui lui est attribuée évolue également.

Nous employons une échelle maîtresse qui, outre celle de défaut, comporte 14 catégories de cotes de risque de l'emprunteur et, pour chaque cote comprise dans chacun des groupes d'actifs, des PD sont attribuées afin de refléter la moyenne à long terme des taux de défaut sur un an, sur la durée d'un cycle économique, ainsi qu'en fonction d'analyses comparatives externes, si cela est nécessaire.

Une PCD estimative tient compte du rang de la créance, de la sûreté, du produit et des caractéristiques du secteur de la facilité de crédit accordée à un emprunteur. Les PCD estimatives se situent au niveau de la facilité.

Une ECD estimative tient compte du type de facilité, du secteur et du taux d'utilisation, des caractéristiques de la facilité de crédit accordée à un emprunteur. Les ECD estimatives se situent au niveau de la facilité. Un facteur de conversion en équivalent-risque de crédit des modèles d'ECD est calculé, dans le cas des facilités admissibles, en comparant le montant prélevé au moment du défaut et le montant prélevé un an avant le défaut. Le montant autorisé et le montant prélevé, un an avant le défaut, sont utilisés pour répartir chaque facilité de crédit entre la tranche prélevée et la tranche non prélevée, le cas échéant.

Des modèles de PCD et d'ECD ont été conçus pour chaque catégorie d'actifs à l'aide de données internes comptabilisées sur une période de plusieurs années qui englobe au moins un cycle économique entier, conformément aux exigences réglementaires. Les résultats sont évalués en les comparant à des données externes, si cela est nécessaire, et des ajustements des paramètres sont effectués, au besoin, afin de tenir compte de toute incertitude. Aux fins des capitaux propres, les paramètres de PCD et d'ECD sont calibrés pour refléter des conditions économiques défavorables. Les PD, PCD et ECD estimatives sont mises à jour annuellement et recalibrées au besoin en comparant les estimations aux données historiques observées.

Comme le démontre le tableau ci-dessous, notre système interne de notation du risque peut concorder avec ceux des agences de notation externes.

### Échelle de notation des risques des emprunteurs de gros

Cote de BMO	Équivalent implicite de Moody's Investors Service	Équivalent implicite de Standard & Poor's
<b>Acceptable</b>		
De I-1 à I-7	De Aaa à Baa3	De AAA à BBB-
De S-1 à S-4	De Ba1 à B1	De BB+ à B+
<b>Liste de comptes à surveiller</b>		
De P-1 à P-3	De B2 à Ca	De B à CC
<b>En défaut / Douteux</b>		
De D-1 à D-4	C	De C à D

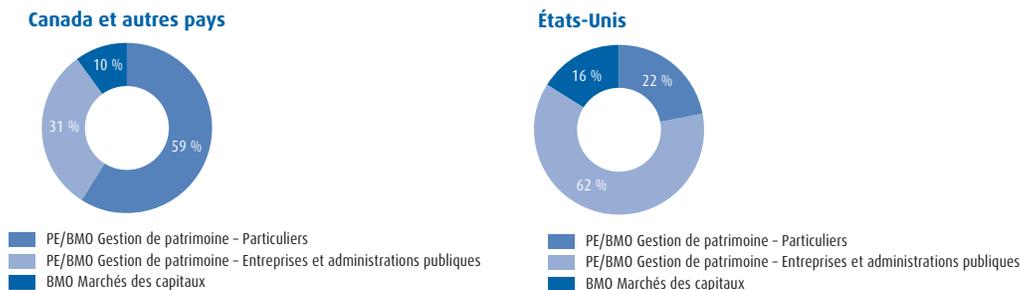
Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante de la note 5 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de 2023.

## Information sur la qualité du crédit

### Analyse des portefeuilles

Le total des engagements de crédit en cours à l'échelle de l'organisation s'établissait à 1 123,4 milliards de dollars au 31 octobre 2023, soit 537,4 milliards comptabilisés au Canada, 539,2 milliards, aux États-Unis et 46,8 milliards, dans d'autres pays. Ce résultat représentait une hausse de 70,2 milliards, ou de 7 %, en regard de l'exercice précédent.

Les portefeuilles de prêts de BMO demeurent bien diversifiés par secteur d'activité et par région. Le solde brut des prêts et acceptations a augmenté de 101,2 milliards de dollars, ou de 18 %, par rapport à ce qu'il était un an plus tôt et s'établissait à 668,4 milliards au 31 octobre 2023. La répartition géographique des portefeuilles canadiens et américains de BMO a représenté respectivement 55,9 % et 42,4 % du total des prêts, contre 62,6 % et 35,4 % à l'exercice précédent. Les portefeuilles de prêts sont bien diversifiés, celui des prêts aux particuliers représentant 43,9 % du portefeuille global, en légère baisse par rapport à 43,1 % à l'exercice précédent, et les prêts aux entreprises et aux administrations publiques correspondant à 56,1 % du portefeuille total, en légère baisse par rapport à 56,9 % à l'exercice précédent.



### Prêts destinés à l'immobilier commercial

Les prêts destinés à l'immobilier commercial s'entendent de prêts octroyés dans le but de financer des bâtiments ou des terrains devant générer des profits, qu'ils soient tirés de la vente d'un bien ou de revenus locatifs. Les prêts destinés à l'immobilier commercial s'adressent principalement à deux types d'activités immobilières, soit des immeubles productifs de revenus (bureaux, locaux industriels et commerciaux et immeubles résidentiels comportant plus de quatre logements) et la construction de ces biens ainsi que l'aménagement de terrains et la construction de biens destinés à la vente (lotissements, copropriétés et autres catégories de biens). Nous cibons les propriétaires de portefeuilles d'immeubles commerciaux productifs de revenus affichant une performance opérationnelle stable, des portefeuilles diversifiés, un faible endettement et un accès continu à des capitaux, ce qui comprend les entreprises ayant une structure juridique comme les fiducies de placement immobilier (FPI), les fonds de placement immobiliers, les sociétés d'exploitation immobilière (REOC) ainsi que les caisses de retraite et autres propriétaires établis d'immeubles commerciaux productifs de revenus.

Notre portefeuille de prêts destinés à l'immobilier commercial s'est chiffré à 69,8 milliards de dollars au 31 octobre 2023 (54,5 milliards au 31 octobre 2022), et il compte pour 10 % du total du solde brut des prêts et acceptations (10 % au 31 octobre 2022). Le portefeuille est bien géré, respecte des normes d'octroi de crédit cohérentes et prudentes et est assorti de critères d'octroi du crédit stricts et d'une résilience structurelle, ce qui se traduit par une qualité du crédit solide. Au 31 octobre 2023, 57 % des prêts destinés à l'immobilier commercial étaient de catégorie investissement (69 % au 31 octobre 2022) et 41 % de catégorie spéculative (30 % au 31 octobre 2022), les prêts douteux représentant 1 % du portefeuille (0 % au 31 octobre 2022).

Notre portefeuille de prêts destinés à l'immobilier commercial est bien diversifié en termes d'entreprises, de types de propriétés et de régions. En raison de la prédominance du mode de travail à distance et hybride suivant la pandémie, les immeubles à bureaux font partie d'un des secteurs comportant un risque plus élevé, soit le secteur des immeubles commerciaux, et ils représentent 1 % de notre total du solde brut des prêts et acceptations. En plus de gérer les limites que nous avons imposées pour le portefeuille de prêts destinés à l'immobilier commercial, nous appliquons des limites inférieures à chacun des secteurs, dont les immeubles à bureaux, ce qui nous permet d'atténuer toute exposition aux risques connexes.

### Prêts garantis par des biens immobiliers

Les prêts garantis par un bien immobilier englobent les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit sur valeur domiciliaire que nous consentons à des particuliers et garantis par des biens immobiliers résidentiels lesquels sont définis comme étant des structures résidentielles de un à quatre logements. La majoration des taux d'intérêt préférentiels au cours des exercices 2022 et 2023 a eu une incidence sur les prêts hypothécaires à taux variable qui s'est traduite par un amortissement négatif et prolongé. Ces hausses de taux n'ont eu aucune répercussion immédiate sur les prêts hypothécaires à taux fixe puisqu'ils sont assortis d'un taux fixe jusqu'à leur renouvellement.

Nous soumettons régulièrement nos portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit sur valeur domiciliaire à des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions que pourraient avoir des événements extrêmes. Ces simulations de crise font intervenir des scénarios défavorables allant de modérés à graves. Les pertes sur créances ainsi prévues varient selon la gravité du scénario et sont actuellement considérées comme gérables.

Les tableaux suivants présentent une ventilation des prêts hypothécaires à l'habitation et des marges de crédit sur valeur domiciliaire par région ainsi que l'encours des prêts assurés et non assurés. Les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit sur valeur domiciliaire sont garantis par des propriétés résidentielles.

### Prêts garantis par un bien immobilier au Canada

(en millions de dollars canadiens)	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit sur la valeur domiciliaire amortissables	Total des prêts garantis par un bien immobilier amortissables	Prêts garantis par un bien immobilier non amortissables	Total des prêts garantis par un bien immobilier au Canada
<b>Au 31 octobre 2023</b>	<b>150 575</b>	<b>35 741</b>	<b>186 316</b>	<b>12 982</b>	<b>199 298</b>
Au 31 octobre 2022	139 394	34 083	173 477	13 219	186 696

Prêts hypothécaires à l'habitation<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Au 31 octobre 2023					Au 31 octobre 2022				
	Encours			Pour la période de 12 mois close le		Encours			Pour la période de 12 mois close le	
	Assurés <sup>3</sup>	Non assurés	Total	En % du total	RPV moyen non assuré <sup>4</sup>	Assurés <sup>3</sup>	Non assurés	Total	En % du total	RPV moyen non assuré <sup>4</sup>
Région <sup>2</sup>										
Atlantique	3 347	3 452	6 799	3,8 %	71 %	3 197	3 255	6 452	4,3 %	72 %
Québec	9 242	12 903	22 145	12,5 %	71 %	8 892	12 156	21 048	14,2 %	72 %
Ontario	14 643	56 798	71 441	40,3 %	70 %	14 411	49 664	64 075	43 %	70 %
Alberta	9 885	7 302	17 187	9,7 %	73 %	9 552	6 854	16 406	11 %	74 %
Colombie-Britannique	4 746	24 391	29 137	16,5 %	67 %	4 680	22 919	27 599	18,5 %	68 %
Ailleurs au Canada	2 264	1 602	3 866	2,2 %	73 %	2 179	1 635	3 814	2,6 %	73 %
Total au Canada	44 127	106 448	150 575	85,0 %	70 %	42 911	96 483	139 394	93,6 %	70 %
États-Unis	68	26 607	26 675	15,0 %	77 %	16	9 470	9 486	6,4 %	72 %
Total	44 195	133 055	177 250	100 %	71 %	42 927	105 953	148 880	100 %	71 %

Marges de crédit sur valeur domiciliaire<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Au 31 octobre 2023					Au 31 octobre 2022				
	Portefeuille			Pour la période de 12 mois close le		Portefeuille			Pour la période de 12 mois close le	
	Encours	En %	Montants autorisés	En %	RPV moyen <sup>4</sup>	Encours	En %	Montants autorisés	En %	RPV moyen <sup>4</sup>
Région <sup>2</sup>										
Atlantique	996	1,8 %	1 922	1,7 %	60 %	967	1,9 %	1 835	1,9 %	64 %
Québec	9 149	16,6 %	18 071	15,9 %	67 %	8 897	17,6 %	17 085	17,4 %	71 %
Ontario	24 601	44,6 %	45 351	40,0 %	59 %	23 647	46,8 %	43 063	43,9 %	63 %
Alberta	3 203	5,8 %	6 970	6,2 %	62 %	3 232	6,4 %	6 835	6,9 %	66 %
Colombie-Britannique	10 029	18,2 %	18 899	16,7 %	59 %	9 826	19,5 %	17 953	18,3 %	61 %
Ailleurs au Canada	745	1,3 %	1 474	1,3 %	66 %	733	1,5 %	1 443	1,5 %	67 %
Total au Canada	48 723	88,3 %	92 687	81,8 %	61 %	47 302	93,7 %	88 214	89,9 %	64 %
États-Unis	6 471	11,7 %	20 615	18,2 %	60 %	3 196	6,3 %	9 902	10,1 %	64 %
Total	55 194	100 %	113 302	100 %	61 %	50 498	100 %	98 116	100 %	64 %

<sup>1</sup> Les méthodes de présentation de l'information utilisées sont conformes à ce qui est énoncé en vertu de la ligne directrice B-20 du BSIF intitulée « Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels ».

<sup>2</sup> La région est déterminée selon l'adresse où se trouve la propriété grevée d'un prêt hypothécaire.

<sup>3</sup> Les prêts hypothécaires assurés constituant le portefeuille s'entendent des prêts hypothécaires assurés individuellement ou par portefeuille par l'intermédiaire d'un assureur admissible (c.-à-d. la SCHL et Sagen MI Canada<sup>SM</sup>).

<sup>4</sup> Le ratio prêt/valeur (RPV) est fonction de la valeur de la propriété lors du montage du prêt hypothécaire, de l'encours des prêts hypothécaires et des montants autorisés pouvant être prélevés sur les marges de crédit sur valeur domiciliaire.

Prêts hypothécaires à l'habitation par période d'amortissement restante<sup>1, 2</sup>

Au 31 octobre 2023 (en %)	Période d'amortissement							
	Moins de 5 ans	De 6 à 10 ans	De 11 à 15 ans	De 16 à 20 ans	De 21 à 25 ans	De 26 à 30 ans	De 31 à 35 ans	Plus de 35 ans
Canada <sup>3</sup>	0,7 %	2,5 %	6,1 %	13,6 %	32,1 %	18,0 %	2,1 %	24,9 %
États-Unis <sup>4</sup>	0,5 %	2,2 %	5,3 %	2,8 %	10,4 %	78,6 %	0,1 %	0,1 %
Total	0,7 %	2,5 %	5,9 %	12,0 %	28,8 %	27,1 %	1,8 %	21,2 %

Au 31 octobre 2022 (en %)	Période d'amortissement							
	Moins de 5 ans	De 6 à 10 ans	De 11 à 15 ans	De 16 à 20 ans	De 21 à 25 ans	De 26 à 30 ans	De 31 à 35 ans	Plus de 35 ans
Canada <sup>3</sup>	0,8 %	2,6 %	5,7 %	13,5 %	32,3 %	13,8 %	3,4 %	27,9 %
États-Unis <sup>4</sup>	0,7 %	4,9 %	9,9 %	4,9 %	14,3 %	65,0 %	0,1 %	0,2 %
Total	0,8 %	2,7 %	6,0 %	13,0 %	31,1 %	17,1 %	3,2 %	26,1 %

<sup>1</sup> La période d'amortissement restante tient compte de l'encours actuel, du taux d'intérêt, des montants des paiements effectués par les clients et de la fréquence des paiements au Canada. Des échéances contractuelles sont utilisées aux États-Unis.

<sup>2</sup> Les méthodes de présentation de l'information utilisées sont conformes à ce qui est énoncé en vertu de la ligne directrice B-20 du BSIF.

<sup>3</sup> À la suite des hausses des taux d'intérêt, le portefeuille comprenait des prêts hypothécaires à taux variables à amortissement négatif totalisant 29,9 milliards de dollars (22,3 milliards au 31 octobre 2022), les paiements contractuels étant actuellement appliqués aux intérêts et la portion des intérêts exigibles non visée par des versements étant appliquée au capital.

<sup>4</sup> Une vaste proportion des prêts hypothécaires contractés aux États-Unis dont les périodes d'amortissement sont les plus longues sont principalement associés aux programmes de modifications de prêts destinés aux emprunteurs en difficulté et aux programmes de refinancement de prêts hypothécaires instaurés par un organisme de réglementation.

## Financement à levier financier

Nous définissons les prêts à levier financier comme étant les prêts et les prêts mezzanine consentis à des sociétés de capital-investissement pour lesquels notre évaluation indique un niveau de risque de crédit plus élevé. Nous faisons l'objet d'une certaine exposition aux prêts à levier financier correspondant à 2 % du total des actifs, soit un encours de 26,7 milliards de dollars au 31 octobre 2023 (2 % et 25,1 milliards, respectivement en 2022). De ce montant, 25 % des prêts à levier financier, soit un encours de 6,8 milliards au 31 octobre 2023 (25 % et 6,3 milliards, respectivement en 2022), étaient proprement garantis par des actifs de haute qualité. Le reste du portefeuille est bien diversifié en termes de secteurs et il englobe des prêts consentis à des emprunteurs où notre exposition aux risques est relativement faible. Ce portefeuille est géré de façon étroite et comporte, dans certains cas, des éléments d'atténuation des risques et des éléments structurels qui réduisent le niveau du risque de crédit. Au 31 octobre 2023, 497 millions ou 2 % de l'ensemble des prêts à levier financier étaient classés comme douteux (348 millions ou 1 % en 2022). Outre ces activités de financement à levier financier, nous menons également des activités de prise ferme de prêts à levier qui sont gérées aux termes du cadre de gestion du risque de marché.

## Dotation à la provision pour pertes sur créances

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est chiffré à 2 178 millions de dollars sur une base comptable et à 1 473 millions sur une base ajustée, comparativement à 313 millions sur une base comptable et sur une base ajustée à l'exercice précédent, en raison de la migration défavorable du crédit malgré une amélioration des perspectives macroéconomiques, et de pertes plus élevées liées aux prêts douteux. Une analyse détaillée de la dotation à la provision pour pertes sur créances, y compris ses tendances historiques, figure au tableau 12 de la section Données complémentaires, ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

## Solde brut des prêts douteux

Le total du solde brut des prêts et acceptations douteux (SBPD) s'est situé à 3 960 millions de dollars, en hausse par rapport à 1 991 millions à l'exercice précédent. La hausse des prêts douteux a été essentiellement enregistrée dans le secteur des prêts aux entreprises et aux administrations publiques, les plus importantes augmentations des prêts douteux ayant été enregistrées dans les secteurs des services, de l'immobilier commercial et du commerce de détail. Exprimé en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations, le SBPD s'est situé à 0,59 % en 2023, en hausse par rapport au niveau historiquement bas de 0,35 % pour l'exercice précédent.

Le tableau ci-après présente les facteurs ayant contribué à la variation du SBPD. Les prêts classés dans la catégorie des prêts douteux durant l'exercice se sont chiffrés à 4 047 millions de dollars, en hausse par rapport à 1 635 millions en 2022, ce qui a découlé d'une hausse du nombre de nouveaux prêts douteux dans les portefeuilles de prêts à la clientèle de gros et de prêts aux particuliers, ce qui comprend les prêts douteux acquis dans le cadre de l'acquisition de Bank of the West. Sur le plan géographique, 42 % du total des nouveaux prêts de 2023 ont été enregistrés au Canada, en regard de 71 % en 2022.

Une répartition détaillée des prêts douteux par région et par secteur d'activité est présentée dans le tableau 8 de la section Données complémentaires et à la note 4 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

## Variations du solde brut des prêts douteux et acceptations douteuses

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)  
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2023	2022
<b>SBPD à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>1 991</b>	2 169
Prêts classés dans les prêts douteux durant l'exercice	4 047	1 635
Acquisition de prêts douteux au cours de l'exercice	415	-
Prêts reclassés dans les prêts en règle durant l'exercice	(545)	(659)
Remboursements, montant net	(1 214)	(819)
Montants sortis du bilan	(753)	(363)
Recouvrements de prêts et d'avances déjà sortis du bilan	-	-
Cessions de prêts	(24)	(54)
Fluctuations des cours de change et autres variations	43	82
<b>SBPD à la clôture de l'exercice</b>	<b>3 960</b>	1 991
SBPD en % du solde brut des prêts et acceptations	<b>0,59</b>	0,35

## Provision pour pertes sur créances

Nous recourons à une approche rigoureuse en matière de provisionnement et d'évaluation des pertes sur prêts de l'ensemble de nos portefeuilles de prêts, la détection rapide des prêts problématiques constituant un objectif clé de la gestion des risques. Nous maintenons une provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et une provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Une provision liée aux prêts productifs est maintenue afin de couvrir la perte de valeur des prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux. Notre démarche quant à l'établissement et au maintien de la provision constituée liée aux prêts productifs est fondée sur les exigences des IFRS, compte tenu de la ligne directrice émise par notre organisme de réglementation, à savoir le BSIF. Dans le cadre de la méthodologie des pertes sur créances attendues de l'IFRS 9, une provision est comptabilisée pour les pertes sur créances attendues liées aux actifs financiers, peu importe s'il y a réellement eu un événement générateur de pertes ou non. Nous comptabilisons une provision pour pertes d'un montant équivalant aux pertes sur créances attendues en fonction généralement des 12 mois à venir si le risque de crédit à la date de présentation de l'information financière n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale (étape 1). Nous comptabiliserons des pertes sur créances attendues sur la durée restante des actifs financiers productifs qui sont considérés comme ayant subi une augmentation importante du risque de crédit (étape 2).

Les pertes sur créances attendues sont calculées d'après des pondérations probabilistes qui prévoient trois scénarios économiques et sont calculées en fonction de la PD, de l'ECD et de la PCD estimatives, lesquelles sont calibrées pour satisfaire aux exigences visées pour calculer les pertes sur créances attendues à l'égard d'un actif financier précis. Le moment de la perte étant aussi pris en compte, et la perte sur créances attendue est estimée en intégrant des renseignements économiques prospectifs et au moyen de l'exercice d'un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit pour refléter les facteurs qui ne sont pas pris en compte par les modèles de pertes sur créances attendues. Une provision liée aux prêts douteux est maintenue afin de ramener la valeur comptable des prêts qui ont été individuellement désignés comme douteux (étape 3) au montant recouvrable attendu. Les provisions constituées au deuxième trimestre de 2023 tiennent compte d'une dotation initiale à la provision de 705 millions de dollars sur le portefeuille de prêts productifs acquis de Bank of the West.

Nous maintenons notre provision pour pertes sur créances à un montant que nous jugeons approprié pour absorber les pertes sur créances liées à ces prêts. Au 31 octobre 2023, le total de la provision pour pertes sur créances se situait à 4 267 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 1 269 millions par rapport à l'exercice précédent, reflétant une dotation initiale à la provision sur le portefeuille de prêts productifs de Bank of the West de 705 millions et une augmentation des provisions liées aux prêts productifs et aux prêts douteux. La provision liée aux prêts douteux s'établissait à 695 millions au 31 octobre 2023 et la provision liée aux prêts productifs se situait à 3 572 millions. Ces montants comprenaient une provision liée aux prêts douteux de 11 millions et une provision liée aux prêts productifs de 449 millions à l'égard d'engagements non utilisés et à des lettres de crédit, lesquels sont considérés comme d'autres instruments de crédit et sont inscrits dans les passifs divers. La provision liée aux prêts douteux a augmenté de 138 millions par rapport aux 557 millions constatés au cours de l'exercice précédent. La provision liée aux prêts productifs, établie à 3 572 millions, a augmenté de 1 131 millions par rapport à celle de 2 441 millions constituée au cours de l'exercice précédent, surtout en raison de la dotation initiale à la provision sur le portefeuille de prêts productifs de Bank of the West, de la migration du crédit du portefeuille, de l'incertitude des conditions de crédit, de la croissance de certains portefeuilles et des fluctuations des taux de change, facteurs contrebalancés en partie par une amélioration des perspectives macroéconomiques.

D'autres détails sur l'évolution de la provision pour pertes en fonction de chaque catégorie de produit sont présentés dans les tableaux 9 et 10 de la section Données complémentaires ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

## Expositions internationales

Les expositions géographiques de BMO dans des régions autres que le Canada et les États-Unis sont assujetties à un cadre de gestion des risques qui comprend des évaluations des risques économiques et politiques dans chaque région ou pays. Ces expositions sont également gérées dans des limites fondées sur le produit, l'entité et le pays du risque ultime. Le montant net de nos expositions à ces régions est présenté dans le tableau ci-après.

Le tableau ci-dessous indique les montants nets des expositions associées aux tranches financées des prêts, aux engagements inutilisés, aux titres, (dont des produits de trésorerie, des titres de crédit négociables et des swaps sur défaillance), aux opérations de type mise en pension et aux dérivés. Les expositions associées aux opérations de type mise en pension et aux dérivés sont présentées à la valeur de marché. Les expositions aux dérivés comprennent la compensation des transactions lorsque des conventions-cadres de compensation ont été conclues avec des contreparties et les compensations liées aux garanties dans le cas des contreparties à l'égard desquelles une annexe au soutien de crédit est en vigueur.

## Expositions par région

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2023												Au 31 octobre 2022	
	Tranche financée des prêts et engagements				Titres				Opérations de type mise en pension et dérivés				Montant net des expositions	Montant net des expositions
	Région	Banques	Sociétés	États souverains	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total	Banques	Sociétés	États souverains		
Europe (exclusion faite du Royaume-Uni)	641	2 978	-	3 619	495	214	6 423	7 132	377	124	29	530	11 281	11 817
Royaume-Uni	21	4 204	370	4 595	102	100	770	972	105	457	6	568	6 135	7 095
Amérique latine	2 978	6 922	-	9 900	1	118	-	119	13	238	-	251	10 270	9 285
Asie-Pacifique	3 874	3 173	148	7 195	782	107	3 641	4 530	229	270	65	564	12 289	13 706
Moyen-Orient et Afrique	782	437	105	1 324	-	4	28	32	12	28	1 075	1 115	2 471	2 303
Autres <sup>1</sup>	-	5	51	56	6	-	3 681	3 687	-	-	1 832	1 832	5 575	5 902
<b>Total</b>	<b>8 296</b>	<b>17 719</b>	<b>674</b>	<b>26 689</b>	<b>1 386</b>	<b>543</b>	<b>14 543</b>	<b>16 472</b>	<b>736</b>	<b>1 117</b>	<b>3 007</b>	<b>4 860</b>	<b>48 021</b>	<b>50 108</b>

<sup>1</sup> Réflète principalement l'exposition à des institutions supranationales.

## Transactions sur dérivés

Le tableau suivant présente les montants nominaux de référence des contrats sur dérivés hors cote de BMO, soit les contrats qui sont compensés et réglés de manière centralisée par voie d'une chambre de compensation désignée ou d'une contrepartie centrale et les contrats qui ne sont pas compensés de cette façon.

Les contreparties centrales sont établies sous la supervision de banques centrales ou d'organismes de réglementation similaires et, en tant que composantes de l'infrastructure des marchés financiers, elles doivent remplir certaines exigences sur le plan de la résilience financière. En règle générale, pour être en mesure de compenser les contrats sur dérivés hors cote de manière centralisée, nous devons devenir membre d'une contrepartie centrale et, en plus de fournir des garanties en vue de protéger celle-ci des risques de perte liés à BMO, en tant que membre, nous sommes exposés au risque associé à notre contribution à un fonds de défaillance. En outre, nous pourrions devoir y verser d'autres montants ou fournir un soutien supplémentaire advenant qu'un autre membre se retrouve en situation de défaut.

Les montants nominaux de référence de nos dérivés représentent les montants auxquels un taux ou un prix est appliqué afin de calculer le montant de trésorerie qui doit être échangé en vertu de chaque contrat. Ces montants ne représentent ni des actifs ni des passifs et, par conséquent, ne sont pas inscrits au bilan consolidé. La juste valeur des contrats dérivés hors cote est inscrite au bilan consolidé.

## Contrats sur dérivés hors cote (montants nominaux de référence)

(en millions de dollars canadiens)	Compensation non centralisée		Compensation centralisée		Total	
	Au 31 octobre 2023	2022	2023	2022	2023	2022
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>						
Swaps	413 856	420 700	9 197 174	5 534 061	9 611 030	5 954 761
Contrats à terme de gré à gré	5 439	3 929	127 214	18 468	132 653	22 397
Options achetées	130 000	98 113	-	-	130 000	98 113
Options vendues	118 524	87 941	-	-	118 524	87 941
<b>Total des contrats de taux d'intérêt</b>	<b>667 819</b>	<b>610 683</b>	<b>9 324 388</b>	<b>5 552 529</b>	<b>9 992 207</b>	<b>6 163 212</b>
<b>Contrats de change</b>						
Swaps de devises	95 932	119 976	-	-	95 932	119 976
Swaps de taux d'intérêt et de devises	685 022	582 092	-	-	685 022	582 092
Contrats de change de gré à gré	555 031	469 503	9 335	12 270	564 366	481 773
Options achetées	51 143	72 733	-	-	51 143	72 733
Options vendues	55 370	74 041	-	-	55 370	74 041
<b>Total des contrats de change</b>	<b>1 442 498</b>	<b>1 318 345</b>	<b>9 335</b>	<b>12 270</b>	<b>1 451 833</b>	<b>1 330 615</b>
<b>Contrats sur produits de base</b>						
Swaps	18 573	24 487	1	38	18 574	24 525
Options achetées	5 319	5 686	-	-	5 319	5 686
Options vendues	4 218	5 011	-	-	4 218	5 011
<b>Total des contrats sur produits de base</b>	<b>28 110</b>	<b>35 184</b>	<b>1</b>	<b>38</b>	<b>28 111</b>	<b>35 222</b>
<b>Contrats sur titres de participation</b>	<b>116 011</b>	<b>105 280</b>	<b>129</b>	<b>-</b>	<b>116 140</b>	<b>105 280</b>
<b>Swaps sur défaillance</b>						
Achetés	1 705	1 496	15 222	15 275	16 927	16 771
Vendus	1 080	962	8 930	10 137	10 010	11 099
<b>Total des swaps sur défaillance</b>	<b>2 785</b>	<b>2 458</b>	<b>24 152</b>	<b>25 412</b>	<b>26 937</b>	<b>27 870</b>
<b>Total</b>	<b>2 257 223</b>	<b>2 071 950</b>	<b>9 358 005</b>	<b>5 590 249</b>	<b>11 615 228</b>	<b>7 662 199</b>

## Risque de marché

Le **risque de marché** représente le risque que la valeur de nos actifs et de nos passifs affiche des fluctuations défavorables par suite de variations de paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, les cours des titres de participation et le prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite et les écarts de taux. Il désigne également les risques de migration du crédit et de défaillance de notre portefeuille de négociation.

Le risque de marché découle de nos activités de négociation et de prise ferme ainsi que de nos activités bancaires structurelles. L'ampleur et l'importance qu'ont ces activités pour l'organisation ainsi que la volatilité éventuelle des paramètres du marché exigent une gouvernance rigoureuse et un solide cadre de gestion du risque de marché qui peuvent garantir la détection, l'évaluation, le signalement et le contrôle du risque de marché.

### Gouvernance du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Nos activités de prise de risques sont assujetties à un cadre de gouvernance étendu. Le Comité d'évaluation des risques (CER) supervise la gestion du risque de marché au nom du Conseil d'administration et approuve les limites régissant les expositions à ce risque qui sont conformes à notre degré d'appétit pour le risque. Le Comité de gestion des risques (CGR) examine régulièrement les importantes positions et les expositions au risque de marché, et les évalue, en plus d'assurer une surveillance continue de nos activités de prise de risques au nom de la haute direction. Ces deux comités sont tenus informés des risques de marché particuliers et de tout événement qui pourrait exposer BMO à des risques inhabituels, imprévus ou non quantifiés qui sont liés à ces positions sur les marchés ainsi que de tout risque de marché actuel ou émergent. De plus, toutes les entreprises et les personnes autorisées à réaliser des opérations de négociation et de prise ferme au nom de BMO doivent travailler en fonction de notre cadre de gouvernance et, dans le cadre de leurs responsabilités du premier point de contrôle, doivent se conformer à toutes les politiques et les normes générales pertinentes, et maintenir et gérer les expositions au risque de marché à l'intérieur de limites et de seuils de tolérance au risque précis. Pour appuyer notre cadre de gouvernance des risques, notre cadre de gestion du risque de marché comporte des processus, une infrastructure et des documents pertinents qui, ensemble, garantissent la détection, l'évaluation, la surveillance indépendante et le contrôle de nos risques de marché.

### Risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Nos activités de négociation et de prise ferme donnent lieu à un risque de marché associé à l'achat et à la vente de produits financiers pour répondre aux besoins de nos clients, y compris les activités de tenue de marché et de financement connexes, et à l'appui offert aux clients pour lever des fonds au moyen de l'émission de titres.

### Détection et évaluation du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

En tant que première étape de gestion du risque de marché, des processus d'évaluation rigoureux sont en place pour repérer les risques de marché liés aux nouveaux produits et établir l'évolution du profil de risque des produits existants, y compris les positions inscrites au bilan et hors bilan, les positions liées aux activités de négociation ou autres, la prise ferme de prêts à levier, d'obligations et de titres de capitaux propres et les risques de marché découlant des opérations effectuées au pays ou à l'étranger par nos groupes d'exploitation.

Diverses mesures et techniques sont alors employées pour évaluer les risques de marché repérés et elles incluent la valeur à risque, les simulations de crise et la sensibilité aux facteurs de risque de marché, les concentrations des positions et les revenus de négociation. Les résultats sont communiqués régulièrement aux secteurs d'activité appropriés, au CGR et au CER.

La **valeur à risque (VaR)** mesure la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention de un jour. La VaR est calculée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO, ce qui englobe les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite.

Les **simulations de crise** servent à déterminer les répercussions potentielles des événements lourds de conséquences, même peu fréquents, sur les portefeuilles de négociation et de prise ferme. Les portefeuilles sont évalués quotidiennement par rapport à divers scénarios intégrant des hypothèses et des événements historiques. Les scénarios sont constamment affinés pour refléter les conditions de marchés les plus récentes ainsi que les expositions aux risques liés au portefeuille.

Les modèles de risque soutiennent la mesure de notre exposition au risque à des issues défavorables touchant le bénéficiaire, les résultats non distribués et les capitaux. Nous nous servons de diverses méthodes pour vérifier l'intégrité de nos modèles de risque, notamment en procédant à des contrôles ex post des pertes hypothétiques et l'approbation par une équipe d'évaluation des modèles indépendante. Comme les données et les corrélations sous-jacentes à nos modèles sont mises à jour fréquemment, les mesures du risque reflètent les conditions courantes.

Les simulations de crise intègrent un vaste éventail d'hypothèses et d'événements historiques, comme la crise financière mondiale de 2008 et la pandémie de COVID-19, ainsi que les incidences propres au portefeuille et des scénarios par catégorie d'actifs. De plus, diverses hypothèses, dont celles portant sur la durée du scénario et les mesures de gestion, sont intégrées dans les simulations de crise afin de mieux refléter les répercussions prévues sur les activités de négociation et de prise ferme.

Notre modèle de la VaR fait l'objet d'un contrôle ex post tous les jours et part de l'hypothèse que la position à la clôture des marchés, la veille, n'a pas changé et permet ensuite d'isoler l'incidence des variations quotidiennes des cours sur ces positions. Le montant correspondant au niveau de confiance de 99 % sur un jour de la VaR sur une base locale ou consolidée est comparé au montant quotidien estimé des profits et pertes qui serait comptabilisé advenant que la composition du portefeuille ne change pas. Si le montant des profits et des pertes est négatif et que leur valeur absolue est supérieure à la VaR du jour précédent, cela constitue une exception du contrôle ex post. Chaque exception est étudiée, expliquée et documentée.

Même si la VaR constitue un indicateur utile du risque, elle comporte des limites comme toute mesure fondée sur un modèle, notamment l'hypothèse selon laquelle toutes les positions du portefeuille peuvent être liquidées pendant la période de détention assumée de un jour, ce qui n'est pas nécessairement vrai si le marché est peu liquide. L'horizon sur lequel les marchés seront liquides fait l'objet d'examen visant à déterminer sa pertinence et est révisé au besoin pour tenir compte des mesures du risque pertinentes, comme les simulations de crise. Les autres limites de la mesure de VaR comprennent l'hypothèse voulant que les données historiques puissent être utilisées comme substitut pour prévoir l'évolution à venir du marché. De plus, les calculs de la VaR se fondent sur les positions du portefeuille à la clôture des marchés et ne tiennent pas compte de l'incidence des activités de négociation intrajournalières.

La VaR et les simulations de crise jouent encore un rôle majeur dans la gestion des risques liés au portefeuille alors que la négociation des fonds propres réglementaires liés au risque de marché reflètera les réformes de Bâle III à compter de 2024. Toutefois, ces mesures ne doivent pas être perçues comme des indices définitifs du montant maximal de pertes susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme au cours d'une journée donnée, car ces mesures se fondent sur des modèles et estimations et dépendent des niveaux de confiance, et les estimations pourraient être dépassées dans des conditions imprévues du marché.

### Suivi et contrôle du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

La Banque applique des limites à l'égard de la VaR, des simulations de crise et d'autres mesures du risque. Ces limites font l'objet d'un suivi et d'un signalement réguliers, tout dépassement étant rapporté à l'échelon de direction approprié pour qui les examine. Les profils de risque de nos activités de négociation et de prise ferme demeurent conformes à notre degré d'appétit pour le risque et aux limites connexes, font l'objet d'un suivi et sont communiqués aux négociateurs, à la direction, aux hauts dirigeants et aux comités de notre Conseil d'administration. Les autres contrôles importants comprennent l'évaluation indépendante des actifs et des passifs financiers et de la conformité ainsi que notre cadre de gestion du risque de modèle qui permet d'atténuer ce risque.

### Mesures du risque de marché lié aux activités de négociation

#### VaR liée aux activités de négociation

La moyenne du total de la VaR liée aux activités de négociation a augmenté d'un exercice à l'autre, en raison des variations des portefeuilles et de la volatilité accrue des marchés, principalement dans notre portefeuille de titres à revenu fixe. L'augmentation des degrés moyens de diversification a compensé de façon appréciable la hausse de la moyenne de la VaR liée aux taux d'intérêt et de la VaR propre à la dette.

#### Sommaire du total de la valeur à risque (VaR) – Négociation<sup>1</sup>

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date (équivalent en millions de dollars canadiens avant impôts)	2023				2022			
	À la clôture de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas	À la clôture de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas
VaR liée aux produits de base	4,0	2,4	6,1	1,2	1,6	3,1	5,5	1,0
VaR liée aux titres de participation	13,6	14,0	24,5	8,5	14,1	13,1	18,4	8,5
VaR liée au change	1,7	2,9	5,6	1,3	2,3	1,8	5,2	0,5
VaR liée aux taux d'intérêt <sup>2</sup>	27,3	27,4	41,5	16,0	22,1	18,0	26,5	12,4
Risque propre à la dette	11,0	10,9	15,9	7,5	10,2	5,7	10,5	1,8
Diversification	(25,0)	(25,5)	n. s.	n. s.	(15,0)	(15,1)	n. s.	n. s.
<b>Total de la VaR – Négociation</b>	<b>32,6</b>	<b>32,1</b>	<b>47,9</b>	<b>21,2</b>	<b>35,3</b>	<b>26,6</b>	<b>38,2</b>	<b>18,1</b>

<sup>1</sup> Mesure quotidienne selon un niveau de confiance de 99 %. Les profits sont indiqués par des montants entre parenthèses et les pertes, par des montants positifs.

<sup>2</sup> La VaR liée aux taux d'intérêt comprend le risque d'écart de crédit général.

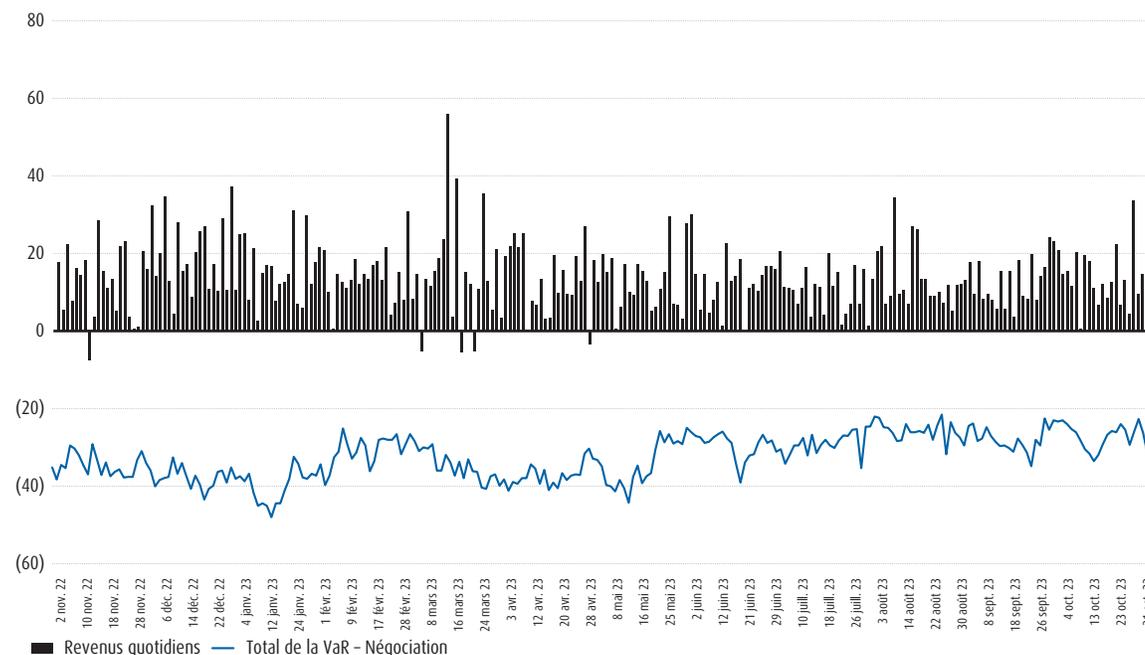
n. s. – non significatif

### Revenus nets de négociation

Les graphiques ci-dessous mettent en corrélation les revenus nets quotidiens et le total de la VaR liée aux activités de négociation, en plus de présenter la répartition quotidienne de ces revenus. En 2023, des pertes de négociation nettes ont été enregistrées pendant cinq jours et aucune de ces pertes n'a dépassé le total de la VaR – négociation. Ces pertes pour ces jours s'expliquent par les activités plus faibles que d'ordinaire des clients en plus de la volatilité des marchés, ce qui a donné lieu à une incidence défavorable sur certaines de nos positions.

#### Revenus nets de négociation par rapport à la VaR

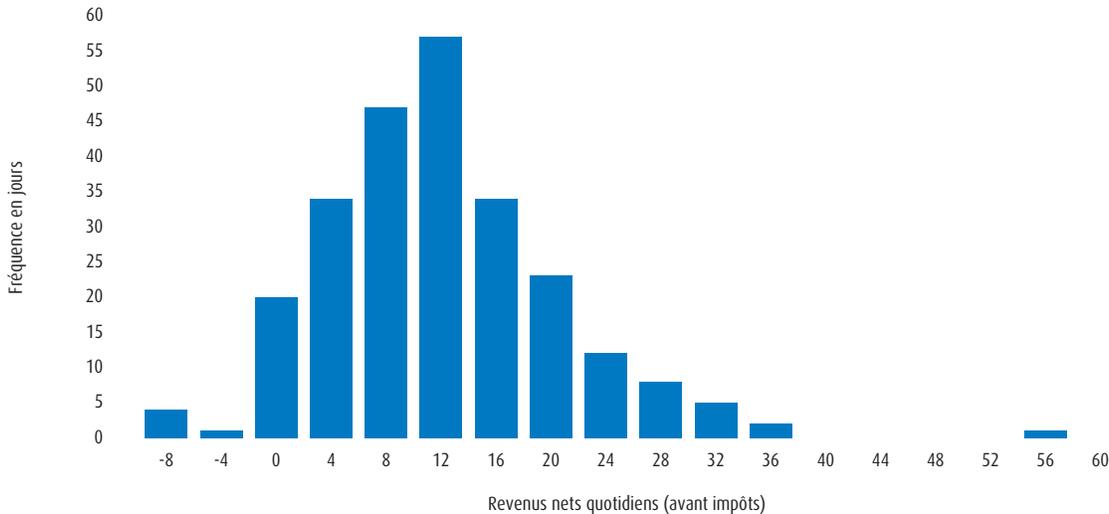
Du 2 novembre 2022 au 31 octobre 2023 (avant impôts et en millions de dollars canadiens)



Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante de la note 5 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de 2023.

## Répartition des revenus nets quotidiens selon la fréquence

Du 1<sup>er</sup> novembre 2022 au 31 octobre 2023 (en millions de dollars canadiens)



### Risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation)

Le risque structurel de marché englobe le risque de taux d'intérêt qui découle de nos activités bancaires (comme celles visant les prêts et les dépôts) et le risque de change qui résulte de nos opérations en devises et expositions aux devises.

#### Gouvernance du risque structurel de marché

La Direction de la trésorerie de BMO est responsable de la gestion continue du risque structurel de marché à l'échelle de l'organisation, et une surveillance indépendante est assurée par le groupe Gestion du risque de marché. Outre les limites imposées à l'égard du résultat à risque et de la sensibilité de la valeur économique attribuable aux variations des taux d'intérêt qu'approuve notre Conseil d'administration, des limites plus précises sont fixées afin d'orienter la gestion quotidienne de ce risque.

Le Comité d'évaluation des risques surveille la gestion du risque structurel de marché, examine régulièrement les positions qui y sont exposées et approuve une fois l'an la planification et les limites établies à l'égard de ce risque. Le Comité de gestion des risques et le Comité de gestion de l'actif et du passif exercent une supervision permanente des positions qui y sont exposées et des activités connexes au nom de la haute direction.

#### Évaluation du risque structurel de marché

##### Risque de taux d'intérêt

Un risque structurel de taux d'intérêt se pose lorsque les fluctuations des taux d'intérêt ont des répercussions sur la valeur de marché, sur les flux de trésorerie et sur le bénéfice ainsi que sur les actifs et les passifs associés à nos activités bancaires. La gestion de ce risque vise à assurer le maintien d'un bénéfice fort élevé et à dégager, sur les produits, les meilleures marges qui soient et qui sont susceptibles d'être maintenues, tout en gérant le risque lié à la valeur économique de nos actifs nets découlant des variations des taux d'intérêt.

Le risque structurel de taux d'intérêt s'entend principalement du risque de non-concordance des taux d'intérêt et de celui lié aux options incorporées aux produits.

Il y a risque de non-concordance des taux d'intérêt lorsqu'il existe des différences entre les dates prévues d'échéance ou de révision du taux ou les taux de référence des actifs, des passifs et des dérivés. La Banque gère la non-concordance des taux d'intérêt nets, ce qui représente les actifs résiduels financés par les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires en fonction d'un profil cible, à l'aide de swaps de taux d'intérêt et de valeurs mobilières.

Le risque lié aux options incorporées aux produits survient lorsqu'un produit comporte des caractéristiques qui permettent aux clients de modifier le moment des sorties de trésorerie, telles que les dates prévues d'échéance ou de révision du taux, et ce, généralement en réaction à l'évolution de la conjoncture de marché. De telles options comprennent les privilèges de remboursement anticipé de prêts et de rachat de dépôts et les taux engagés à l'égard des prêts hypothécaires non versés. Les options incorporées aux produits et les comportements des clients associés sont pris en compte dans la modélisation des risques, et les programmes de couverture peuvent être utilisés pour limiter l'exposition à ce risque.

Le risque structurel de taux d'intérêt est évalué au moyen de simulations, d'analyses de sensibilité du résultat et de la valeur économique, de simulations de crise, d'analyses d'écart et d'autres mesures du risque.

La **sensibilité du résultat** constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur le bénéfice net avant impôts projeté sur 12 mois d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites, les taux d'intérêt commençant à un taux de zéro.

La **sensibilité de la valeur économique** constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur la valeur marchande d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites, les taux d'intérêt commençant à un taux de zéro.

Les modèles servant à mesurer le risque structurel de taux d'intérêt font intervenir l'évolution projetée des taux d'intérêt et prévoient la réaction probable de nos clients à ces changements. Dans le cas des prêts et des dépôts des clients assortis de dates prévues d'échéance et de révision du taux (comme les prêts hypothécaires et les dépôts à terme), les modèles évaluent la mesure dans laquelle les clients utiliseront probablement les options incorporées pour modifier ces dates et ce calendrier. Dans le cas des prêts et des dépôts des clients non assortis de dates d'échéance ou de révision de taux (comme les prêts sur cartes de crédit et les comptes de chèques), l'exposition est évaluée au moyen de modèles qui sont modifiés en fonction de la variabilité des taux des produits et qui reflètent les tendances historiques et prévues des variations des soldes. Les résultats générés par ces modèles employés relativement au risque structurel de marché comportent un degré inhérent d'incertitude puisqu'ils mettent en jeu des prévisions quant aux taux futurs et aux comportements des clients, lesquelles pourraient ne pas correspondre à la réalité. Ces modèles ont été élaborés à partir d'analyses statistiques et sont validés indépendamment et mis à jour périodiquement au moyen de processus réguliers d'évaluation du rendement et de contrôle ex post ainsi qu'au moyen d'un dialogue continu avec les secteurs d'activité. Des modèles servant à

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante de la note 5 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de 2023.

prédire le comportement des clients sont également utilisés afin d'appuyer les processus de tarification des produits. Tous les modèles sont soumis au cadre de gestion du risque de modèle de BMO, qui est décrit plus en détail à la section Cadre de gestion globale des risques.

La sensibilité du résultat et de la valeur économique au risque structurel de taux d'intérêt dans le cas d'une hausse ou d'une baisse immédiate et parallèle de 100 points de base de la courbe de rendement est présentée dans le tableau ci-dessous.

Le 1<sup>er</sup> février 2023, nous avons conclu l'acquisition de Bank of the West. Avant la clôture de cette acquisition, nous avons conclu des swaps de taux d'intérêt afin de gérer notre exposition au risque lié aux fonds propres réglementaires découlant du risque de variations de la juste valeur des actifs et des passifs de Bank of the West du fait des fluctuations des taux d'intérêt survenues entre l'annonce et la clôture de l'acquisition. Ces swaps ont donné lieu à un profit accumulé lié à l'évaluation à la valeur de marché de 5,7 milliards de dollars à la clôture. Toute exposition au risque de taux d'intérêt en lien à ces swaps de taux d'intérêt a été essentiellement contrebalancée par l'achat d'un portefeuille d'obligations du Trésor américain assorties d'une durée comparable et d'autres instruments inscrits au bilan. À la clôture, les swaps évalués à la valeur de marché ont été dénoués et remplacés par des couvertures comptables de juste valeur, ce qui a eu pour effet de cristalliser une perte latente à l'égard des obligations du Trésor américain et d'autres instruments inscrits au bilan qui sera portée en diminution des revenus d'intérêts sur leur durée résiduelle. Il y a lieu de se reporter aux sections Gestion globale du capital et Acquisitions récentes pour obtenir plus de détails.

La sensibilité de la valeur économique structurelle à une hausse des taux d'intérêt reflète essentiellement le recul de la valeur de marché des prêts à taux fixe. La sensibilité de la valeur économique structurelle à une baisse des taux d'intérêt reflète essentiellement l'incidence d'une hausse de la valeur de marché des prêts à taux fixe et des taux minimums des dépôts des clients qui ont été modélisés. L'exposition de la valeur économique structurelle à une hausse des taux d'intérêt et les avantages d'une baisse des taux d'intérêt ont augmenté par rapport au 31 octobre 2022, en raison essentiellement d'une durée nette un peu plus courte de la position de BMO au cours de l'exercice précédent, avant notre acquisition de Bank of the West. La sensibilité du résultat structurel quantifie l'incidence potentielle des fluctuations des taux d'intérêt sur le bénéfice net avant impôts structurel constaté au bilan dans les 12 mois à venir. La sensibilité du résultat structurel à une baisse des taux d'intérêt reflète essentiellement le risque qu'au moment de la révision des taux, les prêts à taux fixe ou variable se voient attribuer des taux moins élevés ainsi qu'une capacité plus restreinte de baisser les taux des dépôts lorsque les taux diminuent. Les avantages, pour le résultat structurel, d'une hausse des taux d'intérêt reflètent surtout l'incidence positive du réinvestissement de nos fonds propres nets et de nos dépôts non sensibles aux taux d'intérêt à des actifs assortis de taux à terme plus élevés. Les avantages, pour le résultat structurel, d'une hausse des taux d'intérêt et des risques suivant une baisse des taux d'intérêt ont diminué en 2023 par rapport à 2022, en grande partie en raison d'une durée nette légèrement plus courte de la position de BMO à l'exercice précédent, ayant précédé notre acquisition de Bank of the West.

En 2023, la sensibilité de la valeur économique et la sensibilité du résultat sont demeurées dans les limites fixées par le conseil d'administration.

## Sensibilité au risque structurel de taux d'intérêt<sup>1</sup>

(équivalent en millions de dollars canadiens avant impôts)	Sensibilité de la valeur économique				Sensibilité du résultat			
	31 octobre 2023			31 octobre 2022	31 octobre 2023			31 octobre 2022
	Canada <sup>2</sup>	États-Unis	Total	Total	Canada <sup>2</sup>	États-Unis	Total	Total
Hausse de 100 points de base	(872,6)	(976,0)	(1 848,6)	(990,2)	31,0	273,4	304,5	498,9
Baisse de 100 points de base	750,4	741,1	1 491,6	647,9	(36,2)	(289,2)	(325,4)	(595,2)

<sup>1</sup> Les pertes sont indiquées par des montants entre parenthèses et les profits, par des montants positifs.

<sup>2</sup> Comprend le dollar canadien et les autres monnaies.

Le tableau ci-dessous présente le solde net des prêts et acceptations selon leur sensibilité aux taux d'intérêt :

(en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Taux fixe <sup>1</sup>		
Montants contractuels qui seront réévalués/remboursés dans les 3 mois	213 667	147 232
Montants contractuels qui seront réévalués/remboursés après 3 mois	248 688	181 694
Taux variable <sup>2</sup>	186 327	215 625
Non sensibles aux taux d'intérêt <sup>3</sup>	15 907	20 023
<b>Total</b>	<b>664 589</b>	<b>564 574</b>

<sup>1</sup> Comprend les prêts fondés sur un indice.

<sup>2</sup> Les prêts à taux variable tiennent compte des prêts dont le taux est renégocié immédiatement à la suite de changements dans les taux d'intérêt.

<sup>3</sup> Tiennent compte des soldes de cartes de crédit qui sont réglés lorsqu'exigibles, des engagements de clients aux termes d'acceptations, des prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

## Risque de marché lié à l'assurance

Le risque de marché lié à l'assurance englobe le risque de taux d'intérêt et le risque lié au marché boursier découlant de nos activités d'assurance. Nous pouvons conclure des arrangements de couverture pour compenser l'incidence des variations des taux d'intérêt et des valeurs du marché boursier sur nos résultats, ce que nous avons fait au cours de l'exercice 2023. La sensibilité reflète l'incidence de ces relations de couverture. Une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt donnerait lieu à une diminution de 13 millions de dollars du résultat avant impôts au 31 octobre 2023 (augmentation de 12 millions au 31 juillet 2023 et de 35 millions au 31 octobre 2022). Une baisse de 100 points de base des taux d'intérêt donnerait lieu à une augmentation de 15 millions du résultat avant impôts au 31 octobre 2023 (diminution de 8 millions au 31 juillet 2023 et de 34 millions au 31 octobre 2022). Une hausse de 10 % de la valeur du marché boursier entraînerait une augmentation du résultat avant impôts de 14 millions au 31 octobre 2023 (15 millions au 31 juillet 2023 et 13 millions au 31 octobre 2022). Une baisse de 10 % de la valeur du marché boursier entraînerait une diminution du résultat avant impôts de 11 millions au 31 octobre 2023 (12 millions au 31 juillet 2023 et 13 millions au 31 octobre 2022). L'incidence du risque de marché lié à l'assurance sur le résultat est reflétée au poste Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités de notre état consolidé des résultats, une variation correspondante de la juste valeur des passifs au titre des indemnités de BMO étant comptabilisée au poste Autres passifs de notre bilan consolidé. L'incidence du risque de marché lié à l'assurance n'est pas reflétée dans le tableau ci-dessus.

BMO Assurance adoptera l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17) à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023. L'IFRS 17 modifiera les principes fondamentaux utilisés dans la comptabilisation et l'évaluation des contrats d'assurance, dont les contrats d'assurance vie, les contrats de réassurance détenus et les contrats de placement avec participation discrétionnaire. Ce changement aura une incidence sur le moment où le revenu tiré des placements sera réalisé ainsi que sur les sensibilités au risque de marché connexes étant donné que les taux d'actualisation utilisés pour le calcul de la valeur actualisée des passifs liés à l'assurance ne seront plus fondés sur les actifs qui soutiennent ces passifs, mais plutôt sur les caractéristiques inhérentes aux contrats d'assurance. Au moment de la transition, nous opterons pour l'application rétrospective intégrale à l'égard de nos activités visant les créances et pour l'approche fondée sur la juste valeur pour tous les autres produits souscrits avant le 1<sup>er</sup> novembre 2022. Il y a lieu de se reporter à la section Estimations et jugements comptables critiques - Modifications futures de méthodes comptables pour obtenir plus de détails.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante de la note 5 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de 2023.

## Risque de change lié aux activités autres que de négociation

Le risque structurel de change découle principalement du risque de conversion associé à nos investissements nets dans des établissements aux États-Unis et du risque de transaction lié au bénéfice net libellé en dollars américains.

Le risque de conversion découle des conséquences possibles que les variations des cours de change pourraient avoir sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires et les ratios de fonds propres que nous présentons. Nous pouvons conclure des ententes afin de contrer l'incidence des variations des cours de change sur nos ratios des fonds propres, et c'est ce que nous avons fait au cours de l'exercice 2023. De plus, BMO a conclu des contrats à terme de gré à gré en 2022 dans le but d'atténuer l'incidence des variations du prix d'achat de Bank of the West libellé en équivalent en dollars canadiens survenues entre l'annonce et la clôture de l'acquisition qui répondent aux conditions de la comptabilité de couverture. Les variations de la juste valeur afférentes à ces contrats à terme de gré à gré de 374 millions de dollars (269 millions après impôts) ont été comptabilisées en diminution de l'équivalent en dollars canadiens du prix d'achat. Il y a lieu de se reporter aux sections Gestion globale du capital et Acquisitions récentes pour obtenir plus de détails.

Le risque de transaction découle de l'incidence éventuelle que les variations du cours de change entre les dollars canadien et américain pourraient avoir sur les équivalents en dollars canadiens des résultats financiers de BMO libellés en dollars américains. Les variations du cours de change influent sur les résultats futurs établis en dollars canadiens, et leur incidence sur ces résultats est fonction de la période au cours de laquelle les revenus, les charges et les dotations à la provision pour pertes sur créances se produisent. Des positions de couverture peuvent être conclues afin d'atténuer les conséquences avant impôts des fluctuations du cours de change entre les dollars canadien et américain sur ses résultats financiers; cependant, nous n'avons conclu aucun arrangement de couverture au cours de l'exercice considéré ou de l'exercice antérieur. Si les résultats futurs sont comparables à ceux de 2023, chaque hausse (baisse) de un cent du cours de change entre les dollars canadien et américain devrait se traduire par une augmentation (diminution) de 38 millions de dollars de l'équivalent en dollars canadiens du bénéfice net ajusté avant impôts des activités aux États-Unis pour l'exercice advenant qu'aucun arrangement de couverture n'ait été réalisé. Il y a lieu de se reporter à la section Change pour des détails sur les répercussions des variations des cours de change sur nos résultats.

## Lien entre des éléments du bilan et les informations sur le risque de marché

Le tableau qui suit renferme les éléments du bilan consolidé qui sont exposés au risque de marché, à savoir les soldes qui résultent de techniques de mesure du risque associé à des éléments qui sont négociés ou à des éléments qui ne sont pas négociés.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2023				Au 31 octobre 2022				Principaux facteurs de risque des soldes d'éléments non négociés
	Exposés au risque de marché			Non exposés au risque de marché	Exposés au risque de marché			Non exposés au risque de marché	
	Bilan consolidé	Éléments négociés <sup>1</sup>	Éléments non négociés <sup>2</sup>		Bilan consolidé	Éléments négociés <sup>1</sup>	Éléments non négociés <sup>2</sup>		
<b>Actifs exposés au risque de marché</b>									
Trésorerie et équivalents de trésorerie	77 934	-	77 934	-	87 466	-	87 466	-	Taux d'intérêt
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	4 125	237	3 888	-	5 734	142	5 592	-	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières	322 379	124 620	197 759	-	273 262	108 303	164 959	-	Taux d'intérêt, écart de taux, titres de participation
Titres pris en pension ou empruntés	115 662	-	115 662	-	113 194	-	113 194	-	Taux d'intérêt
Prêts et acceptations (déduction faite de la provision pour pertes sur créances)	656 478	4 412	652 066	-	551 339	3 501	547 838	-	Taux d'intérêt, change
Instruments dérivés	39 976	34 004	5 972	-	48 160	45 537	2 623	-	Taux d'intérêt, change
Engagements des clients aux termes d'acceptations	8 111	-	8 111	-	13 235	-	13 235	-	Taux d'intérêt
Actifs divers	68 611	4 734	27 385	36 492	46 809	3 030	26 561	17 218	Taux d'intérêt
<b>Total des actifs</b>	<b>1 293 276</b>	<b>168 007</b>	<b>1 088 777</b>	<b>36 492</b>	<b>1 139 199</b>	<b>160 513</b>	<b>961 468</b>	<b>17 218</b>	
<b>Passifs exposés au risque de marché</b>									
Dépôts	909 676	35 300	874 376	-	769 478	26 305	743 173	-	Taux d'intérêt, change
Instruments dérivés	50 193	43 166	7 027	-	59 956	46 803	13 153	-	Taux d'intérêt, change
Acceptations	8 111	-	8 111	-	13 235	-	13 235	-	Taux d'intérêt
Titres vendus à découvert	43 781	43 781	-	-	40 979	40 979	-	-	Taux d'intérêt
Titres mis en pension ou prêtés	106 108	-	106 108	-	103 963	-	103 963	-	Taux d'intérêt
Passifs divers	90 142	33	90 049	60	72 400	60	71 815	525	Taux d'intérêt
Dettes subordonnées	8 228	-	8 228	-	8 150	-	8 150	-	Taux d'intérêt
<b>Total des passifs</b>	<b>1 216 239</b>	<b>122 280</b>	<b>1 093 899</b>	<b>60</b>	<b>1 068 161</b>	<b>114 147</b>	<b>953 489</b>	<b>525</b>	

<sup>1</sup> Englobent essentiellement des éléments du bilan qui sont assujettis au cadre de gestion du risque lié aux activités de négociation et de prise ferme et qui sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

<sup>2</sup> Englobent essentiellement des éléments du bilan qui sont assujettis au cadre de gestion du risque structurel lié au bilan et du risque d'assurance ainsi qu'à des transactions de financement garanties.

## Risque d'assurance

Le **risque d'assurance** correspond au risque qu'une perte soit causée par une situation qui, dans les faits, diffère de ce qui avait été envisagé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance et il englobe le risque de réclamation, le risque lié au comportement des titulaires de police et le risque lié aux frais.

Le risque d'assurance comporte généralement un degré d'imprévisibilité intrinsèque découlant des hypothèses posées pour évaluer les passifs liés aux polices d'assurance à long terme ou de l'incertitude à l'égard d'événements à venir. L'assurance offre une protection contre les conséquences financières des risques assurés en transférant ces risques à l'assureur (selon des conditions précises) en échange de primes. Tous nos produits d'assurance, d'assurance vie et de rentes (ce qui inclut les activités de transfert du risque de retraite), l'assurance maladie, l'assurance accident et l'assurance crédit, ainsi que nos activités de réassurance posent un risque d'assurance. Le risque d'assurance se compose des éléments suivants :

- Risque de réclamation – Risque que l'ampleur ou la fréquence réelle des réclamations diverge de celles établies de manière hypothétique dans le processus de tarification ou de souscription, ce qui inclut les risques de mortalité, de morbidité, de longévité et de catastrophe naturelle.
- Risque lié au comportement des titulaires de police – Risque que le comportement des titulaires de police eu égard au paiement des primes, aux retraits ou aux prêts, ainsi qu'à la déchéance ou au rachat des polices et aux autres interruptions volontaires ne soit pas celui envisagé dans le processus de tarification.
- Risque lié aux frais – Risque que les frais réels découlant de l'acquisition et de l'administration des polices ainsi que le traitement des réclamations excèdent les frais pris en compte dans le processus de tarification.

Nos pratiques en matière de gouvernance des risques assurent une surveillance indépendante efficace et un contrôle du risque au sein de BMO Assurance. Le cadre de gestion du risque de BMO Assurance vise la détection, l'évaluation, la gestion, la surveillance et le signalement des risques. Ce cadre met en jeu un énoncé de l'appétit pour le risque et ses mesures clés, les politiques et procédés relatifs à ce risque, dont des limites, les besoins en capital, les simulations de crise, les rapports sur le risque et l'évaluation du risque propre et de la solvabilité ainsi que le suivi continu de l'expérience. La haute direction des secteurs d'activité utilise ce cadre comme premier point de contrôle, et elle a la responsabilité principale de gérer le risque d'assurance. Comme deuxième point de contrôle, une supervision est exercée par le chef de la gestion globale des risques, BMO Assurance, qui relève du chef de la gestion globale des risques, BMO Gestion de patrimoine. Les comités internes responsables des risques, les conseils d'administration des filiales de BMO Assurance et la haute direction sont responsables de la gouvernance et de la révision par la haute direction. Plus précisément, le Comité de gestion des risques de BMO Assurance supervise les activités de gestion du risque et transmet des rapports aux conseils d'administration des sociétés d'assurance trimestriellement. De plus, le Comité d'audit et de révision du Conseil d'administration agit à titre de Comité d'audit et de révision de BMO Compagnie d'assurance-vie.

Un processus rigoureux d'approbation des produits est essentiel au cadre de gestion du risque d'assurance de BMO Assurance servant à la détection, à l'évaluation et à la gestion des risques associés aux nouveaux produits d'assurance et aux modifications de produits existants. Combiné à des lignes directrices et à des pratiques de souscription et de gestion des réclamations, ce processus permet de détecter, d'évaluer et de gérer efficacement le risque d'assurance. La réassurance, qui s'entend des transactions où le risque d'assurance est transféré ou cédé de BMO Assurance à des compagnies de réassurance indépendantes, atténue aussi notre exposition au risque d'assurance puisqu'elle sert à diluer le risque et à limiter les réclamations. BMO Assurance s'est retiré du marché de la réassurance de dommage, les derniers traités ayant pris fin en janvier 2021, ce qui a diminué sensiblement notre exposition aux réclamations liées aux catastrophes et, par ricochet, les risques découlant des changements climatiques. Toutefois, une certaine partie de notre exposition aux réclamations liées aux catastrophes demeurera jusqu'à ce que tous les portefeuilles soient liquidés et jusqu'à ce que toutes les réclamations effectuées avant la date d'échéance des traités aient été réglées et payées.

### Mise en garde

La présente section Risque d'assurance contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

## Risque de liquidité et de financement

Le **risque de liquidité et de financement** désigne la possibilité de subir une perte si nous ne sommes pas en mesure de respecter nos engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Les engagements financiers comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre de prêts, d'investissements et de nantisements.

La gestion du risque de liquidité et de financement est une condition essentielle au maintien de la sécurité et de la solidité de l'organisation, de la confiance des déposants et de la stabilité du résultat. BMO a pour politique de s'assurer de maintenir un niveau d'actifs liquides et une capacité de financement suffisants nous permettant d'honorer nos engagements financiers, même en période de tension.

### Gouvernance du risque de liquidité et de financement

La Direction de la trésorerie et les groupes d'exploitation, à titre de premier point de contrôle, sont responsables de la détermination, de l'évaluation et de la gestion continue du risque de liquidité et de financement. La Direction de la trésorerie est responsable de surveiller l'exposition au risque de liquidité et de financement et de communiquer l'information relative à ceux-ci à l'échelle de l'organisation et elle conçoit et soumet pour approbation le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement, l'énoncé d'appétit pour ce risque et les limites à adopter, surveille le degré de conformité aux politiques pertinentes de la société et évalue de manière continue les répercussions d'événements qui surviennent sur le marché et qui influent sur les besoins en liquidité et de financement.

Le groupe Gestion globale des risques et du portefeuille, à titre de deuxième point de contrôle, assure la surveillance, l'évaluation indépendante des risques et le contrôle efficace des cadres, des politiques, des limites, de la supervision et de la présentation des résultats du risque de liquidité et de financement à l'échelle de l'organisation.

Le Comité de gestion des risques et le Comité de gestion de l'actif et du passif exercent une supervision au nom de la haute direction et communiquent à cette dernière leur examen des politiques, questions et faits nouveaux importants à prendre en compte concernant la liquidité et le financement qui découlent des activités afin de réaliser les priorités stratégiques de BMO. Le Comité d'évaluation des risques surveille la gestion du risque de liquidité et de financement, approuve une fois l'an les politiques s'y appliquant, les limites et le plan d'urgence, et examine régulièrement les positions de liquidité et de financement.

### Gestion du risque de liquidité et de financement

Le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement de BMO est défini et en accord avec des politiques approuvées par notre Conseil d'administration et avec des normes approuvées par la direction. Ces politiques et normes établissent les principes clés, les paramètres de la liquidité et du financement ainsi que les limites s'y rapportant, de même que les rôles et responsabilités quant à la gestion de ce risque à l'échelle de l'organisation.

Pour gérer le risque de liquidité et de financement, nous avons instauré une structure de limites fort rigoureuse. Ces limites définissent le degré d'appétit pour le risque de BMO à l'égard de la mesure clé qu'est la position de liquidité nette (PLN) en période de tension (PLN en période de tension), les ratios réglementaires de liquidité, la capacité d'utiliser du financement garanti et non garanti (aux fins de nos activités de négociation et de nos activités structurelles), ainsi que les activités de nantissement de garanties. Quant aux limites, elles servent aussi à établir la tolérance pour les concentrations d'échéances de même que les besoins de diversification des obligations envers les contreparties, les activités de nantissement, et le montant et le type de facilités de crédit et de trésorerie non engagées et engagées qui peuvent être utilisées.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante de la note 5 afférente aux états financiers consolidés annuels auditées de 2023.

Le fait de respecter ces limites contribue à assurer une saine gestion du risque de liquidité et de financement. Un plan d'urgence global élaboré pour permettre une gestion efficace des risques advenant des perturbations a également été instauré. Les indicateurs d'alerte qui sont définis dans ce plan font régulièrement l'objet d'un suivi afin de déceler les premières manifestations d'un accroissement du risque de liquidité ou de financement sur le marché ou toutes expositions à d'autres risques propres à BMO.

Les entités juridiques de BMO comprennent des filiales réglementées et des succursales à l'étranger et, par conséquent, les mouvements de fonds entre les entités du groupe doivent tenir compte, entre autres choses, des besoins en matière de liquidité, de financement et de suffisance du capital de ces entités. C'est pourquoi les positions de liquidité et de financement sont gérées de manière consolidée et par principale entité juridique. Des politiques et limites en vue de la gestion du risque de liquidité et de financement, lesquelles ont été définies conformément aux lois et aux règlements applicables à chaque entité, ont été instaurées pour les principales entités juridiques, et leurs positions font périodiquement l'objet d'un examen afin d'assurer le respect des lois et des règlements applicables.

BMO a continué à maintenir une solide position de liquidité en 2023. Les prêts et dépôts des clients ont continué de croître alors que le financement de gros a augmenté, reflétant des émissions nettes. Nos paramètres de liquidité, y compris le ratio de liquidité à court terme (RLCT) et le ratio structurel de liquidité à long terme (RSLLT), ont dépassé les exigences internes et réglementaires tout au long de 2023.

## Évaluation du risque de liquidité et de financement

L'évaluation du risque de liquidité en période de tension constitue un volet important de la gestion du risque de liquidité. Nous nous servons de la PLN en période de tension comme principale mesure du risque de liquidité. La PLN en période de tension correspond à l'excédent des actifs liquides sur les besoins de financement éventuels advenant des scénarios faisant intervenir des crises majeures systémiques ou propres à l'organisation, ou une combinaison des deux. Les obligations de remboursement de dépôts des particuliers et des entreprises ainsi que de dépôts de gros qui sont retirés ou qui ne sont pas renouvelés, ou la nécessité de financer les avances de fonds sur les facilités de crédit et de trésorerie disponibles ou les obligations de fournir des sûretés en raison d'un abaissement des cotes ou de la volatilité des marchés, ainsi que la nécessité permanente de financer les nouveaux actifs et les investissements stratégiques peuvent créer des besoins de financement. Les besoins de financement éventuels sont quantifiés en appliquant des facteurs à diverses activités commerciales d'après l'opinion de la direction quant au niveau de risque relatif de liquidité de chaque activité. Ces facteurs varient en fonction du classement des dépôts (des particuliers, des petites entreprises, des sociétés qui ne sont pas du secteur des services financiers ou des contreparties de gros), par type de dépôt (des dépôts assurés ou non assurés ou des dépôts détenus à des fins opérationnelles ou à d'autres fins) ainsi que par type d'engagement (des facilités de crédit ou de liquidité engagées ou non engagées par type de contrepartie). Les scénarios de crise tiennent également compte de la durée qui pourrait être requise pour monétiser des actifs liquides de même que de l'évaluation de la direction de la liquidité de ces actifs dans certaines conditions de tension sur les marchés. Ces besoins de financement éventuels sont évalués au moyen de scénarios faisant intervenir des crises majeures systémiques ou propres à l'organisation, ou une combinaison des deux.

Les résultats des simulations de crise sont évalués par rapport à notre degré établi d'appétit pour le risque, sont pris en compte aux fins de la prise de décisions par la direction concernant l'établissement des limites et la fixation des prix de cession interne de la trésorerie, et facilitent la documentation et la conception des plans de gestion et d'urgence. Le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement est intégré aux simulations de crise à l'échelle de l'organisation.

Outre l'examen de la PLN en période de tension, nous passons régulièrement en revue les positions en fonction des limites et ratios de liquidité exposés dans la section précédente qui traite de la gestion du risque de liquidité et de financement, ce qui englobe les mesures réglementaires, tels le RLCT, les flux de trésorerie nets cumulatifs et le RSLLT.

## Actifs liquides non grevés

Les actifs liquides non grevés comprennent des actifs de grande qualité qui sont négociables, qui peuvent être donnés en garantie d'emprunts ou qui peuvent être convertis en trésorerie à l'intérieur d'un délai qui répond aux besoins de liquidité et de financement. Les actifs liquides sont détenus essentiellement par nos activités de négociation ainsi qu'en lots d'actifs liquides supplémentaires qui sont conservés en vue de la gestion du risque de liquidité en cas d'urgence. La liquidité qui est établie pour les différentes catégories d'actifs aux termes du cadre de gestion du risque de BMO reflète l'évaluation de la direction quant à la liquidité de ces actifs advenant une crise grave. Les actifs liquides détenus dans le cadre de nos activités de négociation comprennent la trésorerie en dépôt auprès de banques centrales, les dépôts à court terme à d'autres institutions financières, des titres de créance assortis d'excellentes cotes et des titres pris en pension à court terme. Les lots d'actifs liquides supplémentaires comprennent essentiellement la trésorerie en dépôt auprès de banques centrales, des valeurs mobilières ainsi que des conventions de prise en pension à court terme liées à des titres de créance et émis par des administrations publiques fédérales et provinciales canadiennes et des titres de créance émis par l'administration fédérale américaine et des agences américaines, ces entités étant hautement solvables. La quasi-totalité des actifs de ces lots peuvent être considérés comme des actifs liquides de la catégorie investissement aux termes de Bâle III. Environ 60 % des lots d'actifs liquides supplémentaires sont détenus par la banque mère et sont libellés en dollars canadiens et américains alors que la majeure partie des lots résiduels sont détenus par notre entité juridique américaine, BMO Bank N.A., et sont libellés en dollars américains. La taille des lots d'actifs liquides supplémentaires est intégrée à notre évaluation du risque de liquidité. Afin de se conformer aux exigences des organismes de réglementation locaux, certaines entités juridiques maintiennent leur propre position de liquidité minimale. La capacité de BMO d'utiliser les actifs liquides d'une entité juridique pour soutenir les besoins de liquidité d'une autre peut faire l'objet de restrictions d'ordre juridique et réglementaire.

Dans le cours normal des activités, nous pouvons donner en garantie certains montants de trésorerie ainsi que des valeurs mobilières afin de soutenir nos activités de négociation et notre participation à des systèmes de compensation et de paiement au Canada et à l'étranger. En outre, nous pouvons obtenir des actifs liquides en guise de nantissement et pouvons les redonner en garantie en échange d'une somme en trésorerie ou en guise de sûreté de nos activités de négociation. Le montant net des actifs liquides non grevés, lesquels correspondent à des actifs inscrits au bilan, telles la trésorerie et les valeurs mobilières détenues par BMO, les titres pris en pension ou empruntés, plus d'autres garanties admissibles hors bilan qui ont été obtenues moins les actifs donnés en garantie, totalisait 360,2 milliards de dollars au 31 octobre 2023, comparativement à 335,3 milliards au 31 octobre 2022.

La hausse des actifs liquides non grevés a résulté essentiellement de l'augmentation des soldes de valeurs mobilières, contrebalancée en partie par la diminution des soldes de trésorerie. Les actifs nets liquides non grevés sont essentiellement détenus par la banque mère, par BMO Bank N.A. et par nos activités de courtage. Outre nos actifs liquides, nous avons accès aux programmes d'aide d'urgence de la Banque du Canada, au guichet d'escompte de la Réserve fédérale américaine, au Sterling Monetary Framework et à des facilités de trésorerie de soutien de la Banque centrale européenne. Lorsque nous évaluons la solidité de notre position de liquidité, nous ne tenons pas compte des facilités des banques centrales comme source de liquidité à notre disposition.

Outre la trésorerie et les valeurs mobilières que nous détenons, nous pouvons également transporter en nantissement d'autres actifs, dont des prêts hypothécaires et d'autres prêts, afin de mobiliser du financement garanti à long terme. **Conformément au cadre de gestion du risque de liquidité et de financement, une politique générale de nantissement d'actifs a été élaborée et définit la structure et les limites du nantissement d'actifs financiers et non financiers.**

Le tableau ci-après présente un résumé du total des actifs liquides grevés et non grevés de BMO. Pour d'autres informations sur les actifs grevés, il y a lieu de se reporter à la note 24 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

## Actifs liquides

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2023					Au 31 octobre 2022
	Actifs appartenant à la Banque	Autres éléments de trésorerie et valeurs mobilières reçus	Total des actifs bruts <sup>1</sup>	Actifs grevés	Actifs nets non grevés <sup>2</sup>	Actifs nets non grevés <sup>2</sup>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	77 934	–	77 934	125	77 809	87 379
Dépôts à d'autres banques	4 125	–	4 125	–	4 125	5 734
Valeurs mobilières et titres pris en pension ou empruntés						
États souverains, banques centrales ou banques multilatérales de développement	155 249	107 854	263 103	141 176	121 927	111 940
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires émis par des agences américaines	87 244	8 875	96 119	39 390	56 729	39 978
Titres de créance d'entreprises et autres	24 783	20 368	45 151	8 683	36 468	33 698
Titres de participation d'entreprises	55 103	54 051	109 154	65 501	43 653	39 966
Total des valeurs mobilières et des titres pris en pension ou empruntés	322 379	191 148	513 527	254 750	258 777	225 582
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH (présentés comme des prêts au coût amorti) <sup>3</sup>	23 983	–	23 983	4 481	19 502	16 604
Total des actifs liquides et des éléments d'autres sources	428 421	191 148	619 569	259 356	360 213	335 299

<sup>1</sup> Les actifs bruts comprennent les actifs appartenant à la Banque ainsi que les éléments de trésorerie et les valeurs mobilières reçus de tiers.

<sup>2</sup> Les actifs nets liquides non grevés désignent le total des actifs bruts, moins les actifs grevés.

<sup>3</sup> Aux termes des IFRS, les titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH) qui comprennent les prêts hypothécaires détenus par BMO à titre de sûretés sous-jacents sont classés dans les prêts. Les titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH non grevés sont liquides et inclus à titre d'actifs liquides conformément au cadre de gestion du risque de liquidité et de financement de BMO. Ce montant est présenté comme un poste distinct appelé Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH.

## Actifs grevés

(en millions de dollars canadiens)	Total des actifs bruts <sup>1</sup>	Actifs grevés <sup>2</sup>		Actifs nets non grevés	
		Donnés en garantie	Autres actifs grevés	Autres actifs non grevés <sup>3</sup>	Actifs pouvant être donnés en garantie <sup>4</sup>
Au 31 octobre 2023					
Trésorerie et dépôts à d'autres banques	82 059	–	125	–	81 934
Valeurs mobilières <sup>5</sup>	537 510	209 091	50 140	16 061	262 218
Prêts	632 495	93 931	511	342 211	195 842
Autres actifs					
Instruments dérivés	39 976	–	–	39 976	–
Engagements de clients aux termes d'acceptations	8 111	–	–	8 111	–
Bureaux et matériel	6 241	–	–	6 241	–
Écart d'acquisition	16 728	–	–	16 728	–
Immobilisations incorporelles	5 216	–	–	5 216	–
Actifs d'impôt exigible	2 052	–	–	2 052	–
Actifs d'impôt différé	3 081	–	–	3 081	–
Actifs divers	35 293	10 596	–	24 697	–
Total des autres actifs	116 698	10 596	–	106 102	–
Total des actifs	1 368 762	313 618	50 776	464 374	539 994

(en millions de dollars canadiens)	Total des actifs bruts <sup>1</sup>	Actifs grevés <sup>2</sup>		Actifs nets non grevés	
		Donnés en garantie	Autres actifs grevés	Autres actifs non grevés <sup>3</sup>	Actifs pouvant être donnés en garantie <sup>4</sup>
Au 31 octobre 2022					
Trésorerie et dépôts à d'autres banques	93 200	–	87	–	93 113
Valeurs mobilières <sup>5</sup>	472 443	183 275	46 982	12 620	229 566
Prêts	529 458	71 139	656	299 358	158 305
Autres actifs					
Instruments dérivés	48 160	–	–	48 160	–
Engagements de clients aux termes d'acceptations	13 235	–	–	13 235	–
Bureaux et matériel	4 841	–	–	4 841	–
Écart d'acquisition	5 285	–	–	5 285	–
Immobilisations incorporelles	2 193	–	–	2 193	–
Actifs d'impôt exigible	1 421	–	–	1 421	–
Actifs d'impôt différé	1 175	–	–	1 175	–
Actifs divers	31 894	13 991	–	17 903	–
Total des autres actifs	108 204	13 991	–	94 213	–
Total des actifs	1 203 305	268 405	47 725	406 191	480 984

<sup>1</sup> Les actifs bruts comprennent des actifs inscrits au bilan et des actifs hors bilan.

<sup>2</sup> Les actifs donnés en garantie renvoient à la partie des actifs figurant au bilan ainsi qu'à la trésorerie et aux valeurs mobilières qui sont données en garantie au moyen de mises en pension de titres, de prêts de titres, de contrats dérivés, de dépôts minimaux requis auprès de banques centrales et aux termes des exigences associées à la participation à des chambres de compensation et des systèmes de paiement. Les autres actifs grevés comprennent les actifs soumis à des restrictions pour des raisons juridiques ou autres, tels que la trésorerie soumise à des restrictions et les actifs liés à des ventes à découvrir.

<sup>3</sup> Les autres actifs non grevés comprennent certains actifs liquides qui, de l'avis de la direction, ne sont pas rapidement disponibles pour répondre aux exigences de BMO en matière de liquidité. Ces instruments se composent de valeurs mobilières d'un montant de 16,1 milliards de dollars au 31 octobre 2023, y compris les titres détenus par la filiale d'assurance de BMO, de même que d'importants placements en actions et certains investissements détenus par son unité de banque d'affaires. Les autres actifs non grevés comprennent des prêts hypothécaires et d'autres prêts pouvant être titrisés afin d'obtenir du financement garanti.

<sup>4</sup> Les prêts indiqués comme pouvant être donnés en garantie représentent des prêts qui sont actuellement détenus dans des banques centrales et qui peuvent servir à obtenir du financement auprès de celles-ci. Les prêts pouvant être donnés en garantie ne tiennent pas compte d'autres sources de liquidité supplémentaire pouvant être utilisées et associées au portefeuille de prêts de BMO, ce qui inclut d'autres titrisations, les émissions d'obligations sécurisées et les avances de la Federal Home Loan Bank (FHLB) des États-Unis.

<sup>5</sup> Comprendent des valeurs mobilières, des titres pris en pension ou empruntés et des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH (présentés comme des prêts au coût amorti).

## Stratégie de financement

Selon la stratégie de financement de BMO, les sources de financement de gros garanti et non garanti qui sont utilisées pour financer les prêts et actifs moins liquides doivent être d'une durée (généralement d'une durée de deux à dix ans) qui appuiera la durée à courir réelle de ces actifs. Le financement de gros garanti et non garanti des actifs liquides liés aux activités de négociation est généralement à plus court terme (d'une durée de un an ou moins), reflète la liquidité des actifs ainsi financés et est assujéti à des limites relatives à l'ensemble des échéances sur différentes périodes. Les lots d'actifs liquides supplémentaires sont financés en grande partie au moyen de financement de gros à terme.

Nous maintenons une masse de dépôts de clients, à la fois vaste et stable, qui, conjugués à notre situation en matière de capital importante, constituent de solides assises, favorisent le maintien d'une saine position de liquidité et réduisent notre dépendance envers le financement de gros. Les dépôts de clients totalisaient 654,4 milliards de dollars au 31 octobre 2023, en hausse par rapport à ceux de 544,4 milliards en 2022, en raison principalement de la clôture de l'acquisition de Bank of the West survenue en février 2023 et de la croissance sous-jacente des dépôts des particuliers et des dépôts des entreprises.

L'encours du financement de gros, garanti et non garanti, constitué en grande partie de titres négociables, totalisait 269,6 milliards de dollars au 31 octobre 2023 et, de ce montant, une tranche de 78,2 milliards était sous forme de financement garanti et une autre de 191,4 milliards, de financement non garanti. L'encours du total du financement de gros a augmenté en regard de celui de 236,8 milliards au 31 octobre 2022, en raison principalement des émissions nettes du financement de gros au cours de l'exercice. La composition et les échéances du financement de gros à terme de BMO sont présentées plus loin dans la présente section. D'autres renseignements sur les échéances des dépôts figurent également dans la section Échéances contractuelles des actifs et des passifs et engagements hors bilan. Nous maintenons un vaste portefeuille d'actifs liquides non grevés totalisant 360,2 milliards au 31 octobre 2023 et 335,3 milliards au 31 octobre 2022, actifs qui, tel qu'il est décrit à la section ci-dessus intitulée Actifs liquides non grevés, pourraient être monétisés afin de combler des besoins de financement éventuels.

## Échéances du financement de gros<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2023							Au 31 octobre 2022	
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Total partiel – Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total	Total
Dépôts d'autres banques	4 374	1 660	753	927	7 714	–	–	7 714	9 550
Certificats de dépôt et papier commercial	12 932	27 334	26 232	27 805	94 303	69	–	94 372	80 696
Billets de dépôt au porteur	426	167	276	85	954	–	–	954	1 661
Papier commercial adossé à des actifs	1 562	1 931	2 072	440	6 005	–	–	6 005	–
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	960	2 156	8 096	13 449	24 661	16 131	29 957	70 749	65 234
Billets structurés non garantis de premier rang <sup>2</sup>	135	215	–	31	381	156	8 878	9 415	7 950
Financement garanti									
Titrisations de créances hypothécaires et de marges de crédit sur valeur domiciliaire	–	585	1 165	1 717	3 467	3 405	11 044	17 916	20 385
Obligations sécurisées	–	2 330	–	–	2 330	3 467	22 615	28 412	29 047
Autres titrisations adossées à des actifs <sup>3</sup>	–	–	–	148	148	176	7 337	7 661	6 631
Avances de la Federal Home Loan Bank	693	–	–	–	693	13 265	4 190	18 148	7 494
Dettes subordonnées	–	–	–	–	–	–	8 227	8 227	8 150
<b>Total</b>	<b>21 082</b>	<b>36 378</b>	<b>38 594</b>	<b>44 602</b>	<b>140 656</b>	<b>36 669</b>	<b>92 248</b>	<b>269 573</b>	236 798
Composé de ce qui suit :									
Financement garanti	2 255	4 846	3 237	2 305	12 643	20 313	45 186	78 142	63 557
Financement non garanti	18 827	31 532	35 357	42 297	128 013	16 356	47 062	191 431	173 241
<b>Total<sup>4</sup></b>	<b>21 082</b>	<b>36 378</b>	<b>38 594</b>	<b>44 602</b>	<b>140 656</b>	<b>36 669</b>	<b>92 248</b>	<b>269 573</b>	236 798

<sup>1</sup> Le financement de gros non garanti comprend principalement le financement obtenu par l'émission de titres négociables. Le financement de gros ne tient pas compte des opérations de mise en pension de titres ni des acceptations bancaires, lesquelles sont présentées à la section Échéances contractuelles des actifs et des passifs et engagements hors bilan. Il exclut également le papier commercial adossé à des actifs qu'émettent certains fonds multicédants, qui n'est pas consolidé aux fins de la présentation de l'information financière.

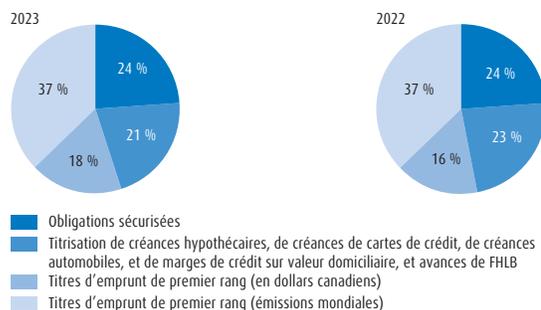
<sup>2</sup> Émis essentiellement à des investisseurs institutionnels.

<sup>3</sup> Comprennent les titrisations de créances de cartes de crédit, de prêts automobiles et de prêts au financement de matériel de transport.

<sup>4</sup> Le total du financement de gros était constitué de 49,1 milliards de dollars de fonds libellés en dollars canadiens et de 220,5 milliards de fonds libellés en dollars américains et autres monnaies au 31 octobre 2023.

La diversification de nos sources de financement de gros à terme constitue un volet important de notre stratégie globale de gestion de la liquidité. Notre financement de gros à terme est bien diversifié, et ce, par territoire, monnaie, type d'investisseurs, type d'instrument et profil d'échéances. Nous nous assurons d'avoir constamment accès à du financement de gros à long terme au moyen de divers programmes d'emprunt, notamment un programme d'émission de billets européens, des programmes de billets à moyen terme canadiens, australiens et américains, la titrisation de créances hypothécaires canadiennes et américaines, la titrisation de créances de cartes de crédit canadiennes, de prêts automobiles et de marges de crédit sur valeur domiciliaire, de prêts au financement de matériel de transport, des obligations sécurisées et des dépôts de premier rang non garantis canadiens et américains.

## Composition du financement à terme du marché des capitaux de gros (%)



Grâce à notre plan de financement de gros à terme, nous visons à obtenir une capacité de financement qui nous permet de mettre de l'avant des stratégies commerciales. Ce plan tient compte des échéances projetées et de la croissance des actifs et des passifs des secteurs d'activité dans le cadre de notre processus de prévision et de planification, et évalue les besoins en financement à la lumière des sources disponibles. Le plan est examiné annuellement par les comités de la haute direction à qui incombent des responsabilités précises, et approuvé par le Comité d'évaluation des risques, et est régulièrement mis à jour afin que les résultats réels y soient reflétés et les plus récentes informations prévisionnelles, intégrées.

### Faits nouveaux en matière de réglementation

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a annoncé des changements à sa ligne directrice *Normes de liquidité* (NL) qui sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2023. Les changements se rapportent principalement au calcul de la mesure réglementaire des flux de trésorerie nets cumulatifs. Ces changements n'ont eu aucune incidence significative sur nos pratiques ou nos exigences en matière de liquidité et de financement.

### Cotes de crédit

Les cotes de crédit que des agences de notation externes attribuent aux titres d'emprunt à court terme et aux titres d'emprunt à long terme de premier rang de BMO jouent un rôle important dans sa capacité à se procurer du capital et le financement que requiert le soutien de ses activités commerciales. Le fait de maintenir d'excellentes cotes de crédit nous permet d'avoir accès à des fonds sur les marchés de gros à des taux attractifs. Si les cotes de BMO se détérioraient, notre coût de financement pourrait augmenter et l'obtention du financement et du capital sur les marchés de gros pourrait être limitée. Un abaissement majeur des cotes de BMO pourrait aussi avoir d'autres conséquences, dont celles décrites à la note 8 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

Les cotes que les agences de notation ont attribuées à la dette de premier rang de BMO sont réservées à des émissions de premier ordre et de grande qualité. Le 20 juin 2023, Fitch a confirmé ses cotes octroyées à BMO et révisé sa perspective qui est passée de négative à stable, reflet des niveaux d'adéquation des fonds propres solides et supérieurs à la cible en raison de notre acquisition réussie de Bank of the West. Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2023, Moody's, Standard & Poor's (S&P) et DBRS ont également confirmé leurs cotes tout en maintenant des perspectives stables à BMO.

Au 31 octobre 2023

Agence de notation	Dette à court terme	Dette de premier rang <sup>1</sup>	Dépôts à long terme / ancienne dette de premier rang <sup>2</sup>	Dette subordonnée – FPUNV	Perspectives
Moody's	P-1	A2	Aa2	Baa1 (hybr.)	Stables
S&P	A-1	A-	A+	BBB+	Stables
Fitch	F1+	AA-	AA	A	Stables
DBRS	R-1 (élevée)	AA (faible)	AA	A (faible)	Stables

<sup>1</sup> Sous réserve de la conversion aux termes du régime de recapitalisation interne des banques.

<sup>2</sup> Les dépôts à long terme / l'ancienne dette de premier rang comprennent la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018 et la dette de premier rang émise depuis le 23 septembre 2018 inclusivement, laquelle est exclue du régime de recapitalisation interne des banques.

Nous sommes tenus de fournir des garanties à certaines contreparties si les cotes de crédit de BMO sont abaissées. Les garanties supplémentaires requises sont fondées sur les risques associés à la valeur de marché, la valeur des garanties et les ententes prévoyant un seuil de garantie, le cas échéant. Au 31 octobre 2023, si nos cotes étaient abaissées de un cran, de deux crans et de trois crans, nous devrions fournir à des contreparties des garanties supplémentaires totalisant 128 millions de dollars, 368 millions et 844 millions, respectivement.

## Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme (RLCT) est calculé selon la ligne directrice NL établie par le BSIF et est résumé dans le tableau ci-après. Le RLCT est calculé quotidiennement et correspond au ratio des actifs liquides de haute qualité détenus au total des sorties nettes de trésorerie en période de tension dans les 30 jours civils suivants. Les actifs liquides de haute qualité de BMO sont essentiellement composés de sa trésorerie, de titres de créance jouissant d'une bonne cote de crédit et émis ou garantis par des administrations publiques, d'obligations couvertes ayant une excellente cote de crédit ainsi que de titres de créance et d'actions inscrits à un important indice boursier et émis par des entreprises qui n'œuvrent pas dans le secteur financier. Les flux de trésorerie nets tiennent compte des sorties de trésorerie associées aux dépôts, au financement de gros garanti ou non garanti, aux engagements et aux sûretés qui pourraient être exigées, ce qui est compensé par les entrées de trésorerie autorisées provenant des prêts, des activités de prêt de titres ainsi que d'autres titres de créance qui ne sont pas considérés comme des actifs liquides de haute qualité et qui échoient sur une période de 30 jours. Les pondérations prescrites par le BSIF sont appliquées aux flux de trésorerie et aux actifs liquides de haute qualité aux fins du calcul des valeurs pondérées et du RLCT. Le RLCT ne tient pas compte des liquidités dépassant 100 % dans BMO Financial Corp. (BFC) en raison des restrictions quant au transfert de liquidités entre BFC et la banque mère. Les banques d'importance systémique nationale, y compris BMO, sont tenues de maintenir un RLCT minimal de 100 %. Le RLCT moyen quotidien pour le trimestre clos le 31 octobre 2023 a été de 128 %, ce qui se traduit par un excédent de 49,9 milliards de dollars par rapport au seuil réglementaire minimal et une diminution de 7 % par rapport à 135 % en 2022, en raison principalement de l'inclusion des activités de Bank of the West dans le calcul du ratio. La clôture de l'acquisition de Bank of the West a accru à la fois le ratio des actifs liquides de haute qualité et les sorties nettes de trésorerie, mais les liquidités excédentaires de BFC ont toutefois été plafonnées à 100 % dans le RLCT. Au cours de l'exercice précédent, le ratio des actifs liquides de haute qualité a été temporairement élevé, en prévision de la clôture de l'acquisition. Bien que les banques soient tenues de maintenir un RLCT de plus de 100 % dans des circonstances normales, on s'attend à ce qu'elles puissent utiliser leurs actifs liquides de haute qualité en période de tension, ce qui peut ramener leur RLCT à moins de 100 % au cours d'une telle période. Ce ratio n'est que l'une des mesures de la position de liquidité d'une banque et ne rend pas compte de tous ses actifs liquides ni des modes de financement de rechange auxquels nous pourrions recourir au cours d'une période de tension. Tous les actifs liquides de BMO sont indiqués dans le tableau qui suit intitulé Actifs liquides.

	Au 31 octobre 2023	
	Total de la valeur non pondérée (moyenne) <sup>1,2</sup>	Total de la valeur pondérée (moyenne) <sup>2,3</sup>
(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)		
<b>Actifs liquides de haute qualité</b>		
Total des actifs liquides de haute qualité	*	228,4
<b>Sorties de trésorerie</b>		
Dépôts des particuliers et dépôts des petites entreprises, dont :		
Dépôts stables	290,4	21,4
Dépôts moins stables	135,0	4,1
Financement de gros non garanti, dont :		
Dépôts opérationnels (toutes les contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	155,4	17,3
Dépôts non opérationnels (toutes les contreparties)	295,0	131,7
Dettes non garanties	143,6	35,5
Financement de gros garanti	128,5	73,3
Exigences supplémentaires, dont :		
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	22,9	22,9
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	239,4	20,9
Facilités de crédit et de liquidité	26,3	47,1
Autres obligations de financement contractuelles	4,0	7,5
Autres obligations de financement conditionnelles	209,1	35,6
	1,1	-
Total des sorties de trésorerie	517,4	9,8
	*	230,9
<b>Entrées de trésorerie</b>		
Prêts garantis (p. ex., prises en pension)	152,8	31,6
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	17,7	9,6
Autres entrées de trésorerie	11,2	11,2
Total des entrées de trésorerie	181,7	52,4
		<b>Total de la valeur ajustée<sup>4</sup></b>
Total des actifs liquides de haute qualité		228,4
Total des sorties nettes de trésorerie		178,5
Ratio de liquidité à court terme (%)		128
Trimestre clos le 31 octobre 2022		
Total des actifs liquides de haute qualité		204,3
Total des sorties nettes de trésorerie		151,2
Ratio de liquidité à court terme (%)		135

\* Valeur non exigée par la norme régissant les informations à fournir sur le RLCT.

<sup>1</sup> Les valeurs non pondérées sont calculées à la valeur de marché (dans le cas des actifs liquides de haute qualité) ou selon les soldes en cours échéant ou exigibles dans les 30 jours suivants (dans le cas des entrées et sorties de trésorerie).

<sup>2</sup> Les valeurs sont calculées en fonction de la moyenne simple du RLCT quotidien sur 62 jours ouvrables au quatrième trimestre de 2023.

<sup>3</sup> Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations prescrites par la ligne directrice NL établie par le BSIF eu égard aux actifs liquides de haute qualité et aux entrées et sorties de trésorerie.

<sup>4</sup> Les valeurs ajustées sont calculées en fonction du total des valeurs pondérées après l'application des plafonds définis dans la ligne directrice NL.

## Ratio structurel de liquidité à long terme

Le ratio structurel de liquidité à long terme (RSLLT) est une mesure réglementaire qui évalue la stabilité du profil de financement d'une banque par rapport à la liquidité de ses actifs et est calculé selon la ligne directrice NL établie par le BSIF. Contrairement au RLCT, laquelle est une mesure à court terme, le RSLLT calcule la résilience à moyen et à long terme d'une banque. Le RSLLT s'entend du montant du financement stable disponible (FSD) par rapport à celui du financement stable requis (FSR). Le montant du FSD représente la part des fonds propres et des passifs censée être disponible de manière fiable pour une banque à un horizon de un an (ce qui comprend les dépôts de clients, le financement de gros à long terme et le capital). Les exigences relatives au financement stable pour chacune des institutions sont établies par le BSIF et fondées sur la liquidité et les caractéristiques inhérentes à la durée de ses actifs inscrits au bilan et des autres éléments hors bilan. Les pondérations prescrites par le BSIF s'appliquent aux soldes nominaux des actifs et passifs, afin de calculer le FSD, le FSR et le RSLLT. Les banques d'importance systémique nationale, y compris BMO, sont tenues de maintenir un RSLLT minimal de 100 %. Le montant du FSD et celui du FSR ont augmenté en 2023, en raison essentiellement de l'incidence de l'acquisition de Bank of the West. Le RSLLT de BMO était de 115 % au 31 octobre 2023, ce qui se traduit par un excédent de 96,3 milliards de dollars par rapport au seuil réglementaire minimal. Le RSLLT a augmenté par rapport à celui de 114 % au 31 octobre 2022, puisque l'accroissement du financement stable exigé a été plus que compensé par la hausse du financement stable disponible.

Pour le trimestre clos le 31 octobre 2023

	Valeur non pondérée par échéance résiduelle				Valeur pondérée <sup>2</sup>
	Sans échéance <sup>1</sup>	Moins de 6 mois	De 6 à 12 mois	Plus de 1 an	
(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)					
<b>Élément de financement stable disponible (FSD)</b>					
Fonds propres :	-	-	-	90,7	90,7
Fonds propres réglementaires	-	-	-	90,7	90,7
Autres instruments de fonds propres	-	-	-	-	-
Dépôts des particuliers et dépôts des petites entreprises :	228,4	54,6	36,2	61,5	348,2
Dépôts stables	116,7	20,3	15,2	13,8	158,4
Dépôts moins stables	111,7	34,3	21,0	47,7	189,8
Financement de gros :	276,1	262,9	61,7	115,2	280,4
Dépôts opérationnels	129,6	-	-	-	64,8
Autres financements de gros	146,5	262,9	61,7	115,2	215,6
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants	-	0,9	1,5	12,2	-
Autres passifs :	4,0	*	*	33,2	4,8
Passifs d'instruments dérivés du RSLLT	*	*	*	11,1	*
Tous les autres passifs ou fonds propres non couverts par les catégories ci-dessus	4,0	17,2	0,1	4,8	4,8
<b>FSD total</b>	*	*	*	*	<b>724,1</b>
<b>Élément de financement stable requis (FSR)</b>					
Total des actifs liquides de haute qualité du RSLLT	*	*	*	*	11,8
Dépôts détenus auprès d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	-	0,3	-	-	0,1
Prêts et titres productifs :	185,2	179,1	61,1	370,7	525,7
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des actifs liquides de haute qualité de niveau 1	-	72,6	2,5	0,3	3,3
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des actifs liquides de haute qualité autres que de niveau 1 et prêts productifs à des institutions non garantis	33,4	55,4	6,7	16,9	59,9
Prêts productifs à des entreprises non financières, prêts aux particuliers et aux petites entreprises, et prêts à des entités souveraines, des banques centrales et des organismes publics, dont :	109,6	40,4	42,1	193,2	300,8
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	-	-	-	-	-
Crédits hypothécaires au logement productifs, dont :	13,0	8,5	9,4	144,9	122,5
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	13,0	8,5	9,4	144,9	122,5
Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	29,2	2,2	0,4	15,4	39,2
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants	-	0,9	1,5	12,2	-
Autres actifs :	42,8	*	*	55,1	69,4
Produits de base physiques, y compris l'or	4,9	*	*	*	4,1
Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et contributions à des fonds de garantie de contrepartie centrale	*	*	*	12,7	10,8
Actifs d'instruments dérivés du RSLLT	*	*	*	6,1	-
Passifs d'instruments dérivés du RSLLT avant déduction de la marge de variation versée	*	*	*	20,7	1,0
Tous les autres actifs non couverts par les catégories ci-dessus	37,9	7,2	0,2	8,2	53,5
Éléments hors bilan	-	-	-	589,6	20,8
<b>FSR total</b>	*	*	*	*	<b>627,8</b>
<b>Ratio structurel de liquidité à long terme (%)</b>	*	*	*	*	<b>115</b>
Trimestre clos le 31 octobre 2022					Total de la valeur ajustée <sup>2</sup>
FSP total					610,2
FSR total					534,1
<b>Ratio structurel de liquidité à long terme (%)</b>					<b>114</b>

\* Valeur non exigée par la norme régissant les informations à fournir sur le RSLLT.

<sup>1</sup> Les éléments classés dans la colonne « Sans échéance » ne sont assortis d'aucune échéance stipulée. Ces éléments peuvent inclure notamment des dépôts sans échéance, des positions vendeurs, des positions à échéance ouverte, des titres autres que des actifs liquides de haute qualité, des produits de base physiques et des prêts à vue.

<sup>2</sup> Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations prescrites par la ligne directrice NL établie par le BSIF eu égard au FSD et au FSR.

## Échéances contractuelles des actifs et des passifs et engagements hors bilan

Les tableaux ci-dessous présentent les échéances contractuelles résiduelles des actifs et des passifs inscrits au bilan et des engagements non inscrits au bilan. L'échéance contractuelle des actifs et des passifs financiers entre en jeu dans la gestion du risque de liquidité et de financement, mais elle n'est pas nécessairement conforme à l'échéance attendue des actifs et des passifs servant à cette gestion. Afin de gérer le risque de liquidité et de financement, nous établissons des prévisions des entrées et des sorties de trésorerie liées aux actifs et aux passifs compte tenu de conditions normales du marché et de divers scénarios de crise. Les scénarios de crise font intervenir des hypothèses relatives aux remboursements de prêts, aux retraits de dépôts et aux baisses des engagements de crédit et des facilités de trésorerie par type de contrepartie et de produit. Les scénarios de crise tiennent également compte de l'horizon temporel sur lequel les actifs liquides peuvent être monétisés, et pour quel montant (escompte), de même que les exigences en matière de sûretés éventuelles pouvant être imposées par suite de la volatilité du marché et des baisses des cotes de crédit, entre autres hypothèses.

	2023									
(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
<b>Instruments financiers inscrits au bilan</b>										
<b>Actifs</b>										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	75 473	-	-	-	-	-	-	-	2 461	77 934
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	2 791	680	383	153	118	-	-	-	-	4 125
Valeurs mobilières	4 037	8 408	7 472	5 614	6 816	29 374	63 601	141 953	55 104	322 379
Titres pris en pension ou empruntés	93 707	12 311	6 903	2 491	-	250	-	-	-	115 662
Prêts <sup>1</sup>										
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 121	2 188	3 403	4 246	4 761	27 229	107 347	26 689	266	177 250
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	283	621	1 028	1 343	1 542	8 094	35 467	29 992	25 670	104 040
Prêts sur cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	12 294	12 294
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	19 671	10 920	12 550	16 370	16 953	49 366	114 289	27 880	98 702	366 701
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 807)	(3 807)
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	21 075	13 729	16 981	21 959	23 256	84 689	257 103	84 561	133 125	656 478
Autres actifs										
Instruments dérivés	2 797	4 539	2 670	2 827	1 555	7 804	9 325	8 459	-	39 976
Engagements de clients aux termes d'acceptations	4 682	3 423	6	-	-	-	-	-	-	8 111
Divers	4 023	814	336	42	4	10	19	7 629	55 734	68 611
Total des autres actifs	11 502	8 776	3 012	2 869	1 559	7 814	9 344	16 088	55 734	116 698
Total des actifs	208 585	43 904	34 751	33 086	31 749	122 127	330 048	242 602	246 424	1 293 276

	2023									
(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
<b>Passifs et capitaux propres</b>										
Dépôts <sup>2, 3</sup>	48 986	63 728	64 939	60 911	52 040	47 624	80 829	18 624	471 995	909 676
Autres passifs										
Instruments dérivés	3 103	8 450	3 033	2 278	2 014	7 694	11 748	11 873	-	50 193
Acceptations	4 682	3 423	6	-	-	-	-	-	-	8 111
Titres vendus à découvert <sup>4</sup>	43 781	-	-	-	-	-	-	-	-	43 781
Titres mis en pension ou prêtés <sup>4</sup>	99 006	4 751	476	539	-	1 336	-	-	-	106 108
Titrisation et passifs liés aux entités structurées	97	717	1 199	2 195	592	4 896	9 870	7 528	-	27 094
Divers	15 672	2 269	116	110	107	14 109	2 763	6 160	21 742	63 048
Total des autres passifs	166 341	19 610	4 830	5 122	2 713	28 035	24 381	25 561	21 742	298 335
Dettes subordonnées	-	-	-	-	-	-	25	8 203	-	8 228
Total des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	77 037	77 037
Total des passifs et des capitaux propres	215 327	83 338	69 769	66 033	54 753	75 659	105 235	52 388	570 774	1 293 276

<sup>1</sup> Les prêts à vue sont inclus dans la colonne Sans échéance.

<sup>2</sup> Les dépôts à vue et à préavis sont inclus dans la colonne Sans échéance.

<sup>3</sup> Des dépôts de 30 852 millions de dollars au 31 octobre 2023 ont une date d'échéance fixe, mais ils peuvent toutefois faire l'objet d'une demande de remboursement anticipé (en totalité ou en partie) par le client sans pénalité. Ils sont classés comme étant exigibles à une date fixe en raison de leur date d'échéance contractuelle déclarée.

<sup>4</sup> Montants présentés selon leur date d'échéance la plus rapprochée.

	2023									
(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
<b>Engagements hors bilan</b>										
Crédits fermes <sup>1</sup>	2 216	4 874	9 377	14 499	14 190	41 713	129 634	5 927	-	222 430
Lettres de crédit <sup>2</sup>	1 641	5 088	5 739	5 397	6 065	3 663	3 778	48	-	31 419
Concours de trésorerie	212	241	666	2 207	2 039	3 951	8 643	846	-	18 805
Autres engagements <sup>3</sup>	46	91	106	101	155	354	626	141	-	1 620

<sup>1</sup> Les crédits fermes ne tiennent pas compte des marges de crédit personnelles ni des cartes de crédit que BMO peut annuler sans condition à son entière discrétion. La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

<sup>2</sup> Les lettres de crédit peuvent faire l'objet de prélèvements en tout temps. Elles sont classées en fonction de leur échéance contractuelle déclarée.

<sup>3</sup> Les autres engagements comprennent les obligations d'achat et les engagements sur bail pour les baux signés, mais non encore en vigueur.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante de la note 5 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de 2023.

2022

(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
<b>Instruments financiers inscrits au bilan</b>										
<b>Actifs</b>										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	86 003	-	-	-	-	-	-	-	1 463	87 466
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	3 844	1 662	86	44	98	-	-	-	-	5 734
Valeurs mobilières	4 189	4 284	5 480	5 375	6 060	18 272	68 521	108 072	53 009	273 262
Titres pris en pension ou empruntés	83 861	21 736	5 101	2 448	48	-	-	-	-	113 194
Prêts <sup>1</sup>										
Prêts hypothécaires à l'habitation	526	1 519	3 708	5 778	6 501	14 665	105 285	10 810	88	148 880
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	211	553	940	1 693	1 537	4 844	37 742	14 084	24 499	86 103
Prêts sur cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	9 663	9 663
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	13 003	9 595	11 724	9 300	11 394	37 250	105 009	17 776	94 259	309 310
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(2 617)	(2 617)
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	13 740	11 667	16 372	16 771	19 432	56 759	248 036	42 670	125 892	551 339
Autres actifs										
Instruments dérivés	5 362	7 147	3 359	2 552	2 225	7 787	11 636	8 092	-	48 160
Engagements de clients aux termes d'acceptations	9 752	3 461	19	3	-	-	-	-	-	13 235
Divers	2 735	625	225	21	2	10	19	5 817	37 355	46 809
Total des autres actifs	17 849	11 233	3 603	2 576	2 227	7 797	11 655	13 909	37 355	108 204
Total des actifs	209 486	50 582	30 642	27 214	27 865	82 828	328 212	164 651	217 719	1 139 199

2022

(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
<b>Passifs et capitaux propres</b>										
Dépôts <sup>2, 3</sup>	38 064	44 637	49 626	47 908	48 444	39 992	62 978	16 265	421 564	769 478
Autres passifs										
Instruments dérivés	3 370	11 764	4 399	3 814	2 895	7 619	14 092	12 003	-	59 956
Acceptations	9 752	3 461	19	3	-	-	-	-	-	13 235
Titres vendus à découvert <sup>4</sup>	40 979	-	-	-	-	-	-	-	-	40 979
Titres mis en pension ou prêtés <sup>4</sup>	94 215	6 476	1 046	2 226	-	-	-	-	-	103 963
Titrisation et passifs liés aux entités structurées	14	2 803	1 300	794	1 673	5 136	9 342	6 006	-	27 068
Divers	12 143	4 980	101	97	146	872	2 558	5 722	18 713	45 332
Total des autres passifs	160 473	29 484	6 865	6 934	4 714	13 627	25 992	23 731	18 713	290 533
Dettes subordonnées	-	-	-	-	-	-	25	8 125	-	8 150
Total des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	71 038	71 038
Total des passifs et des capitaux propres	198 537	74 121	56 491	54 842	53 158	53 619	88 995	48 121	511 315	1 139 199

<sup>1</sup> Les prêts à vue sont inclus dans la colonne Sans échéance.<sup>2</sup> Les dépôts à vue et à préavis sont inclus dans la colonne Sans échéance.<sup>3</sup> Des dépôts de 29 966 millions de dollars au 31 octobre 2022 ont une date d'échéance fixe, mais ils peuvent toutefois faire l'objet d'une demande de remboursement anticipé (en totalité ou en partie) par le client sans pénalité. Ils sont classés comme étant exigibles à une date fixe en raison de leur date d'échéance contractuelle déclarée.<sup>4</sup> Montants présentés selon leur date d'échéance la plus rapprochée.

2022

(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
<b>Engagements hors bilan</b>										
Crédits fermes <sup>1</sup>	1 932	3 610	10 461	13 373	14 753	38 057	119 430	5 490	-	207 106
Lettres de crédit <sup>2</sup>	1 680	4 601	4 936	4 662	4 922	2 832	3 680	57	-	27 370
Concours de trésorerie	-	585	393	1 438	1 275	3 465	9 189	985	-	17 330
Autres engagements <sup>3</sup>	27	98	55	55	58	220	353	278	-	1 144

<sup>1</sup> Les crédits fermes ne tiennent pas compte des marges de crédit personnelles ni des cartes de crédit que BMO peut annuler sans condition à son entière discrétion. La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.<sup>2</sup> Les lettres de crédit peuvent faire l'objet de prélèvements en tout temps. Elles sont classées en fonction de leur échéance contractuelle déclarée.<sup>3</sup> Les autres engagements comprennent les obligations d'achat et les engagements sur bail pour les baux signés, mais non encore en vigueur.**Mise en garde**

La présente section Risque de liquidité et de financement contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

## Risque opérationnel non financier

Le **risque opérationnel non financier** englobe un large éventail de risques non financiers, dont ceux liés à un changement dans les activités commerciales, à la relation de confiance avec les clients, à la réputation et aux données, tous ces éléments pouvant entraîner des pertes financières. Ces pertes peuvent découler de processus ou de systèmes internes inadéquats ou de leur défaillance, d'erreurs humaines, d'inconduite et d'événements externes qui peuvent avoir une incidence, directe ou indirecte, sur la juste valeur des actifs que nous détenons dans nos portefeuilles de prêts ou d'investissements. Parmi ces risques, on compte par exemple le risque lié à la cybersécurité et à la sécurité fonduagique, le risque technologique, le risque de fraude et le risque lié à la continuité de l'exploitation, mais ils excluent le risque juridique et réglementaire, le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et d'autres types de risque financier.

Le risque opérationnel non financier est inhérent à toutes nos activités commerciales et bancaires, et peut avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation et nos résultats financiers, y compris entraîner des pertes financières et des redressements des résultats financiers et entacher la réputation de BMO. Comme d'autres organisations de services financiers, nous sommes exposés à de nombreux risques de nature opérationnelle qui découlent du potentiel de défaillance de nos processus internes, de nos systèmes de technologie et de nos employés ainsi que de menaces externes. Les pertes éventuelles pourraient provenir de défaillances de nos processus et de nos contrôles, de transactions non autorisées effectuées par des employés, de l'interruption de nos activités, d'infractions à la sécurité informatique, du vol ou de la fraude, de menaces à la cybersécurité, de l'exposition au risque lié aux relations avec des tiers ainsi que des dommages matériels. Par exemple, compte tenu du volume élevé de transactions que nous traitons chaque jour ainsi que de la complexité de nos activités commerciales et de la rapidité de leur déroulement, certaines erreurs opérationnelles ou humaines peuvent se répéter ou s'aggraver avant d'être décelées et corrigées.

Le risque opérationnel non financier n'est pas seulement inhérent à nos activités commerciales et bancaires, il est également inhérent aux procédés et contrôles que nous utilisons pour gérer les risques. Il est possible que des erreurs se produisent et que nos processus ou nos systèmes internes subissent une défaillance, ce qui pourrait empêcher de gérer ou d'atténuer des risques et entraîner une perte financière ou une atteinte à notre réputation. Les lacunes ou défaillances de nos processus internes, systèmes ou employés ou des services et produits fournis par des tiers, y compris de n'importe lequel de nos systèmes de traitement des données financières, comptables ou autres, pourraient se solder par des pertes financières ou des redressements des résultats financiers et entacher la réputation de BMO.

Du fait de la nature de nos activités commerciales, nous sommes également exposés au risque de vol et de fraude lorsque nous concluons des transactions avec des clients ou des contreparties. BMO se fie à l'exactitude et à l'exhaustivité de l'information fournie par les clients et les contreparties ainsi qu'à toutes autres déclarations faites par ces derniers. Même si nous soumettons cette information à des contrôles diligents et, lorsque cela est possible et rentable, nous faisons appel à des évaluateurs et autres experts ainsi qu'à des sources d'information afin de mieux évaluer la valeur des garanties et les autres risques associés aux clients, si l'information transmise par les clients ou les contreparties est fortement trompeuse et que ce fait n'est pas découvert pendant le processus de contrôle diligent, cela pourrait avoir un effet négatif sur nos résultats financiers.

Nous avons mis en œuvre divers cadres de gestion du risque pour gérer et atténuer ces risques, y compris des contrôles internes, des limites et des processus de gouvernance. Toutefois, malgré les plans d'urgence que nous avons mis en place pour assurer notre capacité à servir nos clients et réduire au minimum les perturbations et les répercussions négatives, et malgré les plans d'urgence de nos tiers fournisseurs, notre capacité à poursuivre nos activités pourrait être entravée par des perturbations dans l'infrastructure qui soutient nos activités et les collectivités que nous servons, perturbations qui incluent, sans toutefois s'y limiter, des situations d'urgence touchant la santé publique et les actes terroristes.

Nous revoyons régulièrement les expositions aux principaux risques et aux risques émergents qui pourraient avoir des répercussions sur l'entreprise et les activités de BMO, et nous évaluons dans quelle mesure nous sommes prêts à gérer de manière proactive les risques auxquels nous sommes confrontés ou pourrions être confrontés dans le futur. Comme pour notre gestion des autres risques à l'échelle de l'organisation, nous utilisons une approche en trois points de contrôle pour gérer les expositions au risque non financier.

Il y a lieu de se reporter à la section Risques pouvant influencer sur les résultats futurs – Principaux risques et risques émergents susceptibles de nuire aux résultats futurs pour obtenir plus de renseignements à ces risques.

### Gouvernance du risque opérationnel non financier

Le Comité de gestion du risque opérationnel, qui est un sous-comité du Comité de gestion des risques, constitue le principal comité de gouvernance exerçant la surveillance de toutes les questions liées à la gestion du risque opérationnel non financier. Son mandat consiste notamment à orienter et à superviser les objectifs stratégiques et les prestations, à accroître la résilience opérationnelle et à contribuer à s'assurer que BMO préserve sa réputation de prévenir les échecs et les erreurs opérationnels évitables. Dans le cadre de ses responsabilités en matière de gouvernance, le Comité de gestion du risque opérationnel examine et recommande les politiques et normes générales au Conseil d'administration et aux hauts dirigeants pour qu'ils les examinent et les approuvent au besoin, ainsi que les méthodologies et les outils qui englobent les principes directeurs du cadre de gestion du risque opérationnel non financier. La documentation qui précise ces principes de gouvernance est révisée périodiquement afin de confirmer qu'elle intègre de saines pratiques de gouvernance et qu'elle est conforme au degré d'appétit pour le risque de BMO. L'analyse et la communication, sur une base régulière, aux divers comités, soit le Comité de gestion du risque opérationnel, le Comité de gestion des risques et le Comité d'évaluation des risques, d'informations sur notre profil de risque opérationnel constituent des volets importants de notre cadre de gouvernance de ce risque. La communication à l'échelle de l'organisation sur le risque opérationnel permet d'obtenir une image intégrée des principaux risques et des risques émergents, des tendances qu'affichent les données sur les pertes, de l'utilisation du capital, des indicateurs de risque clés et des profils des groupes d'exploitation. Nous continuons d'investir dans nos plateformes de communication afin de favoriser la transmission, en temps opportun, d'informations exhaustives afin de rehausser la transparence et de contribuer à la gestion proactive des expositions à ce risque.

### Gestion du risque opérationnel non financier

En tant que premier point de contrôle, les groupes d'exploitation et les Services d'entreprise sont responsables de la gestion quotidienne du risque non financier, y compris les chefs de la gestion globale des risques de nos unités d'affaires, qui assurent la gouvernance et la supervision de leur propre unité d'affaires, ainsi que les Services d'entreprise, qui assurent une gouvernance et une surveillance additionnelles dans certains secteurs ciblés. Les dirigeants responsables de la gestion du risque opérationnel ont pour fonction d'évaluer de manière indépendante le profil de risque opérationnel de nos groupes d'exploitation, de repérer les principaux facteurs de risque ainsi que les lacunes potentielles de l'environnement de gestion des risques et de contrôle lié à nos produits, à nos services et à nos processus, et de recommander des stratégies et des mesures d'atténuation appropriées.

Une supervision indépendante de la gestion de ce risque est assurée par le groupe Gestion du risque opérationnel non financier, qui est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de stratégies efficaces afférentes aux risques, des outils et des politiques qui s'y rapportent et, pour le deuxième point de contrôle, qui surveille, fait des demandes d'explication efficace et assure la gouvernance. Le groupe Gestion du risque opérationnel non financier établit et maintient le cadre de gestion du risque opérationnel non financier, définit les procédés devant servir comme premier point de contrôle à détecter, à évaluer, à gérer, à atténuer, à surveiller et à signaler les principales expositions au risque opérationnel, les pertes et les événements de risque opérationnel évités de justesse ayant une importante incidence éventuelle. Le cadre de gestion du risque opérationnel non financier définit les procédés utilisés par le groupe Gestion du risque opérationnel non financier, à titre de deuxième point de contrôle, pour guider, soutenir, surveiller et évaluer le premier point de contrôle et communiquer avec lui pour la gestion des risques opérationnels non financiers.

La mise en œuvre des principes directeurs du cadre de gestion du risque opérationnel non financier signifie également d'ancrer encore plus profondément notre culture de gestion des risques en prônant une plus grande sensibilisation et en favorisant une meilleure compréhension du risque non financier au sein des trois points de contrôle, apprendre des événements générateurs de pertes et des événements évités de justesse, et fournir davantage de formation et de

communication ainsi que l'application et la surveillance quotidiennes du cadre de gestion du risque opérationnel non financier. Nous continuons également à renforcer notre deuxième point de contrôle en ce qui concerne les capacités de soutien et de supervision en ayant recours à un modèle opérationnel de gestion du risque opérationnel non financier amélioré qui fait intervenir une approche différenciée basée sur la nature du risque sous-jacent et les structures organisationnelles existantes.

Nous visons à maintenir, au moyen de l'implantation et de la surveillance du cadre de gestion du risque opérationnel non financier, un profil de risque opérationnel qui est non seulement conforme à notre degré d'appétit pour le risque et est étayé d'un capital approprié, mais qui est aussi renforcé par une meilleure résilience opérationnelle. La résilience opérationnelle s'entend de la capacité d'une organisation à protéger et à soutenir les principaux services commerciaux qui sont essentiels pour ses clients, autant dans le cours normal des activités qu'en cas de tensions ou de perturbations opérationnelles. Elle suppose notre capacité à faire face à des événements imprévisibles et à nous adapter aux changements et aux conditions externes. La résilience opérationnelle est un outil stratégique positif et tourné vers l'avenir qui nous permet de prendre des risques mesurés en toute confiance et prépare BMO à surmonter les enjeux du marché découlant d'événements tant prévus qu'inattendus.

Ce qui suit constitue les principaux programmes, méthodes et processus énoncés dans le cadre de gestion du risque opérationnel non financier qui nous aident lors de la révision continue de notre profil de risque opérationnel :

- L'**autoévaluation des risques et des contrôles** est un processus bien défini qui évolue et deviendra le Programme d'évaluation des risques liés aux produits, aux services et aux processus en 2023-2024. Ce nouveau programme sera utilisé par nos groupes d'exploitation et les Services d'entreprise pour évaluer les contrôles et les expositions résiduelles au risque de leurs activités commerciales en mettant l'accent sur les contrôles clés en place qui encadrent les principaux risques que posent leurs produits, services, activités internes et processus. Ce processus donne un aperçu actuel et prospectif de l'incidence à la fois des contrôles internes et du contexte commercial externe sur le profil de risque de nos groupes d'exploitation et des Services d'entreprise, ce qui permet des mesures proactives de prévention, d'atténuation et de gestion des risques.
- Le **processus d'évaluation et d'approbation des projets** de BMO sert à évaluer, à documenter et à approuver des initiatives admissibles lorsque de nouvelles activités et de nouveaux services et produits sont mis au point ou lorsque des services et produits existants sont perfectionnés. Ce processus permet un suivi continu de l'évolution de l'exposition aux risques du fait de l'établissement d'exigences spécifiques en matière de contrôle préalable, d'approbation, de suivi et de communication qui s'appliquent à tous les paliers de l'organisation.
- Les grandes tendances, mesures et évaluations des risques, lesquelles englobent les **indicateurs de risque clés**, la **gestion des facteurs** et les **données internes sur les pertes**, sont une partie intégrante d'un profil de risque opérationnel et ces éléments servent à évaluer l'exposition au risque précis par rapport au degré d'appétit pour le risque de BMO.
- Les **données historiques sur les pertes internes** représentent les principaux éléments de données utilisés dans l'approche standard pour calculer les fonds propres réglementaires au titre du risque opérationnel. BMO a adopté la nouvelle approche d'évaluation standard de Bâle III pour la présentation des fonds propres réglementaires le 1<sup>er</sup> février 2023, comme il est énoncé dans la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) publiée par le BSIF.
- Les **simulations de crise** évaluent l'incidence possible d'événements défavorables graves sur les principales expositions au risque et les processus opérationnels essentiels afin de guider la gestion des risques. Les simulations de crise permettent d'aider la direction à cerner et à comprendre l'incidence des événements à grande échelle, y compris les événements dont la fréquence est faible, mais dont les répercussions sont importantes, ainsi que les tensions de nature environnementale, et à développer des mesures d'atténuation ou des contrôles qui visent à aider à gérer le risque extrême.
- Le groupe **Gestion des risques et assurance** de BMO constitue un deuxième palier de réduction de certaines positions exposées au risque opérationnel. Il lui incombe aussi d'établir et de maintenir le programme d'assurance offert à l'échelle de l'entreprise. Nous souscrivons des assurances lorsque nous sommes tenus de le faire en vertu de la loi, de la réglementation ou d'une entente contractuelle et lorsque cela est intéressant du point de vue économique et réalisable pour atténuer nos risques afin de nous fournir la protection nécessaire contre toute perte importante imprévue. La structure des polices et les critères de couverture de nos assurances font l'objet d'une évaluation une fois l'an pour confirmer la concordance avec le degré d'appétit pour le risque de BMO.

Ce qui suit constitue des exemples de risques opérationnels non financiers qui peuvent avoir une incidence négative sur les activités et les résultats financiers de BMO.

### Lutte contre le blanchiment d'argent

Les risques liés au blanchiment d'argent, au financement du terrorisme et aux sanctions sont associés au blanchiment des produits de la criminalité, au financement des activités terroristes ou à la violation de sanctions économiques en recourant à nos produits et services. La conformité à toutes les mesures portant sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes (LBA-FAT) ainsi qu'à celles concernant les sanctions afférentes est essentielle pour la protection de BMO, de nos clients et des collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités. Nous nous consacrons à la gestion efficace des risques liés à la LBA-FAT et de ses sanctions, ainsi qu'à la conformité à l'ensemble des lois et des règlements connexes. La non-conformité à ces exigences peut avoir pour conséquences des mesures d'exécution, des poursuites criminelles, des poursuites en justice et une atteinte à notre réputation. Sous la direction du chef de la lutte contre le blanchiment d'argent, le programme de conformité au régime de LBA-FAT et sanctions de BMO encourage la bonne gouvernance et la supervision dans toutes nos activités et met en place des politiques, des évaluations des risques, un processus de contrôle diligent et des formations, y compris une formation annuelle obligatoire pour tous les employés. Le programme de conformité de BMO a recours à des analyses, à la technologie et à l'expertise professionnelle pour prévenir, détecter et signaler les activités douteuses. Le chef de la lutte contre le blanchiment d'argent transmet régulièrement au Comité d'audit et de révision du Conseil d'administration et à la haute direction des rapports sur l'efficacité du programme de conformité. L'Audit interne procède, de manière régulière, à un examen et à une évaluation indépendante de l'efficacité du programme de conformité au régime de LBA-FAT et de respect des sanctions. Nous nous engageons à assurer une conformité efficace et à déployer encore des efforts pour veiller à protéger le système financier et les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités.

### Risque lié à l'intelligence artificielle

Le risque lié à l'intelligence artificielle (IA) s'entend de la perte ou du préjudice qui découle d'une utilisation erronée ou inappropriée des systèmes d'IA, pouvant inclure au moins une technique d'IA comme l'apprentissage machine ou l'IA générative.

Parmi les conséquences fâcheuses, on compte des pertes financières, une expérience client médiocre et une atteinte à notre réputation. L'IA continue d'offrir de nouvelles possibilités en ce qui a trait à des produits et services novateurs comme la génération de revenus et l'automatisation des systèmes, et devrait devenir un outil essentiel à l'efficacité opérationnelle future, seulement si nous adoptons et intégrons, de façon prudente et responsable, de nouvelles technologies d'IA. L'application de l'IA dans le cadre de nos activités est régie et gérée par nos politiques existantes en matière de gestion du risque. Un groupe interentreprises passe en revue les initiatives d'importance avant qu'elles ne soient mises en œuvre pour s'assurer du respect des exigences justes et responsables en termes de services bancaires, de conduite éthique et de vie privée.

Notre gestion et notre surveillance du risque lié à l'IA sont axées sur notre engagement à servir nos clients d'une façon qui favorise la confiance par rapport à notre utilisation sécuritaire, éthique et responsable de ces technologies, grâce à nos pratiques rigoureuses en gestion du risque et à nos mécanismes internes, en conformité avec les attentes des organismes de réglementation.

### Risque lié à la continuité de l'exploitation

Le risque lié à la continuité de l'exploitation correspond à la possibilité que nous ne soyons pas en mesure de maintenir, de poursuivre ou de rétablir nos activités commerciales essentielles au cours et/ou à la suite d'un événement qui empêche BMO d'exercer ses activités dans le cours normal.

La gestion de la continuité des opérations devait permettre à BMO de reprendre, de maintenir et de gérer les processus d'importance critique, ainsi que de protéger les intérêts et le bien-être de nos clients, actionnaires et employés. En cas de perturbations opérationnelles, des plans efficaces de continuité de l'exploitation réduisent ainsi au minimum toute incidence négative pour nos clients, employés et autres parties prenantes. Des intempéries graves, des défaillances technologiques, des cyberattaques ou d'autres événements pouvant se solder par un échec sont au nombre de ces perturbations opérationnelles. Nous avons établi

un cadre qui facilite la reprise rapide et en temps opportun des opérations d'importance critique, comme la disponibilité de nos employés, de nos processus, de nos installations et de notre technologie ainsi que le maintien de nos ententes avec des tiers. Notre stratégie étoffée de gestion de la continuité des opérations englobe l'élaboration, la mise à l'essai et le maintien de stratégies et de plans de reprise visant à faire en sorte que les processus critiques et les ententes avec des tiers demeurent viables.

### Risque lié à la cybersécurité et à la sécurité infonuagique

Le risque lié à la cybersécurité et à la sécurité infonuagique découle de la possibilité que BMO pourrait être confronté à des incidents de sécurité comme la perte, le vol ou l'utilisation inappropriée de renseignements regroupant tous les types de données (p. ex. les renseignements sur les clients et les employés ainsi que les données exclusives à l'organisation) et l'omission de se conformer aux règles concernant la diffusion des renseignements ou la cybersécurité.

La cybersécurité et la sécurité infonuagique font partie intégrante des activités de BMO et influent fortement sur la notoriété de sa marque et sur sa réputation. La technologie évolue rapidement et les capacités de connectivité des appareils numériques ne cessent de croître, ce qui entraîne une évolution des cybermenaces et des cyberrisques. Ces menaces comprennent : des violations de nos systèmes ou activités ainsi qu'un accès non autorisé aux informations à propos de BMO, de nos clients ou de nos employés ou l'utilisation ou la dissémination de celles-ci. À BMO, nous répondons à cet enjeu en investissant dans notre Unité Crime financier et notre infrastructure technologique, afin que notre équipe puisse détecter les menaces à la cybersécurité et y remédier, que ce soit en Amérique du Nord, en Europe et en Asie, pour veiller à assurer la sécurité des données de nos clients et de nos employés.

### Risque lié aux données

Le risque lié aux données désigne le risque de perte découlant de processus ou de systèmes internes inadéquats ou défaillants ou d'événements externes ayant une incidence sur les données. La qualité des données, les stratégies de gouvernance et l'architecture de données ont une incidence sur notre compréhension et notre gestion des données de BMO.

Nous continuons d'investir dans de nouvelles capacités à l'appui de la transformation numérique de BMO. Notre aptitude à gérer efficacement et à protéger nos données cruciales se répercute directement sur le déploiement fructueux de nos processus numériques et sur notre capacité d'élaboration et de mise en place de nouvelles capacités d'analyse novatrices à l'aide d'outils et de systèmes fondés sur l'IA. Notre gestion du risque lié aux données est axée sur la qualité, la résilience, la conservation et la gouvernance des données de BMO, lesquelles constituent un pilier de notre stratégie commerciale et de la croissance future, y compris le programme Le numérique au premier plan de BMO.

### Risque lié à la fraude et à la sécurité physique

Le risque lié à la fraude se rapporte à la possibilité qu'un acte délibéré, une anomalie ou une omission destinée à tromper autrui puisse entraîner une perte pour la cible visée et un gain pour l'auteur de l'acte. La fraude peut être commise par nos employés, nos fournisseurs ou d'autres tiers comme des clients de BMO. Les fraudeurs sont de mieux en mieux organisés et ils peuvent ouvrir des comptes auprès d'institutions financières comme BMO et s'en servir pour effectuer des transactions frauduleuses. BMO maintient un programme de gestion du risque lié à la fraude pour assurer une gestion proactive du risque lié à la fraude auquel est exposée la Banque. Un contexte de récession ou le resserrement des taux d'intérêt peuvent accroître les attaques frauduleuses contre BMO et nos clients.

La gestion du risque lié à la sécurité physique vise à assurer la protection de la Banque, de ses clients, employés et tiers contre un risque de pertes, de perturbation et d'accès physique non autorisé, de dommages ou de préjudices auxquels ils peuvent être exposés en lien avec les activités de la Banque. Des risques liés à la sécurité physique peuvent émerger de diverses menaces comme des activités criminelles, des attaques terroristes, des troubles sociopolitiques, des erreurs humaines, des phénomènes naturels et/ou des menaces géopolitiques. Les mesures de sécurité physique peuvent également aider dans la gestion d'un certain nombre d'autres risques, dont les risques liés à la sécurité des renseignements, à la vie privée et à la fraude.

### Risque lié à la gestion de projets et de changements

Le risque lié à la gestion de projets et de changements se rapporte à la possibilité que BMO subisse une perte découlant d'initiatives inadéquates qui pourraient faire en sorte que l'organisation n'atteigne pas les résultats escomptés et qu'elle fasse l'objet d'autres contrôles réglementaires.

La Banque a instauré un cadre de gestion du risque lié à la gestion de projets et de changements dans le but d'assurer l'uniformité de la prestation d'une initiative dans un environnement de contrôle prescrit. Ce cadre énonce les principes et les processus de gouvernance, de surveillance et de communication de l'information ainsi que les rôles et responsabilités pour faire face au risque lié à la gestion de projets et de changements à l'échelle de l'organisation et répondre aux attentes des parties prenantes ou les dépasser.

### Risque lié à la technologie

Le risque lié à la technologie, incluant les risques liés à la technologie émergente et aux plateformes numériques, découle du caractère inadéquat, de l'utilisation inappropriée, des perturbations ou de la défaillance des systèmes de technologie de l'information, de l'infrastructure ou des données qui pourrait entraîner une incapacité de répondre aux besoins de l'entreprise. L'incapacité de maintenir la technologie et d'investir dans celle-ci peut entraîner des perturbations opérationnelles et nuire à la réalisation des objectifs stratégiques de l'organisation, le tout entraînant un coût financier important. Les mesures de gestion du risque lié à la technologie visent à protéger les systèmes, les données et les biens de BMO ainsi qu'à en assurer le respect de la confidentialité, de l'intégrité et de la disponibilité. Comme l'adoption des canaux bancaires numériques continue de prendre de l'expansion, nous investissons encore dans de nouvelles capacités technologiques novatrices afin de répondre aux attentes de nos clients et de veiller à ce que leurs données restent en sécurité. En conformité avec notre cadre de gestion du risque opérationnel, nous suivons un programme qui aborde les expositions au risque lié à la technologie avec l'aide d'une équipe d'experts en gestion du risque lié à la technologie.

### Risque lié aux tiers

Le risque lié aux tiers désigne le risque associé à l'acquisition de biens et de services et à la conclusion d'ententes qui permettent d'assurer la gestion des produits, procédés et/ou systèmes de BMO ou leur fourniture par des tiers fournisseurs, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur nos activités commerciales, notre conformité en matière de réglementation ou notre réputation. Le fait de ne pas gérer efficacement ces ententes avec des tiers expose BMO au risque de compromettre des données ou de perturber la prestation de produits et de services essentiels. En outre, les tiers fournisseurs peuvent recourir à des sous-traitants, ce qui introduit un niveau de complexité supplémentaire pour la surveillance. Toute concentration de tierces parties augmentera également l'exposition aux risques existants de perturbations résultant d'autres événements, tels que les catastrophes naturelles ou les événements géopolitiques. Le cadre de gestion du risque lié aux tiers de BMO définit la façon de procéder au repérage, à la gouvernance, à l'évaluation, à l'atténuation, à la surveillance et à la communication d'information portant sur le risque lié aux tiers à toutes les étapes du cycle de vie de ces derniers. Ce cadre s'appuie sur des politiques en matière de gestion du risque lié aux tiers à l'échelle de l'organisation qui visent la conformité avec ledit cadre.

Nous continuons d'améliorer nos capacités afin de maintenir de solides pratiques de gestion des risques, de soutenir des objectifs en matière de résilience opérationnelle et d'assurer la conformité aux exigences réglementaires pertinentes.

## Risque de modèle

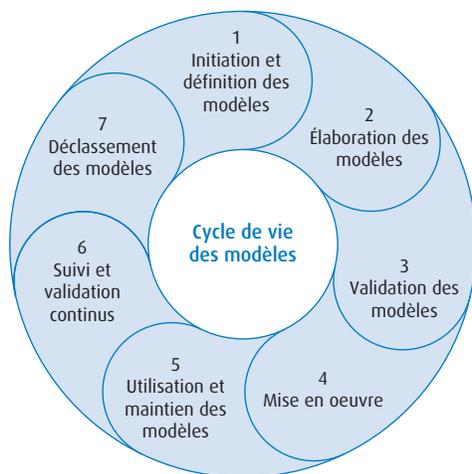
Le **risque de modèle** désigne la possibilité que des décisions fondées sur des résultats obtenus au moyen de modèles erronés ou mal utilisés aient des conséquences négatives, dont une perte financière, la prise de décisions inappropriées et une atteinte à la réputation.

Le risque de modèle englobe l'utilisation d'outils d'analyse quantitative qui appliquent des techniques de nature statistique, mathématique, économique et algorithmique ou d'autres techniques avancées, telles que l'IA et l'apprentissage machine, pour traiter les données d'entrée et générer des données de sortie ou des estimations quantitatives. Ces outils d'analyse vont de méthodes quantitatives très simples qui produisent des estimations courantes à des modèles fort complexes qui permettent d'évaluer des transactions compliquées ou qui fournissent un large éventail d'estimations prospectives. Ces outils analytiques génèrent des résultats qui alimentent la prise de décisions éclairées concernant les activités ainsi que la gestion des risques et du capital et pour guider, au quotidien, les décisions d'octroi de crédit, de négociation, de prise ferme, de financement, d'investissement et d'exploitation.

Ces outils d'analyse quantitatifs fournissent de précieux renseignements et sont fort utiles s'ils sont utilisés dans un cadre servant à repérer les hypothèses et les limites clés, tout en contrôlant et en atténuant le risque de modèle. En plus de poser des jugements afin d'évaluer la fiabilité des données générées par les modèles, nous atténuons le risque de modèle en exerçant des contrôles rigoureux sur la conception, la validation, la mise en œuvre et l'utilisation de tous les modèles au sein de l'organisation. Nous veillons également à ce que d'autres échelons et approches en matière d'estimation aux fins de l'évaluation des risques soient intuitifs, fondés sur l'expérience et bien documentés et qu'ils fassent l'objet de critiques efficaces par ceux ayant l'expertise et les connaissances nécessaires à l'obtention de résultats raisonnables.

### Cadre de gestion du risque de modèle

Les modèles posent inévitablement des risques puisque les résultats qu'ils produisent constituent des estimations relevant de techniques statistiques et mathématiques ou d'autres techniques quantitatives qui se rapprochent de la réalité et qui convertissent des données en estimations ou en prévision des résultats futurs. L'utilisation inappropriée du modèle ou des données générées par le modèle représente aussi un risque de modèle. BMO régit le risque de modèle grâce au cadre de gestion du risque de modèle qui est utilisé à l'échelle de l'organisation et établi en fonction des risques.



Le cadre de gestion du risque de modèle définit une approche globale de la gouvernance du risque de modèle tout au long du cycle de vie des modèles et de gestion de ce risque dans les limites de notre appétit pour le risque. Ce cadre englobe la politique et les lignes directrices générales concernant le risque de modèle ainsi que les procédures d'exploitation connexes, lesquelles définissent les principes directeurs de la gestion de ce risque, décrivent de façon détaillée les processus de gestion connexes et indiquent les rôles et les responsabilités de toutes les parties prenantes, et ce, tout au long du cycle de vie des modèles. Les responsables des modèles, leurs concepteurs et leurs utilisateurs constituent le premier point de contrôle, le groupe Risque de modèle, le deuxième, et l'Audit interne, le troisième.

Notre groupe Risque de modèle a pour responsabilités d'élaborer et de maintenir notre cadre de gestion du risque de modèle conformément aux attentes réglementaires ainsi que de surveiller l'efficacité des processus relatifs aux modèles, de la collection de modèles et de la présentation de l'information sur les modèles, et de veiller au regroupement et à l'évaluation de la totalité de ce risque. Ce cadre intègre des directives sur la gestion des risques, l'adoption des derniers progrès, de manière responsable et sécuritaire, relatifs à l'automatisation utilisés en matière de prise de décision, tels que les grands modèles de langage et le commerce algorithmique, ainsi que d'autres applications d'IA et d'apprentissage machine. Notre Comité de gestion du risque de modèle de l'organisation est un groupe interfonctionnel qui représente les principales parties prenantes de l'organisation et un sous-comité du Comité de gestion des risques. Le Comité de gestion du risque de modèle se réunit régulièrement afin d'orienter l'utilisation de modèles par BMO, de superviser l'élaboration, la mise en œuvre et le maintien du cadre de gestion du risque de modèle, de faire des critiques efficaces et de discuter de la gouvernance concernant les modèles.

### Analyse des résultats et contrôles ex post

Lorsque les modèles ont été validés et approuvés et qu'ils sont utilisés, ils font l'objet d'un suivi constant, y compris l'analyse des résultats, plus ou moins fréquemment. L'analyse des résultats s'effectue principalement au moyen de la comparaison de résultats issus de l'application d'un modèle de mesure de contrôle ex post et de résultats réellement observés. Les écarts entre les prévisions des modèles et les résultats réels sont comparés à des seuils d'importance relative des risques qui ont été définis au préalable et les fourchettes de tolérance, ce qui pourrait se traduire par d'autres mesures, dont l'analyse des modèles et le recalibrage de leurs paramètres, le cas échéant. Ce type d'analyse est utilisé pour confirmer la validité de la performance d'un modèle au fil du temps. Des contrôles sont en place pour traiter les problèmes décelés et pour améliorer la performance globale de nos modèles.

Tous les modèles utilisés par BMO, y compris ceux qui intègrent des techniques fondées sur l'IA et l'apprentissage machine, font l'objet d'une validation et d'un suivi continu afin de confirmer qu'ils sont utilisés conformément à notre cadre et aux attentes des organismes de réglementation, par exemple en ce qui a trait à l'éthique, à la protection de la vie privée, à l'équité et à l'explicabilité. Ce cadre applique une grande variété de modèles, allant des modèles liés au risque de marché, au risque de crédit et au risque non financier aux modèles de simulation de crise, de tarification et d'évaluation, et de lutte contre le blanchiment d'argent.

#### Mise en garde

La présente section Risque opérationnel non financier contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

## Risque juridique et réglementaire

Le **risque juridique et réglementaire** désigne le risque de perte ou de préjudice qui découle du non-respect des lois, des obligations contractuelles ou des exigences réglementaires, notamment le risque de ne pas se conformer à la loi (dans son esprit et dans sa lettre) ou de ne pas maintenir les normes de diligence, de ne pas mettre en œuvre des exigences juridiques ou réglementaires, de ne pas exécuter ou de ne pas se conformer à des modalités contractuelles, de ne pas faire valoir des droits non contractuels, de ne pas régler efficacement les litiges ou de ne pas agir de manière à préserver notre réputation.

Le succès des activités commerciales de BMO repose en partie sur notre capacité de gérer notre exposition au risque juridique et réglementaire. Le secteur des services financiers est fortement réglementé et soumis à une application stricte des exigences juridiques et réglementaires. À l'échelle mondiale, les banques continuent de se faire imposer des amendes et d'autres pénalités relativement à un certain nombre d'écarts en matière de questions liées aux pratiques et à la réglementation et nous sommes exposés à des risques dans le cadre d'enquêtes réglementaires ou gouvernementales, d'enquêtes et de mesures exécutoires, et de poursuites criminelles. Nous suivons de près l'évolution de la réglementation et des attentes des organismes de supervision afin que BMO soit en mesure de réagir en restaurant des changements si nécessaires.

Sous la direction du conseiller général de BMO, notre groupe Affaires juridiques et conformité réglementaire maintient, à l'échelle de l'organisation, des cadres qui définissent les mesures à prendre pour détecter, évaluer, gérer, surveiller et transmettre des informations au sujet de l'exposition aux risques de nature juridique et réglementaire. Nous cernons les lois et les règlements applicables et les risques potentiels à ce chapitre, recommandons des mesures et des stratégies de réduction des risques, menons des enquêtes internes et surveillons le déroulement des poursuites judiciaires et des mesures d'exécution, y compris les poursuites et les litiges en droit civil, les accusations criminelles ainsi que les examens et les audits réglementaires.

Le renforcement des contrôles de la part des organismes de réglementation et de surveillance a eu une incidence importante sur la manière dont nous exerçons nos activités. De concert avec les groupes d'exploitation et les Services d'entreprise, les Services juridiques et conformité réglementaire s'affairent à l'analyse et à l'évaluation des répercussions des changements dans les attentes des organismes de réglementation et de supervision. Nous consacrons des ressources considérables à la mise en œuvre des systèmes et des processus qu'exige le respect des nouveaux règlements. Le fait de ne pas se conformer aux exigences juridiques et réglementaires pourrait se solder par des poursuites judiciaires, des pertes financières, des sanctions réglementaires ou des amendes, des mesures d'application, des condamnations et des peines criminelles, limiter ou entraver la mise en œuvre de certaines stratégies commerciales, miner la confiance des investisseurs et des clients, et entacher notre réputation. Certaines activités sont assujetties à des exigences fiduciaires, y compris à des politiques et à des pratiques portant sur les responsabilités d'une organisation envers les clients, notamment les exigences et les attentes en matière de service, l'évaluation des qualités des clients, les obligations en matière d'information et les communications.

BMO est partie à des poursuites judiciaires, y compris des enquêtes menées par des organismes de réglementation, qui surviennent dans le cours normal des affaires, et l'issue défavorable de telles poursuites judiciaires peut avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation, nos flux de trésorerie, nos fonds propres ou nos cotes de crédit, en plus d'exiger une modification importante de nos activités, d'entraîner la perte de clients et de porter atteinte à notre réputation. Le volume des poursuites judiciaires et le montant des dommages et pénalités imposés aux termes de celles-ci pourraient augmenter dans l'avenir. Des renseignements sur les poursuites judiciaires importantes auxquelles nous sommes parties sont compris dans la section Poursuites judiciaires de la note 24 afférente aux états financiers consolidés annuels audités. Nos contrôles et procédures de communication de l'information visent à fournir l'assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et communiquée à la haute direction en temps opportun afin que des décisions appropriées puissent être prises à l'égard de la communication de l'information au public. Les facteurs que nous prenons en compte pour évaluer l'importance relative d'une procédure judiciaire comprennent une évaluation au cas par cas de faits et de circonstances spécifiques, notre expérience passée et l'opinion de juristes. Cependant, certaines poursuites judiciaires peuvent être très complexes et faire appel à des théories ou prétentions juridiques nouvelles ou non établies. L'issue de ces procédures peut être difficile à prévoir tant qu'elles ne sont pas parvenues à un stade avancé, ce qui peut prendre plusieurs années.

Le Bureau de lutte contre la corruption de BMO a, par la voie de son programme mondial, élaboré des principes et des procédures clés nécessaires pour soutenir la surveillance efficace de la conformité aux lois anticorruption en vigueur dans les territoires où nous menons des activités. Il s'agit notamment de directives visant à détecter, à empêcher les manœuvres frauduleuses et à communiquer l'information s'y rapportant tout en prônant la tenue d'enquêtes rigoureuses sur toute allégation de corruption.

Les administrations publiques et les organismes de réglementation à l'échelle mondiale continuent de concentrer leurs efforts sur la question du blanchiment d'argent et les questions connexes, rehaussant leurs attentes en ce qui a trait à la qualité et à l'efficacité des programmes de lutte contre le blanchiment d'argent et pénalisant les institutions qui ne répondent pas à de telles attentes. Sous la direction du chef de la lutte contre le blanchiment d'argent, le Bureau de lutte contre le blanchiment d'argent de BMO est chargé de l'appréciation, de la gouvernance et de la supervision des principes et des procédures que nous avons mis en place afin d'assurer la conformité aux lois et aux règlements ainsi que des paramètres internes de risque compris dans les mesures portant sur la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme ainsi que celles concernant les sanctions. Pour plus d'information, il y a lieu de se reporter à la section Gestion du risque opérationnel non financier - Lutte contre le blanchiment d'argent.

Le succès de nos activités commerciales est fondé sur la réputation de bonne conduite de BMO. Par conséquent, nous avons adopté une foule de pratiques, en plus du code de conduite de BMO, pour appuyer la conduite éthique de nos employés. Le cadre de BMO régissant la culture et la conduite éthiques à l'échelle de l'organisation présente notre approche pour gérer et atténuer le risque d'inconduite. L'inconduite est un comportement qui déroge aux normes juridiques, professionnelles, internes et éthiques. À l'instar de notre approche vis-à-vis des autres risques non financiers, ce cadre est appuyé par notre cadre de gestion globale des risques et il met l'accent sur le maintien d'une solide culture de gestion des risques. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Culture du risque.

Tous ces cadres reflètent le modèle opérationnel qui s'articule autour de trois points de contrôle et qui a été décrit précédemment. Les groupes d'exploitation et les Services d'entreprise gèrent quotidiennement les risques en mettant en œuvre et en observant des politiques et normes générales alors que des équipes des Services juridiques et conformité réglementaire spécialement affectées à chaque groupe d'exploitation formulent des recommandations et effectuent une surveillance indépendante de la gestion du risque juridique et réglementaire.

Nous demeurons à l'affût de tous les faits nouveaux sur le plan de la réglementation qui surviennent à l'échelle mondiale, ce qui englobe l'incidence des changements apportés aux exigences concernant les fonds propres et la liquidité. Ces faits nouveaux comprennent les mesures de protection des consommateurs et certaines réformes financières, notamment les propositions à l'égard de l'évaluation, de la gestion et de la communication des risques financiers liés au climat, dont il est question plus longuement ci-dessous. Pour plus de renseignements concernant les faits nouveaux réglementaires liés à la gestion du capital et le risque de liquidité et de financement, se reporter à la section Gestion globale du capital et à la section Risque de liquidité et de financement. Pour obtenir des renseignements sur l'incidence des autres faits nouveaux en matière de réglementation, il y a lieu de se reporter à la section Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé de la section Estimations et jugements comptables critiques, à la section Politiques budgétaires et monétaires et autres conditions économiques dans les pays où BMO est présent, à la section Législation fiscale et interprétations connexes, et à la section Autres faits nouveaux en matière de réglementation.

### Changements climatiques et questions environnementales, sociales et de gouvernance

Nous continuons à suivre de près les activités des autorités de réglementation et à participer à des programmes et à des consultations qui portent précisément sur la gestion et la communication des risques liés aux questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), ainsi que sur les tendances en matière de litiges liés au climat. À l'échelle mondiale, nous suivons également l'émergence et la finalisation de cadres réglementaires de supervision officiels régissant l'analyse et la présentation d'information sur les risques en lien avec la durabilité et les changements climatiques, notamment les cadres au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et au sein de l'Union européenne. De plus, les exigences réglementaires actuelles et émergentes dans certains États américains peuvent appliquer des restrictions ou des sanctions aux institutions financières qui imposent des normes environnementales plus strictes que les exigences légales ou réglementaires en vigueur dans les États où elles exercent leurs activités. Les tendances en matière de litiges et les enquêtes des autorités de réglementation portant sur des pratiques

en matière d'information ou des activités de financement liées aux questions ESG et au climat, ainsi que les allégations d'écoblanchiment, continuent aussi d'évoluer. Nous sommes à l'affût de ces tendances et évaluons leur incidence possible dans le contexte de la finance durable liée au climat et des activités d'investissement responsable de BMO, de la gestion du risque environnemental et social ainsi que des pratiques en matière d'information sur les questions ESG et le climat. Pour une analyse plus détaillée, il y a lieu de se reporter à la section Risque environnemental et social.

### Protection des consommateurs et des investisseurs

Les organismes de réglementation du monde entier continuent de se pencher sur les mesures de protection des consommateurs, notamment celles visant les personnes âgées et les autres clients vulnérables, les interactions avec les consommateurs et les normes de conduite relatives aux particuliers dans le secteur des services financiers. Au Canada, l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) a publié la *Ligne directrice sur les prêts hypothécaires existants des consommateurs dans des circonstances exceptionnelles* selon laquelle les banques doivent établir des politiques et procédures pour offrir un soutien personnalisé aux consommateurs qui connaissent de graves difficultés financières dues à des circonstances exceptionnelles, comme les hausses de taux d'intérêt, et qui risquent de se retrouver en situation de défaut de paiement de leur prêt hypothécaire. La législation provinciale récemment adoptée prévoit diverses exigences linguistiques, notamment en ce qui concerne les contrats conclus avec les consommateurs et la manière dont nous exerçons nos activités. En outre, des réformes au chapitre des exigences des autorités canadiennes en matière de valeurs mobilières portant sur la protection des investisseurs sont également en cours. Les réformes de la réglementation canadienne en matière de valeurs mobilières englobaient le regroupement de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (ACFM) et de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) pour former un seul organisme d'autorégulation connu sous l'appellation Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI) ainsi que la fusion de deux fonds de protection des investisseurs poursuivant leurs activités sous la dénomination du Fonds canadien de la protection des investisseurs (FCP). Par ailleurs, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) et le Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance ont adopté des changements dans le but d'harmoniser et d'améliorer la présentation des coûts courants, y compris les frais incorporés, associés à la détention de fonds d'investissement et de fonds distincts. Par ailleurs, le gouvernement du Canada a annoncé la mise en œuvre de nouvelles mesures visant à réduire les frais pour provision insuffisante et certains autres frais qu'appliquent les institutions financières. L'incidence attendue de ces mesures proposées, si elles étaient adoptées, se traduirait par une diminution des revenus tirés des frais de service de BMO. Aux États-Unis, les organismes de réglementation bancaire portent une attention accrue, en ce qui a trait à tous les produits destinés aux consommateurs, aux questions relatives à l'équité raciale, à l'inclusion financière et à la protection des consommateurs. Les principales préoccupations relatives aux consommateurs, notamment en ce qui concerne le crédit équitable et les pratiques ou actes déloyaux, trompeurs ou abusifs, font maintenant l'objet de contrôles réglementaires accrus dans le cadre des programmes d'examen des banques.

### Protection de la vie privée

La réglementation sur la protection de la vie privée, l'utilisation et la sauvegarde des informations personnelles fait l'objet d'une attention croissante, et nous continuons à améliorer notre programme visant la confidentialité afin de pouvoir nous conformer aux exigences réglementaires en constante évolution. Au Canada, on s'attend à une réforme importante des lois fédérales sur la protection de la vie privée aux termes du projet de loi C-27, y compris de nouveaux pouvoirs réglementaires et des sanctions ainsi que des lois complémentaires visant l'intelligence artificielle. Au Québec, la loi 25 (anciennement le projet de loi 64), dont les étapes d'entrée en vigueur ont commencé en 2021 pour se terminer en 2024, modernise le régime de protection de la vie privée dans le secteur privé de la province, présente de nouveaux règlements visant la biométrie et les décisions automatisées et confère de nouveaux pouvoirs aux organismes de réglementation pour imposer des sanctions administratives pécuniaires. À l'étranger, des amendes et des règlements importants ont été imposés pour violation du droit à la vie privée et non-respect des exigences réglementaires en matière de protection de la vie privée, ce qui témoigne d'une vigilance et d'une application réglementaires accrues. La *California Consumer Privacy Act*, qui constitue actuellement la loi la plus complète pour un État sur la protection de la vie privée aux États-Unis, a été bonifiée et modifiée en 2023 par la *California Privacy Rights Act*, qui prévoit des droits nouveaux et élargis en matière de protection de la vie privée pour les résidents de Californie. D'autres États ont adopté des lois sur la protection de la vie privée, ce qui donne lieu à une mosaïque croissante de lois sur la protection de la vie privée aux États-Unis. Dans l'Union européenne (UE) et au Royaume-Uni, des préoccupations ont été exprimées concernant le transfert de données personnelles vers des pays ne prônant pas une protection adéquate de la vie privée. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section Principaux risques et risques émergents susceptibles de nuire aux résultats futurs – Risque lié à la cybersécurité et à la sécurité infonuagique et à la section Risque opérationnel non financier – Risque lié à la cybersécurité et à la sécurité infonuagique.

Le conseiller général et le chef de la conformité transmettent régulièrement au Comité d'audit et de révision (CAR) du Conseil d'administration ainsi qu'à la haute direction des rapports sur l'efficacité de notre programme global de la conformité qui, au moyen d'une approche fondée sur les risques, permet de détecter, d'évaluer et de gérer les risques liés à la conformité aux lois et règlements applicables et il exige que les groupes d'exploitation et les Services d'entreprise mettent en œuvre des politiques, des procédures et des contrôles en vue de répondre à ces lois et à ces règlements. Sous la gouverne du chef de la conformité, nous détectons et signalons les lacunes et les faiblesses, et effectuons le suivi des plans d'action visant à y remédier. Le chef de la lutte contre le blanchiment fait rapport au CAR de façon régulière.

Tous les membres du personnel de BMO doivent régulièrement prendre part à des programmes de formation concernant les questions de nature juridique et réglementaire, telles que les mesures anticorruption, la lutte contre le blanchiment d'argent et les politiques, normes et directives visant le respect de la vie privée. Cette formation leur est dispensée concurremment à celle portant sur notre code de conduite, ce qui a pour objet de vérifier leurs connaissances et leur compréhension des comportements qu'ils se doivent d'adopter en leur qualité d'employés de BMO.

### Cycle de règlement des transactions sur titres

La Securities and Exchange Commission des États-Unis a publié la version finale des règles entrant en vigueur en mai 2024 et visant à abrégier le cycle de règlement pour la plupart des transactions sur titres à un jour (T+1). L'ACVM a également proposé des modifications aux règles dans le but de soutenir l'adoption d'un cycle de règlement à un jour (T+1), ce qui devrait survenir en 2024, emboîtant ainsi le pas aux règles américaines. La planification en vue de la mise en œuvre de ces règles à BMO est en cours.

### Gestion du risque lié aux tiers

Le 24 avril 2023, le BSIF a publié la version finale de la ligne directrice B-10 portant sur la gestion du risque lié aux tiers qui présente les attentes à l'égard des institutions financières fédérales, dont BMO, en matière de gestion des risques liés aux ententes avec des tiers. Les institutions financières fédérales demeurent responsables des activités et services impartis à un tiers. Nous continuons à nous préparer dans le but de nous conformer à cette ligne directrice qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2024. Il y a lieu de se reporter à la section Risque opérationnel non financier – Risque lié aux tiers pour un complément d'information.

### Faits nouveaux en matière de réglementation aux États-Unis

Le 25 octobre 2023, la Réserve fédérale américaine a annoncé un projet de révision du plafond des frais d'interchange par cartes de débit en vertu du règlement II (Regulation II) de la loi *Dodd-Frank* ce qui i) réduirait le montant de base du plafond des commissions d'interchange et la valeur de la transaction et ii) augmenterait l'ajustement relatif à la prévention des fraudes. L'incidence attendue de cette révision, si elle était adoptée, se traduirait par une diminution des frais d'interchange aux États-Unis pour BMO.

## Réforme de la réglementation aux États-Unis

À la suite de la conclusion de notre acquisition de Bank of the West et de l'augmentation de la taille et de la portée de nos activités aux États-Unis, la société de portefeuille américaine de BMO, BMO Financial Corp. (BFC), a franchi le seuil requis pour être désignée comme entreprise de catégorie III en vertu des normes prudentielles plus strictes (Enhanced Prudential Standards) émises par le Conseil de la Réserve fédérale. Ce changement exige de BFC qu'elle respecte certaines exigences réglementaires accrues en matière de fonds propres, de liquidités et de gestion des risques, incluant la conformité avec les limites de crédit d'une contrepartie unique. Il y a lieu de consulter la section Gestion globale du capital pour un complément d'information sur les exigences réglementaires qui s'appliquent désormais à BFC.

Le 29 août 2023, les organismes de réglementation du système bancaire aux États-Unis ont proposé de nouvelles règles aux termes desquelles les grandes banques dont l'actif total est d'au moins 100 milliards de dollars seraient tenues de maintenir un certain niveau de titres d'emprunt à long terme, ce qui améliorerait la stabilité financière grâce à la résolvabilité et à la résilience accrues de ces institutions. Les répercussions de ces règles proposées sur nos résultats dépendront des règles définitives publiées par les agences bancaires américaines. Toutefois, à l'heure actuelle, nous ne nous attendons pas à une modification importante de nos activités de financement dans l'ensemble de l'organisation.

Le 27 juillet 2023, les organismes de réglementation du système bancaire aux États-Unis ont proposé de nouvelles règles visant à réviser le cadre pour la gestion du capital réglementaire d'importantes sociétés de portefeuille bancaire américaines et de leurs institutions de dépôts, notamment BFC et BMO Bank N.A. Ces propositions instaурeraient des normes de capital fondées sur les risques prévues dans le cadre des réformes de Bâle III (appelées les réformes finales de Bâle III) qu'a publiées le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Les répercussions de ces règles proposées sur nos résultats dépendront des règles définitives publiées par les agences bancaires américaines.

### Mise en garde

La présente section Risque juridique et réglementaire contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

## Risque de stratégie

Le **risque de stratégie** correspond au risque de pertes en raison des changements du contexte commercial et/ou de l'incapacité de s'adapter adéquatement à ces changements à cause d'un défaut d'agir, de l'utilisation de stratégies inefficaces ou de l'application déficiente des stratégies.

Le risque de stratégie découle de l'exposition à des risques externes inhérents au contexte dans lequel BMO exerce ses activités ainsi que des pertes financières éventuelles ou de toute autre conséquence négative que pourrait subir BMO advenant l'incapacité de gérer efficacement ces risques externes. Si le contrôle des risques de stratégie externes, y compris l'évolution possible des contextes macroéconomiques, géopolitiques et réglementaires, et des changements à des facteurs juridiques, d'innovation, de concurrence, environnementaux et sociaux, échappe à BMO, ce dernier peut néanmoins en limiter la probabilité et les conséquences au moyen d'un cadre de gestion efficace du risque de stratégie, et les répercussions potentielles de certains de ces risques peuvent être évalués par voie de simulations de crise.

Le groupe Stratégies de l'organisation de BMO supervise le processus de planification stratégique et travaille de concert avec les secteurs d'activité et les Services d'entreprise afin de détecter, de surveiller et d'atténuer le risque de stratégie à l'échelle de l'organisation. Notre cadre rigoureux de gestion du risque de stratégie favorise une approche cohérente de l'élaboration des plans stratégiques, ce qui se traduit par la mise en œuvre d'un processus intégré et pluriannuel de planification financière et stratégique permettant d'affecter des fonds pour financer des choix stratégiques précis dans tous les secteurs d'activités conformément à notre degré d'appétit pour le risque.

Le cadre promeut la cohérence et la conformité aux normes de gestion stratégique, ce qui signifie notamment se servir des résultats dégagés par les simulations de crise pour prendre des décisions de nature stratégique. Les conséquences que pourrait avoir l'évolution du cadre commercial, y compris une modification du contexte macroéconomique, les grandes tendances du secteur, les mesures prises par les concurrents actuels et nouveaux ainsi que les faits nouveaux réglementaires, sont analysées dans ce processus, ce qui permet de prendre des décisions stratégiques éclairées dans chacun des secteurs d'activité. Il incombe au Comité de direction et au Conseil d'administration de surveiller le risque stratégique par un examen annuel des stratégies générales et de celles des groupes au moyen de séances interactives qui permettent de tester les hypothèses et les stratégies à la lumière des contextes commerciaux actuel et futur. Au besoin, ces stratégies sont révisées pour tenir compte de faits nouveaux ou inattendus.

Le risque stratégique englobe également le risque d'entreprise découlant des activités propres à l'entreprise et les répercussions qu'elles pourraient avoir sur les résultats. Au sein de BMO, chaque groupe d'exploitation est chargé de contrôler son propre risque commercial en évaluant, en gérant et en atténuant les risques. Pour gérer les expositions aux risques d'entreprise transversaux (c'est-à-dire ceux qui touchent plusieurs secteurs d'activité, comme les changements climatiques), le groupe de Stratégie de l'organisation travaille de concert avec les parties prenantes concernées pour mettre au point des approches d'atténuation efficaces.

Notre performance financière dépend notamment de notre capacité à mettre en œuvre les plans stratégiques qu'élabore notre direction. Les objectifs en matière de performance sont établis dans le cadre du processus de planification stratégique et nos progrès vers l'atteinte de ces objectifs font l'objet d'un contrôle régulier et de rapports trimestriels, basés sur des indicateurs guides et témoins de la performance absolue et relative, afin que les stratégies puissent être évaluées et adaptées, s'il y a lieu. Nous effectuons un examen minutieux des mises à jour stratégiques et financières périodiques afin de repérer tout risque émergent d'importance.

## Risque environnemental et social

Le **risque environnemental et social** correspond au risque de perte ou de préjudice, direct ou indirect, découlant des facteurs environnementaux et sociaux qui touchent BMO ou ses clients et de l'incidence de BMO sur l'environnement et sur la société.

En raison de ses caractéristiques uniques, le risque environnemental et social est classé en tant que risque transversal dans la taxinomie des risques de BMO qui peut se manifester à travers d'autres types de risque, notamment le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché, le risque d'assurance, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel non financier, le risque juridique et réglementaire, le risque stratégique et le risque de réputation. Le risque environnemental et social peut survenir sur différentes périodes, à court terme ou à long terme. Les facteurs qui pourraient donner lieu à un risque environnemental et social s'entendent notamment des changements climatiques, de la pollution et des déchets, de l'utilisation de l'énergie, de l'eau et d'autres ressources, de la biodiversité, de l'utilisation de terres, des droits de la personne, de la diversité, de l'équité et de l'inclusion, des normes du travail, de la santé communautaire, de la santé et de la sécurité, de l'acquisition de terrains et des réinstallations forcées, des droits des peuples autochtones ainsi que de l'héritage culturel. Nos poursuivons nos travaux axés sur l'identification des risques en repérant ces facteurs et déterminant toute exposition au risque pouvant être touchée par la transversalité de ces facteurs.

Nous pouvons avoir une exposition directe au risque environnemental et social associé à la propriété et à l'exploitation des activités de BMO. Nous pouvons être indirectement exposés au risque de pertes financières ou à des atteintes à notre réputation si nos clients ou nos fournisseurs sont touchés par des facteurs environnementaux ou sociaux ou associés à des répercussions négatives sur le plan environnemental ou social à tel point qu'ils ne sont pas en mesure de respecter leurs obligations financières ou autres envers nous ou qu'ils causent des risques à la réputation de BMO. Des facteurs environnementaux et sociaux peuvent

également donner lieu à un risque d'atteinte à notre réputation, si nous sommes perçus comme ne réagissant pas de façon adéquate à ces facteurs ou comme donnant lieu, contribuant ou étant liés à des conséquences néfastes sur l'environnement ou la société, comme il est expliqué à la section Risque de réputation.

## Gouvernance

Le Conseil d'administration, par l'intermédiaire du Comité d'évaluation des risques (CER), approuve l'énoncé d'appétit pour le risque environnemental et social et la politique générale de gestion du risque environnemental et social comme il est analysé plus loin. Le CER seconde le Conseil d'administration dans l'exercice de ses responsabilités de surveillance ayant trait à la détection, l'évaluation et la gestion de notre exposition au risque environnemental et social, notamment les risques découlant des changements climatiques, du respect global des politiques générales de gestion des risques et de la conformité aux exigences réglementaires liées aux risques. Le Comité d'audit et de révision (CAR) évalue l'efficacité de la gouvernance, par BMO, des questions de durabilité et approuve les rapports et les informations fournies sur la durabilité de BMO, dont notre Rapport de durabilité et Déclaration annuelle, et notre Rapport climatique. Le Comité des ressources humaines est responsable d'harmoniser la rémunération des hauts dirigeants avec la performance, y compris la performance de BMO sur le plan des objectifs environnementaux et sociaux. Le Comité de gouvernance et de mise en candidature examine régulièrement les chartes de notre Conseil d'administration et de ses comités afin d'évaluer la couverture et l'alignement de leurs responsabilités de surveillance liées aux questions ESG et leurs mandats respectifs.

Le conseiller général de BMO est le dirigeant promoteur, Durabilité et climat, et il assume la responsabilité relative au risque juridique et réglementaire, au risque de réputation, à la conduite des affaires et à l'éthique ainsi qu'à la durabilité, y compris les changements climatiques. Notre Comité des dirigeants sur les facteurs ESG est formé de hauts dirigeants de secteurs d'activité et des Services d'entreprise de toute l'organisation, et il dispense des conseils et assure le leadership relativement à notre stratégie en matière de durabilité, y compris notre ambition climatique. En plus du Comité des dirigeants sur les facteurs ESG, BMO a un Conseil de la durabilité, qui constitue un forum du leadership pour faire avancer les initiatives de développement durable. La haute direction supervise le risque environnemental et social par l'intermédiaire des comités de gestion et des forums qui assurent la supervision, et elle reçoit des mises à jour sur les questions de durabilité et le risque environnemental et social qui proviennent notamment du Comité de communication de l'information, du Comité de gestion des risques, du Comité de gestion du risque de réputation, du Comité des affaires réglementaires de l'organisation, du groupe de travail sur la commercialisation des données sur le climat, du Comité de placement de fonds d'investissement d'impact et du Comité de placement BMO Gestion mondiale d'actifs. D'autres comités, forums et groupes de travail peuvent être mis sur pied au besoin. En outre, les comités du Conseil d'administration et tous les comités de gestion qui exercent leurs activités sur d'autres territoires reçoivent des mises à jour et supervisent le risque environnemental et social du territoire visé. Ils reçoivent aussi des mises à jour sur les questions liées à la durabilité et au risque environnemental et social qui touchent l'entreprise en général.

Le chef de la gestion globale des risques, qui dirige la Gestion globale des risques et du portefeuille appuyé par le Comité des dirigeants sur les risques, constitue le deuxième point de contrôle pour assurer la gestion des répercussions de la transversalité du risque environnemental et social sur le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque d'assurance et le risque opérationnel non financier, pour surveiller l'appétit pour le risque relatif au risque environnemental et social dans le contexte de ces risques ainsi que pour faire rapport sur le risque environnemental et social au Conseil d'administration, à son CER et au CGR.

## Stratégie

En tant que banque d'envergure mondiale, nous établissons des partenariats avec nos clients pour accélérer leur transition vers un environnement opérationnel à faibles émissions de carbone, en proposant des solutions pour atteindre les cibles et objectifs en matière de carboneutralité et de climat ainsi que pour soutenir des changements sociaux positifs. Cette ambition est directement liée à notre stratégie commerciale à l'échelle de l'organisation et nous travaillons à concrétiser cette ambition en établissant une stratégie qui repose sur quatre piliers : Engagement; Capacités; Partenariat avec les clients et commercialisation; et Agir ensemble pour lutter contre les changements climatiques. Notre stratégie consiste à saisir les occasions de commercialisation en travaillant de concert avec nos clients dans leur quête de décarbonation. Cette stratégie est mise en œuvre par nos groupes d'exploitation supervisés le Comité des dirigeants sur les facteurs ESG et qui sont soutenus par l'Institut pour le climat de BMO qui permet d'accélérer les efforts déployés par BMO vers la transition liée au climat et il agit en tant que facilitateur interne et externe sur la lutte contre les changements climatiques.

Pour être à l'affût de tout nouveau risque environnemental et social, nous participons à des groupes de travail à l'échelle mondiale constitués d'autres institutions financières et nous maintenons une communication ouverte avec nos parties prenantes externes.

## Gestion du risque environnemental et social

La prospérité de BMO et de ses clients est tributaire de la durabilité de l'environnement, des collectivités et des économies dans lesquels nous exerçons nos activités. Nous cherchons à saisir les effets que pourraient avoir des facteurs de risque environnemental et social sur notre contexte commercial, nos clients, nos portefeuilles et nos activités. En les comprenant, nous sommes mieux à même de prendre des décisions stratégiques éclairées.

Notre politique générale de gestion du risque environnemental et social qui s'applique à tous les employés de BMO définit notre approche visant à intégrer le risque environnemental et social au cadre de gestion globale des risques. La politique confirme le fait que notre Conseil d'administration s'attend à ce que BMO intègre les facteurs liés au risque environnemental et social dans le cadre de gestion globale des risques. Elle est étayée par le modèle opérationnel en trois points de contrôle de BMO, qui repose sur notre culture de gestion des risques. La mise en œuvre de la politique implique de créer de nouvelles capacités tout en mettant à contribution nos mécanismes et nos ressources de gouvernance des risques existants pour détecter, évaluer, gérer et surveiller des effets potentiels sur nos clients, nos portefeuilles et nos activités. Le 7 mars 2023, le BSIF a publié sa version finale de la ligne directrice B-15, *Gestion des risques climatiques* (la « ligne directrice B-15 ») qui énonce ses attentes en matière de saine gestion de ce type de risques pour les institutions financières fédérales au Canada. La ligne directrice entre en vigueur en octobre 2024 et le groupe responsable du risque environnemental et social évalue de faire des mises à jour à la politique générale de gestion du risque environnemental et social et la documentation connexe pour en assurer l'harmonisation à l'échelle de l'organisation.

Nous avons élaboré un énoncé qualitatif d'appétit pour le risque relatif au risque environnemental et social, notamment le risque lié aux changements climatiques. De plus, nous avons élaboré une mesure clé assortie de seuils de tolérance aux risques qui mesure nos prêts adossés à des actifs liés au carbone exprimés en pourcentage du solde net total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux.

Notre cadre de gestion du risque de crédit traite également du risque environnemental et social, y compris les dispositions relatives à la gouvernance et à la reddition de comptes, au processus de diligence raisonnable amélioré ainsi que les seuils de recours hiérarchiques et d'exceptions. Des lignes directrices sur le financement propres aux différents secteurs nous aident à détecter et à gérer l'exposition au risque environnemental et social dans les secteurs à risque plus élevé et à prendre en compte l'incidence de ces risques dans notre prise de décisions, qui tient aussi compte de facteurs comme les changements climatiques et la consultation des Autochtones. La directive de financement Gestion du risque environnemental et social agit comme deuxième point de contrôle à l'échelle de l'organisation qui s'applique aux transactions de prêts à la clientèle de gros, établit notre appétit pour le risque en matière d'octroi de prêts pour ce qui est du risque environnemental et social, décrit le processus de contrôle préalable amélioré soutenu par des outils d'évaluation de notation du risque environnemental et social conçus pour des secteurs comportant des risques accrus, et expose les restrictions, les résolutions et les changements relatifs aux prêts. Les exigences environnementales et sociales relatives aux mécanismes de financement et aux transactions font l'objet d'un suivi par secteur d'activité dans le cadre de notre processus global de surveillance.

Nous constatons que les changements climatiques englobent l'exposition à des risques physiques et à des risques de transition. Les risques physiques sont des risques associés aux changements climatiques qui peuvent entraîner des effets physiques graves et durables. Les risques peuvent se traduire par une augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques tels que les tempêtes, les inondations, les incendies de forêt et les vagues de chaleur, ou par des changements à plus long terme, tels que les changements de température, l'élévation du niveau de la mer et les modifications de la productivité des sols. À ce jour, les principaux indicateurs du changement climatique, les événements météorologiques et les recherches scientifiques connexes indiquent que l'exposition mondiale aux risques liés au changement climatique semble s'accélérer. Les risques de transition sont associés au passage à une économie carboneutre. Ces risques peuvent découler de changements apportés aux politiques liés au climat, de changements technologiques et de changements de comportement faisant intervenir

des mécanismes de tarification du carbone ou une évolution des préférences des consommateurs vers des produits et services à plus faible émission de carbone. Nous continuons à suivre de près ces changements, dont certains peuvent survenir plus rapidement que d'autres, à mesure que les consommateurs, les clients, les investisseurs, les gouvernements et les communautés agissent pour améliorer leur résilience face aux risques liés au climat. Nous considérons que les risques physiques et les risques de transition découlant des changements climatiques sont des risques transversaux. Notre directive de financement général au titre de la Gestion du risque environnemental et social comprend des directives sur la façon de comprendre les répercussions précises des changements climatiques sur les emprunteurs et leurs activités, y compris les changements apportés à la réglementation et/ou à la législation. Afin de limiter notre engagement dans un secteur donné ou une région géographique susceptible d'être exposé aux risques liés au climat, nous maintenons un portefeuille de prêts diversifié. Nous effectuons toujours des analyses sectorielles dans l'ensemble de notre portefeuille de prêts afin d'évaluer l'exposition aux secteurs sensibles au climat. Il est possible d'en référer au Comité de gestion du risque de réputation de BMO pour les transactions comportant des enjeux importants sur le plan environnemental ou social.

Nous élaborons un programme d'analyse de scénarios climatiques dans le but d'explorer les vulnérabilités propres au climat de sorte à améliorer notre résilience face aux risques liés au climat, à la lumière des recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Ce programme tire parti de nos capacités existantes de gestion des risques ainsi que de notre expertise en matière de changements climatiques. Il englobe l'évaluation des risques de transition et des risques physiques, lorsque cela est pertinent et potentiellement significatif, pour un éventail de portefeuilles sensibles au climat, et nous continuerons à étendre la portée de cette analyse à l'ensemble des secteurs et des types de risques, conformément aux politiques internes et à toute exigence réglementaire applicable. Le recours à l'analyse de scénarios pour mieux comprendre les risques liés aux changements climatiques est une pratique relativement nouvelle qui évolue rapidement. À mesure que nous améliorons notre connaissance des répercussions des changements climatiques et que nous étudions des scénarios climatiques étoffés, et à mesure que les techniques de modélisation de données se raffinent et que la disponibilité des données s'accroît, nous nous attendons à ce que notre approche d'analyse de ces scénarios évolue. Ces analyses nous aideront à cerner les risques financiers éventuels importants et ils pourraient orienter notre stratégie commerciale en matière de changements climatiques pour l'avenir.

Nous continuons à évaluer la crédibilité, la fiabilité, la comparabilité et l'utilité pour la prise de décision de diverses approches visant le calcul, l'évaluation et la présentation de l'information ainsi que la façon dont ils pourraient être intégrés à notre programme de gestion des risques climatiques et à la communication d'informations connexe.

### Gestion du risque environnemental et social dans la chaîne d'approvisionnement

Notre groupe responsable de la durabilité s'allie avec les groupes d'approvisionnement et des affaires immobilières pour les questions qui touchent la durabilité opérationnelle. Ensemble, ces groupes sont chargés d'établir et de maintenir une approche opérationnelle de gestion environnementale, ce qui comprend l'application du cadre énoncé dans la norme ISO 14001, ainsi que de définir les objectifs qui concordent avec nos activités et nos objectifs liés à la performance en matière de durabilité.

Approuvé par notre Conseil d'administration, le code de conduite de BMO décrit notre engagement à gérer nos activités de manière responsable. Nous publions notre déclaration en vertu de la *United Kingdom Modern Slavery Act, 2015* et de la *Australian Modern Slavery Act 2018*, et nous avons mis en place un code de conduite destiné à nos fournisseurs qui décrit nos normes en matière d'intégrité, de traitement équitable et de durabilité. Nous exigeons de nos fournisseurs qu'ils connaissent, comprennent et se conforment au code de conduite destiné aux fournisseurs.

Au Canada, le projet de loi S-211, *Loi édictant la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement et modifiant le Tarif des douanes* (projet de loi S-211 a reçu la sanction royale le 11 mai 2023 et entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Aux termes des dispositions du projet de loi S-211, les entreprises qui atteignent certains seuils seront tenues de déposer des rapports publics sur les mesures qu'elles ont prises afin de repérer le recours au travail forcé, au travail des prisonniers ou au travail des enfants au sein de leur chaîne d'approvisionnement, de s'y attaquer et de le prévenir. BMO élabore un plan afin de se conformer à cette nouvelle loi.

### Information financière relative aux changements climatiques

BMO présente annuellement des informations sur une base volontaire qui figurent dans son Rapport climatique et dans son Rapport de durabilité. Nous mettons en œuvre des plans pour faire en sorte d'adapter et de fournir nos informations en matière de durabilité et de changements climatiques pour qu'elles s'harmonisent aux exigences des organismes de réglementation et des organismes de normalisation.

Nous avons adopté le cadre du GIFCC afin d'orienter l'information financière relative aux changements climatiques, selon la description qui en est donnée dans notre Rapport climatique. L'ACVM a proposé le *Règlement 51-107 sur l'information liée aux questions climatiques* (le « Règlement 51-107 »); cependant, les politiques connexes qui doivent être parachevées devraient tenir compte de certaines autres informations. Le 26 juin 2023, l'International Sustainability Standards Board (ISSB) a publié ses deux premières normes, soit l'IFRS S1, *Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité*, et l'IFRS S2, *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques* (les « normes ISSB ») qui ont pour objectif d'offrir une base de référence mondiale aux fins des informations à fournir sur des risques en lien avec la durabilité et les changements climatiques ainsi que les occasions qui s'y rapportent. Les normes ISSB entreront en vigueur pour notre exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024, sur une base volontaire, et toute application obligatoire sera fixée par des règles et exigences émanant des organismes de réglementation dans les territoires où nous exerçons nos activités.

Nous mettons en œuvre des plans afin de permettre à BMO de satisfaire aux attentes du BSIF en ce qui a trait au premier volet des obligations d'informations stipulées par le BSIF entrant en vigueur pour notre exercice qui sera clos le 31 octobre 2024. Les autres mesures de communication d'informations stipulées par le BSIF entreront en vigueur pour l'exercice 2025.

### Mesures et cibles

Notre divulgation d'information concernant les mesures et cibles relatives aux changements climatiques comprend une analyse des sources d'émissions de gaz à effet de serre (GES) de portée 1 et 2 de BMO, qui ont été calculées suivant le Protocole des GES, ainsi que de nos sources d'émission de portée 3 calculées selon le Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF). Le Rapport climatique contient une analyse plus détaillée et une analyse des cibles des émissions financées pour certains secteurs. Les mesures en lien avec la durabilité sont présentées dans le Rapport de durabilité. Notre Rapport de durabilité est préparé conformément aux normes de la Global Reporting Initiative (GRI) et à la GRI Financial Services Sector Disclosure, et il intègre les cadres de communication d'informations du GIFCC et du Sustainability Accounting Standards Board (SASB). Ce rapport comprend les Déclarations annuelles de la Banque de Montréal, de la Société hypothécaire Banque de Montréal, de BMO Société d'assurance-vie et de BMO Compagnie d'assurance-vie, qui décrivent certains aspects de l'apport de BMO et de celui de ses filiales exerçant des activités au Canada, à l'économie et à la société canadiennes. Ces énoncés répondent aux exigences du Règlement sur la déclaration annuelle émanant du gouvernement du Canada. Les auditeurs des actionnaires fournissent une assurance limitée à l'égard de certains indicateurs environnementaux et sociaux figurant dans ce rapport et dans le Rapport climatique. Nous évaluons actuellement quel sera l'impact de l'adoption des Normes ISSB et surveillons les processus de mise en œuvre aux États-Unis et au Canada.

#### Mise en garde

La présente section Risque environnemental et social contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

## Risque de réputation

Le **risque de réputation** correspond au risque de perte ou de préjudice lié à la marque BMO, ce qui peut se produire même si les autres risques sont gérés adéquatement.

Les normes élevées de conduite des affaires et d'éthique représentent les assises sur lesquelles nous avons bâti notre réputation, qui est l'un de nos actifs les plus précieux. C'est en protégeant et en préservant notre réputation que nous protégeons notre marque, que nous augmentons la valeur pour nos actionnaires, que nous réduisons les coûts du capital, que nous rehaussons l'engagement du personnel et que nous conservons la loyauté et la confiance des clients.

Nous gérons notre exposition au risque de réputation en tenant compte de l'incidence que peuvent avoir toutes les activités commerciales sur notre réputation, y compris l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies, les transactions et les initiatives, le recours aux données et aux technologies (y compris l'intelligence artificielle), les offres de produits et de services, et les événements ou incidents touchant BMO, ainsi que la prise de décisions et la conduite quotidiennes. Nous tenons compte de notre réputation dans tout ce que nous entreprenons.

Le code de conduite de BMO constitue le fondement même de notre culture en matière d'éthique et il fournit à tous les membres du personnel des lignes directrices sur les comportements attendus pour qu'ils puissent prendre les bonnes décisions qui touchent nos clients et nos parties prenantes. Le renforcement continu des principes énoncés dans le code de conduite réduit le plus possible les risques envers notre réputation que pourraient entraîner des comportements regrettables ou de mauvaises décisions. Nous reconnaissons que les risques non financiers peuvent avoir une incidence négative aussi importante que celle que peuvent avoir les risques financiers. Nous faisons donc la promotion d'une culture qui motive les employés à soulever les problèmes et nous les appuyons lorsqu'ils le font. Nous n'avons aucune tolérance pour les représailles.

Nos pratiques de gouvernance et notre cadre de gestion globale des risques comportent divers contrôles spécifiques visant à gérer le risque de réputation auquel nous sommes exposés. Nous cherchons à cerner les activités ou les événements qui pourraient influencer sur notre réputation auprès des clients, des organismes de réglementation et d'autres parties prenantes. Lorsque nous repérons un risque potentiel pour notre réputation, nous prenons des mesures pour évaluer et gérer ce risque. Les cas pour lesquels le risque de réputation est significatif ou a augmenté sont soumis à l'examen du Comité de gestion du risque de réputation (CGRR) de BMO. Compte tenu du fait qu'une inconduite peut avoir une incidence sur notre réputation, le chef de l'éthique, qui est responsable de la communication de l'information sur la conduite du personnel à l'échelle de l'organisation, peut signaler les cas d'inconduite relative au risque de réputation important au CGRR de BMO aux fins d'examen, le cas échéant.

# Questions comptables, contrôles de communication de l'information et contrôle interne

## Estimations et jugements comptables critiques

Les actifs et passifs les plus importants à l'égard desquels nous devons faire des estimations et poser des jugements comprennent : la provision pour pertes sur créances; les instruments financiers évalués à la juste valeur; les prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel; la dépréciation de titres; les impôts sur le résultat et les actifs d'impôt différé; l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles; les passifs liés à l'assurance; les provisions, y compris pour les poursuites judiciaires et les charges de restructuration; les transferts d'actifs financiers; la consolidation d'entités structurées; et l'évaluation des actifs acquis et des passifs repris de Bank of the West. Nous posons des jugements pour évaluer le modèle économique utilisé pour les actifs financiers de même que la question de savoir si la quasi-totalité des risques et des avantages ont été transférés relativement aux transferts d'actifs financiers et si nous exerçons un contrôle sur les entités structurées. Ces jugements sont respectivement présentés aux notes 6 et 7 afférentes aux états financiers consolidés annuels audités. La note 17 afférente aux états financiers consolidés annuels audités donne plus de détails sur les estimations et les jugements posés pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. Si les résultats réels diffèrent de ces estimations, l'incidence est constatée dans des périodes ultérieures.

En raison de leur nature, les jugements que nous posons et les estimations que nous faisons aux fins de l'établissement des états financiers portent sur des questions qui sont inévitablement incertaines. Toutefois, nous disposons de politiques et de procédures de contrôle détaillées qui visent à assurer que les décisions fondées sur les jugements portés lorsque les estimations sont faites sont bien contrôlées, vérifiées de façon indépendante et appliquées uniformément d'une période à l'autre. Nous sommes d'avis que les estimations de la valeur de nos actifs et de nos passifs sont appropriées.

La note 1 afférente aux états financiers consolidés annuels audités donne plus de détails sur l'utilisation d'estimations.

## Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances se compose des provisions pour les pertes estimatives liées aux prêts douteux dans le portefeuille ayant déjà fait l'objet de provisions, mais qui ne sont pas encore sortis du bilan, et les provisions liées aux prêts productifs, qui représentent notre meilleure estimation de la perte de valeur des prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux. Notre démarche pour chaque exposition dans le portefeuille de la provision constituée liée aux prêts productifs est fondée sur les exigences de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et tient compte de la ligne directrice publiée par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). Dans le cadre de la méthodologie des pertes sur créances attendues de l'IFRS 9, une provision est comptabilisée pour les pertes sur créances attendues liées aux actifs financiers, peu importe s'il y a réellement eu une dépréciation ou non. Les pertes sur créances attendues sont calculées d'après des pondérations probabilistes en fonction de trois scénarios économiques et sont calculées pour chaque exposition dans le portefeuille en fonction de la probabilité de défaut (PD), de l'exposition en cas de défaut (ECD) et de la perte en cas de défaut (PCD), ainsi que du moment de la perte. Lorsqu'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit, une perte sur créances attendue pour la durée de vie est comptabilisée; sinon, une perte sur créances attendue sur 12 mois est généralement comptabilisée. L'établissement d'une augmentation importante du risque de crédit nécessite la prise en compte de nombreux facteurs qui varient en fonction des catégories de produits et de risques. Les principaux facteurs à prendre en compte pour effectuer cette détermination sont les variations relatives de la PD depuis l'octroi et certains autres critères, dont le fait qu'un compte soit en souffrance depuis 30 jours ou qu'il soit inscrit dans une liste de comptes à surveiller. Nous pouvons appliquer un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit pour refléter les facteurs qui ne sont pas pris en compte dans les résultats produits par les modèles de pertes sur créances attendues, si nous le jugeons nécessaire. Nous faisons appel à notre jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit pour tenir compte de l'incidence du contexte incertain sur les conditions de crédit et l'économie. Nous avons mis en place des contrôles et des processus pour régir le processus lié aux pertes sur créances attendues, y compris des jugements et des hypothèses utilisés pour déterminer la provision liée aux prêts productifs. Ces jugements et hypothèses changeront au fil du temps et l'incidence de tout changement sera comptabilisée dans les périodes futures.

Pour établir notre provision liée aux prêts productifs, nous appliquons des pondérations probabilistes à trois scénarios économiques, lesquelles reflètent notre point de vue quant aux conditions économiques et de marché, soit un scénario de référence qui, de notre avis, représente le résultat le plus probable, ainsi que des scénarios favorables et défavorables, tous élaborés par notre groupe Études économiques. La provision liée aux prêts productifs est sensible à l'évolution des prévisions économiques et à la pondération probabiliste attribuée à chaque scénario de prévision.

Lorsque des variations de la performance économique sont mesurées dans nos prévisions, nous nous appuyons sur le PIB réel, qui est le principal moteur des variations de bon nombre des autres variables économiques et du marché, y compris l'indice de volatilité (VIX), les écarts de taux de sociétés BBB, les taux de chômage, les indices des prix des habitations et le crédit à la consommation. Nous tenons également compte de variables propres aux secteurs d'activité, le cas échéant. Bon nombre de ces variables présentent un degré élevé d'interdépendance et, par conséquent, il n'y a pas qu'un facteur unique auquel l'ensemble des provisions sont sensibles. Toutes choses étant égales par ailleurs, lorsque les variables économiques se détériorent, la provision liée aux prêts productifs augmente. Inversement, lorsqu'elles s'améliorent, la provision diminue. De même, dans l'hypothèse où toutes les variables demeurent constantes, une hausse des soldes de prêts ou une détérioration de la qualité du crédit du portefeuille de prêts feraient toutes deux augmenter la provision liée aux prêts productifs.

Des renseignements sur la dotation à la provision pour pertes sur créances pour les exercices clos le 31 octobre 2023 et 2022 se trouvent à la section Total des dotations à la provision pour pertes sur créances. On trouvera d'autres renseignements sur le processus et la méthode utilisés pour établir la provision pour pertes sur créances à la section Risque de crédit et de contrepartie ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

## Instruments financiers évalués à la juste valeur

Nous comptabilisons les actifs et les passifs détenus à des fins de négociation, les actifs et les passifs désignés à la juste valeur, les instruments dérivés, certains titres de participation et titres de créance, et titres vendus à découvert à la juste valeur. La juste valeur représente le montant qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre parties consentantes à la date d'évaluation. Nous avons recours à une hiérarchie de la juste valeur fondée sur les données que nous utilisons dans nos techniques d'évaluation pour mesurer la juste valeur de nos instruments financiers. La mesure dans laquelle nous avons utilisé les cours du marché (niveau 1), des modèles internes fondés sur des données du marché observables (niveau 2) et des modèles internes ne comportant pas de données du marché observables (niveau 3) pour évaluer les prêts, les titres, les dérivés, certains autres actifs et les passifs comptabilisés à la juste valeur au 31 octobre 2023 et 2022 sont présentées à la note 17 afférente aux états financiers consolidés annuels audités. Dans le cas des instruments évalués au moyen de modèles, nous prenons en compte tous les renseignements raisonnables disponibles et optimisons l'utilisation des informations de marché observables.

Le Contrôle de l'évaluation des produits, un groupe indépendant des secteurs d'activité liés à la négociation, cherche à s'assurer que les justes valeurs comptabilisées des instruments financiers sont exactes sur tous les points importants de la manière suivante :

- en élaborant et en maintenant des politiques, des procédures et des méthodologies d'évaluation conformes aux IFRS et aux exigences réglementaires;
- en définissant des sources officielles de prix pour l'évaluation des données d'entrée;
- en effectuant un examen indépendant des portefeuilles dans le cadre duquel les prix fournis par des négociateurs sont utilisés pour l'évaluation.

Lorsque le Contrôle de l'évaluation des produits détermine que des ajustements aux évaluations sont nécessaires pour mieux refléter les estimations de la juste valeur fondées sur des données provenant de ses sources de taux officielles, les ajustements sont soumis à l'examen et à l'approbation du comité de direction de l'évaluation.

Le comité de direction de l'évaluation est le comité d'évaluation relevant de notre haute direction. Ses membres se réunissent au moins une fois par mois pour discuter des questions d'évaluation de nos portefeuilles et approuver les changements à la méthodologie d'évaluation au besoin afin d'améliorer la fiabilité de nos estimations de la juste valeur. Le comité sert de principal forum de discussion des sources d'incertitude en matière d'évaluation et de la manière dont elles ont été traitées par la direction. Certains instruments financiers, tels que les titres de participation de sociétés, sont évalués par les groupes respectifs. Divers comités d'évaluation et de gestion des risques assurent la supervision des procédés d'évaluation au nom de la haute direction.

Au 31 octobre 2023, les ajustements de l'évaluation totaux correspondaient à une diminution nette de valeur de 135 millions de dollars au titre des instruments financiers inscrits à la juste valeur au bilan consolidé (baisse nette de 197 millions au 31 octobre 2022).

### Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel

Des actuaire indépendants calculent notre charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel en se fondant sur des hypothèses élaborées par la direction. Les écarts entre les chiffres réels et les hypothèses posées sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

La charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel, les actifs des régimes et les obligations au titre des prestations définies sont sensibles aux fluctuations des taux d'actualisation. Dans le cas de nos régimes, nous établissons les taux d'actualisation à la fin de chaque exercice en fonction d'obligations de sociétés de grande qualité dont les échéances correspondent aux flux de trésorerie propres aux régimes.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des régimes de retraite et des autres avantages futurs du personnel, y compris une analyse de sensibilité relative aux hypothèses clés, à la note 21 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

### Dépréciation de titres

Nous avons des investissements dans des entreprises associées et des coentreprises, que nous soumettons à des tests à la fin de chaque trimestre afin de repérer et d'évaluer les investissements qui montrent des signes d'une possible dépréciation. En ce qui concerne ces investissements, une baisse importante ou prolongée de leur juste valeur à un montant inférieur à leur coût constitue une indication objective de dépréciation.

Les titres de créance évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont soumis à des tests de dépréciation au moyen du modèle de pertes sur créances attendues. En ce qui concerne les titres dont le risque de crédit est réputé faible, la provision pour pertes sur créances est évaluée en fonction des pertes sur créances attendues sur 12 mois.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des titres de créance évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, des titres divers et de la provision pour pertes sur créances attendues connexe, ainsi que sur la détermination de la juste valeur, aux notes 3 et 17 afférentes aux états financiers consolidés annuels audités.

### Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé

Notre approche vis-à-vis les questions fiscales est déterminée par notre *Déclaration sur les principes fiscaux*, dont certains éléments sont décrits ci-dessous, et elle est régie par notre cadre de gestion du risque lié à la fiscalité, qui est mis en place grâce aux contrôles internes et à des processus. Nous exerçons nos activités en accordant aux risques l'attention nécessaire, y compris le risque lié à la fiscalité et le risque de réputation. Nous cherchons activement à repérer, à évaluer, à gérer, à suivre et à signaler tout risque lié à la fiscalité qui pourrait survenir afin de nous assurer que notre exposition financière à ces risques est bien comprise.

Notre intention est de nous conformer entièrement aux lois fiscales. Nous prenons en compte toutes les lois applicables relatives à nos activités commerciales et, lorsque la législation fiscale concernant nos activités ou nos clients est modifiée, nous nous adaptons et apportons des ajustements en conséquence. Nous surveillons les faits nouveaux applicables en matière de fiscalité, y compris les propositions législatives, la jurisprudence et les indications émanant des autorités fiscales. Lorsque l'interprétation ou l'application de lois fiscales ne sont pas claires, nous adoptons une position bien réfléchie fondée sur la jurisprudence et les positions administratives disponibles émises par les autorités fiscales et embauchons des conseillers externes au besoin. Nous ne nous aventurons pas dans une planification fiscale dénuée de substance commerciale et nous ne travaillons pas en toute connaissance de cause avec des clients qui, à notre avis, utilisent des stratégies fiscales à des fins d'évasion fiscale. Nous nous sommes engagés à maintenir des relations et une coopération productives avec les autorités fiscales pour toute question fiscale. Nous cherchons à résoudre les conflits de manière collaborative. Toutefois, lorsque notre interprétation des lois fiscales diffère de celle des autorités, nous sommes prêts à défendre notre point de vue.

Le calcul de la charge d'impôts sur le résultat est fondé sur le traitement fiscal prévu des transactions inscrites à l'état consolidé des résultats ou à l'état consolidé de la variation des capitaux propres. Pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, nous interprétons les lois fiscales, la jurisprudence et les positions administratives de nombreux territoires et comptabilisons, en nous fondant sur notre jugement, le montant estimé requis pour régler les obligations fiscales. Nous posons également des hypothèses concernant le moment prévu de la résorption des actifs et passifs d'impôt différé. Si l'interprétation et les hypothèses diffèrent de celles des autorités fiscales ou si le moment de la résorption ne correspond pas à nos prévisions, la charge d'impôts sur le résultat pourrait augmenter ou diminuer au cours des prochaines périodes. Le montant des augmentations ou diminutions éventuelles ne peut être raisonnablement estimé.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement lorsqu'il est probable que le bénéfice imposable des futures périodes sera suffisamment élevé pour permettre d'utiliser les différences temporaires déductibles ou les pertes fiscales et les crédits d'impôt non utilisés. Nous sommes tenus d'évaluer s'il est probable que les actifs d'impôt différé se réalisent. Les facteurs utilisés pour évaluer la probabilité de réalisation sont les suivants : le bénéfice et les gains en capital passés, les prévisions en matière de futur bénéfice net avant impôts et la période à courir avant l'expiration des reports de pertes en avant et des crédits d'impôt. Toute modification de notre évaluation de ces facteurs pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de la charge d'impôts sur le résultat des futures périodes.

Les autorités fiscales canadiennes ont produit un avis de nouvelle cotisation visant des impôts et des intérêts d'un montant d'environ 1 465 millions de dollars à l'égard de certains dividendes de sociétés canadiennes enregistrés entre 2011 et 2018. Dans le cadre de ces nouvelles cotisations, certaines déductions pour dividendes ont été refusées du fait que les dividendes avaient été reçus dans le cadre d'un mécanisme de transfert de dividendes. En général, les points relatifs aux règles fiscales soulevés par les autorités fiscales canadiennes ont été traités de façon prospective dans le budget fédéral de 2015 et dans celui de 2018.

Nous avons déposé des avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt et l'affaire est en litige. Nous demeurons convaincus que nos positions adoptées dans nos déclarations fiscales étaient adéquates et nous entendons contester tous les avis de nouvelle cotisation. Toutefois, si ces contestations sont infructueuses, les charges exigibles additionnelles pourraient avoir des répercussions défavorables sur le bénéfice net.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des impôts sur le résultat à la note 22 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

### Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

Les écarts d'acquisition sont soumis à des tests de dépréciation au moins une fois par année. Ces tests comprennent une comparaison entre la valeur comptable et la valeur recouvrable de chacune de nos unités génératrices de trésorerie (UGT) afin de vérifier que la valeur recouvrable de chaque UGT demeure supérieure à sa valeur comptable. Si la valeur comptable d'une UGT dépassait sa valeur recouvrable, un test de dépréciation devrait être effectué. La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente a été utilisée pour effectuer les tests de dépréciation faits pour toutes les périodes. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, nous utilisons un modèle d'actualisation des flux de trésorerie conforme à celui qui est utilisé lors d'une acquisition d'entreprise. Ce modèle dépend d'hypothèses relatives à la croissance des revenus, aux taux d'actualisation et aux synergies découlant des acquisitions, ainsi que de la disponibilité des données sur des acquisitions comparables. Tout changement à ces hypothèses influencerait, de manière différente, sur la détermination de la juste valeur de chacune de nos UGT. Dans cette tâche, la direction doit faire preuve de jugement et poser des hypothèses. Des hypothèses et des choix différents pourraient influencer sur l'évaluation de la juste valeur ainsi que sur les réductions de valeur éventuelles découlant d'une dépréciation.

Au 31 octobre 2023 et 2022, aucune réduction de valeur de l'écart d'acquisition n'a été comptabilisée étant donné que la juste valeur estimative des UGT était supérieure à leur valeur comptable.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties par imputation au résultat sur une période ne dépassant jamais 15 ans, au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif, selon la nature de l'actif. Nous soumettons les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée à des tests de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée sont soumises à des tests de dépréciation annuellement. S'il est déterminé qu'une immobilisation incorporelle a subi une perte de valeur, elle sera ramenée à sa valeur recouvrable, qui correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

On trouvera d'autres renseignements sur la composition de l'écart d'acquisition et des immobilisations incorporelles de BMO à la note 11 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

### Passifs liés à l'assurance

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des passifs au titre des indemnités futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements futurs des placements, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an et sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché.

Des renseignements additionnels sur les passifs liés à l'assurance se trouvent à la note 14 afférente aux états financiers consolidés annuels audités, et des renseignements additionnels sur le risque d'assurance sont présentés à la section Risque d'assurance et à la section Risque de marché lié à l'assurance.

### Dotations à la provision

Une dotation à la provision pour pertes sur créances est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, nous avons une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soient nécessaires pour éteindre l'obligation. Les dotations à la provision sont comptabilisées selon la meilleure estimation du montant qui sera nécessaire pour régler toute obligation à la date du bilan, compte tenu des incertitudes et des risques inhérents aux obligations. Par exemple, BMO et ses filiales sont parties à diverses poursuites judiciaires dans le cours normal de leurs activités. Les facteurs pris en compte pour estimer toute obligation liée à ces recours juridiques comprennent une évaluation au cas par cas des faits et des circonstances particuliers, l'expérience passée et les avis des juristes. La direction ainsi que les experts internes et externes participent à l'estimation de tous les montants pouvant être requis. Certaines provisions sont également liées aux initiatives de restructuration que nous avons entreprises. Ces provisions sont comptabilisées selon la meilleure estimation de la direction quant aux montants qui seront finalement versés.

Les coûts réels de la résolution de certaines obligations pourraient se révéler considérablement supérieurs ou inférieurs au montant des dotations à la provision.

Des renseignements supplémentaires sur les dotations à la provision sont présentés dans la section Risque juridique et réglementaire et à la note 24 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

### Transfert d'actifs financiers

Nous vendons des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens à des programmes de titrisation canadiens mis sur pied par des tiers, dont le Programme des Obligations hypothécaires du Canada, et directement à des tiers investisseurs en vertu du Programme des titres hypothécaires émis en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH).

Nous achetons ou montons aussi certains prêts hypothécaires pour immeubles commerciaux qui sont par la suite vendus et décomptabilisés, et nous achetons des titres garantis par des créances hypothécaires d'agences américaines émis par des entités mises sur pied par des tiers; nous pouvons titriser encore ces titres en les réorganisant en de nouveaux titres garantis par des créances hypothécaires avant qu'ils ne soient vendus à des tiers investisseurs.

Nous évaluons si la quasi-totalité des risques et des avantages liés à ces instruments financiers ont été transférés pour déterminer si les transferts remplissent les conditions de décomptabilisation. Puisque nous demeurons substantiellement exposés aux risques de remboursement anticipé, de taux d'intérêt ou de crédit associés à ces instruments financiers, les transferts ne remplissent pas les conditions de décomptabilisation. Nous continuons d'inscrire ces instruments financiers et comptabilisons le produit en trésorerie connexe en tant que financement garanti à notre bilan consolidé.

### Consolidation d'entités structurées

Dans le cours normal des activités, nous concluons des arrangements qui impliquent des entités structurées comme il est décrit à la section Arrangements hors bilan. Nous sommes tenus de consolider une entité structurée si nous la contrôlons, ce qui signifie que nous détenons le pouvoir sur celle-ci, que nous sommes exposés ou avons des droits à des rendements variables en raison de nos liens avec elle et que nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir de manière à influencer sur le montant de ces rendements. En ce qui a trait à certaines entités structurées, nous exerçons notre jugement au moment de déterminer si nous contrôlons l'entité.

On trouvera d'autres renseignements sur les intérêts dans des entités structurées à la section Arrangements hors bilan, de même qu'à la note 7 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

### Acquisition de Bank of the West – Évaluation des actifs et des passifs

Des jugements et des hypothèses importants ont été utilisés pour calculer la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris de Bank of the West, notamment le portefeuille de prêts, les immobilisations incorporelles au titre des dépôts de base, ainsi que les autres immobilisations incorporelles découlant de relations clients et les dépôts à échéance fixe.

Il y a lieu de se reporter aux notes 4 et 10 afférentes aux états financiers consolidés annuels audités pour de plus amples informations concernant la comptabilisation de cette acquisition.

#### Mise en garde

La présente section Estimations et jugements comptables critiques contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

## Modifications futures de méthodes comptables

### IFRS 17, Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui propose un référentiel comptable pour tous les types de contrats d'assurance et qui remplacera la version actuelle de l'IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4). La norme a été par la suite modifiée en juin 2020 et d'autres modifications de portée limitée ont été apportées en décembre 2021. Nous adopterons l'IFRS 17 pour notre exercice ouvert le 1<sup>er</sup> novembre 2023. Nous avons mis en œuvre un projet à l'échelle de l'organisation afin de satisfaire aux exigences de l'IFRS 17.

L'IFRS 17 modifiera les principes fondamentaux utilisés dans la comptabilisation et l'évaluation des contrats d'assurance, dont les contrats d'assurance vie, les contrats de réassurance détenus et les contrats de placement avec participation discrétionnaire. Les principales différences par rapport à l'IFRS 4 sont résumées comme suit :

- Conformément à l'IFRS 17, nous devons évaluer les groupes de contrats en fonction de notre estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus qui découleront de l'exécution des contrats, un ajustement explicite au titre du risque propre à l'assurance et une marge sur services contractuels qui représente les profits non acquis.
- La marge sur services contractuels est un composant du passif au titre des contrats d'assurance qui sera amortie en résultat à mesure que les services et la couverture d'assurance sont fournis. En ce qui concerne les groupes de contrats déficitaires dont on s'attend à ce qu'ils subissent des pertes, ces pertes sont comptabilisées immédiatement en résultat. Il n'existe aucune exigence semblable en matière de regroupement aux termes de l'IFRS 4 et les profits et pertes découlant de nouveaux contrats sont portés immédiatement en résultat.
- Le taux d'actualisation que nous utilisons en vertu de l'IFRS 4 s'applique au rendement net des actifs détenus en vue de soutenir les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Aux termes de l'IFRS 17, le taux utilisé pour actualiser nos passifs relatifs aux contrats d'assurance tiendra compte des caractéristiques inhérentes à ces passifs relatifs aux contrats d'assurance. Nous avons choisi la méthode comptable aux termes de l'IFRS 17 afin de prendre en compte les modifications apportées au taux d'actualisation et aux hypothèses financières afférents aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, à l'état consolidé des résultats.

Au moment de la transition, nous sommes tenus de procéder à l'application rétrospective intégrale en retraitant les chiffres des périodes précédentes comme si l'IFRS 17 avait toujours été appliquée, à moins que cela ne soit impraticable, auquel cas nous recourrons soit à l'application rétrospective modifiée, qui consiste à appliquer des modifications précises à l'application rétrospective intégrale, soit à l'approche fondée sur la juste valeur qui consiste à déterminer une juste valeur pour la marge sur services contractuels en établissant la différence entre les flux de trésorerie d'exécution actualisés et l'ajustement au titre du risque établis au moyen des hypothèses des acteurs du marché et la valeur établie au lieu d'utiliser selon nos propres hypothèses selon l'IFRS 17. Nous avons terminé notre évaluation de l'IFRS 17 et nous opérons pour l'application rétrospective intégrale à l'égard de nos activités visant les créances et pour l'approche fondée sur la juste valeur pour tous les autres produits souscrits avant le 1<sup>er</sup> novembre 2022.

D'autres renseignements sur ces modifications sont présentés à la note 1 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

### IAS 40, Immeubles de placement

Au moment de la transition à l'IFRS 17, nous prévoyons changer volontairement de méthode comptable pour l'évaluation des immeubles de placement comptabilisés dans les actifs liés à l'assurance, dans les autres actifs dans notre bilan consolidé, en passant de l'évaluation au coût à l'évaluation à la juste valeur. L'International Accounting Standard 40, *Immeubles de placement* (IAS 40), autorise l'une ou l'autre méthode d'évaluation. Nous appliquerons ce changement de manière rétrospective comme si nous avions toujours comptabilisé les immeubles de placement à leur juste valeur.

D'autres renseignements sur ces modifications sont présentés à la note 1 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

### IAS 12, Impôts sur le résultat

En mai 2021, l'IASB a publié une modification à l'IAS 12, *Impôts sur le résultat* (IAS 12) qui entrera en vigueur pour notre exercice ouvert le 1<sup>er</sup> novembre 2023.

La modification restreint l'exception prévue à l'IAS 12 visant à exclure les transactions qui donnent lieu à des différences temporaires égales et compensatoires d'un montant égal (tels les contrats de location et les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations). À l'adoption de cette modification, nous comptabiliserons des actifs d'impôt différé et des passifs d'impôt différé distincts relativement aux actifs et aux passifs donnant lieu à des différences temporaires. Cette modification n'aura d'incidence que sur les informations fournies par voie de notes. Notre bilan consolidé ne sera pas visé par cette modification car les soldes ne peuvent être compensés que s'ils sont prélevés par la même administration fiscale.

En mai 2023, l'IASB a publié une modification supplémentaire à l'IAS 12. La modification répond aux préoccupations relatives à la comptabilisation de l'impôt minimum complémentaire mondial, comme l'indique le plan de réforme de la fiscalité internationale reposant sur deux piliers élaboré par les membres du cadre inclusif sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du G20. L'objectif de la réforme fiscale est de faire en sorte que les grands groupes multinationaux soient soumis à un taux d'imposition minimum de 15 % sur les revenus perçus dans chaque juridiction où ils exercent leurs activités. Nous serons touchés par la réforme fiscale dès que le gouvernement fédéral canadien ou un gouvernement étranger d'un pays dans lequel nous exerçons nos activités adoptera une loi sur l'impôt minimum mondial. La modification à l'IAS 12 prévoit une exemption temporaire obligatoire de la comptabilisation des impôts différés pour l'impôt complémentaire qui sera applicable lorsque les modifications auront été quasi adoptées.

Il y a lieu de se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés annuels audités pour plus de détails.

#### Mise en garde

La présente section Modifications futures de méthodes comptables contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

## Autres faits nouveaux en matière de réglementation

Nous continuons de surveiller l'évolution d'autres faits nouveaux en matière de réglementation, y compris celle dont il est fait mention ailleurs dans le présent document, et de nous y préparer.

Pour une analyse plus poussée des autres faits nouveaux en matière de réglementation, il y a lieu de se reporter aux sections Gestion globale du capital, Risques pouvant influencer sur les résultats futurs, Risque de liquidité et de financement et Risque juridique et réglementaire.

### Nouvelles mesures fiscales canadiennes

Le 4 août 2023, le gouvernement du Canada a publié un projet de loi portant sur un certain nombre de mesures, notamment une taxe de 2 % sur les rachats d'actions effectués après le 31 décembre 2023 et le plan de réforme de la fiscalité internationale reposant sur deux piliers du cadre inclusif sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices de l'Organisation de coopération et de développement économiques (l'« OCDE ») et du G20, qui devrait établir les règles d'un impôt minimum de 15 % sur les activités à l'échelle mondiale qui entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2023 des multinationales.

Le 22 juin 2023, le gouvernement du Canada a adopté un projet de loi visant à modifier la définition de « service financier » afin de soumettre à la TPS/TVH les services de compensation pour les cartes de paiement, qui peut être appliqué rétroactivement à l'entrée en vigueur de cette mesure pour le recouvrement de la TPS. Le troisième trimestre tient compte d'une charge ponctuelle de 131 millions de dollars (160 millions avant impôts) laquelle comprend un montant de 138 millions avant impôts comptabilisé dans les revenus autres que d'intérêts et un montant de 22 millions avant impôts comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts, les deux étant comptabilisés dans les Services d'entreprise. Par ailleurs, le budget fédéral canadien propose un certain nombre de mesures fiscales, notamment une règle qui, dans certains cas, refuserait toute déduction pour les dividendes reçus après le 31 décembre 2023. Ce détail a été réaffirmé dans l'Énoncé économique de l'automne 2023 du gouvernement.

Le 15 décembre 2022, le gouvernement canadien a adopté un projet de loi se rapportant à des mesures fiscales qui s'appliquent à certaines sociétés canadiennes faisant partie d'un groupe de banques ou d'assureurs-vie, dont un impôt ponctuel de 15 % (appelé dividende pour la relance du Canada) calculé en fonction du revenu imposable moyen pour les années d'imposition 2020 et 2021, duquel est retranchée une exemption de 1 milliard de dollars, payable en versements égaux sur une période de cinq ans. Le projet de loi prévoit également une augmentation permanente du taux d'impôt de 1,5 % qui est calculée sur le revenu imposable supérieur à 100 millions de dollars (en vigueur pour les années d'imposition se terminant après le 7 avril 2022 et calculé proportionnellement pour la première année). Le premier trimestre de 2023 tient compte d'une charge d'impôts ponctuelle de 371 millions, constituée d'un dividende pour la relance du Canada de 312 millions et d'un montant de 59 millions lié à l'incidence de l'augmentation de 1,5 % du taux d'impôt calculée proportionnellement sur l'année d'imposition 2022, déduction faite de la réévaluation d'un actif d'impôt différé. Ces montants ont été comptabilisés dans les Services d'entreprise.

### Réforme des taux interbancaires offerts (TIO) – Phase 2 des modifications

BMO a adopté de manière anticipée, le 1<sup>er</sup> novembre 2020, la phase 2 des modifications de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, de l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, de l'IFRS 4, *Contrats d'assurance* ainsi que de l'IFRS 16, *Contrats de location*. Ces modifications ont trait aux questions soulevées lors de la mise en œuvre de la réforme des taux interbancaires offerts (TIO).

Dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti, les modifications prévoient une mesure de simplification selon laquelle si un changement dans les flux de trésorerie contractuels résulte de la réforme des TIO et se produit sur une base économiquement équivalente, ce changement sera comptabilisé en actualisant le taux d'intérêt effectif sans qu'aucun profit ni perte immédiat ne soit comptabilisé. Les modifications prévoient également un allègement temporaire supplémentaire en ce qui concerne l'application de dispositions spécifiques relatives à la comptabilité de couverture de l'IAS 39 qui s'appliquent aux relations de couverture directement touchées par la réforme des TIO. Par exemple, une exception à l'exigence de mettre fin à la comptabilité de couverture en raison de changements dans la documentation de couverture exigée uniquement par la réforme des TIO a été prévue. Les modifications exigent également que soient fournies des informations supplémentaires qui permettent aux utilisateurs de comprendre l'incidence de la réforme des TIO sur nos instruments financiers et notre stratégie de gestion des risques.

Il y a lieu de se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

Le 27 juillet 2023, le Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien (TARCOM) a annoncé que les prêteurs ne pourront plus offrir de nouveaux prêts au taux offert en dollar canadien (Canadian Dollar Offered Rate, ou CDOR) et au taux des acceptations bancaires après le 1<sup>er</sup> novembre 2023, ce qui permettra aux marchés des prêts au Canada de se distancer du CDOR et des taux des acceptations bancaires d'ici la date de cessation du CDOR qui aura lieu en juin 2024.

### Cotisation de la Federal Deposit Insurance Corporation des États-Unis

Le 16 novembre 2023, la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) des États-Unis a approuvé la règle définitive visant à exiger une cotisation spéciale pour les institutions de dépôts en vue de recouvrer les pertes subies par le fonds d'assurance-dépôts attribuables aux coûts de la couverture des déposants non assurés de Silicon Valley Bank et de Signature Bank. La cotisation spéciale est calculée à un taux annuel d'environ 13,4 points de base sur le total des dépôts non assurés estimés d'une institution de dépôts américaine pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, payable au cours des périodes de cotisation sur huit trimestres, à compter de la première période de cotisation en 2024. BMO s'attend à comptabiliser, au cours du premier trimestre de l'exercice 2024, une charge ponctuelle d'environ 300 millions de dollars américains dans les charges autres que d'intérêts.

#### Mise en garde

La présente section Autres faits nouveaux en matière de réglementation contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

## Transactions avec des parties liées

Dans le cours normal des affaires, nous fournissons des services bancaires au personnel de direction clé selon les mêmes modalités que celles que nous offrons aux clients privilégiés pour ces services. Le personnel de direction clé s'entend des personnes qui ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, d'orienter et de contrôler les activités d'une entité, soit les administrateurs et les plus hauts dirigeants de la Banque. Des services bancaires sont fournis aux coentreprises et aux entités comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence suivant les mêmes modalités que celles que nous offrons à nos clients pour ces services. Nous offrons également aux employés une subvention à l'égard des frais annuels de cartes de crédit.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur nos partenariats et coentreprises et sur la rémunération du personnel de direction clé, il y a lieu de se reporter à la note 27 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

## Services et honoraires des auditeurs nommés par les actionnaires

### Évaluation des auditeurs nommés par les actionnaires

La responsabilité de désigner les auditeurs nommés par les actionnaires, d'établir leurs honoraires et de superviser leurs travaux incombe au Comité d'audit et de révision (CAR) du Conseil d'administration, qui procède à une évaluation annuelle de la performance et de l'efficacité des auditeurs nommés par les actionnaires en s'appuyant sur les facteurs suivants : la qualité des services fournis par l'équipe de mission des auditeurs nommés par les actionnaires au cours de la période visée par l'audit; les compétences, l'expérience et la proximité géographique pertinentes pour bien servir BMO Groupe financier; la qualité des communications des auditeurs nommés par les actionnaires; l'indépendance, l'objectivité et l'esprit critique des auditeurs nommés par les actionnaires.

De l'avis du CAR, les processus d'évaluation en place suivants sont rigoureux et lui permettent de surveiller la qualité de l'audit et de superviser les travaux des auditeurs nommés par les actionnaires, dont l'associé leader de l'audit :

- l'examen annuel du plan de mission en deux réunions distinctes, y compris l'étude de l'incidence des risques d'entreprise sur le plan de mission et l'évaluation du caractère raisonnable des honoraires d'audit;
- l'examen des compétences des membres occupant des fonctions de direction au sein de l'équipe de mission;
- le suivi de l'exécution du plan de mission des auditeurs nommés par les actionnaires, tout particulièrement des aspects de l'audit les plus complexes et posant le plus de difficultés;
- l'examen et l'évaluation des constatations découlant de l'audit, y compris lors de séances privées;
- l'évaluation de la qualité et de la performance de l'audit, notamment des derniers rapports d'inspection du Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) et du Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB) portant sur les auditeurs nommés par les actionnaires et les cabinets membres de son groupe de pairs;
- la tenue de réunions au moins une fois par trimestre entre le président du CAR et l'associé leader de l'audit pour discuter des questions d'audit de façon indépendante de la direction;
- l'examen complet des auditeurs nommés par les actionnaires tous les cinq ans et examens annuels entre ces examens complets effectués selon les lignes directrices établies par Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) et le CCRC.

En 2023, un examen annuel des auditeurs nommés par les actionnaires a été effectué. La participation des membres du CAR et de la direction a été sollicitée dans des domaines tels que l'efficacité des communications des auditeurs, leur connaissance du secteur, leur exécution de l'audit, leur indépendance et leur esprit critique. En outre, le dernier examen complet a été effectué en 2020, conformément aux dernières recommandations de CPA Canada et du CCRC. Ces examens ont porté sur : i) l'indépendance, l'objectivité et l'esprit critique des auditeurs nommés par les actionnaires, ii) les compétences de leur équipe de mission et iii) la qualité des communications et des interactions avec les auditeurs nommés par les actionnaires. Par suite de cet examen, le CAR s'est déclaré satisfait de la performance des auditeurs nommés par les actionnaires.

Le CAR s'assure de l'indépendance des auditeurs nommés par les actionnaires conformément à la norme sur l'indépendance des auditeurs de BMO. Le CAR a examiné les risques et les avantages de la rotation des cabinets d'audit, y compris les rapports publiés par le CCRC et par CPA Canada. Le CAR a conclu que les exigences existantes, y compris l'examen des cabinets d'audit et la rotation des membres de l'équipe d'audit, assurent l'indépendance de l'auditeur tout en maintenant et en améliorant la qualité de l'audit qui peut être compromis par la rotation des cabinets d'audit. Le CAR s'assure également qu'il y a une rotation des associés leaders de l'audit tous les cinq ans et que les associés ne peuvent occuper de nouveau cette fonction avant une période supplémentaire de cinq ans.

### Politiques et procédures d'approbation préalable

Conformément aux pratiques de gouvernance de BMO Groupe financier, le CAR veille à l'application de sa politique visant à restreindre les services fournis par les auditeurs nommés par les actionnaires qui ne sont pas liés à leur rôle d'auditeur. Tous ces services doivent être conformes à la norme sur l'indépendance des auditeurs de BMO, de même qu'aux normes professionnelles et à la réglementation des valeurs mobilières régissant l'indépendance des auditeurs. Le CAR approuve préalablement le type de services (les services autorisés) que les auditeurs nommés par les actionnaires peuvent fournir ainsi que le plan de mission annuel, qui comprend les honoraires associés précisément aux types de services. En ce qui concerne les services autorisés qui ne sont pas compris dans le plan de mission annuel préalablement approuvé, l'approbation permettant de procéder à la mission est obtenue conformément à la norme sur l'indépendance des auditeurs de BMO.

### Honoraires versés aux auditeurs nommés par les actionnaires

(en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Honoraires <sup>1</sup>		
Honoraires d'audit	<b>34,4</b>	23,5
Honoraires pour services liés à l'audit <sup>2</sup>	<b>3,0</b>	4,8
Taxes et frais de service <sup>3</sup>	<b>0,2</b>	0,3
Tous les autres honoraires <sup>4</sup>	<b>0,9</b>	0,7
<b>Total</b>	<b>38,5</b>	29,3

<sup>1</sup> La ventilation des honoraires est fondée sur les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et sur les définitions de la Securities and Exchange Commission des États-Unis.

<sup>2</sup> Comprend les honoraires versés relativement à certaines procédures concernant la circulaire de sollicitation de procurations et d'autres services de BMO et à la traduction en français des états financiers, des informations continues connexes et d'autres documents d'information publique contenant des informations financières.

<sup>3</sup> Comprend les frais payés pour les services de conformité fiscale fournis à divers complexes de sociétés d'investissement gérées par BMO.

<sup>4</sup> Comprend les autres frais payés par les complexes de sociétés d'investissement gérées par BMO.

# Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

## Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée en temps opportun à la haute direction, notamment au chef de la direction et au chef des finances, pour que les décisions appropriées puissent être prises concernant la communication de cette information au public.

Au 31 octobre 2023, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances, la direction de BMO Groupe financier (BMO) a évalué l'efficacité de la conception et du fonctionnement de ses contrôles et procédures de communication de l'information, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-109 au Canada (Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) et dans la règle 13a-15(e) de la *Securities Exchange Act of 1934* aux États-Unis (la *Securities Exchange Act*). En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu qu'au 31 octobre 2023, les contrôles et procédures de communication de l'information de BMO étaient efficaces.

## Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière présentée est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les IFRS et les exigences de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, s'il y a lieu. La direction est tenue d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de BMO.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de BMO comprend des politiques et procédures qui :

- concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de BMO;
- sont conçues pour donner l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées comme il se doit de façon à permettre l'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS et aux exigences de la SEC des États-Unis, s'il y a lieu, et que les encaissements et décaissements de BMO ne sont faits qu'avec l'autorisation de sa direction et de ses administrateurs;
- sont conçues pour donner l'assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée de ses actifs qui pourrait avoir une incidence importante sur ses états financiers consolidés est soit interdite, soit détectée à temps.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne fournisse qu'une assurance raisonnable et ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques et des procédures connexes.

La direction de BMO, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, selon le cadre et les critères établis dans le document intitulé *Internal Control - Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission en mai 2013 (le cadre établi par le COSO en 2013). En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu qu'au 31 octobre 2023, le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace.

À la demande du Comité d'audit et de révision de BMO, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. (les auditeurs nommés par les actionnaires), cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant, a effectué un audit portant sur l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière. Dans son rapport d'audit, KPMG conclut qu'à son avis, au 31 octobre 2023, BMO avait maintenu, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficace selon le cadre établi par le COSO en 2013.

## Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de l'exercice, la Banque a acquis Bank of the West, qui a contribué à hauteur de 128 milliards de dollars, ou de 11 %, au total des actifs au 1<sup>er</sup> février 2023. Nous avons évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière au fur et à mesure de l'achèvement de l'intégration de Bank of the West dans BMO, et nous avons apporté des changements à notre cadre de contrôle interne, si nécessaire.

Outre ce qui a été mentionné ci-dessus, au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2023, il n'y a eu aucun changement à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu un effet important, ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir un effet important, sur notre contrôle interne à l'égard de notre information financière.

# Glossaire de termes financiers

**Acceptation bancaire** Lettre de change ou autre effet négociable tiré par un emprunteur pour paiement à l'échéance et qui est accepté par une banque. L'acceptation bancaire constitue une garantie de paiement de la Banque et l'effet ainsi accepté peut être négocié sur le marché monétaire. La banque qui offre cette garantie perçoit une commission d'acceptation.

**Actif productif moyen** Solde moyen quotidien des dépôts auprès des banques centrales, des dépôts à d'autres banques, des titres pris en pension ou empruntés, des valeurs mobilières et des prêts pour une période de un an.

**Actifs pondérés en fonction des risques** Actifs définis comme les expositions inscrites au bilan et hors bilan qui sont pondérées en fonction des risques selon les lignes directrices établies par le BSIF. Cette mesure est utilisée aux fins de la gestion du capital et de la présentation de l'information pour répondre aux exigences réglementaires.

**Actifs sous administration et actifs sous gestion** Actifs administrés ou gérés par une institution financière et appartenant effectivement à des clients; ces actifs ne sont donc pas inscrits au bilan de l'institution financière qui les administre ou les gère.

**Base d'imposition comparable (bic)** Les revenus des unités d'exploitation sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic). Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat de BMO Marchés des capitaux et de PE États-Unis relativement aux titres exonérés d'impôt sont augmentés à un montant équivalent avant impôts afin de faciliter les comparaisons des revenus de sources imposables et de sources exemptes d'impôt. La compensation des ajustements sur une bic des unités d'exploitation est reflétée dans les revenus et la charge (le recouvrement) d'impôts sur le résultat des Services d'entreprise.

**Bénéfice avant dotation et impôts** Bénéfice calculé comme étant le bénéfice avant la charge d'impôts sur le résultat et la dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances. Nous utilisons le bénéfice avant dotation et impôts sur une base comptable et ajustée pour évaluer notre capacité à générer une croissance soutenue des revenus à l'exception des pertes sur créances, qui sont influencées par la nature cyclique d'un cycle de crédit.

## Bénéfice et mesures ajustés

La direction considère que les résultats comptables et les résultats ajustés sont utiles pour évaluer la performance des activités poursuivies sous-jacentes, tel qu'il est indiqué à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

- **Revenus ajustés** – Ils sont calculés comme les revenus, compte non tenu de l'incidence de certains éléments non récurrents, et les revenus nets ajustés correspondent aux revenus ajustés déduction faite des SCVPI.
- **Provision pour pertes sur créances ajustée** – Elle est calculée comme la provision pour pertes sur créances, compte non tenu de l'incidence de certains éléments non récurrents.
- **Charges autres que d'intérêts ajustées** – Elles sont calculées comme les charges autres que d'intérêts, compte non tenu de l'incidence de certains éléments non récurrents.
- **Taux d'impôt effectif ajusté** – Il est calculé comme la charge d'impôts sur le résultat après ajustement divisée par le bénéfice ajusté avant charge d'impôts sur le résultat.

- **Bénéfice net ajusté** – Il est calculé comme le bénéfice net, compte non tenu de l'incidence de certains éléments non récurrents.

**Bénéfice par action (BPA)** Bénéfice calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées et des distributions sur d'autres instruments de capitaux propres, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. Le BPA ajusté est calculé de la même façon, à partir du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la Banque. Le BPA dilué, qui sert de base à BMO et au secteur pour évaluer la performance, tient compte des conversions possibles d'instruments financiers en actions ordinaires qui auraient pour conséquence de réduire le BPA. La note 23 des états financiers consolidés contient plus de détails sur cette mesure.

**Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)** Organisme gouvernemental responsable de la réglementation des banques, des sociétés d'assurance, des sociétés de fiducie, des sociétés de prêt et des régimes de retraite au Canada.

**Capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity ou TLAC)** Elle s'entend du total des fonds propres et de la dette de premier rang non garantie admissibles aux fins du régime de recapitalisation interne des banques au Canada, moins certaines déductions réglementaires.

**Capital économique** Il correspond aux fonds propres que doit détenir l'organisation, compte tenu des risques économiques sous-jacents à ses activités commerciales. Il représente l'estimation par la direction de l'ampleur potentielle des pertes économiques qui pourraient découler de circonstances extrêmement défavorables. Le capital économique est calculé pour divers types de risques, y compris le risque de crédit, le risque de marché (lié aux activités de négociation et autres), le risque opérationnel non financier, le risque d'entreprise et le risque d'assurance, en fonction d'un horizon de un an et selon un degré de confiance préétabli.

**Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires** Ces capitaux propres constituent la forme la plus permanente de capital. Aux fins des fonds propres réglementaires, les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les déductions du capital.

**Capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires** Ces capitaux propres correspondent aux capitaux propres des actionnaires ordinaires, moins les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes.

**Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme standardisés** Ces contrats sont des ententes contractuelles portant sur la vente ou l'achat d'un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à un prix et à une date ultérieure prédéterminés. Le contrat à terme de gré à gré est un contrat sur mesure négocié sur le marché hors cote. Le contrat à terme standardisé se négocie selon des montants préétablis sur des marchés boursiers réglementés et fait l'objet d'exigences quotidiennes sur les marges de sécurité.

**Conventions-cadres de compensation** Accords entre deux parties afin de réduire le risque de crédit lié à de multiples transactions sur dérivés au moyen de la création d'un droit juridique de contrebalancer l'exposition au risque dans le cas d'une défaillance.

**Couverture** Technique de gestion des risques utilisée pour neutraliser, gérer ou contrebalancer les risques qui sont liés aux taux d'intérêt, aux devises, aux titres de participation, aux produits de base ou au crédit, et qui découlent d'activités bancaires normales.

**Dette admissible aux fins de recapitalisation interne** Elle s'entend de la dette de premier rang non garantie admissible aux fins du régime de recapitalisation interne des banques au Canada. Cette dette inclut la dette de premier rang non garantie émise directement par la Banque le 23 septembre 2018 ou après cette date, dont l'échéance initiale est supérieure à 400 jours et qui est négociable, sous réserve de certaines exceptions. Une partie ou la totalité de cette dette peut être, selon la loi, convertie en actions ordinaires de la Banque aux termes du régime de recapitalisation interne si la Banque dépose une résolution.

**Dotation à la provision pour pertes sur créances** Charge portée en résultat, d'un montant jugé adéquat par la direction pour absorber toute perte de valeur des portefeuilles de prêts et acceptations et d'autres instruments de crédit, étant donné la composition des portefeuilles, la probabilité de défaut des emprunteurs, la conjoncture économique et la provision pour pertes sur créances déjà établie. La dotation à la provision pour pertes sur créances se compose de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs.

**Entités structurées (ES)** Elles s'entendent des entités pour lesquelles les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité. BMO est tenue de consolider une ES si elle contrôle cette entité, à savoir qu'elle détient le pouvoir sur celle-ci, qu'elle est exposée à des rendements variables en raison de ses liens avec elle et qu'elle a la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influencer sur le montant de ces rendements.

**Évaluation à la valeur de marché** Évaluation d'instruments financiers à la juste valeur (tel que défini précédemment) à la date du bilan.

**Expositions aux fins du ratio de levier** Elles sont composées de la somme des éléments figurant au bilan et des éléments hors bilan spécifiés, moins les ajustements spécifiés.

**Fonds propres de catégorie 1** Ils sont constitués des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et des **fonds propres de catégorie 1 supplémentaires**. Les fonds propres de catégorie 1 supplémentaires sont constitués des actions privilégiées et des autres instruments de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires, moins les déductions réglementaires.

**Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires** Ces fonds propres comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, nets des déductions pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre des régimes de retraite, certains actifs d'impôt différé et d'autres éléments qui pourraient inclure une partie des dotations à la provision pour pertes sur créances attendues.

**Fonds propres de catégorie 2** Ils se composent de débentures subordonnées et peuvent inclure certaines provisions pour pertes sur créances, moins les déductions réglementaires.

**Garanties et lettres de crédit de soutien** Obligation de la Banque qui s'engage, pour le compte d'un client, à effectuer des paiements à un tiers si le client n'est

pas en mesure de le faire ou qu'il n'est pas en mesure de respecter ses autres engagements contractuels.

**Instruments dérivés** Contrats qui nécessitent peu ou pas du tout d'investissement initial dont la valeur est dérivée des mouvements des taux d'intérêt ou de change, du cours des titres de participation ou des produits de base ou d'autres indicateurs sous-jacents. L'instrument dérivé est utilisé pour transférer, modifier ou réduire les risques existants ou prévus résultant de fluctuations des taux ou des cours.

**Instruments financiers hors bilan** Ils s'entendent des divers arrangements financiers offerts aux clients, notamment les instruments dérivés de crédit, les options de vente position vendeur, les concours de trésorerie, les lettres de crédit de soutien, les garanties de bonne exécution, les facilités de rehaussement de crédit, les crédits fermes, le prêt de titres, les crédits documentaires et les lettres de crédit commerciales et d'autres types d'indemnisation.

**Juste valeur** Elle s'entend du montant de la contrepartie qui serait convenu dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions normales de concurrence entre deux parties averties et consentantes agissant en toute liberté dans une transaction normale sur le marché.

**Lever d'exploitation** Écart entre le taux de croissance des revenus et le taux de croissance des charges autres que d'intérêts. Le levier d'exploitation ajusté correspond à l'écart entre le taux de croissance des revenus ajustés et le taux de croissance des charges autres que d'intérêts ajustés.

**Lever d'exploitation, déduction faite des SCVPI** Écart entre le taux de croissance des revenus, déduction faite des SCVPI (ce qui correspond aux revenus nets), et le taux de croissance des charges autres que d'intérêts. Le levier d'exploitation net ajusté correspond à l'écart entre le taux de croissance des revenus nets ajustés, et le taux de croissance des charges autres que d'intérêts ajustés. La Banque évalue sa performance au moyen des revenus ajustés, déduction faite des SCVPI.

**Marge nette d'intérêts** Elle correspond au ratio des revenus nets d'intérêts à l'actif productif moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base. La marge nette d'intérêts, compte non tenu des activités de négociation, est calculée de la même manière que si l'on excluait les revenus d'intérêts et l'actif productif lié à la négociation.

**Montant nominal de référence** Montant de capital utilisé pour calculer les intérêts et autres paiements aux termes d'instruments dérivés. Le montant de capital ne change pas de mains selon les modalités des instruments dérivés, sauf dans le cas de swaps de devises.

**Options** Contrats donnant à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à une date prédéterminée ou à n'importe quel moment dans une période future préétablie.

**Papier commercial adossé à des actifs** Instrument de placement à court terme. Le papier commercial est adossé à des actifs, tels que des comptes clients, et est généralement utilisé pour répondre à des besoins de financement à court terme.

**Point de base** Il équivaut à un centième de point.

**Prêts douteux** Prêts pour lesquels il n'est plus raisonnable de croire qu'il sera possible de recouvrer le capital ou les intérêts dans les délais prévus.

**Prêts douteux acquis** Prêts pour lesquels il n'est plus raisonnable de croire qu'il sera possible de recouvrer le capital ou les intérêts dans les délais prévus. Ces prêts sont considérés comme douteux lors de la comptabilisation initiale.

**Provision pour pertes sur créances** Montant jugé approprié par la direction pour éponger les pertes sur les créances liées aux prêts et acceptations et aux autres instruments de crédit, conformément aux normes comptables applicables. Une *provision liée aux prêts productifs* est maintenue afin de couvrir la perte de valeur des prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux. Une *provision liée aux prêts douteux* est maintenue afin de ramener la valeur comptable des prêts qui ont été individuellement désignés comme douteux au montant recouvrable attendu.

**Ratio de distribution** Ce ratio représente les dividendes sur les actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires. Il correspond aux dividendes par action divisés par le bénéfice de base par action. Le ratio de distribution ajusté est calculé de la même façon, à partir du bénéfice net ajusté. Le rendement de l'action correspond aux dividendes par action ordinaire divisés par le cours de clôture de l'action.

**Ratio d'efficacité (ou ratio des charges aux revenus)** Ce ratio est une mesure de la productivité. Il se calcule en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des revenus (sur une base d'imposition comparable pour les groupes d'exploitation) et est exprimé en pourcentage.

**Ratio d'efficacité, déduction faite des SCVPI** Ce ratio se calcule en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des revenus, déduction faite des SCVPI. Le ratio d'efficacité ajusté, déduction faite des SCVPI, se calcule de la même façon, à partir des revenus ajustés, déduction faite des SCVPI et des charges autres que d'intérêts ajustés.

**Ratio de la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC)** Ce ratio reflète la mesure du TLAC, divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

**Ratio de levier** Ce ratio représente les fonds propres de catégorie 1, divisés par les expositions aux fins du ratio de levier.

**Ratio de levier de la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC)** Ce ratio reflète la TLAC, divisée par les expositions aux fins du levier.

**Ratio de liquidité à court terme** Ce ratio est une mesure réglementaire calculée selon Bâle III et correspond au ratio des actifs liquides de haute qualité au total des sorties nettes de trésorerie en période de tension sur 30 jours conformément à un scénario de tension prévu par le BSIF.

**Ratio des fonds propres de catégorie 1** Ce ratio représente les fonds propres de catégorie 1, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques.

**Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires** Ce ratio s'entend des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, qui comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, nets des déductions pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre des régimes de retraite, certains actifs d'impôt différé et d'autres éléments qui peuvent comprendre une portion des provisions pour pertes sur créances attendues, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires est calculé conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) établie par le BSIF.

**Ratio du total des fonds propres** Ce ratio représente le total des fonds propres, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques.

**Ratio structurel de liquidité à long terme (RSLLT)** Ce ratio est une mesure réglementaire de la liquidité qui évalue la stabilité du profil de financement d'une banque par rapport à la liquidité de ses actifs et est calculé selon la ligne directrice Normes de liquidités (NL) établie par le BSIF.

**Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAA0)** Rendement calculé à partir du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, ajusté pour tenir compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAA0 ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net.

**Rendement des capitaux propres ordinaires ou attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP)** Ce rendement équivaut au bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées et les distributions sur les autres instruments de capitaux propres, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comprennent le capital social ordinaire, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) et les résultats non distribués. Le RCP ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net.

**Rendement total des capitaux propres (RTCP)** Rendement annualisé qui correspond au rendement total moyen d'un placement en actions ordinaires de BMO effectué au début de la période visée. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires.

**Rendement total des capitaux propres (RTCP) annuel moyen** Correspond au rendement total annuel moyen d'un placement en actions ordinaires de BMO effectué au début d'une période déterminée. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires.

**Revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI** Ils désignent les revenus d'assurance, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI).

**Revenus de négociation** Ils se composent des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts qui proviennent d'opérations inscrites au bilan et hors bilan effectuées à des fins de négociation. La gestion de ces opérations comprend généralement leur évaluation quotidienne à la valeur de marché. Les revenus de négociation comprennent également les revenus (charges) et les profits (pertes) relatifs aux instruments inscrits au bilan ainsi qu'aux contrats suivants : contrats de taux d'intérêt et de change (y compris les opérations au comptant), contrats sur titres de participation et sur produits de base et contrats de crédit.

**Revenus nets autres que d'intérêts** Ils correspondent aux revenus autres que d'intérêts, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI).

**Revenus nets d'intérêts** Ils correspondent aux revenus perçus sur les actifs, notamment les prêts et les valeurs mobilières, y compris les revenus d'intérêts et certains revenus de dividendes, moins les charges d'intérêts liées aux passifs, notamment les dépôts. Les revenus nets d'intérêts, compte non tenu des revenus de négociation, sont présentés sur une base qui exclut les revenus d'intérêts liés à la négociation.

**Risque d'assurance** Ce risque correspond au risque qu'une perte soit causée par une situation qui, dans les faits, diffère de ce qui avait été envisagé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance, et se compose du risque de réclamation, du risque lié au comportement des titulaires de police et du risque lié aux frais.

**Risque de crédit et de contrepartie** Ce risque désigne la possibilité de subir une perte financière si un débiteur (p. ex. un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie) ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie.

**Risque de liquidité et de financement** Ce risque désigne la possibilité de subir une perte si nous ne sommes pas en mesure de respecter nos engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Les engagements financiers comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre de prêts, d'investissements et de nantisements.

**Risque de marché** Ce risque représente le risque que la valeur de nos actifs et de nos passifs affiche des fluctuations défavorables par suite de variations de paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, les cours des titres de participation et le prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite et les écarts de taux. Il désigne également les risques de migration du crédit et de défaillance de notre portefeuille de négociation.

**Risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme** Ce risque est associé à l'achat et à la vente de produits financiers pour répondre aux besoins des clients, y compris les activités de tenue de marché et de financement connexes, et à l'appui offert aux clients pour lever des fonds au moyen de l'émission de titres.

**Risque de modèle** Ce risque désigne la possibilité que des décisions fondées sur des résultats obtenus au moyen de modèles erronés ou mal utilisés aient des conséquences négatives, dont une perte financière, la prise de décisions inappropriées ou une atteinte à la réputation.

**Risque de réputation** Ce risque correspond au risque de perte ou de préjudice lié à la marque BMO, ce qui peut se produire même si les autres risques sont gérés adéquatement.

**Risque de stratégie** Ce risque correspond au risque de pertes en raison des changements du contexte commercial et/ou de l'incapacité de s'adapter adéquatement à ces changements à cause d'un défaut d'agir, de l'utilisation de stratégie inefficaces ou de l'application déficiente des stratégies.

**Risque environnemental et social** Ce risque correspond au risque de perte ou de préjudice, directement ou indirectement, découlant de facteurs environnementaux et sociaux qui ont une incidence sur BMO ou ses clients, et de l'impact de BMO sur l'environnement et la société.

**Risque juridique et réglementaire** Ce risque désigne le risque de perte ou de préjudice qui découle du non-respect des lois, des obligations contractuelles ou des exigences réglementaires, notamment le risque de ne pas se conformer à la loi (dans son esprit et dans sa lettre) ou de ne pas maintenir les normes de diligence, de ne pas mettre en œuvre des exigences légales ou réglementaires, de ne pas exécuter ou de ne pas se conformer à des modalités contractuelles, de ne pas faire valoir des droits non contractuels, de ne pas régler efficacement les litiges ou de ne pas agir de manière à préserver notre réputation.

**Risque opérationnel non financier** Ce risque englobe une vaste gamme de risques non financiers, y compris ceux qui touchent les changements organisationnels, la confiance des clients, la réputation et les données et qui peuvent entraîner une perte financière. Ces pertes peuvent provenir de processus ou de systèmes internes inadéquats ou de leur défaillance, d'erreurs humaines, ou d'inconduite, et d'événements externes qui sont susceptibles d'avoir une incidence directe ou

indirecte sur la juste valeur des actifs que nous détenons dans nos portefeuilles de prêts ou de placements. Ces risques comprennent notamment le risque lié à la cybersécurité et à la sécurité infonuagique, les risques technologiques, le risque de fraude et le risque lié à la continuité des opérations, mais ils excluent les risques juridiques et réglementaires, le risque d'entreprise, le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et d'autres types de risques financiers.

**Risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation)** Ce risque englobe le risque de taux d'intérêt qui découle de nos activités bancaires (prêts et dépôts) et le risque de change qui résulte de nos opérations en devises et expositions aux devises.

**Sensibilité de la valeur économique** Elle constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur la valeur marchande d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites, les taux d'intérêt étant limités à un taux plancher de zéro.

**Sensibilité du résultat** Elle constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur le bénéfice net avant impôts projeté sur 12 mois d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites, les taux d'intérêt étant limités à un taux plancher de zéro.

**Simulations de crise** Elles servent à déterminer les répercussions potentielles des événements lourds de conséquences, même peu fréquents, sur les portefeuilles de négociation et de prise ferme. Les portefeuilles sont évalués quotidiennement par rapport à divers scénarios intégrant des hypothèses et des événements historiques. Les scénarios sont constamment affinés pour refléter les conditions de marché les plus récentes ainsi que les expositions aux risques liés au portefeuille.

**Solde brut des prêts et acceptations douteux** Il est calculé comme le solde des prêts douteux et des engagements de clients aux termes d'acceptations.

**Solde moyen net des prêts et acceptations** Solde quotidien ou mensuel moyen des prêts et des engagements de clients aux termes d'acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances, pour une période de un an.

**Swap** Contrat entre deux parties visant l'échange d'une série de flux de trésorerie. Les divers contrats de swaps que BMO conclut sont les suivants :

- *Swap d'actions* – les contreparties s'échangent le rendement d'une action ou d'un groupe d'actions contre un rendement fondé sur un taux d'intérêt fixe ou variable ou le rendement d'une autre action ou d'un autre groupe d'actions.
- *Swap de produits de base* – les contreparties s'échangent généralement des versements à taux fixe et variable, fondés sur la valeur nominale de référence d'un seul produit de base.
- *Swap de taux d'intérêt* – les contreparties s'échangent habituellement des versements d'intérêts à taux fixe et variable, fondés sur une valeur nominale de référence dans une même devise.
- *Swap de taux d'intérêt et de devises* – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et variable, et des montants en capital dans des devises différentes.
- *Swap de devises* – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et des montants en capital dans des devises différentes.

• *Swap sur défaillance* – une contrepartie verse des frais à l'autre contrepartie en échange d'un accord par lequel cette dernière accepte de faire un paiement si un incident de crédit survient, comme une faillite ou un défaut de paiement.

• *Swap sur rendement total* – une contrepartie accepte de payer à l'autre contrepartie ou de recevoir d'elle des sommes en trésorerie dont le montant est fonction des variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris les rendements comme l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange de sommes dont le montant est fonction des taux de financement en vigueur sur le marché.

**Taux d'impôt effectif** Taux calculé comme la charge d'impôts sur le résultat divisée par le bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat.

**Taux d'impôt effectif ajusté** Taux calculé comme la charge d'impôts sur le résultat après ajustement divisée par le bénéfice ajusté avant charge d'impôts sur le résultat.

**Taux de recommandation net (TRN)** S'entend du pourcentage de clients sondés qui recommanderaient BMO à un ami ou à un collègue. Les données sont recueillies dans le cadre d'un sondage qui utilise une échelle de 0 à 10 points. « Détracteurs » s'entend de ceux qui attribuent une note de 0 à 6, « Passifs » s'entend de ceux qui attribuent une note de 7 ou 8, et « Ambassadeurs », de ceux qui attribuent une note de 9 ou 10. Le TRN est calculé en soustrayant le pourcentage de « Détracteurs » du pourcentage d'« Ambassadeurs ».

**Titres garantis par des créances hypothécaires**

Titres de créance comportant plusieurs tranches émis par des entités structurées et garantis par des portefeuilles de créances hypothécaires. Chaque tranche comporte différents termes, taux d'intérêt et risques.

**Titres mis en pension ou prêtés** Passifs à faible coût et à risque peu élevé, souvent étayés du nantissement de garanties liquides, et résultant de transactions qui nécessitent le prêt ou la vente de titres.

**Titres pris en pension ou empruntés** Instruments à faible coût et à risque peu élevé, souvent étayés du nantissement de garanties liquides, et résultant de transactions qui nécessitent l'emprunt ou l'achat de titres.

**Titrisation** Elle consiste à vendre des lots de titres de créance contractuels, tels que des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts automobiles et des créances sur cartes de crédit, à des tiers ou à des fiduciaires, qui, en général émettent des titres adossés à des actifs à l'intention des investisseurs pour financer l'achat des titres de créance contractuels.

**Total des fonds propres** Il inclut les fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2.

**Valeur à risque (VaR)** Elle mesure la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention de un jour. La VaR est calculée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO, ce qui englobe les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite.